

Université de Lausanne

Les Cahiers de l'IEPHI

IEPHI Working Paper Series

Immigration, sécurité et comportement électoral

Les Européens face aux crises
économique, migratoire et sécuritaire

Maxime Filliau, Aziz Haltiti, Anna Herczeg,
Loeva La Ragione, Régis Marchon,
Baudouin Noez, Milinda Wannakula Aratchilage,
Yuzhou Wu, Jan-Erik Refle et Lionel Marquis

Sous la direction de Lionel Marquis

N° 66 (2016)

Editeur responsable

Dr. Lionel Marquis

Université de Lausanne
Institut d'Etudes Politiques, Historiques et Internationales
Bâtiment Géopolis • 1015 Lausanne
CH – Switzerland

Tel +41 21 692 31 30
Fax +41 21 692 31 45
nicole.ferrari@unil.ch
<http://www.unil.ch/iephi>

La collection **Les Cahiers de l'IEPHI** vise à diffuser des travaux de chercheuses et chercheurs rattachés à l'Institut d'Études Politiques, Historiques et Internationales (IEPHI) de l'Université de Lausanne. Il peut s'agir de textes en prépublication, de communications scientifiques ou d'excellents mémoires d'étudiants. Ces travaux sont publiés sur la base d'une évaluation interne par deux membres de l'IEPHI. Les opinions émises n'engagent cependant que la responsabilité de l'auteur•e.

Les Cahiers de l'IEPHI sont accessibles gratuitement sur www.unil.ch/iephi (suivre le lien « Publications »).

The **IEPHI Working Papers Series** is intended to promote the diffusion of work in progress, articles to be published and research findings by researchers of the Institute of Political, Historical and International Studies, University of Lausanne. The papers submitted are refereed by two members of the Institute. The opinions expressed are those of the author(s) only.

The **IEPHI Working Papers** are available free of charge at www.unil.ch/iephi (click on « Publications »).

© Maxime Filliau, Aziz Haltiti, Anna Herczeg, Loeva La Ragione, Régis Marchon, Baudouin Noez, Milinda Wannakula Aratchilage, Yuzhou Wu, Jan-Erik Refle et Lionel Marquis

Layout : Nicole Ferrari & Lionel Marquis

Couverture : Unicom, Université de Lausanne

Immigration, sécurité et comportement électoral

Les Européens face aux crises économique, migratoire et sécuritaire

Maxime Filliau, Aziz Haltiti, Anna Herczeg, Loeva La Ragione, Régis Marchon, Baudouin Noez, Milinda Wannakula Aratchilage, Yuzhou Wu, Jan-Erik Refle et Lionel Marquis¹

Institut d'Etudes Politiques, Historiques et Internationales, Université de Lausanne

Résumé

Ce Cahier s'interroge sur les comportements politiques dans le contexte de « crise » (économique, migratoire et sécuritaire) que traverse le continent européen depuis plusieurs années. Après une introduction générale retraçant les origines et les développements de ces crises multiples, les différents chapitres se focalisent sur quatre problématiques plus spécifiques : (1) l'influence des clivages traditionnels sur les attitudes et le vote des citoyens ; (2) le rôle des valeurs dans la structuration des attitudes sur l'immigration et la sécurité ; (3) les attitudes et les comportements des citoyens issus de l'immigration ; (4) l'influence des attitudes en matière d'immigration et de sécurité sur la participation électorale et les autres formes de participation politique. L'étude se penche sur trois pays européens (la France, la Suisse et la Suède) et analyse les données issues de la vague 2014-2015 de l'enquête *European Social Survey*. Dans l'ensemble, les résultats démontrent l'importance primordiale acquise par la thématique de l'immigration dans la structuration des préférences politiques en Europe.

Mots-clefs : Europe – Immigration – Sécurité – Populisme – Comportements politiques

Abstract

This Working Paper deals with the question of political behavior in the wake of the economic, immigration and security crises that have been developing in Europe for several years. After a general introduction on the origins and unfolding of these crises, the next chapters focus on four specific issues: (1) the influence of traditional cleavages on citizens' political attitudes and voting choices; (2) the role of values as determinants of immigration and security attitudes; (3) the political attitudes and behavior of citizens with an immigration background; (4) the influence of immigration and security attitudes on voting turnout and other forms of political participation. Our study draws on the situation of three European countries (France, Switzerland, and Sweden) as documented by the 2014-2015 wave of the *European Social Survey*. Overall, our empirical results point out the key relevance of the immigration issue for understanding political preferences in contemporary Europe.

Keywords : Europe – Immigration – Security – Populism – Political behavior

¹ Correspondance à adresser à Lionel Marquis, maître d'enseignement et de recherche, Quartier UNIL-Mouline, Bâtiment Géopolis, CH-1015 Lausanne, Lionel.Marquis@unil.ch

Table des Matières/Contents

RESUME	3
ABSTRACT	3
AVANT-PROPOS	6
1. INTRODUCTION : LE COMPORTEMENT ELECTORAL EN TEMPS DE CRISE	7
1.1. UNE « EUROPE EN CRISE » ?	7
1.2. LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE (2008–2016)	9
1.3. LA CRISE MIGRATOIRE (2014–2016)	15
1.4. QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DES CRISES POUR LES COMPORTEMENTS ELECTORAUX ? LE CAS DE LA DROITE RADICALE	24
1.5. PRESENTATION DE L’OUVRAGE.....	34
2. CONCEPTUALISATION ET MESURE DES VALEURS ET DES ATTITUDES	38
2.1. DESCRIPTION DES DONNEES EMPIRIQUES	38
2.2. LES VALEURS	38
2.3. LES ATTITUDES	45
3. L’INFLUENCE DES CLIVAGES SUR LES ATTITUDES EN MATIERE D’IMMIGRATION ET SUR LE VOTE.....	52
3.1. INTRODUCTION.....	52
3.2. CADRE THEORIQUE	53
3.3. METHODOLOGIE	58
3.4. ANALYSE EMPIRIQUE.....	60
3.5. CONCLUSION.....	70
4. CONTEXTE ET VALEURS DANS UNE EUROPE EN CRISE	72
4.1. INTRODUCTION.....	72
4.2. CADRE THEORIQUE	73
4.3. METHODOLOGIE	78
4.4. ANALYSE EMPIRIQUE.....	80
4.5. CONCLUSION	85
5. LES ATTITUDES ET LE VOTE DES PERSONNES ISSUES DE L’IMMIGRATION	86
5.1. INTRODUCTION.....	86
5.2. CADRE THEORIQUE	87
5.3. OPERATIONNALISATION DES VARIABLES.....	94
5.4. ANALYSES EMPIRIQUES.....	96
5.5. CONCLUSION	104
6. IMMIGRATION, SECURITE ET PARTICIPATION POLITIQUE	106
6.1. INTRODUCTION.....	106
6.2. CADRE THEORIQUE	107
6.3. METHODOLOGIE	112
6.4. ANALYSE EMPIRIQUE.....	115
6.5. DISCUSSION GENERALE ET CONCLUSION	120
7. CONCLUSION	122
7.1. RESUME DES PRINCIPAUX RESULTATS.....	122

7.2. RETOUR SUR LE VOTE ET LE PHENOMENE DE LA DROITE RADICALE	123
7.3. QUESTIONS EN SUSPENS ET PISTES POUR LA RECHERCHE	126
ANNEXE 1 : LES PARTIS DE LA DROITE RADICALE DANS 31 PAYS EUROPEENS ET LEURS RESULTATS ELECTORAUX (2001-2016)	128
ANNEXE 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DE TOUTES LES VARIABLES UTILISEES DANS LES CHAPITRES 3-6	131
BIBLIOGRAPHIE	140

Avant-propos

Ce Cahier de l'IEPHI est d'un genre particulier. Il est le fruit d'une collaboration patiente, qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2015-2016 dans le cadre de l'Atelier pratique de recherche en enquêtes quantitatives, dispensé au Master en science politique de l'Université de Lausanne. Les huit étudiantes et étudiants ayant suivi cet enseignement ont œuvré, de concert avec leurs enseignants, à la réalisation d'un projet ambitieux, dont ils ont eux-mêmes défini les contours dès le début du semestre d'automne 2015. La thématique choisie, celle du comportement électoral dans le contexte de crise — économique, migratoire et sécuritaire — des années 2008-2015, a été traitée selon des angles conceptuels et empiriques propres à chacun des groupes ayant travaillé sur une problématique plus spécifique. Cependant, l'unité d'ensemble du présent volume a été rendue possible par une coordination soutenue entre les projets de groupe. Ainsi, par exemple, les mesures des attitudes et des valeurs, deux variables centrales dans l'explication des comportements politiques, ont été élaborées de manière collective et se retrouvent sous une forme identique dans les différentes contributions. Cette mise en commun des objectifs et des efforts a permis de garantir une certaine comparabilité des approches et d'assurer la cohérence générale du projet développé par toute l'équipe de recherche.

Jan-Erik Refle et moi-même sommes heureux d'avoir pu mener à terme ce projet. Nous nous sommes efforcés d'offrir à toute l'équipe de recherche le meilleur encadrement possible. Ensemble, nous avons pu surmonter les principales difficultés qui ont jalonné l'avancement de chaque projet, et nous pouvons témoigner de la rigueur et de la valeur scientifique des travaux présentés ici. A cet égard, nous aimerions souligner l'excellent état d'esprit de tous les auteurs ayant participé à ce cahier ; tous ont accompli un travail remarquable tout au long de l'année, et c'est naturellement à eux que vont en premier nos remerciements.

Après avoir remis leur rapport final pour une évaluation académique de leur travail annuel, les auteurs ont été invités, au cours de l'été 2016, à revoir encore une fois leur manuscrit afin de l'améliorer et de l'adapter aux exigences — notamment formelles — d'une publication dans les Cahiers de l'IEPHI. A n'en pas douter, le passage d'un « document à rendre » à une publication scientifique représente un « saut qualitatif » important. Jan-Erik et moi-même avons contribué à faciliter cette transition, notamment en améliorant la présentation des résultats empiriques, en ajustant certaines interprétations, ou en ajoutant un peu de liant dans les arguments théoriques. Dans deux chapitres, ma contribution personnelle s'est prolongée quelque peu au-delà des aspects formels ; il s'est ainsi imposé à moi d'en partager la responsabilité intellectuelle et d'y ajouter ma signature. Ce volume est donc vraiment le fruit d'un travail collectif. Ceci étant, les idées originales, les orientations théoriques et les stratégies de recherche déployées dans chaque chapitre incombent à leurs auteurs.

Un dernier mot sur le cadre temporel de cette étude. Le délai de rédaction ayant été fixé à la fin du mois de mai 2016, les différents chapitres ne font pas référence aux événements ayant suivi cette date — dénouement du référendum britannique sur le Brexit et de l'élection présidentielle autrichienne, attentat de Nice, sans parler de l'élection de Donald Trump à la présidence américaine. Nul doute cependant que ces événements s'inscrivent en droite ligne dans la séquence de crise que traverse le continent européen et le monde occidental dans son ensemble, et que leur prise en compte ne ferait que souligner, si besoin était, la pertinence sociale et politique des thématiques abordées dans ce cahier.

Lionel Marquis, Lausanne, le 21 novembre 2016

1. Introduction :

Le comportement électoral en temps de crise

LIONEL MARQUIS

1.1. Une « Europe en crise » ?

Le 9 mai 2016, David Cameron déclarait au cours d'une conférence de presse qu'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne aurait des conséquences néfastes pour la paix et la sécurité en Europe :

"Isolationism has never served this country well. Whenever we turn our back on Europe, sooner or later we come to regret it. (...) Can we be so sure that peace and stability on our continent are assured beyond any shadow of doubt? Is that a risk worth taking? I would never be so rash as to make that assumption. It's barely been 20 years since war in the Balkans and genocide on our continent in Srebrenica. In the last few years, we have seen tanks rolling into Georgia and Ukraine. And of this I am completely sure. The European Union has helped reconcile countries which were once at each others' throats for decades. Britain has a fundamental national interest in maintaining common purpose in Europe to avoid future conflict between European countries. And that requires British leadership, and for Britain to remain a member. The truth is this: what happens in our neighbourhood matters to Britain."

Le Premier Ministre faisait ici allusion au fameux "Brexit" — le référendum britannique du 23 juin 2016, qu'il avait lui-même annoncé dès 2013, et qui alimente depuis de longs mois toutes les spéculations sur l'avenir de l'Union Européenne. Bien évidemment, les observateurs politiques, au Royaume-Uni comme ailleurs en Europe, n'ont pas manqué de voir dans cette déclaration une manœuvre grossière pour effrayer les électeurs britanniques et les convaincre de rester dans le giron européen. Cependant, quelques jours plus tard, dans une surenchère verbale saisissante, l'ancien maire de Londres, le Conservateur Boris Johnson, estimait au contraire qu'en tentant « de créer un super-Etat européen, l'Union Européenne suivait le chemin d'Adolf Hitler et de Napoléon » (Le Monde, 15.05.2016).

Certes, les citoyens européens sont habitués de longue date au torrent d'invectives et de mauvaise foi qui déferle sur les campagnes politiques. Il n'empêche. *Qu'aurait-on pensé, il y a seulement dix ans, de ces évocations d'une guerre couvant au cœur même de l'Union Européenne ?* Hitler et Srebrenica n'étaient-ils pas les images d'un passé ou d'un horizon lointains ? Que s'est-il passé en Europe, depuis une décennie, pour que le débat sur l'avenir de l'Union Européenne prenne une tournure aussi passionnée ? Naguère, ce débat se résumait largement, pour les citoyens ordinaires, à une négociation entre partenaires politiques et économiques visant à édicter des normes en tous genres, en dehors de tout véritable contrôle démocratique (Mair 2013). En vérité, peu se souciaient des arguties de la bureaucratie bruxelloise sur les « critères de convergence », des entorses au « pacte de stabilité » européen, ou encore de la nécessité de relever ou d'abaisser le taux directeur de la Banque Centrale Européenne. L'opinion publique européenne n'était certes pas quiescente. Mais elle était mise en mouvement par des événements se produisant avant tout « à la marge » du projet européen — « Révolution orange » en Ukraine (2004), attentats terroristes de Madrid et Londres (2004, 2005), émeutes urbaines en France (2005) — ou ne faisant guère plus que retarder le processus d'intégration — refus du traité de Constitution Européenne en France et aux Pays-Bas (2005).

A l'échelle européenne, en quoi les années 2004-2005 sont-elles si différentes du monde actuel ? Pour résumer, nous pensons que les peuples européens ont vu un grand nombre de leurs certitudes balayées par les événements de la dernière décennie. Pour forcer le trait, on dirait que *les Européens ont appris à ne plus s'étonner de rien*. Aujourd'hui, les

habitants de Paris, Amsterdam ou Berlin regardent d'un œil bienveillant les Écossais et les Catalans voter au sujet de leur indépendance, au nom du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », selon l'expression de Woodrow Wilson. Toutefois, la dérive populiste et autoritaire des partis au pouvoir en Pologne (PiS) ou en Hongrie (FIDESz) ne suscitent qu'une inquiétude mesurée auprès d'une majorité de citoyens européens. De la même manière, les Européens furent peu nombreux à s'émouvoir de la défaite sans précédent des partis de gouvernement autrichiens (Social-Démocrate et Conservateur) lors de l'élection présidentielle d'avril 2016. Ce naufrage, conjugué au score historique du candidat populiste Norbert Hofer, du Parti Libéral (FPÖ, 35% des voix au premier tour, 49.7% au second tour du 22 mai 2016), fut pourtant une raison amplement suffisante pour acculer le chancelier social-démocrate Werner Faymann à la démission le 9 mai.

Brexit, recrudescence de l'indépendantisme, droitisation des systèmes politiques en Europe centrale (mais aussi occidentale et orientale), crise institutionnelle autrichienne : afin de mieux comprendre ces évolutions et événements, en apparence épars et sans véritables liens, cette contribution propose une grille de lecture tristement banale². Au cours de la dernière décennie, pas moins de deux crises majeures ont secoué les sociétés européennes : la **crise financière et économique** en cours depuis 2008, et la **crise migratoire** des années 2014–2015 à nos jours. Ces deux crises, de nature et d'origine très différentes, ont pourtant des points communs.

Pour commencer, elles mettent en lumière l'incapacité des états et de leurs dirigeants à faire face aux problèmes urgents qui se posent. Ralentissement de l'activité économique, endettement public, faillites dans le secteur privé, coupes budgétaires grignotant les prestations sociales, chômage, précarité, pauvreté ; mais aussi engorgement des centres d'accueil des réfugiés, criminalité (réelle et fantasmée) d'une population migrante laissée à elle-même, insécurité, infiltration de cellules terroristes, drames humanitaires — telles sont les conséquences des crises économique et migratoire auxquelles la plupart des états européens n'ont pas trouvé, à ce jour, de solutions durables et efficaces. Or, cette impuissance plus ou moins avérée des états est souvent interprétée et dénoncée, notamment dans les médias sociaux et traditionnels, comme un signe d'*incurie* et d'*incompétence* des dirigeants nationaux et des instances européennes.³ Par conséquent, les crises successives de la dernière décennie ont probablement miné le lien de confiance entre les citoyens et les partis de gouvernement.

Deuxièmement, les périodes de crise sont généralement propices à une réorientation des systèmes de valeurs et de croyances des citoyens (et peut-être d'une partie des élites politiques et économiques).⁴ Par exemple, les crises économique et migratoire des années 2008–2015 ont sapé les principes et les mécanismes de *solidarité* entre les états européens, la plupart d'entre eux plaçant la préservation de leurs intérêts nationaux au-dessus de l'intérêt communautaire. Sauf à croire les citoyens animés de motivations plus « nobles » que leur propre classe politique, il fait peu de doute que le « chacun pour soi » a également progressé au sein des populations européennes. Davantage encore que les valeurs, les *attitudes* des citoyens sur des enjeux spécifiques (économie, immigration, sécurité, etc.) sont susceptibles d'évoluer au gré des expériences personnelles et collectives vécues dans un contexte de crise (voir chap. 2 *infra*). Les attitudes, mais également les stéréotypes et les préjugés, sont ainsi constamment remodelés dans les parcours de vie des individus.

² La crise économique qui se propage au niveau mondial en 2008 n'est certes pas la première du genre dans la période contemporaine. Cependant, par son ampleur et sa durée peu communes, elle rappelle inévitablement la « Grande Dépression » des années 1930. De nombreuses analyses de cette période se sont focalisées sur la montée en puissance des régimes totalitaires et sont étonnamment réminiscentes du débat actuel sur l'essor de la droite populiste en Europe — captation d'un électorat populaire issu des classes moyennes inférieures (Heberle 1944), féminisation d'un mouvement à l'origine essentiellement masculin (Tingsten 1937), ou encore rejet des thèses « irrationalistes » (Arendt) faisant fi du désir des électeurs d'améliorer leur condition matérielle (Brustein 1996).

³ Sur les liens entre médias et populisme, voir Mazzoleni 2008 ; Rooduijn 2014 ; Engesser et al. 2016.

⁴ Voir Inglehart & Welzel 2005 ; Bardi et al. 2009 ; Bardi & Goodwin 2011 ; Verkasalo et al. 2006 ; Lönngqvist et al. 2011.

Enfin, ces différentes évolutions exercent de multiples effets sur les *comportements* des individus, aussi bien dans la sphère économique (consommation, épargne et emprunt, investissement) que dans le domaine politique. A cet égard, le comportement électoral ne fait pas exception. S'appuyant sur les nombreux exemples des crises économiques du passé (dépression des années 1930, chocs pétroliers, etc.), la théorie du *vote économique* s'est développée à partir des années 1970 (Key 1966 ; Kramer 1971 ; Fiorina 1981). Selon cette théorie, les électeurs produisent un « vote rétrospectif » qui sanctionne la « mauvaise performance », réelle ou perçue, des gouvernements en place en période de difficultés économiques — “throw the rascals out!”, selon l'adage populaire. Qu'en est-il du destin politique des partis au pouvoir en Europe depuis le déclenchement de la crise économique ? Les électeurs européens se sont-ils « débarrassés des vauriens » qui les gouvernaient ? Et les partis de gouvernement ont-ils également été tenus pour responsables des conséquences délétères de la crise migratoire sur les sociétés européennes ?

Les différents enjeux soulevés par ce bilan préliminaire des « années de crise » doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi. Cependant, notre objectif ici n'est pas de détailler les origines et les développements des crises économique et migratoire. Après une rapide description des principaux événements constitutifs de ces deux crises, nous focalisons notre attention sur les *conséquences* qu'elles ont entraînées pour les électeurs européens, en particulier pour leur rapport au monde politique et pour les considérations à la base de leur comportement électoral.

1.2. La crise économique et financière (2008–2016)

La crise financière et économique déclenchée par la débâcle du système bancaire américain dans les années 2007-2008 a eu des répercussions dramatiques sur tous les continents, mais les économies européennes ont été particulièrement touchées.⁵ Après l'intervention massive des états pour sauver les banques, assurances et autres entreprises en faillite (refinancement, nationalisation, absorption des actifs « toxiques », etc.), les difficultés économiques du secteur privé ont gagné le secteur public, déjà miné par un endettement endémique mais relativement contenu et en baisse depuis une dizaine d'années. Depuis 2008, la quasi-totalité des économies nationales du Vieux Continent ont été plongées dans une profonde récession, diminuant les recettes fiscales des états, aggravant la crise des dettes souveraines et engageant nombre d'états dans des politiques d'austérité budgétaire drastiques. Malgré tout, certains pays comme la Grèce, l'Irlande ou l'Islande se retrouvent au bord de la faillite et doivent faire appel à l'UE (via notamment le Fonds européen de stabilité financière) et/ou au FMI pour financer leurs dépenses publiques et éponger une partie de leurs dettes. En dépit des efforts consentis, les effets de la crise sont lents à se dissiper et frappent encore de plein fouet certains pays dont l'économie est structurellement plus fragile. Ainsi, par exemple, la menace d'une sortie de la Grèce de la zone Euro, objet de toutes les attentions en 2015, plane encore sur l'économie européenne. Pire encore : la stagnation du marché intérieur européen et la perspective d'un effondrement de la zone Euro ne sont sans doute pas étrangères à la montée en puissance du “Brexit” sur lequel les électeurs britanniques sont appelés à se prononcer en juin 2016.

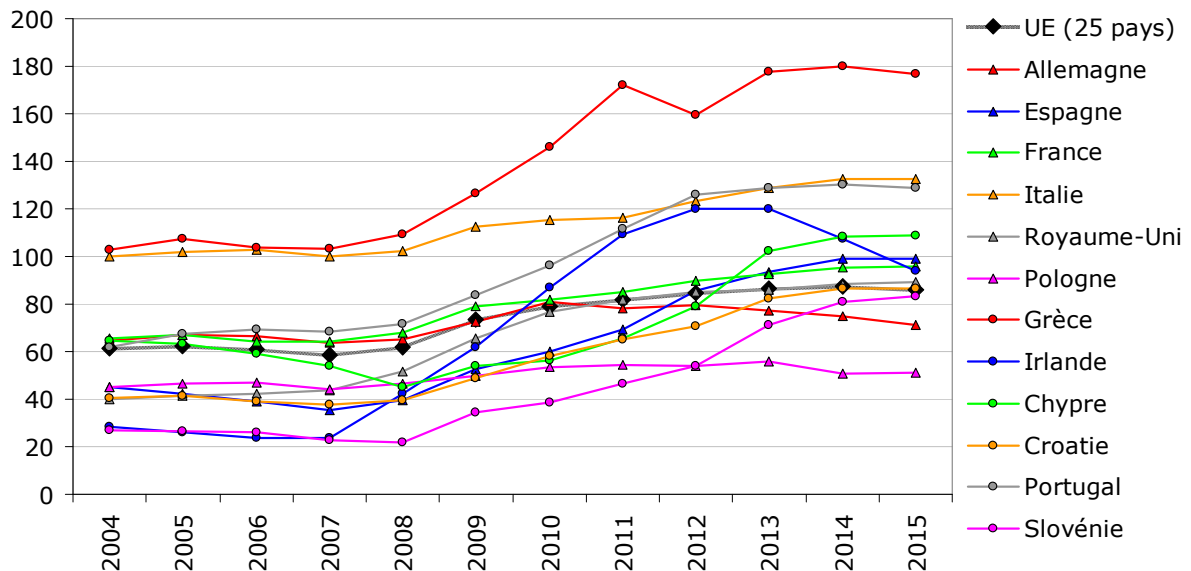
Il faut sans doute rappeler que la crise financière et économique mondiale des années 2007-2008 trouve son origine principale dans l'endettement *privé* (des entreprises et des ménages), et dans une moindre mesure dans l'endettement public — la Grèce faisant ici exception.⁶ Alors que l'endettement du secteur privé (ménages et entreprises) recule dès

⁵ Les analyses des origines de la crise financière et économique aux Etats-Unis (e.g. Krugman 2009 ; Mishkin 2013 : chap. 10 ; Gorton 2010) mettent en avant un faisceau de causes : la « titrisation » de nombreux crédits hypothécaires à haut risque (“subprimes”), la complexité des montages financiers échappant aux autorités de surveillance, la dérégulation du secteur bancaire, le jeu trouble des agences de notation, et finalement l'éclatement de la bulle immobilière en Californie et dans d'autres états.

⁶ Voir Jordà et al. 2016. Toutefois, Mishkin et al. (2013 : chap. 9) soulignent à juste titre que d'autres pays (Espagne, Portugal, Italie, etc.) ont profité de leur participation à la zone Euro et de leur ancrage aux économies des pays les plus compétitifs (e.g. Allemagne). Dès la fin des années 1990, ces pays ont

2010, le ralentissement de l'activité économique qui accompagne cette tendance prive les états d'une partie de leurs revenus et leur impose de nouvelles dépenses pour amortir les coûts sociaux de la crise (chômage, aides sociales, etc.), financées essentiellement par des hausses d'impôts et compensées par une baisse de certaines prestations sociales. Par ailleurs, la dégradation de la note de certains états (Grèce, Portugal, etc.) a lourdement grevé leur capacité d'emprunter sur les marchés financiers et de financer leurs coûts de fonctionnement. C'est pourquoi le secteur public est plus lent à freiner son endettement ; comme le montre la Figure 1.1 ci-après, cette inversion de tendance n'intervient pas avant 2013 ou 2014 dans la plupart des états européens. Mais le secteur privé demeure lui aussi fragile dans plusieurs pays membres de l'UE, en particulier ceux du Sud. Privés de la possibilité de dévaluer leur monnaie, ces pays ont enregistré une perte durable de compétitivité économique par rapport à d'autres pays de la zone Euro tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas (Mishkin et al. 2013 : 196-202).

Figure 1.1 : Dette publique en % du PIB pour les grands pays européens et les pays les plus durement touchés par la crise (2004 – 2015)



Source : Eurostat, série de données *gov_10dd_edpt1* (dernière mise à jour le 25.04.2016 ; voir <http://ec.europa.eu/eurostat/web/government-finance-statistics/data/database>). Les chiffres se réfèrent à la *dette brute consolidée du gouvernement* de chaque état. Les pays représentés dans le graphique sont les « grands pays » européens (population > 30 mio hab.), ainsi que les pays ayant connu entre 2006 et 2015 une augmentation de leur dette publique supérieure à 40 pourcent et qui avaient en 2015 une dette publique supérieure à 75% de leur PIB.

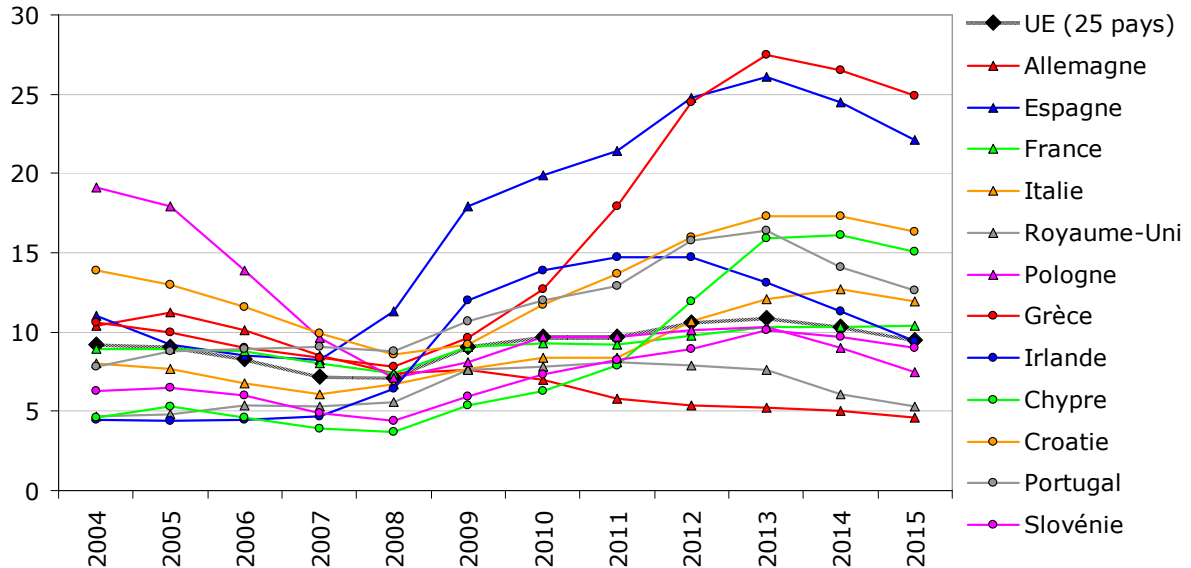
Cependant, aux distinctions entre le Nord et le Sud de l'Europe s'ajoutent un certain nombre de divergences entre l'Est et l'Ouest du continent, souvent plus méconnues des observateurs occidentaux. De manière générale, les pays d'Europe centrale et orientale se caractérisent, avant la débâcle de 2008, par une fragilité économique similaire à celle des pays du Sud, liée à une forte dépendance des aides de l'UE, à une facilité excessive à emprunter à moindres coûts sur les marchés financiers (conduisant à un surendettement chronique), ainsi qu'à une croissance considérable des investissements étrangers (Kattel 2010 ; Hoen 2011). Du fait de cette intégration accrue dans le système financier international, l'indexation des rendements des marchés boursiers sur ceux d'Europe occidentale s'est brusquement accentuée à partir de 2008, accréditant l'idée d'une « contagion » de la crise (Syllignakis & Kouretas 2011 ;

pu emprunter sur les marchés financiers à des taux préférentiels, leur permettant de financer leurs dépenses publiques à moindre coût et de vivre, en quelque sorte, au-dessus de leurs moyens.

Harkmann 2014). Bien que les investissements étrangers aient pu jouer dans certains cas un rôle stabilisateur (Kaluza 2010), la quasi-totalité des pays d'Europe de l'Est ont été entraînés dans la spirale du surendettement privé et public. La Pologne constitue une exception notable ; elle présentait des comptes équilibrés et, n'ayant pas adopté l'Euro, put profiter du cours favorable de sa monnaie nationale pour gagner des parts de marché à l'exportation (Hoen 2011 ; Lokar et al. 2013). A l'inverse, à l'exemple de la Slovaquie et de son industrie automobile, certains pays ont été touchés de plein fouet par la contraction de la demande mondiale. Depuis quelques années, certains pays d'Europe centrale et orientale ont progressé sur la voie de la croissance et de l'emploi (e.g. Slovaquie, Slovénie ; voir Lokar et al. 2013), tandis que d'autres s'évertuent à poursuivre des politiques d'austérité qui n'ont pas toujours apporté les résultats escomptés.⁷

Au-delà de ces différences, l'Europe entière a encaissé un choc économique et social très sévère. Ce sont en particulier les classes moyennes — ouvriers, petits employés, employés de la fonction publique — qui paient le plus lourd tribut à la crise. Comme le montre la Figure 1.2, le taux de chômage s'envole dès 2009 dans la plupart des états européens, mais plus particulièrement dans les pays du Sud (Espagne, Grèce, Portugal) et de l'Est (pays baltes, Bulgarie), ainsi que dans certains pays fragilisés par la faillite de leur secteur bancaire (Irlande, Islande). Les citoyens européens subissent donc en première ligne les conséquences de la crise économique : spectre du chômage (touchant encore plus durement les jeunes), mais aussi dégradation des conditions d'emploi, généralisation du travail à temps partiel et à durée déterminée, baisse du pouvoir d'achat, accès restreint au crédit et aux prestations sociales, problèmes de logement, diminution de la qualité des soins et de l'enseignement, péjoration du régime des retraites, et ainsi de suite.

Figure 1.2 : Taux de chômage pour les grands pays européens et les pays les plus durement touchés par la crise (2004 –2015)

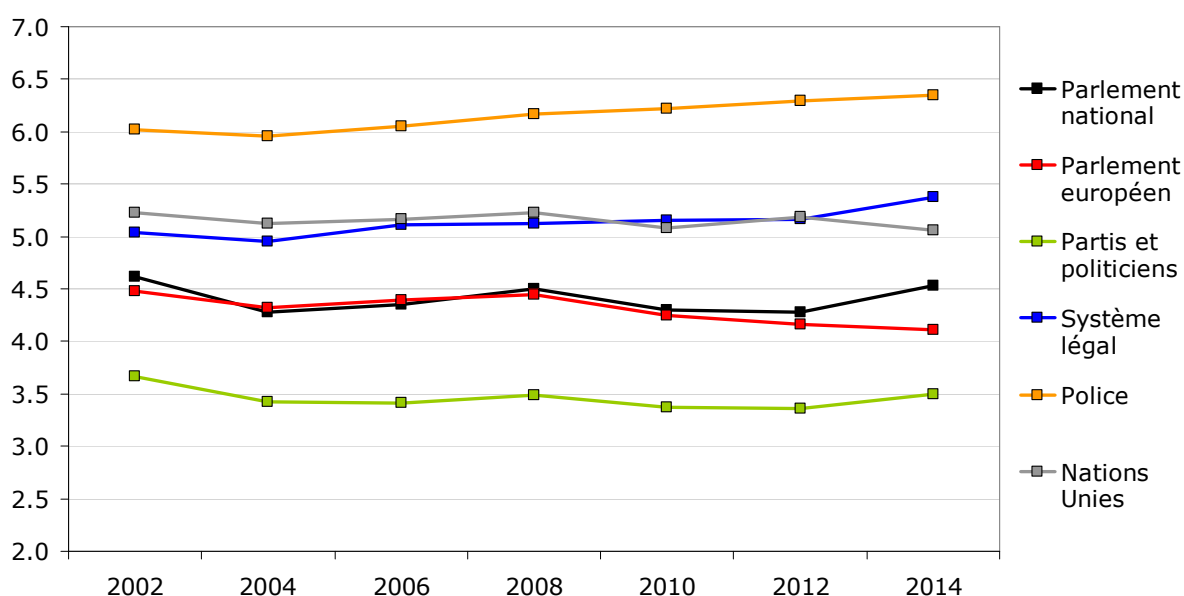


Source : Eurostat, série de données *une_rt_a* (dernière mise à jour le 29.04.2016 ; voir <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data/database>). Les pays représentés dans le graphique sont identiques à ceux de la Figure 1.1.

⁷ Par exemple, les pays baltes ont été particulièrement touchés par la crise économique. Cependant, fidèles à l'orientation néo-libérale adoptée dès leur accession à l'indépendance au début des années 1990, ces pays ont préféré prendre des mesures d'austérité drastiques (réduction des salaires et des dépenses publiques) plutôt que de dévaluer leur monnaie, avec un succès mitigé (Kattel & Raudla 2013).

La précarisation et la paupérisation générales des populations européennes nous intéressent ici dans leur dimension *politique*. Comme nous l'avons supposé plus haut, un grand nombre de citoyens européens ont sans doute pris acte de l'impuissance de leurs gouvernements à juguler les effets économiques et sociaux de la crise, mais également de l'absence de réponse concertée des institutions européennes et des fortes inégalités entre pays européens dans leur capacité à « encaisser le choc » d'une récession mondiale. Ces perceptions devraient nourrir le ressentiment populaire à l'égard de la « classe politique » nationale et européenne, tout en avivant les tensions au sein de l'Union Européenne entre les « gagnants » et les « perdants » de la crise. Pour examiner la première hypothèse, la Figure 1.3 illustre l'évolution du degré de confiance des citoyens européens envers différents acteurs et institutions politiques : le Parlement national, le Parlement Européen, les partis et politiciens, le système judiciaire, le système judiciaire et la police, ainsi que les Nations Unies.

Figure 1.3 : La confiance dans les institutions politiques dans 16 pays européens (2002 –2014)

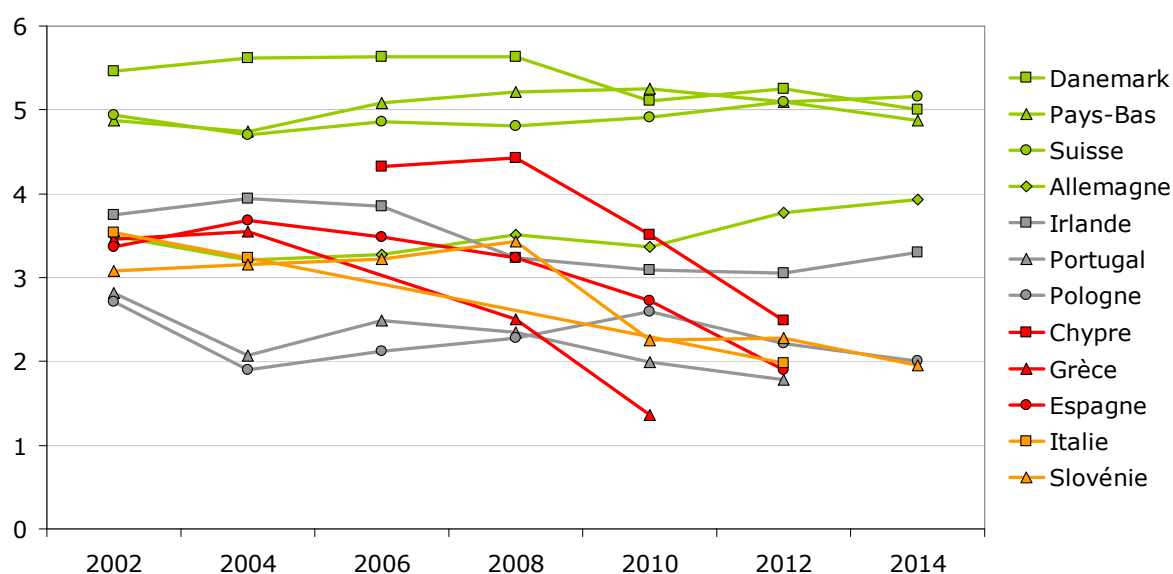


Source : European Social Survey, vagues 1–7. **Les échelles de confiance sont comprises entre 0 et 10.** Les 16 pays sont ceux ayant participé à la totalité des six premières vagues d'enquête : Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Slovaquie. Les données sont pondérées par la probabilité d'inclusion dans l'échantillon et par la taille de la population du pays ($dweight \times pweight$). Les moyennes pour 2014 ne sont pas strictement comparables à celles des vagues précédentes, car les données pour trois pays (H, P, UK) ne sont pas encore disponibles. La mesure de la confiance dans les partis et les politiciens est une moyenne des mesures pour les deux types d'acteurs (la différence maximale entre les deux mesures sur l'ensemble des vagues est de 0.02).

A première vue, les institutions politiques ont été épargnées par la crise de confiance ayant sanctionné les banques et d'autres acteurs financiers. Seul le Parlement Européen enregistre une baisse (modeste) de confiance à partir de 2008, alors que d'autres institutions (système judiciaire et police) bénéficient même d'un léger *regain* de confiance. On notera tout de même que les partis et politiciens sont considérés par les citoyens européens comme les moins dignes de confiance. Cependant, si l'on se penche plus en détail sur la confiance envers les acteurs partisans, en distinguant son évolution d'un pays européen à l'autre, la Figure 1.3 apparaît soudain comme un trompe-l'œil. Il s'avère que la stabilité apparente de la confiance dans les partis est en réalité un artefact résultant à la fois d'un effet d'agrégation (des tendances contradictoires entre pays se neutralisent au niveau agrégé) et d'un effet de

sélection (certains pays sont écartés de la série temporelle pour défaut de collecte des données lors de certaines vagues de l'enquête ESS). Or, les pays absents de l'échantillon utilisé pour la Figure 1.3 sont précisément ceux ayant connu une chute vertigineuse de l'indice de confiance dans les partis — en particulier la Grèce, Chypre, l'Espagne et l'Italie.⁸ De fait, la Figure 1.4 met en évidence l'extrême hétérogénéité des évolutions de la confiance partisane dans les pays européens. Alors que l'Europe du Sud (y compris la Slovaquie) est entraînée dans une spirale de défiance et de cynisme à l'égard des partis, d'autres pays montrent au contraire une relative stabilité (Allemagne, Irlande, Portugal, Pologne), sans pour autant connaître le niveau de confiance exceptionnellement élevé de pays tels que les Pays-Bas, la Suisse, ou encore le Danemark (les autres pays Nordiques, à l'exception de l'Islande, suivent des trajectoires très proches).

Figure 1.4 : L'hétérogénéité des trajectoires de la confiance dans les partis et les politiciens dans 12 pays européens (2002 –2014)



Source : European Social Survey, vagues 1–7. Les données sont pondérées par la probabilité d'inclusion dans l'échantillon (dweight). Comme dans la Figure 1.3, la mesure pour la confiance dans les partis et les politiciens est une moyenne des mesures pour les deux types d'acteurs (la plus grande différence entre les deux types de mesure pour l'ensemble des pays ayant participé à trois vagues au moins de l'enquête ESS n'est que de 0.25, pour la Suisse dans la vague 4 ; en moyenne générale, la différence est de 0.07).

En réalité, l'extrême diversité des trajectoires nationales dans l'évolution du niveau de confiance partisane se retrouve pour l'ensemble des institutions politiques évaluées par les enquêtes ESS. Le Tableau 1.1 montre que l'ensemble des pays du Sud, ainsi que certains pays d'Europe centrale (Slovénie, Slovaquie) et du Nord (Islande et l'Irlande), ont connu une forte érosion de la confiance envers le Parlement (national et Européen), voire envers le système judiciaire et les Nations Unies. La majorité des pays, cependant, ne présentent aucune variation substantielle (i.e., supérieure à une unité sur l'échelle de confiance comprise entre 0 et 10), quelle que soit l'institution considérée. Il se trouve même deux pays (Norvège et République Tchèque) dans lesquelles la confiance institutionnelle a globalement

⁸ Cet artefact particulièrement pernicieux n'a rien à envier aux « meilleures » manipulations de la statistique publique ! Il est d'autant plus remarquable qu'il ne résulte d'aucune intention de notre part, mais qu'il ne doit rien non plus au hasard. Luca Salini, chercheur affilié à l'ESS, avance que la participation des pays à l'ESS est largement dictée par des considérations financières : "The reasons for a country's withdrawal, and reintroduction into, the survey are varied but largely have been related to the funding arrangements in countries" (courriel reçu le 27.05.2016).

augmenté entre 2004/2006 et 2014. Du fait de cette forte hétérogénéité dans les parcours nationaux, les évolutions moyennes calculées sur l'ensemble des pays sont faibles. La confiance dans le Parlement Européen a connu la plus forte baisse, suivie par la confiance dans le Parlement national, les partis, et les Nations Unies ; en comparaison, le système judiciaire et la police n'ont quasiment pas enregistré de variation.

Tableau 1.1 : Evolution de la confiance dans les institutions politiques dans 25 pays européens (avant/après 2008)

Pays	Années	Partis et politiciens	Parlement national	Parlement Européen	Système judiciaire	Police	Nations Unies
Grèce	2004-2010	-2.2	-2.6	-2.8	-1.6	-1.4	-1.4
Chypre	2006-2012	-1.8	-2.4	-1.6	-1.3	-0.7	-0.6
Espagne	2006-2012	-1.6	-1.6	-1.1	-1.3	-0.2	-0.4
Italie	2004-2012	-1.3	-1.2	-0.5	-0.5	-0.2	0.0
Portugal	2006-2012	-0.7	-1.3	-1.4	-0.6	+0.2	-0.8
Slovénie	2006-2014	-1.3	-1.5	-1.6	-1.0	+0.5	-0.9
Slovaquie	2006-2012	-0.8	-1.1	-1.4	-1.0	-0.6	-1.1
Irlande	2006-2014	-0.5	-1.0	-0.7	+0.3	+0.2	-0.3
Islande	2004-2012	-1.2	-1.7	-1.1	-0.2	+0.5	-0.4
Pologne	2006-2014	-0.1	+0.1	-1.1	-0.2	+0.1	-0.7
Autriche	2006-2014	+0.2	-0.2	-0.4	-0.3	+0.2	-0.3
Belgique	2006-2014	-0.2	-0.2	-0.3	+0.1	+0.1	-0.1
Bulgarie	2006-2012	+0.1	-0.1	-0.5	-0.2	-0.3	-0.3
Suisse	2006-2014	+0.3	+0.5	-0.3	+0.3	+0.2	0.0
Allemagne	2006-2014	+0.7	+0.9	0.0	+0.3	+0.2	0.0
Danemark	2006-2014	-0.6	-0.5	-0.2	+0.0	-0.1	-0.2
Estonie	2006-2014	0.0	-0.2	-0.9	+0.1	+0.6	-0.8
Finlande	2006-2014	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.3
France	2006-2014	-0.5	-0.4	-0.5	+0.3	+0.4	-0.1
Royaume-Uni	2006-2012	+0.2	+0.1	-0.1	+0.6	+0.5	+0.2
Hongrie	2006-2012	+0.7	+0.6	-0.7	+0.3	+0.2	-0.6
Pays-Bas	2006-2014	-0.2	-0.1	-0.3	+0.2	+0.3	+0.1
Suède	2006-2014	+0.5	+0.6	+0.2	+0.3	+0.3	0.0
Norvège	2006-2014	+0.8	+1.1	+0.2	+0.6	+0.2	-0.1
Rép. Tchèque	2004-2014	+0.6	+0.8	-0.2	+1.0	+1.5	-0.1
Moyenne 25 pays		-0.4	-0.5	-0.7	-0.2	+0.1	-0.4

Source : European Social Survey, vagues 2-7 (pour plus de précisions, voir Figure 1.3).

On notera finalement que le cas de la Grèce est unique en Europe par la gravité exceptionnelle du désastre entraîné par la crise économique (explosion du chômage, de la dette publique et de la précarité sociale en général) et par l'ampleur des réactions suscitées auprès de la population. En particulier, la Grèce est le seul pays dans lequel les citoyens manifestent une méfiance accrue envers *toutes* les institutions, y compris la *police* et les *Nations Unies*. Dans le premier cas, il est vraisemblable que l'image de la police grecque a été ternie, en particulier auprès des jeunes, suite à la répression des manifestations de décembre 2008 et aux fréquentes accusations de discrimination raciste et de sympathie pour le mouvement néo-nazi Aube Dorée.⁹ Dans le second cas, la méfiance envers les

⁹ Voir Karamichas (2009), Hugh-Jones et al. (2011), Gazakis et al. (2014). De manière intéressante, un module complémentaire à l'enquête ESS 2010 montre que les citoyens grecs partagent avec leurs homologues d'Europe orientale (e.g. République Tchèque, Slovaquie, Bulgarie) la perception que la police « ne traite pas les gens de manière respectueuse » et qu'elle « accepte fréquemment les pots-de-vin » ; par ailleurs, la Grèce est le pays européen (avec l'Ukraine) où les citoyens considèrent le plus souvent que la police « traite moins bien les personnes pauvres » (Hough et al. 2013).

Nations Unies témoigne sans doute du sentiment de nombreux Grecs d'être stigmatisés et abandonnés par la communauté internationale.

A cet égard, on se souviendra que David Cameron et Boris Johnson ne furent pas les premiers à évoquer les heures sombres de l'Europe dans leurs diatribes sur l'avenir de l'Union Européenne. Par exemple, depuis quinze ans au moins, la presse polonaise regorge d'images et de slogans douteux renvoyant à la période nazie, et symbolisant le diktat d'une Allemagne dominatrice qui imposerait sa loi aux peuples européens. De la même manière, prise en étau entre le dénuement de ses classes populaires, l'impuissance de ses dirigeants et l'austérité imposée par les grands pays européens, la Grèce des années 2010 n'a pas toujours résisté à la tentation des amalgames et du populisme vengeur, dirigé avant tout contre « l'opresseur germanique » (voir Illustration 1.1).

Illustration 1.1 : Manifestation contre la visite d'Angela Merkel en Grèce, octobre 2012



© 2011. Epoca Libera images / Dimitris Aspiotis

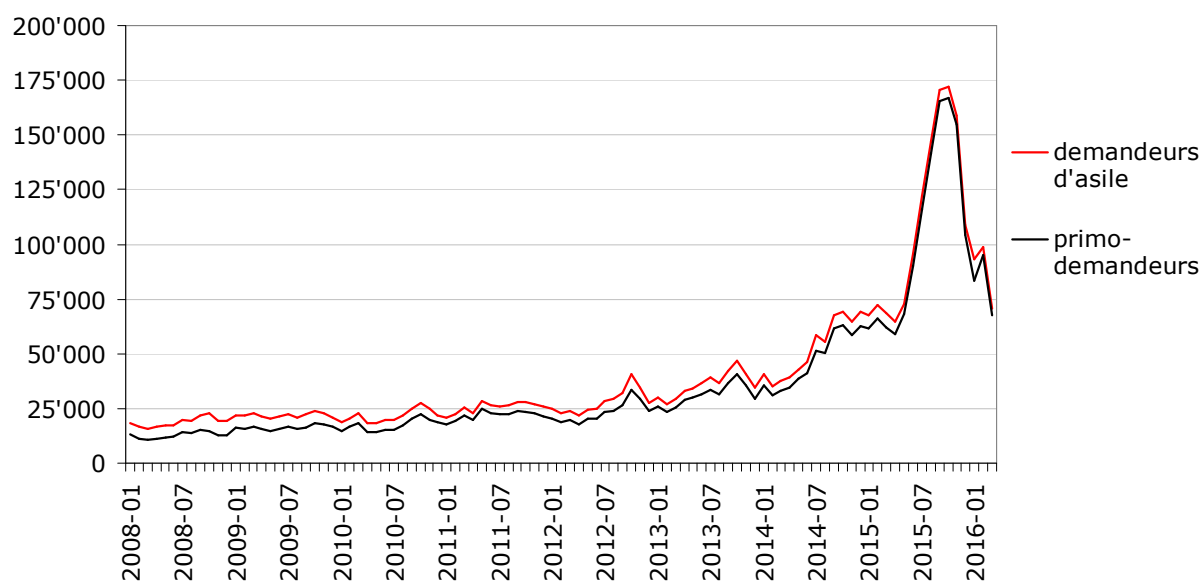
A l'inverse, en Allemagne, les idées de l'AfD (Alternative für Deutschland) attirent de plus en plus, au sein de l'ancien électorat libéral, les classes moyennes supérieures « qui ne veulent plus entendre parler de République multi-culturelle et qui n'ont plus du tout envie de payer pour les fainéants grecs » (Tageszeitung [Berlin], 26.05.2014, notre traduction). Le vent de discorde qui souffle entre Athènes et Berlin illustre à lui seul les effets de la crise — crise économique devenue rapidement crise morale des idéaux européens, dans laquelle la confiance dans les institutions politiques et les états partenaires s'efface devant la progression des idées populistes et la remise en cause du principe de solidarité au cœur de la mécanique européenne.

1.3. La crise migratoire (2014–2016)

C'est dans ce contexte de marasme économique et d'incertitude politique qu'intervient le deuxième « choc exogène » dont il sera question dans ce volume, à savoir la crise migratoire qui surprend le continent européen à partir du printemps 2014. Cette crise humanitaire sans précédent est causée par l'afflux massif de migrants Syriens, Afghans, Irakiens, Erythréens et d'autres nationalités qui fuient les guerres, les exactions et la pauvreté sévissant dans

leurs pays d'origine et cherchent refuge dans les pays européens. Le nombre de demandes d'asile dans les 28 pays de l'UE dépasse pour la première fois les 50'000 en juillet 2014, et ne descendra plus jamais en dessous de ce seuil, même lors des mois d'hiver 2014-2015 et 2015-2016 (voir Figure 1.5). Certes, le nombre de demandes d'asile est en net reflux depuis quelques mois, en particulier depuis que les états se trouvant sur les principales voies de transit des migrants ont rétabli les contrôles à leurs frontières et ont même, pour certains comme la Grèce, la Bulgarie, la Hongrie ou la Slovénie, érigé de véritables « barrières » anti-migrants au cours de l'année 2015. Par ailleurs, en mars 2016, l'Union Européenne a conclu un accord avec le gouvernement turc pour accélérer le renvoi des migrants (principalement de Grèce) vers la Turquie.

Figure 1.5 : Evolution des demandes d'asile dans les 28 pays de l'Union Européenne (janvier 2008 – mars 2016)



Source : Eurostat, série de données *migr_asyappctzm* (dernière mise à jour le 06.05.2016 ; voir <http://ec.europa.eu/eurostat/web/asylum-and-managed-migration/data/database>). Les « primo-demandeurs » sont définis comme des personnes "having submitted an application for international protection for the first time. (...) The term 'first time' implies no time limits and therefore a person can be recorded as first time applicant only if he or she had never applied for international protection in the reporting country in the past, irrespective of the fact that he or she is found to have applied in another Member State of the European Union. All Member States are requested to supply these data but their provision is voluntary." (source : métadonnées liées à la série *migr_asyappctzm*). De fait, plusieurs états ne tiennent pas une statistique fiable des primo-demandes, ce qui explique en partie leur nombre inférieur à celui des demandes d'asile en général.

Il serait bien trop long de faire l'historique de tous les projets (souvent avortés) et de toutes les mesures prises par l'UE et ses différents états membres pour tenter de faire face à la crise migratoire. Nous en retiendrons ici trois aspects essentiels qui, loin de fonder une véritable politique communautaire face à la crise migratoire, illustrent au contraire la désunion de l'Europe sur ce dossier brûlant. Ces aspects concernent la **solidarité** entre partenaires européens, l'**égalité** entre pays dans la gestion de la crise migratoire, et la **sécurité** du continent.

Premièrement, si l'on examine la crise migratoire sous l'angle de la solidarité entre partenaires européens, on observe tout d'abord que le rétablissement des contrôles aux frontières internes de l'Union (au-delà des six mois prévus par l'art. 25 du « code des frontières Schengen » de 2006/2013) s'est étendu un peu partout en Europe à partir de juin 2015. Ce retranchement de « la forteresse Europe » à l'intérieur des frontières nationales

est parfaitement compréhensible, à défaut d'être moralement irréprochable. En agissant au nom de leurs intérêts nationaux, les exécutifs européens apeurés ne font rien d'autre que d'anticiper (ou de réagir à) la pression de leurs opinions publiques devant le menace d'une « invasion » de migrants. Le cas du gouvernement autrichien est paradigmatique à cet égard. Initialement, le chancelier social-démocrate Werner Faymann est un allié fidèle de la politique migratoire « généreuse » et « responsable » d'Angela Merkel. Il n'a pas de mots trop durs pour fustiger le traitement dégradant des réfugiés sur le sol hongrois, qu'il compare aux déportations des Nazis durant l'Holocauste.¹⁰ Mais en septembre 2015 le gouvernement allemand durcit les conditions d'admission des migrants (imité quelques mois plus tard par le Danemark et la Suède) et rétablit sa frontière avec l'Autriche. Les premières tensions surgissent bientôt entre Vienne et Berlin, les deux capitales s'accusant mutuellement de se renvoyer les réfugiés en surnombre arrivés sur leur territoire. A l'approche des élections présidentielles autrichiennes, Faymann hausse le ton et accuse le gouvernement allemand (qui vient de subir une déroute électorale dans plusieurs élections régionales au profit du parti populiste AfD) de traiter l'Autriche de manière « très injuste » en la reléguant dans un rôle de « zone tampon » ou « d'antichambre de l'Allemagne ». En janvier 2016, le chancelier décide de suspendre « temporairement » l'accord de Schengen et d'introduire des quotas journaliers pour l'admission des réfugiés. A cette occasion, il déclare :

« Si l'UE ne peut pas assurer la sécurité de ses frontières extérieures, l'espace Schengen est remis en question (...) Chaque pays est obligé de contrôler ses frontières nationales (...) A l'heure actuelle, l'accord de Schengen ne prévoit pas l'introduction de mesures exceptionnelles. Si la situation ne change pas, la zone de Schengen disparaîtra (...) On doit prendre tous les réfugiés sous contrôle. Tous les migrants économiques doivent être renvoyés dans leur pays d'origine » (interview au journal autrichien *Oesterreich 24* citée sur francais.rt.com ; 17.01.2016).

Quatre mois plus tôt, beaucoup avaient salué la diatribe de Faymann contre le premier ministre hongrois Viktor Orbán, dont la conduite « irresponsable » consistait notamment à considérer tout migrant comme un « réfugié économique » (spiegel.de ; 14.09.2015). Ce changement de discours et de politique n'est qu'un exemple des revirements incessants des dirigeants d'Europe occidentale — ceux des pays d'Europe orientale ayant toujours maintenu une ligne dure. Confrontés aux opinions d'une population fragilisée par la crise économique et succombant peu à peu aux sirènes de la droite radicale, les gouvernements occidentaux ont basculé de l'urgence humanitaire à l'urgence électorale.

Or, cette volte-face des élites dirigeantes européennes constitue de facto une remise en cause de la libre circulation et donc de la politique d'intégration européenne depuis près de trente ans.¹¹ Elles aussi, les règles de l'Accord de Dublin, largement inadaptées au contexte de crise, ont volé en éclat dès lors que les principaux pays d'entrée des migrants ont rechigné à les appliquer — ou en ont été incapables du fait du sous-dimensionnement de leur capacité

¹⁰ "On Sept. 3, migrants boarded a train in Budapest in the belief that they were heading to the border with Austria but the train was stopped 35 km west of the capital in the town of Bicske, where Hungary has a camp for asylum seekers. 'Sticking refugees in trains and sending them somewhere completely different to where they think they're going reminds us of the darkest chapter of our continent's history,' Faymann said" ("Austria's Faymann likens Orbán's refugee policies to Nazi deportations" ; uk.reuters.com ; 12.09.2015).

¹¹ Le règlement 1051/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 22.10.2013 dispose en préambule que « La libre circulation des personnes dans l'espace sans contrôle aux frontières intérieures est l'une des principales réalisations de l'Union. (...) En tout état de cause, la réintroduction du contrôle aux frontières intérieures devrait rester exceptionnelle et ne devrait intervenir qu'en dernier recours, selon une portée et pour une durée strictement limitées (...) La réintroduction du contrôle aux frontières intérieures peut exceptionnellement être nécessaire en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure au niveau de l'espace sans contrôle aux frontières intérieures ou au niveau national, notamment du fait d'incidents ou de menaces terroristes ou de menaces que représente la criminalité organisée. [Cependant, la] migration et le franchissement des frontières extérieures par un grand nombre de ressortissants de pays tiers ne devraient pas être considérés, en soi, comme une menace pour l'ordre public ou la sécurité intérieure. »

d'accueil.¹² De fait, la procédure Dublin a été vivement critiquée avant même la phase critique de la crise migratoire (Velluti 2014 ; UNHCR 2008). Loin de garantir la protection de leurs droits, cette procédure place les requérants d'asile devant un choix impossible : subir une longue attente — voire une détention administrative — dans les pays d'entrée responsables du traitement de leur demande, ou alors fuir illégalement vers d'autres pays offrant de meilleures perspectives d'accueil. Ce « tourisme de l'asile » ("asylum shopping"), pour prendre une expression péjorative récurrente dans les débats sur le système Dublin (Fratzke 2015), est la conséquence des inégalités structurelles entre les pays européens dans leurs conceptions et leurs pratiques du droit d'asile, ainsi que dans les moyens disponibles pour faire face à un afflux soudain de réfugiés. Mais la crise migratoire met surtout en lumière le manque de solidarité entre les états membres. La politique du « chacun pour soi » poursuivie par de nombreux pays est contraire à l'esprit des normes communautaires et vide de sa substance le projet européen.

Un deuxième aspect important de la crise migratoire concerne l'égalité entre pays européens dans le partage des tâches et des coûts de cette crise. Durant l'été 2015, le nombre sans cesse croissant des réfugiés (près de 150'000 en août) menace de submerger les principaux pays d'arrivée comme la Grèce, l'Italie et la Hongrie. En septembre, la Commission Européenne, par la voix de son président Jean-Claude Juncker, émet la proposition de répartir les réfugiés selon le principe de *quotas par pays*, calculés en fonction de critères nationaux tels que le PIB, la taille de la population et le taux de chômage.¹³ En parallèle, la Commission propose de financer la création de « hotspots » destinés à soulager les pays soumis à une forte pression migratoire, en prenant en charge l'enregistrement (système Eurodac de prises d'empreintes digitales), le tri (entre réfugiés et « migrants économiques ») et le renvoi ou la relocalisation des réfugiés. Dans les faits, tandis que cinq hotspots ont été ouverts (ou sont en voie de l'être) sur les îles grecques (par exemple à Lesbos) et six en Italie (par exemple à Lampedusa), la proposition de quotas de réfugiés, elle, n'a jamais fait l'objet d'un accord global.

Le « plan Juncker » visait à subordonner la solidarité à l'égalité, mais plusieurs états n'en ont cure. Pris dans la nasse de leurs opinions publiques et de leurs desseins électoraux populistes, certains gouvernements (en particulier ceux d'Europe centrale associés dans le groupe dit « de Visegrád ») n'ont pas soutenu le plan. Celui-ci ne verra le jour, après le Conseil de l'UE du 14 septembre 2015, que sous la forme d'un accord non contraignant et limité dans le temps. Dès lors, il existe une forte inégalité entre les pays européens, soit dans leur volonté d'accueillir les migrants sur leur sol, soit dans leur capacité à les tenir à distance. L'Allemagne (35%), la Hongrie (14%) et la Suède (12%) ont enregistré à elles seules plus de 60 pourcent des primo-demandes d'asile déposées dans l'UE en 2015. Certes, la politique migratoire de l'Allemagne (voire de la Suède et d'autres pays « accueillants ») n'est certainement pas dépourvue

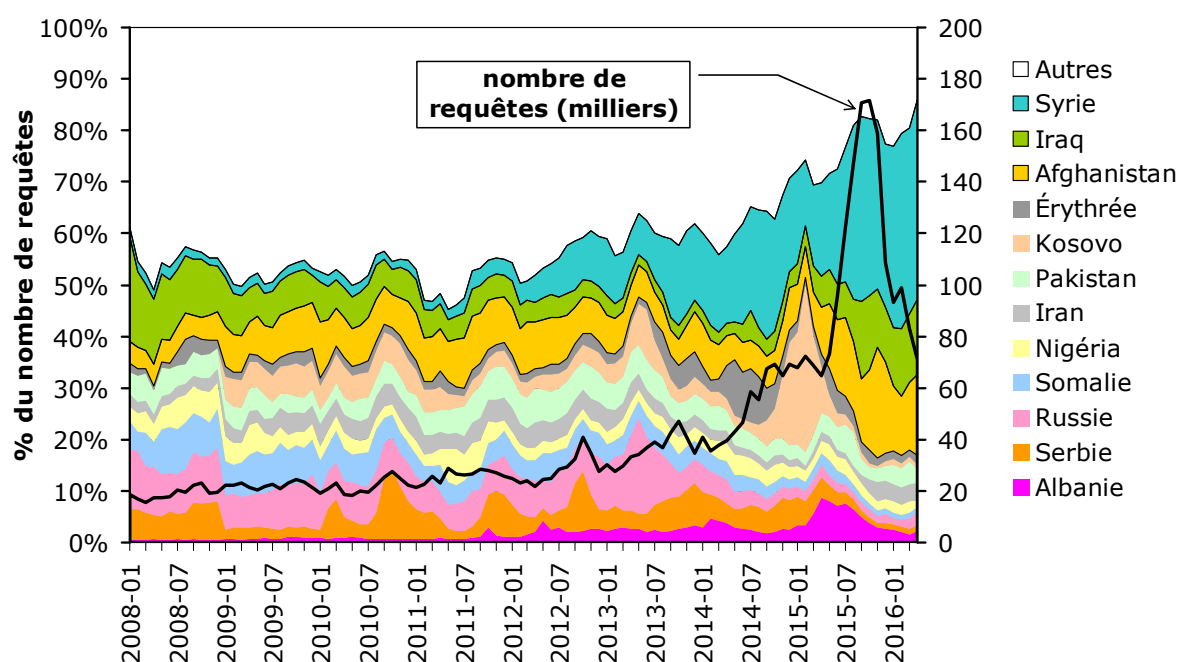
¹² La « procédure Dublin » (règlement 604/2013 du Parlement Européen et du Conseil) dispose que le traitement des demandes d'asile fait l'objet d'une coopération entre les états membres de l'UE. Chaque demande n'est examinée que par un seul état membre de l'Espace Dublin, ce qui vise à éviter le renvoi des demandeurs d'asile d'un pays à l'autre. Selon le principe du « premier asile », l'état compétent est celui par lequel le requérant est arrivé en Europe, bien que d'autres critères (par exemple le domicile des membres de la famille) s'appliquent également. Par ailleurs, la procédure Dublin impose que « les empreintes digitales de tous les demandeurs d'asile et des individus appréhendés lors du franchissement irrégulier des frontières extérieures [soient] saisies dans la base de données Eurodac. Cela simplifie l'identification des demandes multiples. S'il en ressort que la responsabilité revient à un autre Etat membre du système Dublin, celui-ci est chargé d'examiner la demande d'asile en question » (DFAE 2015 : 46).

¹³ Le principe de quotas avait déjà été évoqué par l'UE en mai 2015, mais la population migrante concernée n'était alors que de 40'000 personnes, et cette proposition — combattue par de nombreux pays à l'exemple du Royaume-Uni — avait rapidement cédé la place à l'idée d'une répartition « volontaire » (lemonde.fr, « Hollande et Merkel s'accordent sur des quotas contraignants d'accueil de migrants », 03.09.2015). L'idée des quotas refait surface au début de l'année 2016, notamment sous la plume tremblante d'un chancelier autrichien Faymann aux abois, qui insiste avant tout sur la « nécessité de voir l'Allemagne instaurer un quota annuel de réfugiés pour éviter de continuer à attirer les migrants », dont certains se fixent ensuite sur le sol autrichien (lemonde.fr, « Le chancelier autrichien incite l'Allemagne à instaurer des quotas de réfugiés », 05.03.2016).

d'arrière-pensées.¹⁴ L'Allemagne sera même dénoncée par certains, non sans quelque raison, pour avoir créé un « appel d'air » nourrissant le flux des réfugiés vers l'Europe, devenue une terre promise pour les victimes de toutes les injustices. Mais, en fin de compte, la politique migratoire allemande est une aubaine pour tous ceux qui n'adhèrent pas à l'idéal d'une Europe politique dans laquelle les états sont liés par une égalité de droits et de devoirs.

Finalement, l'aspect sécuritaire de la crise migratoire ne peut être sous-estimé. Dans le contexte des attentats terroristes qui ont secoué l'Europe au cours des années 2015-2016, la dimension de la sécurité a fait tout naturellement l'objet d'une attention particulière. Elle sera abordée dans certaines contributions de ce volume, qui s'interrogeront sur les attitudes populaires en matière de sécurité — leur ancrage dans les systèmes de valeurs, ainsi que leurs liens avec les perceptions économiques, les attitudes à l'égard de l'immigration et la participation politique (voir chap. 4 et 6). Dans le cadre de cette présentation générale, nous nous contenterons de trois observations. En premier lieu, les inégalités de traitement dont l'Europe a fait preuve à l'égard des migrants de différentes origines sont une source potentielle (et parfois avérée) de risques sécuritaires. Depuis le mois d'août 2015, les réfugiés Syriens représentent plus du tiers de tous les requêtes déposées dans les pays de l'UE (voir Figure 1.6).

Figure 1.6 : Répartition des requérants d'asile par pays d'origine (janvier 2008 – avril 2016)



Source : Eurostat, série de données *migr_asyappctzm* (dernière mise à jour le 06.05.2016 ; voir <http://ec.europa.eu/eurostat/web/asylum-and-managed-migration/data/database>). Les données se basent uniquement sur les requêtes déposées dans les 28 pays de l'Union Européenne.

La réalité du conflit en Syrie — et sans doute aussi la mauvaise conscience européenne — a entraîné *de facto* un traitement de faveur à l'égard des Syriens, en comparaison des

¹⁴ Plusieurs observateurs soulignent que la chancelière Merkel a toujours été à l'écoute des exigences du patronat allemand. Celui-ci l'aurait convaincue de l'utilité d'un afflux de main d'œuvre étrangère pour renforcer certains secteurs économiques en pénurie d'emplois. On a également évoqué les bienfaits d'une régénération démographique par l'immigration (la plupart des migrants étant jeunes), de nature à compenser le vieillissement naturel de la population allemande et à garantir ainsi le financement du système de retraites (voir par exemple : « L'immigration est une chance pour l'Allemagne, selon la Bundesbank », *bilan.ch*, 16.09.2015 ; "For Germany, refugees are a demographic blessing as well as a burden", *latimes.com*, 10.09.2015).

requérants d'autres nationalités. Pour ce pays, le pourcentage de requêtes ayant reçu une réponse positive (statut de réfugié, statut de protection subsidiaire ou temporaire, autorisation de séjour pour raisons humanitaires) était de 97% en 2015.¹⁵ Assez logiquement, cette situation a entraîné un trafic de faux passeports syriens.¹⁶ Or, le problème *sécuritaire* posé par le sésame des « vrais-faux passeports » syriens (de vrais documents perdus ou volés sur lesquels l'identité est modifiée) est évidemment que des organisations criminelles et terroristes peuvent s'en servir pour entrer en toute discrétion sur le territoire européen. Le directeur de Frontex (l'agence chargée de la surveillance des frontières extérieures de l'UE) déclarait encore en septembre 2015 :

« Il y a des personnes qui aujourd'hui sont en Turquie, achètent des faux passeports syriens parce qu'elles ont évidemment compris qu'il y a un effet d'aubaine puisque les Syriens obtiennent le droit d'asile dans tous les Etats membres de l'Union européenne. (...) Les personnes qui utilisent les faux passeports syriens souvent s'expriment en langue arabe. Elles peuvent être originaires d'Afrique du Nord, du Proche-Orient mais elles ont plutôt un profil de migrant économique » (Fabrice Leggeri, interview à la radio Europe 1, 01.09.2015).

Dans la même interview, le patron de Frontex poursuit : « Aujourd'hui on n'a pas d'élément objectif pour dire que des terroristes potentiels sont entrés en Europe comme cela ». Hélas pour les victimes des attentats perpétrés à Paris le 13 novembre 2015, il est aujourd'hui établi que le passeport trouvé auprès de l'un des kamikazes du Stade de France faisait partie d'une série de passeports volés enregistrée dans la base de données d'Interpol sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD) depuis avril 2014 (Interpol, 19.03.2016). Le fichier SLTD, créé au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, ne recense pas moins de 250'000 passeports syriens et irakiens (dont 190'000 documents vierges volés).¹⁷ Cependant, l'interconnexion entre les différentes bases de données (SLTD, SIS II, « Système d'information Schengen de deuxième génération ») est jugée insuffisante (Berthelet 2016) et, surtout, extrêmement difficile à exploiter dans les conditions de fortune des hotspots chargés de la vérification de l'identité des migrants. Le patron de Frontex le confirme :

« La première difficulté, c'est la masse. Pour vous donner un exemple, rien qu'au mois de janvier 2016, il y a près de 70'000 personnes qui sont arrivées irrégulièrement en Grèce. Et, là vous n'êtes pas dans un aéroport où vous pouvez faire les contrôles avec toutes les connexions internet, les équipements, etc. Vous êtes dans un lieu de fortune avec des difficultés de connexions, de réseaux, où vous devez essayer de faire au mieux ! (...) Des déploiements d'équipements ont été demandés par les autorités grecques, une solidarité financière est demandée et j'aurais la ressource budgétaire, le sujet n'est pas là. Malheureusement, je ne vois pas comment l'agence Frontex peut acheter des terminaux du « Système Information Schengen » (SIS) pour les déployer en Grèce puisque l'agence Frontex n'a pas le droit de consulter le SIS, le fichier consolidé de toutes les polices de Schengen ! Cela a été refusé à Frontex par le législateur européen dans la dernière décennie » (franceinter.fr, 11.03.2016)

L'infiltration de criminels et de terroristes constitue une première menace sécuritaire liée à la crise migratoire. Bien que difficile à définir avec précision, elle repose cependant sur un

¹⁵ Le taux d'acceptation était également élevé pour certains pays comme l'Erythrée (90%) et l'Irak (86%), mais plus faible pour l'Afghanistan (67%), la Somalie (63%), le Soudan et la Libye (56%), ou encore le Sri Lanka et le Pakistan (27%) (chiffres calculés sur la base de la série de données Eurostat *migr_asydcfsta* : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/asylum-and-managed-migration/data/database>).

¹⁶ Encore récemment, ceux-ci pouvaient être achetés aisément, notamment en Turquie, pour un prix allant jusqu'à 2000 dollars (« L'Europe confrontée au trafic des faux passeports », *l'opinion.fr*, 14.02.2016 ; « Terrorisme : les incroyables défaillances de Schengen », *franceinter.fr*, 11.03.2016).

¹⁷ Selon le Ministère de l'Intérieur français, « Daesh disposerait de 200'000 faux documents d'identité » (Berthelet 2016). Selon une source d'Interpol, « les passeports proviennent des stocks des mairies et des imprimeries des grandes villes passées sous [le] contrôle [de l'État Islamique]. (...) [L'E.I.] a aussi récupéré les machines pour les fabriquer. » (*l'opinion.fr*, 14.02.2016, voir supra).

certain nombre d'éléments objectifs. Or, depuis longtemps, une seconde menace se construit de manière plus subjective dans l'esprit des citoyens européens — on la résumera ici par le terme d'*islamophobie*. Certes, le concept d'islamophobie fait encore l'objet de débats théoriques et méthodologiques (Fekete 2009 ; Lee et al. 2009 ; Bleich 2011 ; Kunst et al. 2013). Mais il traduit à tout le moins une notion de répulsion et de crainte (indiquée par le suffixe « -phobie »), qui se nourrit des perceptions, stéréotypes et préjugés à l'égard « des Musulmans » comme catégorie culturelle, identitaire et religieuse. Nous retenons ici la définition donnée par Bleich (2011 : 1582) : "indiscriminate negative attitudes or emotions directed at Islam or Muslims". Par extension, l'islamophobie caractérise ici une aversion des citoyens européens à l'égard des populations musulmanes, qu'elles soient établies de longue date en Europe ou fraîchement arrivées avec les mouvements migratoires des années 2000.

Pourquoi associer la dimension sécuritaire de la crise migratoire à l'islamophobie, plutôt qu'à la « xénophobie », au « racisme » ou aux « ressentiments anti-immigrés » ? En premier lieu, il convient de préciser que les trois principaux pays d'origine des migrants qui sont majoritairement musulmans (Syrie, Afghanistan, Irak) représentent à eux seuls près du tiers des demandes d'asile déposées dans l'UE entre 2008 et 2015 ; ce taux s'élève à plus de 60% pour la période août 2015–avril 2016. Deuxièmement, il est sans doute inutile de rappeler que les attentats terroristes de janvier et novembre 2015 en France et de mars 2016 en Belgique furent l'œuvre de cellules djihadistes liées à l'islamisme radical, tout comme bien d'autres actes terroristes précédant la crise migratoire.¹⁸ De fait, l'inquiétude des citoyens européens est légitime lorsqu'ils voient Daesh reprendre le flambeau de l'islamisme meurtrier des mains d'Al Qaeda et centrer sa stratégie d'implosion de l'Occident sur son « ventre mou » européen (Kepel & Jardin 2015). Or, les discours dénonçant l'amalgame entre la foi musulmane et le terrorisme islamiste deviennent presque inaudibles dans un contexte de crise sociale où prédomine la recherche de boucs émissaires et de solutions « simples », tandis que la droite radicale souffle sur la braise des sentiments anti-musulmans. Dès lors, on ne s'étonne guère de voir l'islamophobie progresser un peu partout en Europe (Hafez 2014 ; Bayrakli & Hafez 2016).

Pour un temps, à l'été 2015, on se met à croire à une résurgence des idéaux européens. Mais l'élan de solidarité qui suit immédiatement le paroxysme de la crise migratoire au mois de septembre masque un trouble plus profond au sein des populations européennes, et la mobilisation en faveur des réfugiés fait long feu.¹⁹ Dans un contexte de tensions entre populations autochtones et migrantes, les actes d'agression sexuelle survenus à Cologne et dans plusieurs autres villes allemandes lors de la nuit du Nouvel An 2016 suscitent de vives émotions partout en Europe.²⁰ C'est alors que remonte à la surface une autre affaire : la police suédoise aurait tenté d'étouffer des événements similaires lors d'un festival de musique en 2014 à Stockholm. Plusieurs responsables de la police sont alors contraints d'admettre que leur silence visait à éviter de faire le jeu de la droite radicale. Mais la révélation de cette affaire produit l'effet inverse. Le parti populiste des *Démocrates Suédois* se voit offrir une occasion inespérée d'écorner l'image du « multiculturalisme à la suédoise » — celle d'une élite politique et médiatique moralement corrompue, fermant les yeux sur les agissements de « faux réfugiés » criminels et de terroristes en puissance abusant du droit

¹⁸ On pense notamment aux attentats de New York (2001), Madrid (2004), Londres (2005), Toulouse et Montauban (2012), ou encore Boston (2013).

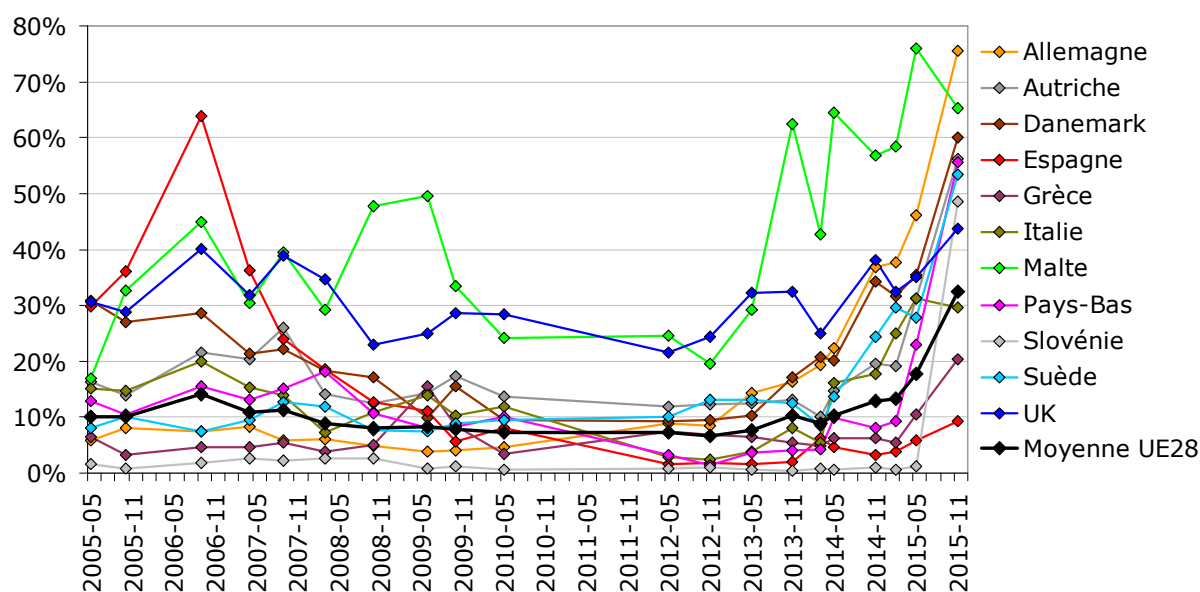
¹⁹ On se souvient par exemple des trains de réfugiés arrivant sous les applaudissements en gare de Vienne et Munich, ou de l'émotion suscitée par la tragédie du petit Aylan, mort noyé en septembre 2015 dans le naufrage d'un bateau pneumatique à proximité des côtes turques.

²⁰ Au cours de cette nuit, plus de 350 délits sexuels ont été recensés à Cologne, supposément commis par des demandeurs d'asile « d'origine arabe et nord-africaine » (« 5 questions sur les agressions massives de femmes lors du Nouvel An à Cologne », lemonde.fr ; 08.01.2015). Bien que l'enquête ait suggéré le caractère spontané (plutôt qu'organisé) de cette criminalité de masse („Kölner Silvesternacht: Eskaliert ist es von allein“, zeit.de, 20.01.2016), certains observateurs ont fait le rapprochement avec une pratique coutumière dans les cultures arabo-musulmanes („Sexuelle Belästigung: Das Phänomen ‚taharrush gamea‘ ist in Deutschland angekommen“, welt.de, 10.01.2016).

d'asile.²¹ Cette affaire, de portée relativement marginale, est révélatrice de la dégradation du climat politique en Europe.

En résumé, la crise migratoire réunit toutes les conditions pour affecter de manière profonde et durable les opinions des citoyens. Elle dévoile tour à tour le manque de *solidarité* entre partenaires européens, *les inégalités* entre pays dans leur volonté et leur faculté d'assumer les coûts de la crise, et enfin la remise en cause de la capacité des élites européennes à assurer la *sécurité* de l'espace public. Autrement dit, les principaux piliers sur lesquels s'appuie la construction européenne depuis les origines sont menacés. La Figure 1.7 démontre que l'immigration est une thématique dont la *saillance* auprès des citoyens européens a beaucoup évolué ces dix dernières années. Aux trajectoires propres à chaque pays se superposent certaines tendances plus générales ; mais les évolutions constatées répondent presque toujours à des variations objectives dans les flux migratoires. Par exemple, en Espagne, où la population d'origine étrangère a doublé entre 2003 et 2006,²² l'immigration devient en 2006 le « problème le plus important » pour plus de 60% des répondants de l'enquête Eurobaromètre. Par ailleurs, certains états insulaires comme le Royaume-Uni et Malte manifestent de longue date une sensibilité particulière face à cette problématique. Mais le phénomène le plus marquant de la décennie écoulée est sans conteste l'accroissement spectaculaire de la saillance du thème migratoire dans *tous* les pays européens à partir des années 2014-2015.

Figure 1.7 : Perception de l'immigration comme le « problème le plus important pour mon pays » dans les 28 pays de l'UE, 2005–2015



Source : Eurobarometer, enquêtes Standard EB 63, 64, 66–73, 77–84, enquêtes Special EB 415, 430. Données pondérées par sexe, âge, région et taille de la localité. Données importées depuis Eurobarometer Interactive (<http://ec.europa.eu/COMMFrontOffice/PublicOpinion/index.cfm/Chart/index>). **Deux réponses sont possibles** (Q: "What do you think are the two most important issues facing [our country] at the moment?").

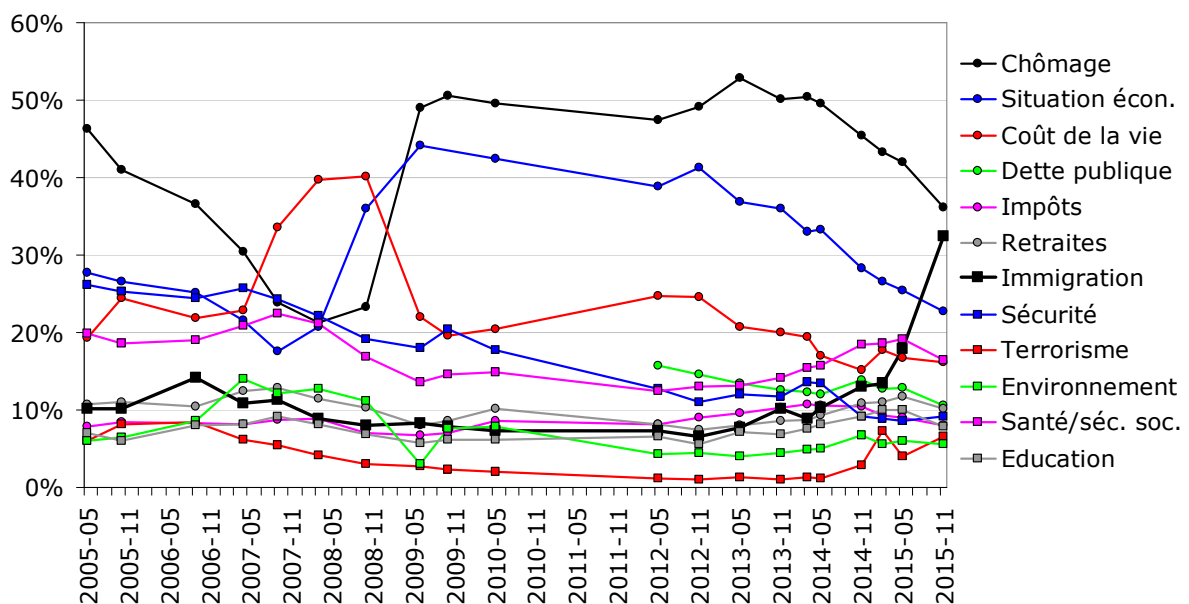
Sans surprise, la recrudescence de l'inquiétude face à la crise migratoire est particulièrement prononcée dans les pays se trouvant en première ligne de l'accueil des migrants à cette

²¹ "Police in Sweden Are Accused of Covering Up Sexual Attacks by Asylum Seekers", time.com, 12.01.2016 ; "Swedish Police, Accused of Cover-Up, Look into Reports of Sex Assault at Festival", nytimes.com, 11.01.2016.

²² Cet accroissement s'explique notamment, dans le contexte du « miracle économique espagnol », par l'immigration clandestine d'origine africaine passant par la frontière maritime hispano-marocaine et par les enclaves de Ceuta et Melilla (Khachani & Mghari 2006 ; Faleh et al. 2009).

période (Allemagne, Suède, Autriche, Slovaquie, etc.). Pas moins des trois quarts des répondants allemands à l'enquête de novembre 2015 mentionnent l'immigration comme étant l'un des deux principaux enjeux nationaux du moment. En moyenne européenne, les mentions du problème migratoire passent, en l'espace de dix-huit mois seulement, de 10% à 32%. Comme le montre la Figure 1.8, cette évolution est comparable à l'envolée prodigieuse des thèmes du chômage et de la situation économique en 2008 (ainsi qu'à la régression concomitante de l'enjeu du coût de la vie, qui passe logiquement au second plan à cette période). En novembre 2015, le thème de l'immigration n'est plus précédé que par celui du chômage, qui reste un fléau endémique dans de nombreux pays européens. Par ailleurs, la prochaine enquête Eurobaromètre permettra de déterminer si l'enjeu du terrorisme poursuit également sa percée dans l'opinion publique après les attentats de novembre 2015 (Paris) et de mars 2016 (Bruxelles).

Figure 1.8 : L'immigration comparée aux autres enjeux considérés comme les « plus importants pour mon pays » (28 pays de l'UE, 2005–2015)



Source : Eurobarometer, enquêtes Standard EB 63, 64, 66–73, 77–84, enquêtes Special EB 415, 430. Données pondérées par sexe, âge, région et taille de la localité. Données importées depuis Eurobarometer Interactive (voir Figure 1.7). **Deux réponses sont possibles** (Q: "What do you think are the two most important issues facing [our country] at the moment?"). Les pourcentages sont des moyennes pour les 28 pays membres de l'UE.

Si les thèmes de l'immigration et du terrorisme prennent une place de choix dans l'agenda public, c'est bien sûr parce que ces enjeux touchent une corde sensible auprès de nombreux citoyens, mais aussi en raison de l'attention très soutenue que leur prêtent les médias. Ce phénomène d'*hypermédiatisation* explique en partie pourquoi de nombreux habitants des campagnes slovaques, lettonnes ou estoniennes, n'ayant sans doute jamais vu un réfugié de leurs yeux et n'ayant pas grand-chose à redouter de l'arrivée des migrants sur les îles grecques, n'en considèrent pas moins l'immigration comme l'un des problèmes les plus importants pour leur pays.²³ Sans doute les différences de saillance de l'enjeu migratoire sont-elles dues à des sensibilités nationales particulières liées à l'histoire de chaque pays et à l'existence de problèmes sociaux (criminalité, intolérance à l'égard de certaines

²³ Le nombre de réfugiés accueillis dans ces trois pays entre 2008 et 2015 n'excède pas quelques centaines ou quelques milliers (SLK : 4600 ; LTV : 1700 ; EST : 700 ; source : Figure 1.5). Néanmoins, l'Eurobaromètre de novembre 2015 indique un taux de mentions de l'enjeu migratoire proche ou supérieur à 20% (SLK : 19% ; LTV : 22% ; EST : 45% ; source : Standard Eurobarometer 84).

minorités ethniques et religieuses, etc.) préparant le terrain à un embrasement de la question migratoire. Mais la « mise sur l'agenda public » de l'immigration opérée par les médias ne saurait être sous-estimée.²⁴

1.4. Quelles sont les conséquences des crises pour les comportements électoraux ? Le cas de la droite radicale

Comme nous venons de le voir, les crises économique et migratoire des années 2008–2016 ont eu un retentissement profond dans toute l'Europe ; peu de domaines de la vie économique, politique et sociale du continent ont été épargnés. Dès lors, il est difficile d'imaginer que ces crises aient pu rester sans conséquence pour l'équilibre des forces politiques en Europe. Nous poursuivons ici deux pistes principales. Premièrement, nous faisons l'hypothèse que les crises de la dernière décennie ont entraîné une instabilité accrue du système de partis, en raison du vote de défiance à l'égard des partis de gouvernement et de l'émergence de nouveaux partis. Deuxièmement, nous supposons que la situation de crise a profité essentiellement aux partis d'opposition populistes (de droite comme de gauche) et aux partis de gouvernement eurosceptiques.

En premier lieu, l'hypothèse d'un accroissement de la volatilité électorale repose sur la théorie du vote économique (et du vote rétrospectif en général) selon laquelle les électeurs sanctionnent les partis qui présentent un bilan négatif de leur action au pouvoir. De fait, la plupart des gouvernements européens ont agi pour tenter de minimiser les effets de la crise financière et économique. Mais tandis que certaines mesures étaient probablement inévitables (e.g. sauvetage des banques), d'autres ont été vivement critiquées, y compris par certains économistes (e.g. politiques d'austérité), et quasiment toutes se sont révélées extrêmement impopulaires auprès des citoyens. Par conséquent, il y a lieu de s'interroger sur les conséquences politiques des crises économique et migratoire. Cependant, il convient de distinguer, autant que possible, le mécontentement populaire contre la gestion de ces crises par les dirigeants européens des autres phénomènes affectant la popularité des partis de gouvernement — usure du pouvoir, scandales politiques, tensions au sein des coalitions gouvernementales, impact des événements extérieurs (conflits, crises sectorielles), etc. En suivant l'évolution de la volatilité électorale *au niveau agrégé*, sur le long terme et dans un grand nombre de pays, on peut ainsi « lisser » la redistribution des forces politiques constatée lors de chaque élection et dégager une tendance générale tributaire des événements affectant l'ensemble des pays européens.²⁵

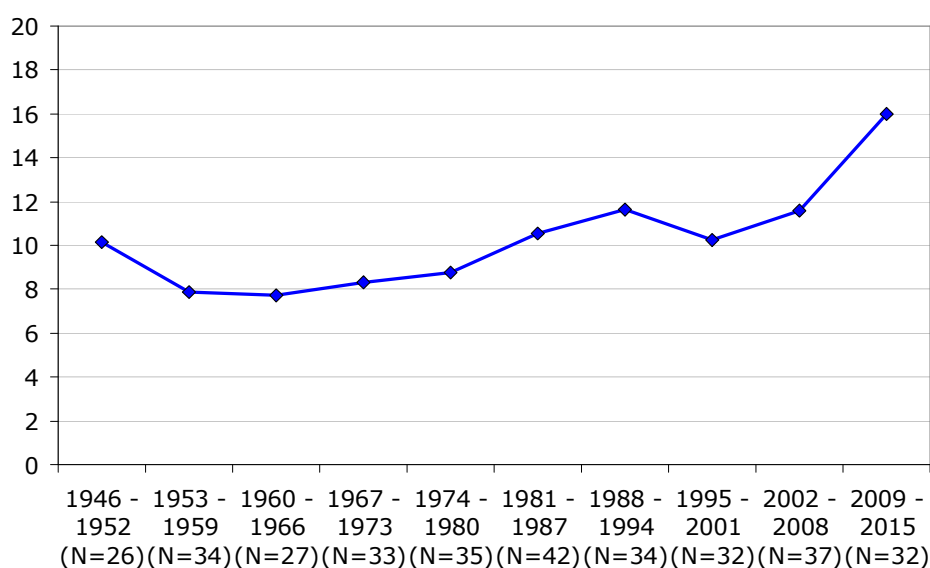
Plusieurs études font état d'une volatilité électorale accrue depuis les débuts de la crise économique et d'une sanction électorale généralisée à l'égard des gouvernements sortants en Europe (e.g. Chiaramonte & Emanuele 2015 ; Hernández & Kriesi 2016). Cependant, aucune étude, à notre connaissance, ne permet de replacer le basculement qui s'opère lors de la crise économique de 2008 dans l'évolution *historique* de la volatilité électorale, par exemple depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. L'augmentation de la volatilité électorale depuis 2008 doit-elle être considérée comme une variation épisodique, ou au contraire indique-t-elle un changement d'époque entraînant des conséquences bien plus larges pour l'establishment politique ? Les données recueillies par Vincenzo Emanuele (Université de Rome) fournissent un début de réponse à cette question. En comparant 19 pays européens avec une expérience démocratique suffisamment longue, on observe aisément une recrudescence de la volatilité électorale au cours de la dernière période, 2009–2015 (voir

²⁴ Sur la théorie du "media agenda-setting", voir Iyengar & Kinder 1987 ; Dearing & Rogers 1996 ; McCombs & Reynolds 2009 ; Dunaway et al. 2010.

²⁵ D'un point de vue technique, l'indice de volatilité électorale cumule les gains et les pertes de tous les partis d'une élection à l'autre, mesurés au niveau *agrégé*. Cet indice sous-estime ainsi la volatilité *individuelle*, car il ignore immanquablement les déplacements de voix qui s'effectuent même en cas de stabilité parfaite des rapports de force entre partis au niveau agrégé (en théorie, l'indice peut être nul même si tous les électeurs ont changé de parti mais reportent leur voix en proportions égales au rapport de force initial). De plus, l'indice de volatilité ne prend pas en compte les électeurs qui sortent et entrent dans le jeu électoral (i.e., ceux qui passent de la participation à l'abstention et vice-versa).

Figure 1.9).²⁶ Cette hausse de 4.4 points de l'indice de volatilité constitue la plus grande variation enregistrée durant toute la période d'après-guerre — deux fois plus importante que « l'institutionnalisation » des systèmes partisans dans les années 1950 et que leur « désinstitutionnalisation » dans les années 1980 (Chiaramonte & Emanuele 2015). La valeur de 16 points pour la période 2009–2015 correspond à un cumul des gains et pertes de *tous les partis* en lice entre l'élection $t-1$ et l'élection t atteignant en moyenne 32% pour les 32 élections de cette période (cette moyenne de 32% étant ensuite divisée par deux pour ne pas comptabiliser deux fois les déplacements de voix qui s'effectuent au profit et au détriment des mêmes partis).

Figure 1.9 : Volatilité électorale totale pour les élections parlementaires en Europe occidentale (19 pays, 339 élections, 1946 – juin 2015)



Source : Emanuele, V. (2015), Dataset of Electoral Volatility and its internal components in Western Europe (1945-2015), Rome: Italian Center for Electoral Studies. Les indices représentés dans la figure sont des moyennes périodiques des indices individuels calculés pour chaque élection. **Seules les élections parlementaires** (dans les systèmes bicaméraux, celles pour la Chambre basse) **sont prises en compte**. Les pays inclus dans la moyenne de l'indice de volatilité sont les suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse. Pour un certain nombre d'élections qui se sont tenues à quelques mois d'intervalle *au cours de la même année*, les valeurs prises en compte sont des moyennes pondérées des deux élections, dans laquelle la première élection a deux fois plus de poids que la seconde ($\frac{2}{3}$ vs. $\frac{1}{3}$) ; ces moyennes pondérées concernent les élections suivantes : Danemark 1953, France 1946, Grèce 1989 et 2012, Islande 1959, Irlande 1982, UK 1974. Les données couvrent toutes les élections parlementaires jusqu'en juin 2015 ; ainsi, les dernières élections en Suisse, en Espagne, au Portugal, en Irlande et en Grèce ne sont donc pas comprises dans l'indice de volatilité pour la période 2009–2015. Pour une définition précise du calcul de l'indice de volatilité, voir Chiaramonte & Emanuele 2015 : 11.

Les données analysées permettent en outre de distinguer entre la volatilité électorale issue des déplacements de voix entre les partis existants et celle qui provient de l'apparition de nouveaux partis et de la disparition d'autres partis de l'arène électorale. Cette analyse met en évidence que l'augmentation massive de la volatilité dans la période récente n'est que faiblement tributaire de la création de nouveaux partis, en particulier de partis de niche

²⁶ La nécessité d'observer l'évolution de la volatilité sur longue période exclut donc les pays d'Europe centrale et orientale (qui ne connaissent de véritables élections libres que depuis le début des années 1990). En revanche, les données comprennent trois pays d'Europe du Sud depuis leurs premières élections parlementaires libres (Portugal : 1976 ; Grèce : 1977 ; Espagne : 1979).

surfant sur le mécontentement populaire à l'égard de la politique économique et migratoire des partis établis.²⁷ De fait, à quelques exceptions près (e.g. Team Stronach en Autriche, AfD en Allemagne), la très grande majorité des partis de la droite populiste qui ont réalisé les plus grandes percées électorales au cours des sept dernières années ont été créés *avant* le déclenchement de la crise économique en 2008 (e.g. Vrais Finlandais, Parti du Peuple Danois, Démocrates Suédois, Parti du Progrès en Norvège, UKIP). En d'autres termes, les grands bouleversements que connaît récemment la représentation politique dans les états européens sont le fait de forces politiques qui faisaient déjà partie du jeu démocratique au moment du déclenchement de la crise économique en 2008.

Cette nuance nous amène à notre deuxième hypothèse sur les conséquences des crises économique et migratoire, à savoir que les principaux « bénéficiaires » de ces crises sont les partis de la droite radicale et populiste. De fait, le phénomène du populisme de droite n'est pas nouveau ; il attire l'attention des observateurs politiques depuis une trentaine d'années (e.g. Ignazi 1992, 2003 ; Kitschelt & McGann 1995 ; Betz 1994). Déjà dans les années 1980, le succès de partis tels que le Front National en France, du MSI en Italie ou du Parti du Progrès en Norvège suscite quelque inquiétude. L'émergence de la « nouvelle droite », comme on l'appelle alors,²⁸ s'inscrit probablement dans la « contre-révolution silencieuse » décrite par Ignazi (1992) en contrepoint à la « révolution silencieuse » avancée par Inglehart (1977). La nouvelle droite tire sa force d'un rejet de la « nouvelle politique » et de la « nouvelle gauche » qui prend son essor dans les années 1960–1970, c'est-à-dire d'une réaction au développement des valeurs progressistes ou « post-matérialistes » portées par des forces politiques telles que les Verts, les libertaires et les nouveaux mouvements sociaux (pacifiste, féministe, « tiers-mondiste », etc.). Le retour des valeurs nationalistes, traditionalistes et autoritaires, qui avaient été occultées par les Trente Glorieuses (Altemeyer 1996 ; Hooghe et al. 2002), définit un premier axe d'opposition aux partis de l'élite politique, que l'on peut qualifier de *culturel et identitaire* :

“Our hypothesis is that, together with the spread of postmaterialism, in Western countries in the 1980s, a different cultural and political mood, partially stimulated by the same ‘new politics’ (...) has also been taking root. This change in beliefs and attitudes has been partially expressed in the so-called neoconservatism (and has been partially interpreted by conservative parties). But, to a large extent, it remained underground until the recent rise of [extreme right parties]. Such an underground melting pot of attitudes and sentiments includes the emergence of new priorities and issues not treated by the established parties, a disillusionment towards parties in general, a growing lack of confidence in the political system and its institutions, and a general pessimism about the future” (Ignazi 1992 : 6).

Indéniablement, le clivage populiste (ou « anti-élites ») qui prend forme dans les années 1980 possède une forte dimension culturelle. Ce clivage repose sur une perte de confiance dans les partis de l'establishment, qui fonctionneraient en vase clos, coupés des réalités du monde. Ils refuseraient de voir les problèmes qui préoccupent les citoyens ordinaires, au premier rang desquels se trouvent l'immigration et la dissolution des identités culturelles causée par l'échec des politiques d'intégration des minorités ethniques et religieuses d'origine étrangère. Mais le clivage populiste trouve aussi son origine dans une dimension *économique*. L'électrochoc néo-libéral des politiques menées par la droite conservatrice au pouvoir aux Etats-Unis et au Royaume-Uni dans les années 1980 n'est pas amorti, mais au contraire amplifié par l'orientation libre-échangiste édictée par la Communauté Européenne (bientôt Union Européenne) dans les traités de Maastricht et d'Amsterdam (1992, 1997). Bien avant la crise économique de 2008, la financiarisation des économies européennes et la libre circulation des biens, des services et des personnes au sein de l'UE font tomber les

²⁷ En moyenne, la volatilité due à la disparition d'anciens partis et à l'apparition de nouveaux se monte à 2.4 points au cours de la période 2009–2015, ce qui n'est que légèrement supérieur à la moyenne de 1.3 points pour toute la période 1946–2008 et quasiment équivalent au précédent pic de 2.0 points observé lors de la période 1988–1994.

²⁸ A noter que certains partis faisant leur apparition au cours de cette période ne peuvent guère être rattachés à la « nouvelle » droite, à l'exemple du MSI italien, d'inspiration nettement néo-fasciste.

barrières économiques et psychologiques qui semblaient « protéger » les citoyens contre la concurrence internationale. Selon Kriesi et al. (2008), l'accélération du processus d'intégration européenne dans les années 1990 et 2000 peut être considérée comme une variante du phénomène de mondialisation, et elle stimule une compétition à trois niveaux : politique, culturel et économique. Au niveau *politique*, le transfert des compétences des états vers les instances communautaires est présenté par les partis de la droite populiste (et sans doute également vécu par de nombreux citoyens) comme un abandon insupportable de la souveraineté nationale. Dans le discours populiste, la dénonciation d'une « élite de pouvoir mondialisée » (déconnectée des véritables problèmes de la population et uniquement soucieuse de défendre ses propres intérêts) va de pair avec l'exaltation du Peuple et de la Nation souveraine. Dans le contexte européen, cette posture prend toujours la forme d'un « euro-scepticisme » inflexible. Il s'agit d'un élément constitutif du clivage populiste, mais également de l'un des aspects centraux de notre définition de la droite radicale. Cette condition nécessaire n'est cependant pas suffisante, car d'autres partis d'essence populiste — comme nous le rappelle le réquisitoire de Podemos contre la « caste » politique espagnole (Iglesias 2015) — ne font clairement pas partie du camp de la droite radicale.

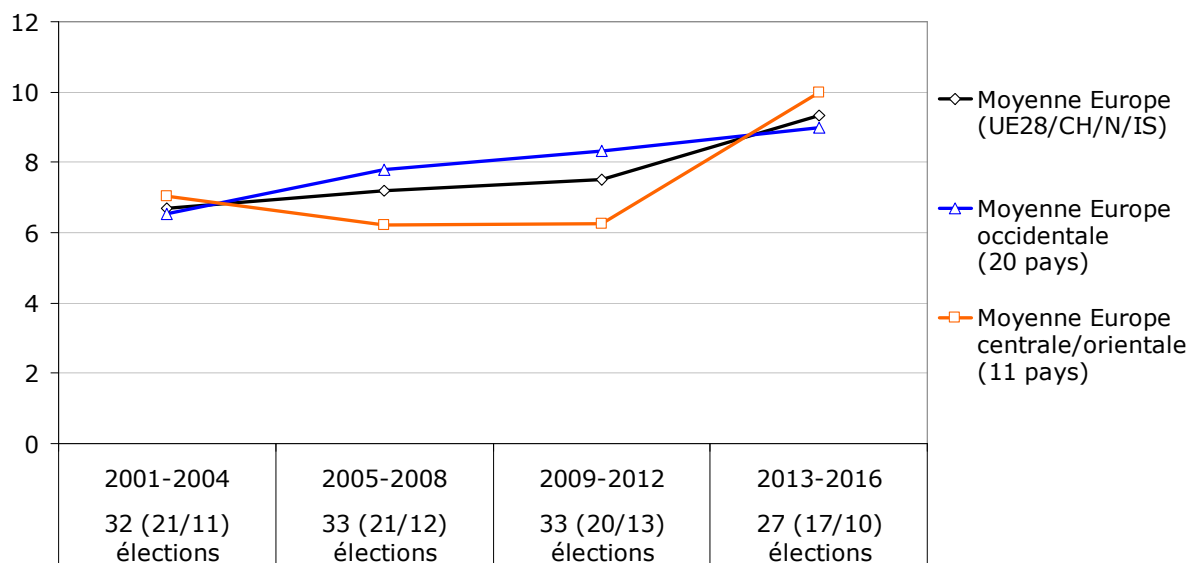
Le deuxième axe de compétition distingué par Kriesi et al. (2008) est de nature *culturelle*. Il s'agit essentiellement, dans le cadre du processus d'européanisation, d'un affrontement sur la question de l'immigration. La droite radicale prend fermement position en faveur de mesures destinées à stopper (ou freiner) l'immigration, et souligne les menaces culturelles que représentent les minorités ethniques et religieuses issues de l'immigration. Cet aspect distingue la droite radicale d'autres mouvements populistes, notamment d'extrême gauche. Enfin, au niveau *économique*, l'intégration européenne tend à créer une opposition entre les secteurs exposés à la compétition internationale (e.g. services, industrie d'exportation, multinationales) et les secteurs tournés vers le marché intérieur (e.g. PME, agriculture) traditionnellement protégés au travers de diverses mesures protectionnistes (subventions, soutien à la production, protection aux frontières, etc.). Cependant, ce clivage supposé entre « gagnants » et « perdants » de la mondialisation s'articule plus difficilement à la question du populisme de droite, car les différents partis de cette famille ne partagent pas la même position sur les enjeux économiques (Mudde 2007 : chap. 5 ; de Lange 2007). Tandis que certains adhèrent à une vision clairement libérale et libre-échangiste (e.g. SVP, FPÖ), d'autres préconisent au contraire une intervention plus large de l'état dans les affaires économiques et se positionnent en faveur d'un État social fort (e.g. FN, Vlaams Belang).²⁹ Ainsi, bien que la rhétorique usuelle des partis de la droite radicale les porte à parler au nom du « peuple » et donc à prendre la défense des « petites gens », il n'est pas certain que les ouvriers, les petits employés et les autres catégories sociales « victimes de la mondialisation » formant désormais le noyau dur de la clientèle de ces partis les choisissent pour leur capacité à améliorer leur condition économique et sociale. Par exemple, les analyses de Daniel Oesch (2008, 2013) sur les électeurs de la droite radicale dans plusieurs pays d'Europe occidentale suggèrent que les ouvriers votant pour ces partis répondent davantage à des incitations identitaires qu'à des motivations économiques.

De fait, depuis longtemps, les partis de la droite radicale mobilisent leurs électeurs presque exclusivement sur des enjeux culturels, au détriment des problèmes économiques (e.g. Bornschier 2010 ; Polyakova 2015). Cependant, la crise migratoire conjuguée à la crise économique offre à ces partis la possibilité de lier les deux problématiques dans le même cadre d'interprétation identitaire et culturel. En dernière analyse, il est à supposer que le vote en faveur de la droite radicale a été massivement amorcé ("primed") par les sujets brûlants liés aux crises des années 2008–2015 : chômage de masse, perte de souveraineté, impuissance de l'UE, flux migratoires incontrôlés, menaces sur l'identité culturelle européenne, etc. Plusieurs contributions dans ce volume (voir chap. 3–5 *infra*) analysent les attitudes à l'égard de l'immigration et le vote, notamment en faveur de la droite radicale, dans le contexte de la crise migratoire qui débute en 2014. Pour l'heure, la Figure 1.10 indique l'évolution de la

²⁹ La conception populiste de l'État social assigne souvent à celui-ci la mission de venir en aide en priorité aux populations *autochtones*, selon un principe de « préférence nationale » traduisant un « chauvinisme de l'État social » ("welfare chauvinism" ; voir Banting 2000; De Koster et al. 2013).

force électorale des partis de la droite radicale depuis une quinzaine d'années. En accord avec les descriptions de cette mouvance politique proposées plus haut, les partis pris en compte dans la figure ont été sélectionnés en fonction de trois critères : (1) un discours populiste, anti-élites et anti-establishment (coïncidant ordinairement avec une attitude eurosceptique) ; (2) une attitude nationaliste, incluant une conception ethnocentrique de la nation et de l'état ; (3) une position anti-immigration, généralement teintée de préjugés xénophobes, racistes et, de plus en plus, islamophobes (voir *infra*).³⁰

Figure 1.10 : Force électorale (en %) des partis de la droite radicale dans 31 pays européens, élections parlementaires, 2001–2016



Sources : elections-en-europe.net, European Election Database (NSD), divers sites internet. Pour la sélection des partis : Mudde 2007 ; Werts et al. 2013 ; Zhirkov 2014 ; Polyakova 2015. Les pays représentés sont les 28 pays de l'UE (y compris ceux qui l'ont rejointe entre 2004 et 2013), ainsi que la Suisse, la Norvège et l'Islande. Dans la plupart des cas, une seule élection s'est tenue dans un pays au cours d'une période de quatre ans. Lorsque plus d'une élection ont eu lieu, la moyenne est calculée ; lorsque deux élections ont lieu la même année dans un pays (e.g. Grèce 2012 et 2015), une seule élection est comptabilisée (moyenne des deux scrutins). Voir l'Annexe 1 pour la liste exhaustive des partis considérés comme appartenant à la famille de la droite radicale.

La Figure 1.10 démontre que la droite radicale a commencé sa progression *avant* la crise économique de 2008, et que son essor ne s'amplifie légèrement que lors de la dernière période (2013–2016). Cependant, une ventilation des scores des partis selon les deux principales aires géopolitiques du continent met en évidence des trajectoires distinctes. Tandis que la droite radicale progresse de manière continue en Europe de l'Ouest, le succès de ces partis en Europe centrale et orientale connaît une embellie spectaculaire au cours des dernières années, après une dizaine d'années de stagnation. Cette évolution est d'autant plus remarquable que les deux principaux fers de lance du populisme et de l'autoritarisme de droite dans cette partie de l'Europe (FIDESz en Hongrie, Droit et Justice en Pologne) ne sont *pas* considérés ici comme faisant partie de la droite radicale.³¹ Plus qu'en

³⁰ Cette définition, assez proche de la définition « minimale » proposée par Mudde (2007 : 15-20), ne prend pas en considération d'autres aspects, tels que l'autoritarisme (e.g. l'insistance sur les enjeux de type "law-and-order") ou la « préférence nationale » pour l'accès aux prestations sociales (voir note 29).

³¹ Voir par exemple un article paru récemment dans le *New York Times* ("How Far Is Europe Swinging to the Right", 22.05.2016), qui classe FIDESz et Droit et Justice parmi les partis de la droite radicale. FIDESz est un parti hongrois conservateur au pouvoir depuis 2010, et qui recueille plus de 40% des voix depuis 2002. Ce parti est un « cas limite » dans la mesure où les trois éléments retenus (populisme, nationalisme, anti-immigration) apparaissent bel et bien dans le discours (et parfois les actes) de ce parti ("Hungarian

Europe de l'Ouest, la question *migratoire* semble avoir pesé sur les dernières élections tenues dans les états de l'ancien bloc soviétique. Nous avons déjà noté ce paradoxe, puisque ces pays (à l'exception de la Hongrie) n'ont pas accueilli sur leur sol un grand nombre de réfugiés, ou alors ceux-ci n'ont fait que traverser leur territoire (e.g. Bulgarie, Slovaquie) pour atteindre leur destination dans les pays de l'Ouest.

Nous pensons que le succès électoral croissant de la droite radicale dans les pays d'Europe centrale et orientale est dû à sa capacité d'imposer ses cadres d'interprétation de la crise économique et migratoire aux autres partis et à se présenter ainsi comme une alternative crédible aux partis de l'establishment. Contrairement à l'Europe de l'Ouest, où la droite radicale a presque toujours été tenue à l'écart des gouvernements de coalition,³² il n'y a pas en Europe orientale de véritable « cordon sanitaire » empêchant, *par principe*, ce type de partis d'accéder à certains postes de pouvoir et d'en faire une tribune pour diffuser leurs idées. Ceci s'explique par une configuration idéologique des systèmes de partis propre à cette partie de l'Europe. Premièrement, pendant les années qui suivent la dissolution du bloc soviétique, ce sont les partis de *gauche* (selon leur position sur une dimension socio-économique) qui occupent le pôle nationaliste et autoritaire (sur une dimension socio-culturelle ; voir Marks et al. 2006). Cet héritage de la période communiste – où la notion de nationalisme se référait avant tout à l'Etat-Parti, et où le maintien de l'ordre visait à protéger « la nation » contre les ennemis (capitalistes) de l'intérieur et de l'extérieur – s'est progressivement dissout dans le processus d'intégration européenne. Dans un contexte de forte croissance économique, les partis libéraux de centre-droite ont pris leur essor (et parfois le pouvoir) un peu partout en Europe centrale et orientale au début des années 2000, et ont œuvré avec les partis de centre-gauche en faveur de l'entrée de leurs pays dans l'UE. Mais la question du nationalisme n'a pas disparu pour autant – bien au contraire (Minkenberg 2015). Notamment sous l'impulsion de la droite radicale, les orientations nationalistes et populistes traversent aujourd'hui tout le spectre politique de la majeure partie des pays est-européens, et se retrouvent aussi bien à gauche qu'à droite et au centre, y compris dans les partis régionalistes et dans les partis sans orientation idéologique précise (Pytlas & Kossack 2015 ; Havlík & Stanley 2015).

L'existence des partis de la droite radicale en Europe centrale et orientale précède le plus souvent les vagues d'adhésion à l'UE en 2004 et 2007. Certes, on peut considérer que l'euroscepticisme revigoré par le contexte de crise depuis 2008 a amplifié le succès de ces partis. Mais l'euroscepticisme, comme le nationalisme et le populisme, n'est pas l'apanage de la droite radicale. L'origine de son succès est à rechercher dans la *redéfinition de l'identité nationale* qu'elle opère depuis de longues années. Cette réinterprétation des « narratifs historiques » et des « mythes fondateurs de la nation » vise à offrir un nouveau cadre de compréhension des enjeux politiques contemporains (immigration, droits des minorités, citoyenneté, etc.) et à légitimer le discours, les actions et la stratégie de ces partis face à leurs adversaires « internes » et « externes » (Pytlas 2013 : 164). D'un point de vue *externe*, la renationalisation du discours social et politique a rencontré un écho favorable auprès de populations laissées pour compte dans le processus d'intégration européenne, et pour lesquelles les « maîtres » du destin national n'avaient fait que passer de Moscou à Bruxelles. Mais le retour aux sources des identités nationales a aussi fait surgir des tensions *entre* les états d'Europe centrale et orientale autrefois fondus dans le bloc soviétique. Le cas du démembrement sanglant de la République Fédérale de Yougoslavie est sans doute à part ; mais il n'est pas totalement isolé. Par exemple, les relations entre la Hongrie et la

euroscepticism: Brussels v Budapest”, economist.com, 16.04.2012 ; “The many faces of euroscepticism in Hungary and Central Europe”, budapestbeacon.com, 23.05.2014). Cependant, ces éléments ne faisaient peut-être pas encore partie du noyau idéologique de FIDESz au début des années 2000 (Bernáth et al. 2005 ; Mudde 2007 : 50, 55). Par ailleurs, la participation de la Hongrie à l'UE tempère quelque peu les orientations « euro-critiques » (sinon eurosceptiques) et le discours anti-élites du parti. Des remarques similaires peuvent être formulées à l'égard du parti Droit et Justice (PiS) en Pologne, qui recueille plus de 25% des voix depuis 2005, et jusqu'à 38% en 2015.

³² Dans la plupart des cas (exceptionnels) où la droite radicale a de fait participé à des gouvernements de coalition (e.g. SVP, FPÖ, Lega Nord), cette expérience au pouvoir n'a pas stimulé la croissance de ces partis (Akkerman 2012 ; Akkerman & de Lange 2012).

Slovaquie ont souffert de l'activisme de la droite radicale dans les deux pays (MIEP, Jobbik, SNS), qui n'a eu de cesse de souffler sur les braises de conflits vieux d'un siècle au moins. Les souvenirs de la domination culturelle dont furent victimes les populations slovaques au sein de l'Empire Austro-Hongrois répondent au traumatisme des minorités hongroises dispersées hors du territoire national au lendemain de la Première Guerre Mondiale (Pytlas 2013). Or, cette *ethnisation du concept de nation*, dont témoignent clairement les mouvements irrédentistes soutenus par la droite radicale (Grande Hongrie, Grande Roumanie, Grande Bulgarie, etc.), n'est pas seulement dirigée contre « l'extérieur » – certaines minorités *autochtones* comme celles des Roms, des Juifs ou des communautés musulmanes en font les frais depuis longtemps. En fin de compte, la violence des réactions à l'arrivée en nombre (réelle ou fantasmée) de migrants extra-européens depuis l'été 2014, ainsi que l'absence de solidarité entre les états pour prendre en charge cette urgence humanitaire, soulignent la légitimité des cadres d'interprétation exclusifs de l'identité nationale insufflés par la droite radicale.

La légitimation du discours de la droite radicale s'explique également d'un point de vue *interne* au système politique. On sait que l'instabilité chronique des systèmes de partis en Europe centrale et orientale est un facteur favorable au développement électoral de la droite radicale (Polyakova 2015). Afin de se maintenir au pouvoir, les gouvernements qui ont essuyé de lourdes pertes électorales co-optent parfois des partis de la droite radicale au sein de coalitions gouvernementales quasiment impensables en Europe de l'Ouest, composées de partis dont le seul dénominateur commun semble être une certaine propension au nationalisme et au populisme.³³ Même lorsque les partis au pouvoir sont suffisamment forts pour se passer de la droite radicale (e.g. Hongrie, Pologne), le succès électoral de celle-ci pousse les partis de gouvernement dans une dérive droitiste destinée à reprendre ses thèmes porteurs et à capter son électorat (Pytlas & Kossack 2015).

S'agissant du destin de la droite radicale, les points de comparaison entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est ne manquent pas. Mais la question n'est pas tant de savoir si la trajectoire de ces partis en Europe orientale est en train de s'aligner sur celle de leurs homologues occidentaux (Minkenbergh & Perrineau 2007), si l'Europe de l'Est souffre d'une forme d'« arriération » démocratique et culturelle (Polyakova 2015), ou si la droite radicale en Europe de l'Est n'est pas tout simplement « pathétique » – « (bien) plus extrémiste tout en ayant (beaucoup) moins de succès » (Mudde 2005 : 249 ; notre traduction). Un défaut majeur de ces perceptions réside dans la certitude que les explications de l'essor de la droite radicale s'appliquent partout de la même manière et que la question du nationalisme est intimement liée à celle de la droite radicale. En Europe de l'Est, ce n'est clairement pas le cas : les accents nationalistes et populistes se retrouvent dans le discours de la plupart des partis, de droite comme de gauche. D'ailleurs, la résurgence des identités nationales est un phénomène pan-européen, lié à la défiance à l'égard de l'UE et consacrant l'échec des tentatives de construction d'une identité proprement européenne (Polyakova & Fligstein 2016). La crise migratoire de ces deux dernières années ne fait qu'amplifier le ressentiment issu de la crise économique de 2008 et alimente un peu plus l'euroscpticisme des populations.

A cet égard, la droite radicale se signale par sa volonté d'intégrer toutes les problématiques discutées dans ce chapitre dans un narratif cohérent, en rejetant « hors de la Nation » les causes de tous les maux endurés par les sociétés européennes. Elle mêle ainsi dans « une image de l'ennemi » relativement indifférenciée aussi bien les groupes « puissants » (renégats de la Nomenklatura post-soviétique, du capitalisme financier et de la bureaucratie bruxelloise) que les groupes « marginaux » bénéficiant d'un traitement de faveur de la part du cartel des « bien-pensants » au pouvoir (minorités ethniques, religieuses et sexuelles, états parias de l'UE). Incidemment, bien que la crise économique et la crise migratoire aient des causes entièrement différentes, les dirigeants européens pouvaient difficilement ignorer

³³ Par exemple, de 1994 à 2016 le Parti National Slovaque (SNS), un parti d'extrême droite connu pour ses attaques contre la minorité hongroise, les Roms et les homosexuels, fait partie de trois coalitions hétéroclites composées de partis de l'extrême gauche, de la gauche post-communiste et autoritaire de l'ancien président Mečiar, de la social-démocratie du premier ministre actuel Fico, de la droite agrarienne, ou encore de la droite libérale.

que les pays en première ligne pour l'accueil des réfugiés depuis 2014 (Grèce, Italie) étaient également durement frappés par la crise économique. Ainsi s'exprimait Angela Merkel en février 2016 dans une interview télévisée sur la chaîne publique allemande ARD, après la décision de la Macédoine de fermer sa frontière avec la Grèce, bloquant ainsi des dizaines de milliers de réfugiés sur le sol grec :

« Pouvez-vous sérieusement croire que les pays de l'Euro ont combattu jusqu'au bout pour que la Grèce reste dans l'Euro (...) pour qu'un an plus tard, au final, on laisse pour ainsi dire la Grèce plonger dans le chaos ? (...) Mon foutu devoir et mon obligation est que cette Europe trouve un chemin ensemble. (...) Je trouve qu'on ne peut pas agir de sorte que nous abandonnions la Grèce. C'est pourquoi nous allons (...) discuter de comment nous allons rétablir le système Schengen pas à pas avec la Grèce. » (lesoir.be avec AFP, 29.02.2016)

Le « foutu devoir » de l'Allemagne, maîtresse du destin européen, est toutefois aisément interprété par la droite radicale comme un détournement de fonds de la puissance publique européenne en faveur de ceux qui ne méritent pas autant d'égards – les « fainéants » grecs, les « migrants économiques » et les peuples extra-européens « inassimilables ». De fait, selon les normes internationales, le statut de réfugié confère certains droits à ceux auxquels il est accordé (logement, revenu de subsistance, éducation, santé, etc. ; UNHCR 2007). En réalité, même si les conditions d'existence des réfugiés varient considérablement d'un pays à l'autre, elles restent en général très modestes. Cependant, la prise en charge des réfugiés suscite inmanquablement un sentiment d'injustice auprès de nombreuses personnes s'estimant laissées pour compte et abandonnées par l'état – « nous n'avons rien, on leur donne tout » – et alimente toutes les rumeurs sur la discrimination inversée dont seraient victimes les populations locales.³⁴ Dans ce contexte, les partis de la droite radicale et leurs alliés de gouvernement ont beau jeu d'instrumentaliser le ressentiment à l'encontre des migrants à des fins électorales. La mise en scène d'une compétition entre réfugiés et populations locales pour l'accès aux ressources est l'élément décisif permettant de fusionner la problématique de la crise migratoire (« tourisme de l'asile », infiltration de terroristes islamistes) et la problématique de la crise économique dans une même dénonciation du cynisme, de la trahison et de l'incompétence des élites.

En mars 2016, le premier ministre slovaque Robert Fico, du parti social-démocrate Smer-SD, parvient à se maintenir au pouvoir en formant une coalition avec le Parti National Slovaque (SNS ; voir note 33) et deux autres petits partis. Devant l'insuccès de ses cadeaux électoraux aux classes populaires (réduction de la TVA, augmentation du revenu minimum et des allocations), cet « Orban de gauche » avait délaissé le terrain économique pour faire campagne sur la question de l'Islam. Déjà après les attentats de Paris en novembre 2015, Fico se fait fort de « surveiller chaque musulman du pays ».³⁵ Puis, quelques semaines avant de reprendre la présidence de l'UE, il suscite l'inquiétude de Bruxelles (et du Parti socialiste européen, qui l'avait déjà suspendu dix ans plus tôt pour son alliance avec le SNS) par ses prises de position ouvertement islamophobes :

“When I say something now, maybe it will seem strange, but I'm sorry, Islam has no place in Slovakia. (...) I think it is the duty of politicians to talk about these things very clearly and openly. (...) I do not wish there were tens of thousands of Muslims. (...) I talked about this several times with the

³⁴ L'exemple français est révélateur de la « compétition » entre réfugiés et populations locales pour l'accès aux ressources : « L'Etat, les communes, mais aussi les simples citoyens, découvrent, chaque jour, des ressources insoupçonnées permettant l'accueil de réfugiés. Ce sont des bâtiments scolaires, des maisons de retraite, des foyers de jeunes travailleurs ou d'apprentis, tous sous-utilisés, et même, à la stupéfaction générale, près de 80'000 logements HLM vacants. (...) Loger 30'000 réfugiés semble donc à portée de main. Pourquoi ne pas pousser plus loin la démarche pour les 115'000 personnes qui dorment dans la rue, les 60'000 familles reconnues prioritaires, bénéficiaires du droit au logement opposable ou les 12'000 expulsés manu militari par an » (« De l'accueil des réfugiés au logement des sans-abri », lemonde.fr, 22.09.2015 ; voir aussi : « Migrants : une semaine d'intox sur Internet », metronews.fr, 12.09.2015 ; « Asile, ces chiffres qui affolent en pleine campagne électorale », letemps.ch, 30.08.2015).

³⁵ « Robert Fico, un 'Orban de gauche' slovaque », lemonde.fr, 04.03.2016.

Maltese Prime Minister, who told me that the problem is not that they were coming, but they are changing the character of the country. And we do not want to change the traditions of the country, which is built on Constantine-Methodist tradition" ("Slovakian Prime Minister says 'Islam has no place in this country'", independent.co.uk; 27.05.2016)

Cette déclaration est remarquable à plus d'un titre. Pour commencer, elle émane des autorités d'un état dans lequel le nombre de résidents de confession musulmane est insignifiant et la question migratoire réellement un « non enjeu » (voir note 23). Ensuite, elle démontre qu'un parti populiste de gauche peut puiser sans vergogne, par pur opportunisme électoral, dans un répertoire xénophobe sans perdre toute sa crédibilité auprès de ses électeurs et tout en faisant le jeu de la droite radicale.³⁶ Enfin, les élections slovaques de 2016 dans leur ensemble suggèrent que la question de l'Islam, versée de manière sordide dans un discours xénophobe désormais totalement désinhibé, possède une telle charge affective qu'elle peut s'avérer une arme redoutable pour amorcer les choix électoraux.

Un retour sur le problème de **l'islamophobie** sera le point de conclusion de ce chapitre. De fait, l'opposition au multiculturalisme et, en particulier, à la présence de l'Islam dans le champ culturel européen, est une idée qui semble aujourd'hui en mesure de fédérer les « nouvelles droites ».³⁷ Progressivement, *l'islamophobie* s'est imposée comme un élément programmatique central de la droite radicale en Europe, dont la frange la plus extrémiste autrefois associée aux idéologies néo-nazie et néo-fasciste s'est en même temps distancée de son vieux « fond antisémite » (Hafez 2014 ; Adam 2015). Ces dernières années, l'islamophobie a évolué vers une forme de « racisme acceptable », qui unirait les peuples européens dans la défense de leur culture commune plutôt que de les dresser les uns contre les autres. La désignation d'un ennemi commun galvanise sans doute les milliers de sympathisants du mouvement PEGIDA qui n'hésitent pas à défiler, semaine après semaine, dans les rues de Dresde.³⁸ Cette « respectabilité » des craintes devant les cultures et les populations musulmanes va même jusqu'à inspirer à la chaîne publique allemande ARD une émission intitulée « La peur d'une perte des valeurs », diffusée en octobre 2015, qui s'ouvre sur une image de la chancelière Merkel en tchador, avec en arrière-plan le Reichstag surmonté de minarets (voir Illustration 1.2). L'émission se poursuit avec les déclarations de politiciens de la CDU/CSU mettant en doute la volonté d'intégration de certains membres de la communauté musulmane, comme cet imam refusant de serrer la main d'une femme. Rien de vraiment choquant *sur le fond*, d'autant plus que l'émission donne une large place aux points de vue favorables à la politique migratoire d'Angela Merkel. Dès lors, cette émission – qui suscita un tollé en Allemagne – est-elle un cas isolé, ou révèle-t-elle que le débat sur la place de l'Islam en Europe fait désormais partie de la « sphère de controverse légitime » (Hallin

³⁶ A noter que le parti Smer-SD de Robert Fico a perdu près d'un tiers des voix entre les élections de 2012 et de 2016 (44% vs. 28%). Mais dans le même temps le SNS a retrouvé sa place au Parlement slovaque (+4%) et le *Parti du Peuple – Notre Slovaquie* (K-LSNS) du leader d'extrême droite Marian Kotleba a enregistré une percée notable (+6%). A noter que, fin avril 2016, le procureur général de la République slovaque a ouvert une enquête contre ce parti pour activités anti-démocratiques ; le K-LSNS se trouve donc menacé de dissolution ou d'exclusion du parlement.

³⁷ Ce mouvement est notamment organisé et incarné par *l'Alliance Européenne pour la Liberté* (EAF), fondée en 2010, et par son successeur le *Mouvement pour une Europe des Nations et des Libertés* (MENL), fondé en 2014, tous deux dans le but de pouvoir former un groupe au sein du Parlement Européen. Or, la formation d'un tel groupe requiert l'association de 25 eurodéputés provenant d'au moins sept états membres. Cette condition ne fut pas remplie aussi rapidement que l'eût souhaité Marine Le Pen, notamment devant le refus du Parti de la Liberté néerlandais et de son leader Geert Wilders de recevoir des fonds européens et de s'allier à des membres de partis jugés trop extrémistes, antisémites et homophobes (e.g. Jobbik, Aube Dorée, NPD). L'euro-groupe « Europe des Nations et des Libertés » ne voit le jour qu'en juin 2015 ; il rassemble actuellement 39 députés de neuf pays différents, avec pour principaux partis nationaux le FN français, le FPÖ autrichien, le Parti de la Liberté néerlandais et la Ligue du Nord italienne (voir Mudde 2014 ; Hafez 2014 ; lelab.europe1.fr, « Le FN annonce la création d'un groupe au Parlement européen : 'Europe des Nations et des Libertés' », 15.06.2015).

³⁸ Le mouvement Pegida (Patriotes Européens contre l'Islamisation de l'Occident ; en allemand *Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes*), créé en 2014 à Dresde, entend lutter contre « l'islamisation » de l'Allemagne et de l'Europe et s'oppose à la politique d'asile de la chancelière Merkel.

1986) ? Sur *la forme*, en tous cas, l'apparition de tels symboles et images jusque dans les médias grand public banalise probablement les représentations hostiles aux musulmans.

Illustration 1.2 : Angela Merkel en tchador lors de l'émission « La peur d'une perte des valeurs » (*Bericht aus Berlin*, ARD, 4 octobre 2015)



A une échelle bien plus importante, les attentats (New York, Madrid, Londres) perpétrés par des groupes terroristes islamistes (ou d'autres événements comme l'affaire Rushdie et les émeutes urbaines en France) ont à chaque fois entraîné une hausse de l'islamophobie (Borell 2015). De même, la crise migratoire a déchaîné une nouvelle vague de sentiments islamophobes, en attisant les craintes sécuritaires, mais aussi en consacrant l'amalgame entre l'identité musulmane et les concepts de « migrant économique » et de « fraudeur de l'État social » (Adam 2015).³⁹ Ce n'est sans doute pas par hasard si « l'islamophobie et les allégations de fraude à l'aide sociale sont devenus les principales obsessions des xénophobes » (Adam 2015 : 446, notre traduction). Comme nous l'avons déjà relevé, la droite radicale cherche à articuler les griefs économiques aux menaces identitaires et sécuritaires, car ce type de discours rencontre un écho particulier auprès de certains milieux sociaux. En particulier, les populations fragilisées par le chômage, la crise du logement et d'autres problèmes sociaux, redoutent à la fois la menace économique et la menace identitaire que représentent pour eux les réfugiés de foi musulmane. De fait, l'un des principaux facteurs explicatifs de l'islamophobie chez les individus est un faible niveau d'éducation (Ciftci 2012 ; Kaya 2015 ; Adam 2015). Dès lors, il n'est guère étonnant de voir prospérer les partis populistes et islamophobes dans les poches de pauvreté du continent européen. Seule une solution globale et durable à la crise migratoire et économique paraît en mesure de restaurer la confiance des citoyens envers leurs élites politiques et d'enrayer la spirale des sentiments de déclassement économique et de l'islamophobie. Manifestement, au vu des divisions profondes révélées par le vote présidentiel autrichien et le référendum britannique sur le "Brexit", l'Europe n'en prend pas le chemin.

³⁹ De fait, depuis plusieurs années, une grande partie des « migrants économiques » dont la demande d'asile a été rejetée provient des pays des Balkans à majorité musulmane (e.g. Albanie, Kosovo). Il faut toutefois noter que beaucoup de requérants de ces pays sont des membres de la communauté Rom, qui subissent de graves discriminations dans leur pays d'origine comme dans leur pays d'accueil (Adam 2015 : 454-455).

1.5. Présentation de l'ouvrage

Les chapitres inclus dans ce volume ne s'intéressent pas *principalement* aux effets des crises économique et migratoire sur le comportement politique des citoyens européens (à l'exception du chapitre 4 rédigé par Maxime Filliau et Yuzhou Wu). Il est toutefois certain que des crises d'une telle ampleur sont *un élément déterminant du contexte général* dans lequel les citoyens vivent et acquièrent leurs expériences politiques. Ainsi, on peut difficilement ignorer leur emprise sur le cadre de vie des citoyens lorsque l'on s'intéresse aux grandes questions qui se posent dans le domaine des comportements politiques : Comment les grandes divisions qui structurent les sociétés européennes (clivages religieux, ethno-linguistique, etc.) conditionnent-elles les rapports des citoyens au monde politique ? Comment les individus forment-ils leurs valeurs et leurs croyances fondamentales à l'égard de l'univers social et politique ? Sur quelles bases les individus élaborent-ils et révisent-ils leurs attitudes et leurs opinions sur des enjeux concrets ? Quel est le profil des individus qui s'engagent dans différentes formes de participation politique, et en particulier le vote ? Pourquoi certains citoyens donnent-ils leur voix à un parti de la droite radicale, plutôt qu'à un parti de la droite modérée ou de la gauche ?

Afin de répondre à ces interrogations « classiques », ainsi qu'aux autres questions plus spécifiques soulevées dans chaque chapitre, nous avons choisi de privilégier l'analyse de *données d'enquête quantitatives* (voir l'Avant-propos). Ces données seront inspectées dans une perspective transversale ("cross-sectional"), afin d'identifier les causes des différences inter-individuelles dans les valeurs, les attitudes ou le vote. Cependant, bien que les tendances statistiques mises en évidence par ce type d'analyse soient instructives en soi, les phénomènes qui nous intéressent – nous renvoyons ici au titre général de ce volume – ne peuvent être appréhendés qu'à la condition de mener l'enquête à *l'échelle européenne*. C'est pourquoi nous avons choisi de nous pencher sur la septième vague du *European Social Survey* (ci-après ESS) réalisée en 2014–2015. Parmi toutes les enquêtes internationales incluant des pays européens (e.g. *International Social Survey Programme, World Value Survey, European Values Study*), l'ESS était la seule à proposer à la fois des données suffisamment récentes pour couvrir le début de la crise migratoire et une batterie de questions assez large pour saisir toutes les variables pertinentes dans le contexte de cette investigation collective : caractéristiques socio-démographiques, positions sur l'immigration et la sécurité, perceptions de la situation économique, valeurs personnelles, comportement de vote lors de la dernière élection nationale, participation non-électorale.⁴⁰

La décision de mener cette étude à une échelle européenne, c'est-à-dire dans plusieurs pays participant à la septième vague de l'ESS, se justifie par la nécessité de prendre en compte *l'effet du contexte*, notamment sur les attitudes, les perceptions de la situation et le vote. En premier lieu, comme la discussion ci-avant a tenté de le montrer, les crises des années 2008–2016 n'ont pas eu le même impact sur les populations de tous les états européens. Mais cette comparaison vise également à déterminer si (et comment) les différences *structurelles* entre pays conditionnent les relations examinées dans chacun des chapitres de ce volume et dans quelle mesure les hypothèses formulées doivent être spécifiées en fonction du contexte particulier à chaque pays. Nous pensons ici, entre autres, aux variations dans la prégnance des différents clivages sociaux (voir chap. 3), aux différences dans la distribution et dans les effets de valeurs personnelles (voir chap. 4), au rôle joué par les institutions nationales dans l'intégration et la naturalisation des citoyens issus de l'immigration (voir chap. 5), ou encore aux spécificités nationales dans l'utilisation des différents modes de participation politique (voir chap. 6).

Il existe sans doute, pour tous les modèles explicatifs examinés dans les chapitres de ce cahier, des régularités empiriques qui transcendent les différences entre les contextes nationaux. Par exemple, les attitudes hostiles à l'immigration sont toujours, statistiquement parlant, liées à un vote en faveur de la droite radicale plutôt qu'à un vote en faveur de la gauche. Cependant, la magnitude de cette relation est susceptible de varier d'un pays à

⁴⁰ Les périodes d'enquête pour les pays retenus sont les suivantes : France : 31.10.2014–03.03.2015 ; Suède : 01.08.2014–30.01.2015 ; Suisse : 29.08.2014–20.02.2015 ; Pologne : 17.04.2015–14.09.2015.

l'autre, par exemple en fonction de l'intensité des débats publics sur l'enjeu migratoire et de l'importance que lui accordent les citoyens de chaque pays. Dans la mesure où les relations étudiées sont parfois tributaires du contexte, certaines hypothèses de recherche peuvent se trouver confirmées pour certains pays seulement et infirmées pour d'autres.

Compte tenu de cette variabilité potentielle dans l'estimation des effets de diverses variables, le choix des pays retenus dans les analyses à venir ne pouvait être laissé au hasard. Ce choix a fait l'objet d'une délibération collective entre les différents auteurs et les enseignants, guidée par trois considérations principales. Tout d'abord, de manière pragmatique, parmi les 22 pays ayant participé à la septième vague de l'ESS, seuls les 15 pays dont les données étaient déjà disponibles au début de l'automne 2015 ont été pris en considération.⁴¹ Ceci excluait de facto certains pays, par exemple le Royaume-Uni, qui avaient été sélectionnés en première intention ; à noter également que certains pays particulièrement exposés à la crise économique et migratoire, comme la Grèce ou l'Italie, ne font pas partie de la septième vague de l'ESS. En second lieu, le nombre de *trois* pays est apparu comme idéal à des fins de comparaison, car il permettait une réelle variation entre les contextes nationaux sans pour autant requérir trop de connaissances sur les caractéristiques de chaque pays. Finalement, certaines considérations *théoriques* ont orienté notre choix final. En principe, les pays devaient se distinguer sur une série de dimensions : le type de système politique et de système partisan, la structure sociale (clivages religieux et ethno-linguistique, importance et origine des populations étrangères, etc.), l'intensité des problèmes économiques et sécuritaires, ainsi que la pression migratoire exercée par la crise des années 2014–2016.

En dernière analyse, notre choix s'est porté sur la France, la Suisse et la Suède. Les spécificités de ces pays seront décrites plus en détail dans les différents chapitres de ce volume, sous l'angle des variables essentielles pour chacun des modèles explicatifs testés. Pour l'heure, nous pouvons souligner certaines caractéristiques *générales* de ces trois pays, permettant de les différencier les uns des autres. La **France** se distingue par son système politique hautement centralisé, avec un état et des partis relativement forts, par son régime présidentiel, par son système partisan fortement polarisé, avec à la fois une extrême gauche et une droite radicale relativement puissantes, par une structure sociale plutôt homogène (pas de minorités religieuses ou linguistiques importantes), par une population dont une partie significative est issue de l'immigration liée au processus de décolonisation dans l'ancien Empire français (Maghreb, Afrique subsaharienne), par une certaine acuité des problèmes socio-économiques (chômage, précarité, problèmes sociaux dans les banlieues, dette publique, balance commerciale) et sécuritaires (attentats terroristes), ainsi que par une pression migratoire relativement faible. La **Suisse** s'oppose presque en tous points à son voisin français : elle se caractérise par son système politique hautement décentralisé, ouvert sur la société civile (démocratie directe), avec un état et des partis relativement faibles, par son régime parlementaire particulier et son système partisan asymétrique, avec une position nettement dominante de la droite modérée et radicale, par une structure sociale hétérogène (prégnance des clivages religieux et ethno-linguistique), par une population étrangère importante mais d'origine diverse (Europe du Sud, Allemagne, France, Balkans, Turquie, Afrique, Asie), par une faible envergure des problèmes socio-économiques et sécuritaires, ainsi que par une pression migratoire au-dessus de la moyenne européenne. Enfin, la **Suède** occupe en quelque sorte une position intermédiaire : elle se rapproche tantôt de la France (degré de centralisation, état fort, polarisation du système de partis, faible population étrangère, structure sociale homogène), tantôt de la Suisse (régime parlementaire, peu de problèmes socio-économiques et sécuritaires, pression migratoire forte depuis 2006).⁴²

La comparaison de ces trois pays permettra de nuancer les résultats d'une analyse purement transversale, basée uniquement sur les différences inter-individuelles. Il s'agira donc de déterminer le degré de robustesse des relations mises en évidence, en distinguant celles qui

⁴¹ Cette décision s'est avérée judicieuse, car les données des sept pays restants ne furent publiées que plusieurs mois plus tard : Hongrie (mars 2016) ; Israël, Lituanie, Portugal, Espagne, Royaume-Uni (mai 2016) ; et Lettonie (pas encore disponible en juin 2016).

⁴² A noter que Filliau & Wu (chap. 4) ont ajouté la Pologne aux trois autres pays, afin d'étoffer la perspective comparative (dans l'espace et dans le temps) essentielle à leur travail.

se maintiennent indépendamment du contexte de celles qui manifestent une sensibilité à la situation particulière de chaque pays. Au-delà de cet aspect, les spécificités de la France, de la Suisse et de la Suède seront au cœur même de certaines hypothèses. L'examen serré de ces hypothèses permettra d'enrichir notre connaissance de la dynamique des attitudes et des comportements politiques.

Le **chapitre 2**, co-écrit par l'ensemble des auteur-e-s, aura pour objectif de présenter les principales variables utilisées dans cet ouvrage, ou plus précisément les variables *communes* à plusieurs modèles explicatifs, que l'on retrouvera par conséquent dans plusieurs chapitres. Les valeurs personnelles, ainsi que les attitudes à l'égard de l'immigration et de la sécurité, seront discutées à la fois sous un aspect *conceptuel*, afin de préciser les présupposés théoriques sur lesquels repose la définition de ces variables, et sous un aspect *empirique*, c'est-à-dire en expliquant de manière détaillée l'opérationnalisation des concepts effectuée au moyen des mesures disponibles dans l'enquête ESS. Ce chapitre ne donnera pas la clé de compréhension des autres variables, qui seront présentées tour à tour dans les chapitres suivants ; mais il établit les fondations communes des approches explicatives développées par les différents auteur-e-s et témoigne de l'effort collectif déployé pour donner une véritable cohérence au contenu de ce volume.

Dans le **chapitre 3**, Régis Marchon et Baudouin Noez se penchent sur les clivages, c'est-à-dire les divisions traditionnelles de la société décrites notamment par Lipset et Rokkan, et cherchent à déterminer leur influence sur les attitudes en matière d'immigration, mais surtout sur le vote des citoyens. En premier lieu, l'analyse empirique suggère que le clivage de classe est encore prégnant en France et en Suède, où les travailleurs de production votent plus souvent pour la gauche et pour l'extrême droite que pour la droite ; en revanche, ce clivage est nettement moins déterminant en Suisse. Deuxièmement, l'influence du clivage religieux se dessine clairement, surtout en France (où les Catholiques se distinguent des athées par leur préférence pour les partis de droite), mais également en Suède et en Suisse (où les athées votent plus à gauche que certains groupes religieux). En comparaison, le clivage ville-campagne apporte peu à l'explication du vote, à l'exception de la Suisse où les électeurs d'extrême droite sont surreprésentés dans les campagnes et les petites villes. Enfin, le clivage ethno-linguistique n'est pertinent que dans le cas suisse, où la gauche cède moins de terrain à la droite en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

Dans le **chapitre 4**, Yuzhou Wu et Maxime Filliau posent la question de l'importance du contexte et des valeurs dans une période de crise. En effet, depuis 2004, l'Union Européenne évolue dans l'incertitude : les crispations économiques de 2008, le renforcement des agendas sécuritaires liés à la menace terroriste et les flux migratoires croissants depuis l'été 2014 préoccupent fortement les populations et les leaders politiques nationaux et supranationaux. Afin de comprendre la dynamique des attitudes en matière de sécurité et d'immigration, ce chapitre s'appuiera sur le modèle des valeurs personnelles de Schwartz (2006) et sur le rôle des perceptions de la situation économique. Comment la saillance de ces deux éléments est-elle renforcée en période de crise ? Les résultats démontrent l'importance des valeurs, de l'attachement partisan, du niveau d'éducation et des perceptions économiques dans la construction des attitudes en matière d'immigration. Les attitudes en matière de sécurité, à contrario, ne dépendent pas des valeurs, mais s'expliquent essentiellement par les perceptions de la situation économique.

Dans le **chapitre 5**, Anna Herczeg et Loeva La Ragione analysent le vote des personnes issues de l'immigration dans trois pays européens (Suisse, France, et Suède), en comparaison de celui des autochtones. Il existe, en effet, une hypothèse populaire en Suisse, selon laquelle les immigrés naturalisés voteraient davantage pour la droite que les nationaux (Strijbis 2014). Les auteures se demandent si l'attraction de l'électorat naturalisé à l'égard des partis de droite conservateurs ou de la droite radicale est un phénomène observable, notamment en raison d'une logique de volonté d'intégration et de distinction d'une minorité défavorisée au sein de la population. À l'instar de Morales et Giugni (2011), les auteures se demandent dans quelle mesure et comment le degré d'intégration politique et sociale des personnes issues de l'immigration détermine leurs attitudes à l'égard des questions migratoires ainsi que leur comportement électoral. Ce

travail suggère que l'intégration sociopolitique exerce un effet de modération perceptible et important sur les attitudes hostiles envers l'immigration, et en Suisse sur le vote pour l'extrême-droite. De même, les auteures confirment les résultats de Strijbis (2014), selon lesquels le "native-immigrant gap" en termes de comportement électoral penche vers la gauche quant aux électeurs naturalisés.

Dans le **chapitre 6**, Aziz Haltiti et Milinda Wannakula Aratchilage s'intéressent à la problématique des influences qu'exercent les attitudes envers l'immigration et les attitudes en matière de sécurité sur les différents modes de participation. Ils fondent leur travail sur une différenciation entre modes de participation conventionnels et modes de participation non conventionnels. Ils adoptent aussi la notion de sécurité sociétale inspirée par l'école de Copenhague (Ceyhan 1998), car cette notion permet d'éclairer le rôle spécifique de la question sécuritaire parmi les facteurs de la participation politique. Dans ce sens, les auteurs émettent l'hypothèse selon laquelle les individus ayant les opinions les plus claires sur la question de l'immigration participent plus que les autres individus, ainsi que l'hypothèse selon laquelle les individus estimant que la question sécuritaire est importante ont tendance à participer davantage. L'analyse des données confirme la première hypothèse, à savoir une participation accrue des individus ayant une opinion plus tranchée sur la question de l'immigration, et cela dans les trois pays étudiés (France, Suisse et Suède). Cependant, la deuxième hypothèse n'est avérée que pour un seul pays, la France, la question sécuritaire n'ayant pas d'influence sur la participation en Suisse et en Suède.

2. Conceptualisation et mesure des valeurs et des attitudes

MAXIME FILLIAU, YUZHOU WU, ANNA HERCZEG, LOEVA LA RAGIONE, AZIZ HALTITI, MILINDA WANNAKULA ARATCHILAGE, RÉGIS MARCHON, BAUDOUIN NOEZ, JAN-ERIK REFLE & LIONEL MARQUIS

2.1. Description des données empiriques

La recherche collective présentée dans ce volume s'appuie sur les données du *European Social Survey* (ESS). Il s'agit d'une enquête réalisée tous les deux ans depuis 2002, auprès des citoyens d'une trentaine de pays européens. Le nombre des pays choisis pour participer à l'enquête varie d'une vague à l'autre (entre 22 pays en 2002 et 2014 et 31 pays en 2008). Ses trois objectifs principaux sont de « surveiller et interpréter l'évolution des attitudes et des valeurs publiques en Europe et d'enquêter sur la façon dont elles interagissent avec les institutions changeantes de l'Europe, (...) de faire avancer et de consolider des méthodes améliorées de mesure de l'enquête transnationale en Europe et au-delà, et (...) de développer une série d'indicateurs sociaux européens, y compris les indicateurs comportementaux » (ESS 2016, notre traduction). Par ailleurs, l'ESS utilise une méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié avec « un taux de réponse cible minimum de 70% et des protocoles de traduction rigoureux » (id.).

La présente recherche se base essentiellement sur la vague 7 de l'ESS réalisée en 2014 et financée par l'ESS ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*). Cette vague comprend les enquêtes menées auprès des citoyens de 22 pays dont la Suède (N=1791), la France (N=1917) et la Suisse (N=1532), à savoir les trois pays retenus pour notre analyse (voir chap. 1.5). En 2014, l'ESS s'est penchée en particulier sur l'enjeu des *inégalités sociales*, notamment en ce qui concerne la santé et les comportements face aux immigrants. L'enquête mesure ainsi un grand nombre de caractéristiques individuelles, allant de la confiance dans les médias au bien-être subjectif, à l'exclusion sociale, la religion, la politique, l'économie, l'immigration, le genre, les valeurs humaines, etc. C'est évidemment en raison de la richesse des données recueillies sur les questions sociales et migratoires que cette enquête a été choisie pour les analyses de ce volume.

Les entretiens sont menés par l'ESS en *face à face* dans tous les pays (plutôt que par téléphone ou par Internet). Même si ce mode de passation des questionnaires garantit une meilleure qualité et comparabilité des données recueillies, celles-ci doivent être malgré tout *pondérées*. Dans les analyses à venir, sauf indication contraire, les données ont été redressées suivant une « pondération de design » (*design weight*), qui permet d'ajuster le poids de chaque observation à la probabilité d'inclusion dans l'échantillon.⁴³

2.2. Les valeurs

2.2.1. Définition conceptuelle des valeurs

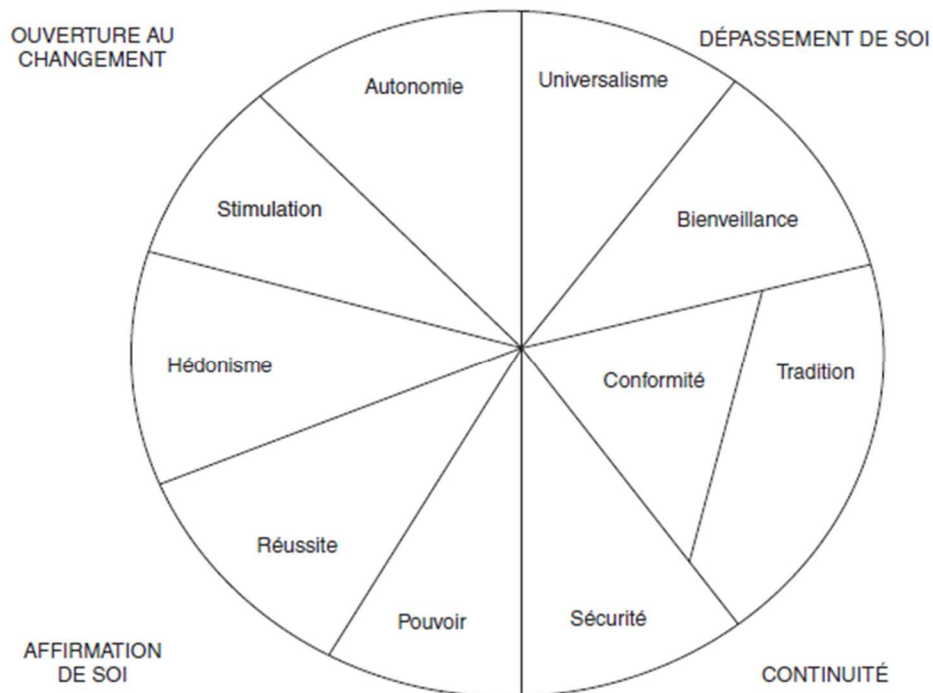
Tout au long de ce travail collectif, les valeurs tiendront une place centrale, notamment dans l'explication de nombreux phénomènes. Il apparaît donc important de se pencher sur les différentes facettes de ce concept relativement complexe. Au sein des sciences sociales, ce concept a fortement évolué selon les différents paradigmes. Selon Emile Durkheim et Max Weber, elles « sont fondamentales pour expliquer l'organisation et le changement, au niveau

⁴³ Un indice de pondération « post-stratification », plus sophistiqué, n'était pas encore disponible pour la vague 7 au début de nos analyses. Par ailleurs, la pondération inter-état (permettant d'ajuster le nombre de données recueillies dans un pays à sa juste proportion dans la population européenne totale) n'a pas été utilisée car aucune des analyses dans ce volume n'agrège les données à l'échelle supranationale.

de la société comme celui des individus » (Schwartz 2006 : 929). Outre le domaine des sciences sociales, les valeurs sont également omniprésentes dans d'autres disciplines, telles que la psychologie ou l'anthropologie, et servent à « caractériser les individus ou les sociétés, pour suivre le changement au cours du temps, et pour expliquer les motivations de base qui sous-tendent les attitudes et comportements » (2006 : 929). Schwartz définit les valeurs en tant que "transsituational goals, varying in importance, that serve as guiding principles in the life of a person or group" (Cieciuch et al. 2015 : 42). Ce faisant, il intègre à la fois la théorie de G. Allport, qui met l'accent sur les deux significations psychologiques des valeurs, celle d'intérêt et celle d'attitude évaluative, et la théorie de Rokeach, qui préconise que les valeurs construisent un système hiérarchique, résistant à certaines formes de changements, tout en gardant une souplesse d'interprétation pour les individus (Cieciuch et al. 2015). De plus, Van Deth et Scarbrough postulent que les valeurs participent également à la structuration de la réalité sociale : "values are not individual properties but the social properties of persons who share a universe of meaning" (1995 : 35).

En science politique, le concept des valeurs est particulièrement utilisé afin d'expliquer le comportement de personnes et constitue un phénomène empirique difficilement mesurable qui ne peut être observé (Van Deth & Scarbrough 1995 : 22). Toutefois, elles sont, en particulier, utilisées en vue de définir ce qui paraît désirable dans les discours éthiques, notamment dans la dimension du comportement d'une personne ou d'un groupe. De manière globale, il apparaît que la définition du concept de valeurs est en soi un enjeu de luttes. Une pluralité de définitions existe selon les auteurs et les disciplines, mettant en évidence différents aspects du concept. Dans ce volume, nous nous concentrerons sur la théorie des valeurs de Shalom Schwartz afin de mieux appréhender leur nature et leur pouvoir structurant. Cet auteur énumère dix valeurs de base que l'on retrouve chez les individus dans toutes les cultures (Schwartz 2006 : 932-935). Ces dix valeurs centrales définissent des buts identifiables dans la vie sociale de toutes les sociétés comme on peut le voir dans la Figure 2.1.

Figure 2.1 : La structure des relations entre les dix valeurs de base selon Schwartz



Source : Schwartz 2006, Figure 2.1.

Dans son travail, Schwartz (2006 : 932-935) définit les 10 valeurs comme suit :

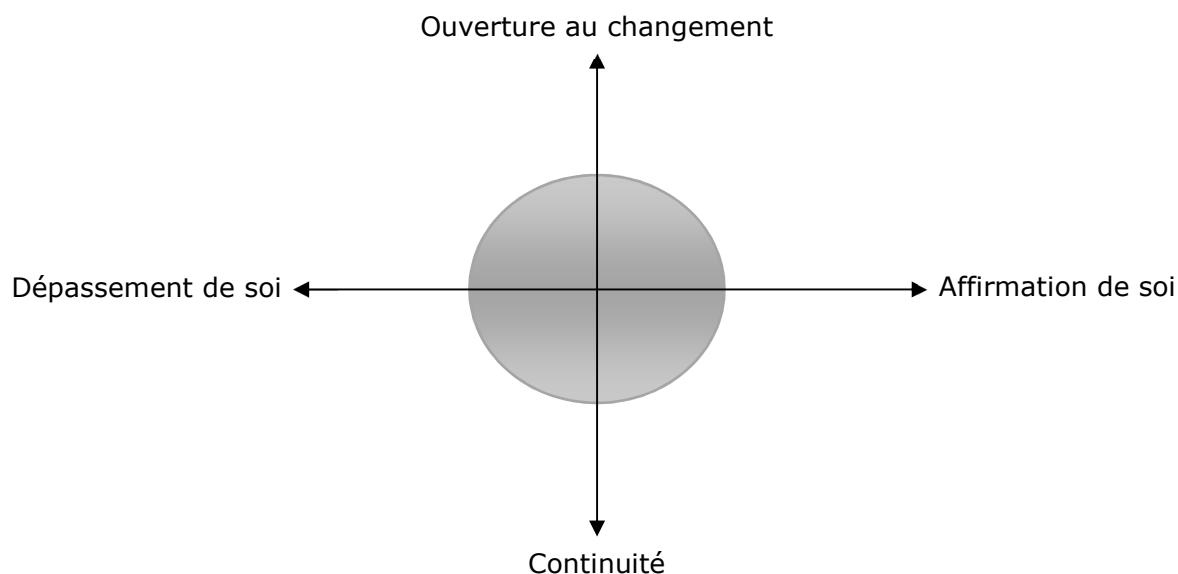
- **Pouvoir** : statut social prestigieux, contrôle des ressources et domination des personnes. (Pouvoir social, autorité, richesse, préservant mon image publique).
- **Réussite** : le succès personnel obtenu grâce à la manifestation de compétences socialement reconnues. (Ayant du succès, capable, ambitieux, ayant de l'influence).
- **Hédonisme** : plaisir ou gratification sensuelle personnelle. (Plaisir, aimant la vie, se faire plaisir).
- **Stimulation** : enthousiasme, nouveauté et défis à relever dans la vie. (Une vie variée, une vie passionnante, intrépide).
- **Autonomie** : indépendance de la pensée et de l'action – choisir, créer, explorer. (Créativité, liberté, choisissant ses propres buts, curieux, indépendant).
- **Universalisme** : compréhension, estime, tolérance et protection du bien-être de tous et de la nature. (Large d'esprit, sagesse, justice social, égalité, un monde en paix, un monde de beauté, unité avec la nature, protégeant l'environnement).
- **Bienveillance** : la préservation et l'amélioration du bien-être des personnes avec lesquelles on se trouve fréquemment en contact. (Serviable, honnête, indulgent, responsable, loyal, amitié vraie, amour adulte).
- **Tradition** : respect, engagement et acceptation des coutumes et des idées soutenues par la culture ou la religion auxquelles on se rattache. (Humble, acceptant ma part dans la vie, respect de la tradition, modéré).
- **Conformité** : modération des actions, des goûts, des préférences et des impulsions susceptibles de déstabiliser ou de blesser les autres, ou encore de transgresser les attentes ou les normes sociales. (Politesse, obéissance, autodiscipline, honorant ses parents et les anciens).
- **Sécurité** : sûreté, harmonie et stabilité de la société, des relations entre groupes et entre individus, et de soi-même. (Sécurité familiale, sécurité nationale, ordre social, propre, réciprocité des services rendus).

Qui plus est, cette théorie met également en évidence « les relations de compatibilité et d'antagonisme » qui se dégagent de ces valeurs (Schwartz 2006 : 937). Aux yeux du chercheur, l'ensemble des valeurs est un continuum de motivations dont certaines d'entre elles vont avoir tendance à entrer en conflit avec d'autres. De ce fait, deux axes d'opposition se dégagent : *l'affirmation de soi vs le dépassement de soi* et *l'ouverture au changement vs la continuité*. Dans le premier axe, les motivations engrangées par les valeurs de pouvoir et de réussite s'opposent aux motivations issues des valeurs de bienveillance et d'universalisme. Sur le second axe, la stimulation et l'autonomie s'opposent aux valeurs de tradition, de sécurité et de conformisme, tandis que l'hédonisme partage des éléments avec *l'affirmation de soi* et *l'ouverture au changement*. De la sorte, comme on le voit dans la Figure 2.2, on obtient un schéma de forme cardinale comportant deux axes, sur lesquels quatre dimensions de valeurs s'opposent deux à deux.

Il reste important de faire attention à la différence entre la conception des valeurs selon Schwartz en rapport aux considérations habituelles en science politique. En effet, cet auteur met l'accent sur l'aspect directionnel de cette notion, incluant des approches qui ne relèvent habituellement pas des champs d'analyses classiques de la science politique. Les variables comme celles de la stimulation, de la sécurité ou de l'hédonisme peuvent prêter à confusion. Il est toutefois important de retenir que ces valeurs sont établies dans une perspective directionnelle, comme un élément important des déterminants d'une trajectoire sociale. Malgré tout, l'approche de Schwartz favorise certaines dimensions dans l'analyse du concept de valeur. Il est important de ne pas délaissier d'autres paradigmes, même si ces derniers auront moins d'importance dans la méthode utilisée ici. La dimension normative des valeurs est importante à prendre en compte, notamment l'influence qu'elle peut avoir dans la construction du champ social. Cette normativité influence directement le choix des acteurs et leur propre perception de leur société. Elles participent donc à la construction des imaginaires et des significations des personnes, comme le présente Rokeach : "Persons are not detached or indifferent to the world; they do not stop with a sheerly factual view of their experience. Explicitly or implicitly, they are continually regarding

things as good or bad, pleasant or unpleasant, beautiful or ugly, appropriate or inappropriate, true or false, virtues or vice" (Rokeach 1979 : 17). Cette construction implique donc de nombreuses questions dans l'analyse du rapport des personnes aux valeurs, mais aussi comment celles-ci participent à structurer l'univers des perceptions au sein d'une même société. En effet, l'organisation d'une société renvoie à un ensemble de valeurs, mais aussi à des modes sociaux particuliers qui découlent de ces notions. Il est donc important de percevoir l'influence des valeurs sur un plan structurel et sur l'organisation d'une société.

Figure 2.2 : Les principales dimensions de valeurs selon Schwartz



À part les dix valeurs de base au niveau personnel retenues par la théorie de Schwartz, afin de mieux comprendre les positionnements et les comportements politiques des individus, nous nous intéressons également aux valeurs *politiques*. Ces dernières se rapportent aux dimensions plus proprement politiques incorporées par les valeurs. De fait, sur la base de l'enquête "European Values" effectuée en 1990 au sein de dix pays de l'Union européenne, Bréchon inclut dans les valeurs politiques « la politisation et la participation politique, les valeurs post-matérialistes, l'attitude à l'égard des étrangers, l'identité de gauche ou de droite » (Bréchon 1996 : 127).

De son côté, Raul Magni-Berton (2013 : 72) postule qu'au-delà des valeurs politiques s'est révélé « un clivage gauche/droite » qui est « relativement stable » au niveau national bien qu'il varie entre les différents pays. Sur la base d'enquêtes à propos des perceptions sur « les voisins, le travail, la politique, l'éducation des enfants et bien d'autres », il identifie onze antagonismes à même d'éclairer les orientations politiques des individus : *égalité vs non-égalité, progressisme vs conservatisme des mœurs, étatisme vs marché, l'ordre est prioritaire vs secondaire, nationalisme vs universalisme, solidarité vs individualisme, travail vs temps libre, matérialiste vs non-matérialiste, autoritarisme vs criticisme, religion vs athéisme* (Magni-Berton 2013 : 66). Grâce à l'analyse des corrélations entre les valeurs politiques et la participation politique, Magni-Berton montre que les facteurs religieux sont plus faibles qu'auparavant pour influencer les positionnements politiques des individus en Europe de l'Ouest. D'un autre côté, les valeurs concernant *l'égalitarisme, l'ordre et l'étatisme* ont augmenté leur prégnance politique — ceci n'est toutefois pas le cas dans les pays de l'Europe de l'Est (2013 : 69).

2.2.2. Mesure empirique des valeurs dans ce volume

Afin de pouvoir mesurer efficacement les valeurs pour notre analyse, nous avons opéré une sélection de 21 indicateurs disponibles dans l'enquête ESS (vague 7). Ces indicateurs sont basées sur le modèle des dix valeurs et quatre dimensions de valeurs de Schwartz expliqués plus haut, autrement dit sur l'aspect des valeurs *personnelles*. Chaque question posée renvoie à un indicateur destiné à mesurer l'une des dix valeurs sur une échelle continue (voir Tableau 2.1). Par ailleurs, l'enquête ESS ne comporte que très peu d'indicateurs des valeurs *politiques* (contrairement aux valeurs *personnelles*). A défaut de mieux, nous utiliserons l'auto-positionnement gauche-droite pour contrôler l'effet des valeurs personnelles.

Les variables relatives aux dix valeurs du modèle de Schwartz sont mesurées à intervalles réguliers dans l'enquête ESS. Cependant, avant de procéder à la construction des échelles de valeurs à proprement parler, nous devons dans un premier temps effectuer une *analyse de fiabilité*, afin d'examiner si les indicateurs relatifs à chacune des valeurs (e.g. les items *impdiff* et *ipadvnt* pour la valeur « stimulation ») forment ensemble une échelle cohérente. Schwartz ayant directement contribué au développement des échelles de valeurs pour l'ESS, il est pleinement conscient du fait que le petit nombre d'items compris dans l'enquête ne permet pas d'atteindre une qualité optimale des échelles : "Given that nine values are measured by only two items and the tenth by three, we cannot expect high internal reliabilities" (Schwartz 2003 : 286). De fait, notre analyse de fiabilité (voir Tableau 2.2) indique que la cohérence de certaines échelles de valeurs est insatisfaisante ; ainsi, les coefficients alpha de Cronbach sont inférieurs à 0.4 pour les valeurs de l'autonomie, du pouvoir et de la tradition. A l'inverse, seules trois valeurs ont un coefficient de cohérence supérieur à 0.6. Afin d'améliorer la qualité de nos mesures, nous avons décidé de regrouper les dix valeurs en **quatre dimensions de valeurs**, suivant en cela la théorie de Schwartz. Par exemple, nous avons intégré tous les items attribués à la dimension de valeurs « ouverture au changement » (*ipcrtiv*, *impfree*, *impdiff*, *ipadvnt*, *ipgdtim* et *impfun*) dans l'analyse de fiabilité de cette dimension (voir Tableau 2.1). Cette nouvelle analyse fournit des coefficients (alpha de Cronbach) nettement plus satisfaisants, proches de 0.7 pour chacune des quatre dimensions de valeurs. Par conséquent, nous avons construit des échelles additives pour les quatre dimensions de valeurs — « ouverture au changement », « continuité », « dépassement de soi » et « affirmation de soi ».

Tous les indicateurs utilisés dans l'ESS suivent la logique du « Questionnaire des Valeurs par Portraits » (voir Schwartz 2006 : 939-941). Dans ce type de questionnaire, chaque question prend la forme d'un portrait personnel qui « décrit les objectifs, les aspirations ou les souhaits d'une personne et fait implicitement référence à une valeur de base » (2006 : 940). Par exemple, le premier item dans le Tableau 2.1 (*ipcrtiv*) brosse le portrait d'une personne qui se distingue par son goût de l'innovation et de la créativité : "Thinking up new ideas and being creative is important to him/her. He/she likes to do things in her own original way". Après chaque portrait, les enquêtés doivent indiquer dans quelle mesure celui-ci leur correspond : « Jusqu'à quel point cette personne est-elle comme vous ? ». Les réponses possibles sont : (1) « tout à fait comme moi » ; (2) « comme moi » ; (3) « un peu comme moi » ; (4) « un petit peu comme moi » ; (5) « pas comme moi » ; (6) « pas du tout comme moi ». En d'autres termes, « on déduit l'importance d'une valeur donnée pour un individu du degré de ressemblance qu'il a déclaré entre le portrait qui fait référence implicitement à cette valeur particulière et lui-même » (Schwartz 2006 : 940).

Les dimensions de valeurs ont été construites en calculant la moyenne des échelles de réponse graduées entre 1 et 6 ; ensuite, ces échelles ont été normalisées sur une étendue de 0 à 10. La valeur minimale pour chaque dimension signale un attachement maximal aux valeurs qui la constituent. Par exemple, un score de 0 sur la dimension « ouverture au changement » désigne les individus les plus ouverts, tandis qu'un score de 10 désigne les individus les plus fermés. Pour une analyse descriptive des quatre dimensions de valeurs, on consultera l'Annexe à la fin de ce volume.

Tableau 2.1 : Les variables de valeurs dans le modèle de Schwartz

Les 4 dimensions des valeurs	Les 10 valeurs personnelles	Nom des items (ESS vague 7) et libellé des questions
I. Ouverture au changement	1. Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • IPCRTIV : Thinking up new ideas and being creative is important to him/her. He/she likes to do things in her own original way. • IMPFREE : It is important to him/her to make his/her own decisions about what he/she does. He/she likes to be free and not depend on others.
	2. Stimulation	<ul style="list-style-type: none"> • IMPDIFF : He/she likes surprises and is always looking for new things to do. He/she thinks it is important to do lots of different things in life. • IPADVNT : He/she looks for adventures and likes to take risks. He/she wants to have an exciting life.
	3. Hédonisme	<ul style="list-style-type: none"> • IPGDTIM : Having a good time is important to him/her. He/she likes to "spoil" him/herself. • IMPFUN : He/she seeks every chance he/she can to have fun. It is important to him/her to do things that give him/her pleasure.
II. Affirmation de soi	4. Réussite	<ul style="list-style-type: none"> • IPSHABT : It's very important to him/her to show his/her abilities. He/she wants people to admire what he/she does. • IPSUCES : Being very successful is important to him/her. He/she hopes people will recognize his/her achievements.
	5. Pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • IMPRICH : It is important to him/her to be rich. He/she wants to have a lot of money and expensive things. • IPRSPOT : It is important to him/her to be in charge and tell others what to do. He/She wants people to do what he/she says.
III. Continuité	6. Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • IMPSAFE : It is important to him/her to live in secure surroundings. He/she avoids anything that might endanger his/her safety. • IPSTRGV : It is important to him/her that the government insure his/her safety against all threats. He/she wants the state to be strong so it can defend its citizens.
	7. Conformité	<ul style="list-style-type: none"> • IPFRULE : He/she believes that people should do what they're told. He/she thinks people should follow rules at all times, even when no-one is watching. • IPBHRP : It is important to him/her always to behave properly. He/she wants to avoid doing anything people would say is wrong.
	8. Tradition	<ul style="list-style-type: none"> • IPMODST : It is important to him/her to be humble and modest. He/she tries not to draw attention to herself. • IMPTRAD : Tradition is important to him/her. He/she tries to follow the customs handed down by his/her religion or his/her family.

IV. Dépassement de soi	9. Bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> • IPHLPPL : It's very important to him/her to help the people around him/her. He/she wants to care for their well-being. • IPLYLFR : It is important to him/her to be loyal to his/her friends. He/she wants to devote herself to people close to him/her.
	10. Universalisme	<ul style="list-style-type: none"> • IPEQOPT : He/she thinks it is important that every person in the world be treated equally. He/she believes everyone should have equal opportunities in life. • IPUDRST : It is important to him/her to listen to people who are different from him/her. Even when he/she disagrees with them, he/she still wants to understand them. • IPLYLFR : He/she strongly believes that people should care for nature. Looking after the environment is important to him/her.

Tableau 2.2 : Analyse de fiabilité des échelles additives de valeurs : alpha de Cronbach pour les dix valeurs de base et les quatre dimensions de valeurs (quatre pays et trois vagues de l'enquête ESS : vague 3, 5 et 7)

10 valeurs	Suisse			France			Pologne			Suède			Moyenne générale (4 pays × 3 vagues)
	2006	2010	2014	2006	2010	2014	2006	2010	2014	2006	2010	2014	
1. Autonomie	0.37	0.37	0.32	0.37	0.37	0.29	0.43	0.52	0.43	0.49	0.38	0.40	0.39
2. Stimulation	0.62	0.61	0.63	0.52	0.51	0.57	0.55	0.58	0.63	0.70	0.70	0.66	0.61
3. Hédonisme	0.66	0.66	0.65	0.66	0.61	0.65	0.81	0.78	0.78	0.73	0.63	0.64	0.69
4. Réussite	0.63	0.61	0.64	0.62	0.66	0.65	0.62	0.70	0.67	0.76	0.67	0.69	0.66
5. Pouvoir	0.35	0.39	0.38	0.27	0.35	0.39	0.33	0.39	0.35	0.50	0.36	0.40	0.37
6. Sécurité	0.62	0.60	0.60	0.66	0.56	0.58	0.56	0.58	0.51	0.49	0.47	0.45	0.56
7. Conformité	0.46	0.52	0.44	0.46	0.46	0.45	0.56	0.60	0.61	0.54	0.58	0.60	0.52
8. Tradition	0.30	0.32	0.29	0.33	0.33	0.30	0.42	0.50	0.44	0.25	0.18	0.20	0.32
9. Bienveillance	0.49	0.57	0.59	0.61	0.63	0.60	0.56	0.55	0.59	0.59	0.62	0.57	0.58
10. Universalisme	0.46	0.56	0.52	0.57	0.55	0.54	0.54	0.57	0.59	0.51	0.51	0.50	0.53
4 dimensions des valeurs	2006	2010	2014	2006	2010	2014	2006	2010	2014	2006	2010	2014	Moyenne générale
I. Ouverture au changement	0.72	0.72	0.69	0.67	0.67	0.69	0.77	0.79	0.80	0.77	0.73	0.72	0.73
II. Affirmation de soi	0.68	0.66	0.67	0.62	0.66	0.66	0.64	0.67	0.67	0.77	0.69	0.70	0.67
III. Continuité	0.67	0.71	0.59	0.70	0.72	0.62	0.72	0.76	0.73	0.68	0.64	0.60	0.68
IV. Dépassement de soi	0.61	0.68	0.66	0.70	0.71	0.68	0.68	0.71	0.72	0.65	0.66	0.65	0.67

Note : Données non pondérées.

2.3. Les attitudes

2.3.1. Définition conceptuelle des attitudes

La notion d'attitude est incontestablement l'un des concepts clés de la psychologie sociale. L'une des premières définitions scientifiques des attitudes a été donnée en 1935 par Gordon Allport : "An attitude is a mental and neural state of readiness, organized through experience, exerting a directive or dynamic influence upon the individual's response to all objects and situations with which it is related" (cité in Allport 1968 : 63). D'un point de vue opérationnel, l'attitude d'une personne à l'égard d'un objet peut être définie comme « une réponse par laquelle cette personne indique comment elle positionne l'objet de jugement sur une dimension de variabilité » (McGuire 1969 : 149, notre traduction). Pour Eagly et Chaiken, "[an a]ttitude is a psychological tendency that is expressed by evaluating a particular entity with some degree of favor or disfavor. (...) This psychological tendency can be regarded as a type of bias that predisposes the individual toward evaluative responses that are positive or negative" (1993 : 1-2). Ces différentes définitions mettent en avant trois éléments principaux. Premièrement, une attitude consiste en une évaluation d'un objet.⁴⁴ Deuxièmement, cette évaluation repose sur une « prédisposition », c'est-à-dire une « tendance psychologique » à évaluer l'objet d'une certaine manière. Enfin, compte tenu de ces propriétés, les attitudes permettent de *prédire* le comportement d'une personne, avec évidemment une précision variable en fonction de la situation concrète.

Plus récemment, certains spécialistes ont proposé une définition minimaliste des attitudes, centrée essentiellement sur leur dimension évaluative. Par exemple, pour Bohner et Dickel, "[a]n attitude is an evaluation of an object of thought. Attitude objects comprise anything a person may hold in mind, ranging from the mundane to the abstract, including things, people, groups, and ideas" (2011 : 392). La raison principale de ce repli sur la dimension évaluative est la remise en cause de la notion de prédisposition, c'est-à-dire de l'idée que les attitudes sont des objets mentaux stables, conservés dans la mémoire de long terme des individus. Pour certains, les attitudes ne sont rien d'autre que « des constructions hypothétiques inventées par les chercheurs pour expliquer des phénomènes qu'ils jugent intéressants » (Schwarz 2006 : 19, notre traduction). A ce titre, les attitudes sont parfois conçues comme des jugements construits de toutes pièces, sur la base des informations immédiatement disponibles au moment où une évaluation est produite. Ces informations comprennent à la fois des éléments de connaissance stockés en mémoire et des éléments directement liés au contexte de réponse (humeurs, stimulations visuelles, émotionnelles, etc.). De fait, ce modèle « constructiviste » s'oppose à un modèle purement « mnémorique » (*memory-based*) : "attitudes may be defined along a continuum, ranging from purely memory-based summary evaluations that are easily retrieved to evaluative judgments that are constructed from currently accessible information" (Bohner & Dickel 2011 : 396-397). Autrement dit, il y a lieu de considérer les débats actuels sur la nature des attitudes comme une opposition entre des positions conceptuelles se situant aux extrémités d'un continuum théorique (Gawronski & Bodenhausen 2007).

Parmi les nombreuses fonctions et propriétés des attitudes (voir Pratkanis & Greenwald 1989 ; Bizer & Krosnick 2001), leur degré d'**accessibilité** retiendra ici notre attention, car cette dimension permet d'éclairer le processus de *formation* et de *changement* des attitudes. Selon l'approche constructiviste, les variations dans l'accessibilité temporaire ou chronique de certaines considérations sont à l'origine des changements d'attitude (Schwarz & Bohner 2001). Ainsi, par exemple, l'exposition répétée ou récente à des stimuli relatifs à un enjeu particulier aura pour effet de rendre plus accessibles les croyances et les affects liés à cet enjeu. Par conséquent, ces considérations se retrouveront « au sommet de la tête » d'un individu, pour reprendre l'expression de John Zaller (1992), et joueront un rôle plus important dans la construction d'une attitude que les considérations n'ayant fait l'objet

⁴⁴ A noter que cette évaluation est inférée à partir de réponses évaluatives qui peuvent être de différents types : cognitives, affectives, ou comportementales (Pratkanis & Greenwald 1989 : 247-248 ; Eagly & Chaiken 1993 : 10).

d'aucune activation préalable.⁴⁵ Ceci implique notamment que les attitudes peuvent être modifiées au gré des expériences faites par les individus. En particulier, les informations médiatiques sur un enjeu donné (ainsi que les conversations interpersonnelles qu'elles suscitent dans l'entourage des individus) sont susceptibles de renforcer la saillance des croyances relatives à cet enjeu et de leur donner plus de poids dans la construction d'une attitude.⁴⁶ L'attitude d'une personne peut donc changer sans même que les médias modifient ses perceptions des enjeux, mais simplement parce que l'attention médiatique accordée à un enjeu particulier donne plus de *poids* aux considérations relatives à cet enjeu.⁴⁷

Par ailleurs, en devenant plus saillante et accessible en mémoire, une attitude devient en même temps plus « forte » (Petty & Krosnick 1995) ; à son tour, une telle attitude aura donc tendance à exercer une influence accrue sur la formation d'autres attitudes, opinions et comportements spécifiques tels que la décision ou l'intention de vote en faveur d'un parti (Marquis 2014). Ainsi, compte tenu du contexte particulier dans lequel l'enquête ESS a été réalisée en 2014, avec notamment une forte attention médiatique accordée à la crise migratoire et sécuritaire, on peut légitimement supposer que les attitudes dans le domaine de l'immigration et de la sécurité étaient hautement accessibles pour un grand nombre de citoyens européens. Ces attitudes devraient ainsi avoir des conséquences tangibles pour les attitudes et les comportements politiques étudiés dans les différents chapitres de ce volume.

Nous terminerons cette présentation succincte du concept d'attitude en soulignant une distinction essentielle avec celui, discuté plus haut, de « valeur ». Il n'est sans doute pas suffisant d'insister sur le caractère *latent* et éminemment *normatif* des valeurs, car bon nombre d'attitudes ne sont pas non plus directement observables et possèdent également une dimension prescriptive à propos de « ce qui est désirable ». En revanche, il est correct de dire que les valeurs sont plus stables et en quelque sorte plus « générales » que les attitudes (van Deth & Scarbrough 1995 : 32 ; voir aussi Bergman 1998 ; Maio et al. 2003). Comme nous l'avons vu, les valeurs transcendent les objets et les situations ; par exemple, la valeur de l'universalisme peut s'appliquer à des thèmes aussi divers que l'État social, la sécurité sociétale, l'immigration, l'intégration des minorités culturelles, le développement durable ou l'environnement. Par contraste, les attitudes sont toujours attachées à *l'évaluation d'un objet*, quel que soit son degré de généralité — on parle ainsi d'attitudes *à l'égard de* l'immigration, de l'État social, de l'avortement, etc. Pour reprendre la métaphore de « l'entonnoir de la causalité », il faut donc concevoir les valeurs comme des sources possibles des attitudes, et dont les effets sur des variables causalement plus éloignées (e.g. vote, participation) s'exerce en grande partie de manière indirecte, au travers de leur influence sur les attitudes.

⁴⁵ L'aspect de l'accessibilité des croyances est important parce que les individus sont « cognitivement avares » (Fiske & Taylor 1991). Lorsqu'on les interroge sur un enjeu, ils ne basent pas leur réponse sur toutes les considérations qu'ils pourraient imaginer ou puiser dans leur mémoire, mais seulement sur les considérations qui leur viennent le plus facilement et rapidement à l'esprit (Zaller 1992).

⁴⁶ Par contraste, le modèle « mnémonique » des attitudes explique leur formation en insistant davantage sur le processus de *socialisation*, c'est-à-dire l'acquisition et la réinterprétation par l'individu d'un certain nombre de règles, de valeurs, de pratiques propres aux groupes auxquels il appartient. Cette socialisation s'opère dans différents environnements sociaux (famille, école, groupes de pairs, milieu professionnel, etc.) qui influencent chacun à des degrés différents les individus.

⁴⁷ Par exemple, lorsque les médias s'emparent du thème de la « criminalité étrangère », les croyances relatives à ce thème devraient avoir une importance accrue parmi les ingrédients des attitudes en matière d'immigration. Il suffit que les considérations liées à la criminalité étrangère, unanimement négatives, deviennent plus saillantes en comparaison d'autres enjeux négligés (au moins momentanément) par les médias (e.g. effets économiques ou démographiques de l'immigration) pour que l'attitude globale à l'égard de l'immigration devienne plus défavorable. Il convient toutefois de noter que cette hypothèse n'est pas vérifiable sur la base de données disponibles. En effet, l'attitude à l'égard de l'immigration (voir chap. 2.3.2) n'est pas mesurée de manière générale, mais sur la base d'une échelle additive dans laquelle les différentes croyances ne peuvent être pondérées en fonction de leur degré d'accessibilité.

2.3.2. Conceptualisation et mesure des attitudes en matière d'immigration

Comment caractériser les attitudes l'égard de l'immigration ? Premièrement, il convient de définir ce que le phénomène de l'immigration signifie, pour ensuite pouvoir définir les attitudes que les individus peuvent avoir envers l'immigration. Nous reprendrons l'énoncé du *Lexique de Science Politique* de Nay (2014) qui semble proposer un compromis entre différentes approches. Selon ce dernier, l'immigration est un « phénomène de migration humaine par lequel un État voit s'installer sur son sol, de façon plus ou moins durable, des personnes de nationalité étrangère. (...) L'immigration résulte des facteurs favorisant le départ du pays d'origine (ex : pauvreté, chômage, violation des droits humains, guerres, catastrophes naturelles etc.) et l'idée que le pays d'accueil offrira de meilleures conditions de vie. (...) Dans une conception ethnicisante, le terme est même parfois utilisé pour désigner les descendants de la deuxième ou troisième génération de familles d'origine étrangère, nés pourtant dans le pays d'accueil et bénéficiant de sa nationalité » (Nay 2014 : 274).

Selon Wilkes et ses collègues, la plupart des modèles théoriques tentant de définir les attitudes à l'égard de l'immigration ont en commun de décrire celles-ci sous une forme de préjugé puisqu'elles évaluent des personnes non pas en tant qu'individus mais sur la base de leurs appartenances de groupe (Wilkes et al. 2008 : 303). D'après les mêmes auteurs, il existe une discussion considérable entre théoriciens sur la prévalence de deux facteurs majeurs des attitudes envers l'immigration : celui des intérêts et celui des idéologies. Les études traitant du concept des intérêts se concentrent souvent sur le lien entre marché du travail et attitudes anti-immigration. Le facteur de l'idéologie rassemble des études qui cherchent à expliquer les attitudes à l'égard de l'immigration sur la base de valeurs et de croyances (2008 : 304).

Suivant les études basées sur la catégorie des intérêts (e.g. Raijman et al. 2003 ; Scheve & Slaughter 2001), les nationaux peuvent craindre que les immigrés prennent leur travail ou qu'ils causent une baisse de leurs salaires (Raijman et al. 2003 : 387). Du point de vue des attitudes à l'égard de l'immigration, il n'est pas nécessaire que cette compétition soit réelle, il suffit qu'elle soit perçue par les individus (Wilkes et al. 2008 : 303). Mayda (2006) explique que les personnes ayant un niveau de formation bas s'opposeront à l'immigration seulement dans les pays qui connaissent une forte immigration de personnes peu qualifiées, c'est-à-dire surtout dans les pays ayant un PIB élevé. Au contraire, lorsque les immigrés sont qualifiés, ce sont les personnes ayant des compétences professionnelles importantes qui auront le plus tendance à s'opposer à l'immigration. En somme, les attitudes en matière d'immigration devraient reposer majoritairement sur la qualification professionnelle des autochtones et des immigrés, et sur les perceptions personnelles de l'économie, à savoir tous les aspects qui peuvent influencer le travail de l'individu.

D'autres études argumentent que les attitudes anti-immigration peuvent refléter un ensemble de croyances en la supériorité des autochtones vis-à-vis des immigrés qui sont culturellement et/ou racialement différents (Wilkes et al. 2008 : 304). D'autres encore soulignent l'importance de l'orientation politique des individus pour expliquer leurs attitudes envers l'immigration (Janus 2010). A l'instar de Strijbis (2014), il est également important de souligner que la perception des individus issus de l'immigration peut varier en fonction de leurs différents backgrounds migratoires. Les personnes appartenant aux groupes minoritaires « visibles » sont davantage confrontées à l'intolérance, la discrimination et à un discours public négatif que les personnes appartenant à d'autres groupes migratoires (Strijbis 2014 : 615). Par exemple, dans le cas suisse, Strijbis associe à un « outgroup » largement stigmatisé les personnes provenant des pays musulmans ou des pays en voie de développement, qui sont perçues différemment par rapport aux résidents originaires des pays de l'Europe de l'Est ou de l'Europe du Sud.

Mayda (2006) met en avant le concept de patriotisme, qui peut augmenter les attitudes anti-immigration. À l'inverse, les personnes ayant vécu à l'étranger véhiculent, en général, des attitudes plus positives à l'égard de l'immigration (Wilkes et al. 2008 : 305). En outre, les préjugés racistes peuvent être des facteurs fondamentaux dans l'engendrement des

attitudes négatives vis-à-vis de l'immigration (Beaton et al. 2003). L'âge peut expliquer également une part des attitudes en termes d'immigration ; Gang et ses collègues (2002) montrent que les personnes plus âgées sont généralement moins favorables à l'immigration. Finalement, presque toutes les études dans ce domaine soulignent que l'éducation peut engendrer un plus grand soutien envers l'immigration (Wilkes et al. 2008 : 306). Selon Bobo et Licari (1989) l'éducation est associée à des styles de raisonnement plus sophistiqués. Ce phénomène, qu'ils intitulent « sophistication cognitive », entraîne une plus grande tolérance envers autrui et même envers des groupes cibles dépréciés, et ce indépendamment des idéologies ou de l'orientation politique de l'individu. Toutefois, Borgonovi (2012) nuance que la force de l'association entre l'éducation et la tolérance à l'égard des personnes issues de l'immigration varie considérablement entre pays, en raison de leurs particularités contextuelles. Cette association dépend notamment du niveau de diversité économique, sociale et religieuse du pays.

Une grande partie de la littérature sur les attitudes à l'égard de l'immigration repose sur des sondages qui interrogent les individus sur leur envie de voir une augmentation, une baisse ou une stabilisation du niveau de l'immigration (Wilkes et al. 2008 : 311). En particulier, le *European Social Survey* (ESS) fait une distinction, semblable à celle décrite par la littérature citée plus haut, entre deux dimensions découlant des menaces perçues dans le cadre d'une attitude anti-immigration. Les concepteurs de cette enquête mentionnent, d'un côté, les menaces réalistes / matérielles, et d'un autre côté, les menaces symboliques / de valeurs (ESS 2012). La première catégorie de menaces perçues reflète ainsi les richesses économiques, le pouvoir politique et le bien-être physique des membres de la majorité au sein d'une nation. La deuxième catégorie fait référence à un éventuel conflit dans les normes et les valeurs entre la majorité et les immigrés, c'est-à-dire aux craintes que l'immigration changera ou diluera les aspects précieux de la culture et identité majoritaire (ESS 2012 : 11).

Plus concrètement, dans notre étude, les indicateurs relatifs à la question de l'immigration disponibles dans la vague 7 de l'ESS visent à mesurer les concepts suivants (ESS 2012 : 10) :

- Les attitudes en termes de mesures politiques (si ces mesures politiques doivent être plus ou moins restrictives) ;
- Les conditions — jugées importantes — relatives à l'entrée des immigrés dans le pays (niveau d'éducation, compétences professionnelles etc.) ;
- Les attitudes envers des politiques d'intégration (législation anti-immigration, etc.) ;
- La perception des menaces matérielles et symboliques relatives à l'immigration ;
- Les préjugés raciaux (distance sociale) ;
- Les contacts avec les personnes issues de l'immigration.

Afin de mesurer les attitudes à l'égard de l'immigration dans cette étude, nous proposons une échelle. Notre mesure des "*attitudes à l'égard de l'immigration*" repose sur différents indicateurs supposés témoigner d'une même disposition générale envers l'immigration. Ces indicateurs (ou items), qui reflètent à la fois la dimension des intérêts matériels et celle des idéologies et valeurs, sont les suivants :

- *Immigration bad or good for country's economy (imbgeco)* : une échelle de 0 à 10, où 0 indique "bad for the economy" et 10 indique "good for the economy"
- *Immigrants take jobs away in country or create new jobs (imtcjob)* : une échelle de 0 à 10, où 0 indique "take jobs away" et 10 indique "create new jobs"
- *Taxes and services: Immigrants take out more than they put in or less (imbleco)* : une échelle de 0 à 10, où 0 indique "generally take out more" et 10 indique "generally put in more"
- *Country's cultural life undermined or enriched by immigrants (imueclt)* : une échelle de 0 à 10, où 0 indique "cultural life undermined" et 10 indique "cultural life enriched"
- *Immigrants make country worse or better place to live (imwbcnt)* : une échelle de 0 à 10, où 0 indique "worse place to live" et 10 indique "better place to live"

- *Allow few/many immigrants from poorer countries from Europe (eimpcnt)* : une échelle de 1 à 4, où 1 indique "allow many to come and live here" et 4 indique "allow none"
- *Allow many/few immigrants from poorer countries outside Europe (impcntr)* : une échelle de 1 à 4, où 1 indique "allow many to come and live here" et 4 indique "allow none"
- *Allow many/few immigrants of same race/ethnic group as majority (imsmetn)* : une échelle de 1 à 4, où 1 indique "allow many to come and live here" et 4 indique "allow none"
- *Allow many/few immigrants of different race/ethnic from majority (imdfetn)* : une échelle de 1 à 4, où 1 indique "allow many to come and live here" et 4 indique "allow none"

Dans un premier temps, ces items ont été recodés afin qu'ils comportent tous le même nombre de catégories, orientées dans le même sens.⁴⁸ Ensuite, la qualité statistique de l'échelle a été évaluée par un test de fiabilité ; en substance, ce test vérifie si les *items* qui composent l'échelle projetée sont suffisamment inter-corrélés pour que celle-ci puisse être considérée comme unidimensionnelle et cohérente. Notre analyse de fiabilité produit un indice tout à fait satisfaisant (alpha de Cronbach de 0.91 pour les trois pays ensemble ; Suisse : 0.85 ; France : 0.91 ; Suède : 0.90), de sorte que l'échelle peut être créée sans risque de confondre plusieurs dimensions. Concrètement, l'échelle est calculée comme la moyenne des valeurs sur les neuf items.⁴⁹ Finalement, cette échelle avec une étendue de 1 à 4 a été « standardisée » sur une étendue de 0 à 10, afin de la rendre comparable à d'autres variables utilisées dans ce chapitre et dans d'autres chapitres du volume (e.g. valeurs). On notera finalement que, compte tenu de l'ordre des valeurs sur cette échelle continue (0=position très favorable à l'égard de l'immigration ; 10=position très hostile), celle-ci peut être considérée en un certain sens comme une échelle de « xénophobie ».

2.3.3. Conceptualisation et mesure des attitudes en matière de sécurité

La sécurité est un concept très difficile à définir, notamment en raison de l'omniprésence de cette notion au sein de notre société. En effet, la sécurité touche pratiquement à tous les aspects de la vie : nous pouvons parler de sécurité nationale, individuelle, alimentaire ou encore routière. Pour bien saisir les enjeux liés à la sécurité, il est nécessaire d'apporter quelques éclaircissements sur celle-ci.

En science politique, le concept de sécurité a longtemps été sous l'emprise de la vision réaliste en relations internationales. Ce concept était intrinsèquement lié à la survie physique de l'État-nation confronté à de potentielles agressions militaires. La sécurité faisait par conséquent partie intégrante des études de défense et de stratégie militaire, et n'était pensée que d'un point de vue stato-centré. Les intérêts de l'État prévalaient sur ceux des citoyens. Avec la fin de la Guerre Froide et l'essor de la mondialisation, le débat sur la sécurité prend une nouvelle direction. Les questions de sécurité ne concernent plus uniquement la survie de l'État-nation ; d'autres conceptions de la sécurité se sont développées à côté du concept de sécurité nationale — sécurité globale, sécurité humaine, biosécurité, etc. Cependant, toute conception de sécurité possède quatre éléments qui la définissent, à savoir un objet, un sujet, des cibles, et des modalités d'intervention. En d'autres termes, le concept doit définir ce qu'il convient de sécuriser, par qui, contre quoi, ainsi que les moyens mis en place à cet effet (Gros et al. 2008).

Les enjeux liés à la sécurité intérieure sont l'une des compétences de l'État. D'un point de vue légal, Max Weber considérait l'Etat comme la seule entité qui possède le « monopole de la violence légitime » (voir Hassner 1959). Cette fonction est toujours assumée par les

⁴⁸ La construction de l'échelle nous a obligés à recoder une partie des items pour deux raisons : (1) certains items comportent 11 catégories (échelles 0-10), d'autres items 4 catégories seulement (échelles 1-4) ; (2) la polarité des items est variable, les valeurs élevées représentant tantôt des positions « xénophiles » (échelles 0-10), tantôt des positions « xénophobes » (échelles 0-4). Afin de standardiser les valeurs et la polarité des items, les cinq échelles 0-10 ont été recodées comme suit : 0-1=4 ; 2-3=3 ; 4-6=2 ; 7-10=1. De cette manière, tous les items possèdent le même échelonnement entre 1 et 4.

⁴⁹ Nous avons spécifié un nombre maximum de 4 données manquantes sur les 9 items, afin de conserver un maximum de cas tout en évitant des scores moyens reposant sur une information trop lacunaire.

états démocratiques, dont le devoir est d'assurer la protection de leurs nationaux contre toutes menaces extérieures et intérieures. En d'autres termes, l'État est le garant de la sécurité personnelle de ses citoyens. Celle-ci peut être définie comme l'absence de sentiments d'insécurité de la part de ses membres à vivre dans un lieu précis. De fait, dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons uniquement à la **sécurité personnelle**. En effet, nous pensons qu'il existe une relation de causalité entre la participation politique et l'attitude envers la sécurité personnelle. Il conviendrait certainement d'élargir notre cadre de recherche à la sécurité conçue de manière plus globale ; toutefois, l'enquête ESS ne contient aucune mesure pour évaluer d'autres aspects de la sécurité, notamment la question de la sécurité internationale. Nous nous sommes donc résolus à nous concentrer sur l'aspect personnel de la sécurité ; pour reprendre le schéma conceptuel de Gros et al. (2008), « ce qu'il convient de sécuriser » est donc ici clairement l'individu.

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à la question de la sécurité personnelle (Chevallier 2011 ; Garofalo 1981 ; Lagrange 1984 ; Roché 1991, 1998 ; Smolej & Kivivuori 2006 ; Wynne 2008 ; Zarafonitou 2008). Le sentiment de sécurité est, par définition, propre à chaque personne, ce qui complexifie encore plus l'analyse. Dans les sociétés occidentales, le sentiment d'insécurité est souvent corrélé avec les crimes et délits à l'intérieur d'un État. Cette perception découle principalement de la manière dont les individus évaluent la capacité de l'autorité compétente à les protéger (e.g. Chevallier 2011; Zarafonitou 2008). A cet égard, il existe une certaine tendance à surévaluer le risque d'exposition à la criminalité au sein des sociétés démocratiques. Cela peut s'expliquer par le fait que le sentiment d'insécurité n'est pas uniquement induit par une expérience personnelle de la violence, mais également par une assimilation des expériences d'autrui. En d'autres termes, le sentiment d'insécurité peut émerger de deux sources : l'une *directe* (être victime d'un crime/agression ou en être le témoin) et l'autre *indirecte* (entendre parler de criminalité dans le voisinage ou dans les médias locaux ; voir Smolej & Kivivuori 2006 ; Wynne 2008). Un autre élément également mis en avant par ces chercheurs est le sentiment de vulnérabilité des individus. En effet, il existe des recherches qui montrent que certains membres de la société ont un sentiment de vulnérabilité plus fort que d'autres individus — il s'agit principalement des personnes âgées et des femmes. Par ailleurs, la question de l'environnement est également importante pour comprendre ce sentiment. En effet, il est souvent admis que les villes sont moins sûres que les campagnes. Il existe plusieurs recherches qui démontrent que les milieux urbains sont plus dangereux, notamment dû à la présence d'actes considérés comme déviants, tels que le vandalisme, la vente et l'utilisation de drogues ou encore la mendicité (e.g. Lagrange 1984 ; Wynne 2008). Par ailleurs, le taux de criminalité est plus élevé dans les villes, ce qui engendre également une augmentation du sentiment d'insécurité.

Dans les années 1990 une autre conception de la sécurité apparaît. Un groupe de chercheurs, que l'on désignera par la suite sous le nom de l'École de Copenhague, repense la question de la sécurité afin de l'adapter au contexte de l'époque (Ceyhan 1998). Leur approche évite de se focaliser uniquement sur la sécurité militaire et stratégique, comme le fait notamment l'approche réaliste, mais prend également en compte la sécurité politique, économique, sociétale et environnementale. Ce concept de « sécurité sociétale » est par conséquent plus général et plus englobant ; l'objet à sécuriser n'est pas une région territoriale ou un gouvernement comme au sein de l'approche réaliste, mais l'identité collective. La sécurité est compromise lorsque l'identité d'une société — ses idées et ses pratiques communes — est menacée. Pour la formation d'une identité collective, il est nécessaire d'avoir des institutions politiques communes, un sens de la communauté politique et un partage des valeurs politiques. Dans cette approche, ce sont les citoyens qui doivent protéger et défendre leur identité collective. Celle-ci peut être menacée de différentes manières : horizontalement, avec les questions de la migration, et verticalement, avec la sécession ou l'intégration de territoires. Les moyens mis en œuvre par les citoyens pour lutter contre ces menaces sont multiples, mais dans le cadre de notre étude nous ne prendrons en considération que les moyens d'action conventionnels, tels que le vote, et une palette de moyens non conventionnels, comme la participation à une manifestation ou encore les activités au sein d'un parti politique (Ceyhan 1998).

Notre définition opérationnelle des attitudes en matière de sécurité découle de notre conception de la sécurité personnelle. Il s'agit d'estimer dans quelle mesure un individu se sent protégé (ou non) contre des atteintes à sa sécurité personnelle dans le cadre de l'état de droit propre à son pays de résidence. La vague 7 de l'enquête ESS (2014) fournit un certain nombre d'indicateurs pertinents pour mesurer ce type d'attitude. Nous avons choisi les indicateurs qui représentaient au mieux notre concept d'attitude en matière de sécurité, c'est-à-dire la manière dont les citoyens des trois pays retenus dans cette analyse perçoivent leur sécurité personnelle. On soulignera que le choix de ces indicateurs rejoint assez largement celui opéré par les chercheurs mentionnés plus haut (e.g. Smolej & Kivivuori 2006 ; Wynne 2008). Nous présentons ci-après les cinq indicateurs choisis, avec les questions respectives posées dans l'enquête ESS :

- **Confiance dans la police** : "Using this card, please tell me on a score of 0-10 how much you personally trust [the police]. 0 means you do not trust [the police] at all, and 10 means you have complete trust". Il s'agit donc d'une échelle continue comprise entre 0 et 10.
- **Statut de victime** : "Have you or a member of your household been the victim of a burglary or assault in the last 5 years?". Il s'agit d'un indicateur dichotomique (1=oui ; 2=non).
- **Sentiment de sécurité dans l'environnement proche** : "How safe do you — or would you — feel walking alone in this area [i.e., the respondent's local area or neighbourhood] after dark? Do — or would — you feel very safe (1), safe (2), unsafe (3), or very unsafe (4)?". Il s'agit ici d'une échelle ordinale.
- **Importance d'un gouvernement fort assurant la sécurité** : "Now I will briefly describe some people. Please listen to each description and tell me how much each person is or is not like you. [...] It is important to her/him that the government ensures her/his safety against all threats. She/he wants the state to be strong so it can defend its citizens". Les modalités de réponse sont les suivantes : very much like me (1) ; like me (2) ; somewhat like me (3) ; a little like me (4) ; not like me (5) ; not like me at all (6). Il s'agit d'une échelle ordinale.
- **Importance de vivre dans un quartier sécurisé** : La question est introduite de la même manière que l'indicateur précédent : "It is important to her/him to live in secure surroundings. She/he avoids anything that might endanger her/his safety". Les modalités de réponse sont identiques à celles de l'indicateur précédent.

On notera que les deux derniers indicateurs (*ipstrgv* et *impsafe* selon les labels de l'ESS 2014) correspondent à deux des six items utilisés pour construire la dimension de valeur III (« Continuité »). Il existe donc une redondance partielle entre notre opérationnalisation des attitudes en matière de sécurité et la mesure de cette dimension de valeur. Par ailleurs, nous avons recodé les trois derniers items de manière à ce que les valeurs élevées correspondent à un sentiment de sécurité pour l'ensemble de nos indicateurs. Finalement, il convient de noter que les cinq indicateurs des attitudes en matière de sécurité seront utilisés tels quels dans le chapitre 6 en tant que facteurs explicatifs de la participation politique. En revanche, seuls trois d'entre eux seront utilisés dans le chapitre 4 pour élaborer une mesure composite des attitudes sécuritaires, dans la mesure où celles-ci constituent cette fois-ci le phénomène à expliquer et la construction d'une variable dépendante unique s'avère par conséquent plus judicieuse.

3. L'influence des clivages sur les attitudes en matière d'immigration et sur le vote

RÉGIS MARCHON, BAUDOIN NOEZ & LIONEL MARQUIS

3.1. Introduction

L'importance des clivages dans l'analyse des phénomènes politiques est reconnue depuis longtemps. Cependant la notion de clivage en elle-même a évolué depuis une cinquantaine d'années, et sa définition varie aujourd'hui d'un auteur à l'autre. Par conséquent, il n'existe pas de consensus sur le nombre et la nature des clivages qu'il conviendrait de retenir pour comprendre le fonctionnement des sociétés actuelles. Dans leur traitement initial de cette question, Lipset et Rokkan (1967) identifiaient quatre clivages — le clivage religieux, le clivage de classe (ou socio-économique), le clivage ville-campagne et le clivage centre-périphérie. Depuis lors, Kitschelt (1994) a plaidé en faveur de l'apparition d'un nouveau clivage, « Libertaire vs. Autoritaire », tandis que Hooghe, Marks et Wilson (2002) ont élaboré l'existence d'un clivage similaire qu'ils désignent par les acronymes « GAL/TAN » (Green, Alternative, Liberal vs. Traditional, Authoritarian, Nationalist). Pour leur part, Kriesi et ses collègues (2008) avancent que les dernières décennies ont donné une signification nouvelle au clivage supplémentaire identifié par leurs prédécesseurs, et que celui-ci distingue désormais les « gagnants » et les « perdants » de la mondialisation.

Dans ce chapitre, nous posons la question de savoir si les clivages *traditionnels* identifiés par Lipset et Rokkan (1967) continuent de structurer les sociétés européennes. D'une part, ces clivages permettent-ils encore d'expliquer les attitudes des individus face aux grands enjeux sociaux de notre époque, tels que les questions d'immigration et d'intégration des étrangers ? D'autre part, les clivages contribuent-ils toujours à expliquer les préférences politiques et les comportements électoraux ? Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur les données de la septième vague de l'ESS (European Social Survey). Plus précisément, nous nous pencherons sur les questions liées à l'immigration et au vote dans trois pays : la France, la Suède et la Suisse.

Conformément à la théorie de Lipset et Rokkan (1967), dont nous discuterons plus en détail ci-après, on admet généralement que les clivages ont joué un rôle historique dans la structuration des alignements politiques en Europe occidentale. En raison de leur force historique, les deux clivages qui ont reçu la majeure partie de l'attention des chercheurs se rapportent aux oppositions liées à la classe sociale et à la religion. Ces clivages ont été particulièrement influents dans la politique électorale et les systèmes de partis ; de fait, le succès électoral des partis sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens est souvent attribué à l'appui électoral de la classe ouvrière et des citoyens religieux. Deux types d'évolution mettent cependant en doute la pertinence électorale des clivages ayant cours en Europe : d'une part, le reflux des différences (en termes d'attitudes et de comportements) entre les catégories d'individus traditionnellement opposées par un clivage, et d'autre part les changements dans l'importance numérique de ces catégories (Best 2011).

Dans cette perspective, la question migratoire bouscule les connaissances au sujet de l'influence des clivages. Cette question occupe depuis quelques années une place centrale dans les débats politiques européens, qu'elle soit considérée sous un angle économique, social, moral, religieux, ou même environnemental. Les origines des flux migratoires, mais également ses conséquences et sa gestion politique sont sujettes à débat. Certains groupes politiques se retrouvent ainsi à développer des thématiques qu'ils évitent en temps normal et devraient dédaigner sur la base de considérations idéologiques. A première vue, le thème de l'immigration semble brouiller la lecture classique des affrontements politiques reposant sur les clivages traditionnels, et même sur les « nouveaux » clivages identifiés

plus récemment.⁵⁰ Dès lors, il convient de s'interroger sur la capacité des clivages traditionnels à expliquer les attitudes des citoyens à l'égard de l'immigration. Ces attitudes sont-elles, au moins en partie, réductibles aux oppositions de classe ou de religion, ou alors sont-elles constitutives d'un autre axe de différenciation ? Par ailleurs, les clivages traditionnels sont-ils encore en mesure d'expliquer les choix électoraux des citoyens européens ? En particulier, quelle est leur force explicative en regard de celle des attitudes migratoires, que de nombreux spécialistes (e.g. Rydgren 2013 ; Baur et al. 2016) s'accordent à considérer comme l'un des principaux facteurs des choix politiques en Europe ? Ce chapitre invite donc à s'interroger sur la validité et l'actualité de la théorie de Lipset et Rokkan, près de cinquante ans après sa première formulation.

3.2. Cadre théorique

3.2.1. Le concept de clivage

Toute division sociale ne peut pas être considérée automatiquement comme un clivage. Pour définir la notion de clivage nous nous appuyons ici sur le travail de Stefano Bartolini (2005), qui considère que les clivages sont fondés sur des divisions historiques et sur différents facteurs se superposant et se renforçant. Il explique que ces bases sont à la fois socio-économiques, attitudinales, idéologiques mais aussi organisationnelles, normatives ou comportementales. Un aspect seul ne peut être pris en compte pour justifier l'utilisation du concept de clivage. Ainsi un clivage ne se réduit pas à une division sociale, il est au contraire « une combinaison particulière de ces divisions avec une tendance à la superposition et au renforcement de l'une par l'autre » (Bartolini 2005 : 11). Ainsi, un clivage peut être considéré comme le seul mode de division sociale qui repose à la fois (i) sur des oppositions durables d'intérêts ancrées dans le système de *stratification sociale*, (ii) sur un système normatif permettant la construction d'une *identité de groupe* distincte, et (iii) sur un degré élevé d'*infrastructure organisationnelle* (2005 : 20-32). Cette particularité des clivages explique leur « degré remarquable de résistance à travers le temps » (2005 : 34).

3.2.2. Quels sont les principaux clivages ?

Pour Lipset et Rokkan (1967), il existe deux dimensions dans l'émergence des clivages : territoriale-culturelle et fonctionnelle. Ces dimensions s'appuieraient sur deux étapes historiques du développement politique et économique en Europe, à savoir la révolution nationale et la révolution industrielle. La révolution nationale entraîne, sur l'axe territorial, la formation d'un clivage opposant les partisans de la centralisation étatique à ceux de la décentralisation, soit le clivage centre-périphérie. Sur l'axe fonctionnel se serait constitué le clivage religieux opposant les défenseurs de la laïcité aux défenseurs du maintien de la position privilégiée de l'Eglise au sein de l'Etat. Pour ce qui est de la révolution industrielle, elle a débouché d'une part, d'un point de vue territorial-culturel, sur un clivage ville-campagne qui opposait les intérêts industriels aux intérêts agricoles, et d'autre part, d'un point de vue fonctionnel, sur une séparation entre les possédants et les travailleurs, c'est-à-dire le clivage socio-économique ou de classe. Ainsi, en Suisse, la première opposition politique entre catholiques-conservateurs et protestants-progressistes s'est fondée à la fois sur la dimension territoriale-culturelle (les conservateurs prônant le maintien du système confédéré et les progressistes la création d'un Etat unitaire) et sur la dimension fonctionnelle avec le clivage religieux protestant/catholique. Par conséquent, ces divisions ont débouché sur la création des premiers partis politiques suisses, à savoir les ancêtres du Parti Démocrate-Chrétien et du Parti Radical.

⁵⁰ On peut prendre l'exemple de l'initiative Ecopop votée en Suisse en 2014, qui reçut le soutien de mouvements nationalistes (e.g. ASIN) prenant prétexte de l'environnement pour tenter de réduire l'immigration. Cette coalition singulière entre forces politiques « GAL » et « TAN » (Hooghe et al. 2002) suggère que les lignes de clivage ne sont pas aussi inamovibles qu'on pourrait le penser.

Selon certains spécialistes, l'influence des clivages traditionnels a diminué à la suite de changements structurels dans les sociétés européennes. Par exemple, Crouch (2008) a décrit de manière approfondie comment la décroissance de l'industrie manufacturière et la restructuration des économies européennes ont entraîné un déclin de la classe ouvrière traditionnelle. En ce qui concerne la religion, la sécularisation croissante des sociétés en Europe est maintenant un phénomène bien documenté et pratiquement incontesté (e.g. Dogan 2004). Comme le fait remarquer Peter Mair (2008 : 219), il est « indéniable » que les ouvriers sont, encore aujourd'hui, particulièrement susceptibles de voter pour les partis de gauche, et les citoyens religieux sont toujours attachés aux partis chrétiens. Cependant, le *nombre* d'ouvriers et de croyants a tellement diminué que ceux-ci ne peuvent plus avoir sur la politique électorale l'influence qu'ils avaient autrefois. Afin d'analyser malgré tout la *persistance* des clivages traditionnels, nous allons nous appuyer sur les clivages classiques proposés par Lipset et Rokkan (1967), en les adaptant au besoin au contexte actuel.

Pour commencer, le **clivage centre-périphérie** est apparu lors de la formation des Etats-Nations et s'est cristallisé autour de mouvements et de partis en faveur ou en défaveur de la centralisation étatique. Si la centralisation — qu'elle soit totale en France et en Suède ou partielle en Suisse — a été sujette à conflit, elle a finalement été acceptée dans les trois pays qui nous intéressent. En Suisse, le clivage centre-périphérie a tout de même persisté sous une forme particulière, mettant en opposition les différentes régions linguistiques du pays. Selon l'hypothèse du « Röstigraben » (Linder et al. 2008), il existe des sensibilités politiques distinctes de part et d'autre des frontières linguistiques, qui se matérialisent dans des différences de vote entre la Suisse alémanique et la Suisse romande (la Suisse italienne changeant de camp suivant les enjeux). Dans le cadre de cette étude, notre conceptualisation du clivage centre-périphérie se réduit donc à une opposition entre les principales aires culturelles de la Suisse.

Constitué à la même période que le clivage centre-périphérie, le **clivage religieux** se fonde sur l'opposition entre les forces sociales favorables à l'instauration d'un Etat laïque et celles souhaitant laisser certaines prérogatives à l'Eglise. La laïcité s'est peu à peu imposée dans les sociétés européennes, mais le clivage religieux persiste et oppose désormais principalement les individus religieux et les personnes athées. Dans notre analyse nous étudierons donc deux paramètres différents : premièrement la religiosité, c'est-à-dire l'intensité de la pratique religieuse des individus, afin de repérer les éventuelles différences entre athées et croyants ; deuxièmement, la confession, dans la mesure où celle-ci peut être encore source de dissensions d'un point de vue politique.

Le **clivage ville-campagne** est apparu au Moyen-Age, mais il s'est accentué lors de la Révolution industrielle. En effet, selon Lipset et Rokkan, le développement des industries et l'exode rural ont provoqué l'apparition d'une identité paysanne. Cette identité s'est construite principalement sur l'opposition entre les intérêts industriels des villes et les intérêts agricoles des campagnes. Ainsi les agrariens se sont regroupés autour de partis politiques défendant leurs intérêts — en Suède le *Centerpartiet*, en Suisse l'*UDC (Union Démocratique du Centre)*. Ces deux partis ont toutefois évolué de manière divergente depuis quelques années ; tandis que l'UDC a rejoint le camp de la droite radicale et manifeste des positions hostiles à l'immigration, le *Centerpartiet* y est plutôt favorable.

Enfin, le **clivage de classe** est un clivage particulièrement saillant puisqu'il est étroitement lié à plusieurs courants politiques majeurs du XX^e siècle. Emanant de la révolution soviétique selon Lipset et Rokkan, ce clivage se base sur l'opposition entre les détenteurs du capital (les possédants) et la force de production (les travailleurs). Se fondant notamment sur la théorie marxiste, plusieurs types de partis (socialistes, travaillistes, communistes, etc.) se sont formés afin de défendre les intérêts de la classe ouvrière. D'autre part, les partis bourgeois se sont formés dans le but de conserver les avantages économiques des classes socio-économiques supérieures, en s'appuyant notamment sur les doctrines conservatrices et libérales. L'UMP en France, le Parti Libéral en Suisse et le *Sveriges Socialdemokratiska* en sont des exemples. En raison de la multiplicité des approches conceptuelles de la classe sociale (voir Wright 2005), il existe un débat nourri sur la manière adéquate de mesurer le clivage de classe et sur la saillance de ce clivage dans les sociétés post-

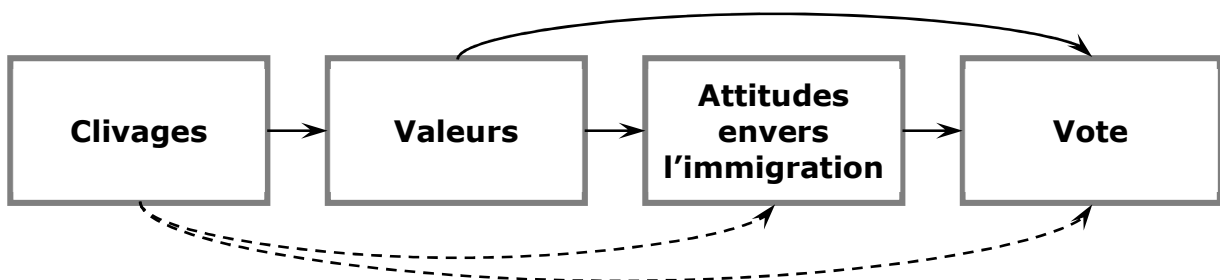
industrielles. Nous préciserons notre position dans ce débat au moment de présenter notre approche méthodologique (voir chap. 3.3. ci-après).

3.2.3. Clivages et comportement électoral

Le processus qui amène un citoyen à prendre une décision électorale est à la fois intellectuel, émotionnel et cognitif. En 1960, dans leur ouvrage *The American Voter*, les chercheurs de l'Université de Michigan élaborent l'idée d'un « entonnoir de causalité » ("funnel of causality" ; Campbell et al. 1960 : 24-32). Ils divisent le processus de formation des choix politiques en plusieurs étapes représentant des « forces » qui guident le comportement des électeurs. A l'origine se situe le contexte général (économique, social, historique) qui est invariable à court terme et ne change que très lentement ; puis interviennent les valeurs, elles-mêmes extrêmement stables, suivies des attitudes, qui varient plus facilement (à l'exception notable de l'identification partisane), et finalement des opinions (sur les partis, les candidats ou les enjeux) immédiatement liées au vote et qui, quant à elles, varient en fonction du contexte particulier de chaque élection.

Formulée en 1960 comme une « métaphore », l'idée de l'entonnoir de causalité a été reprise et développée plus récemment (e.g. Dalton 2008 : chap. 9 ; Lewis-Beck et al. 2008 : 22-24), notamment pour distinguer les effets de long terme et de court terme s'exerçant sur le comportement de vote. Dans cette perspective, il convient de différencier plusieurs types de variables « psychologiques » : les valeurs, les attitudes partisans (avant tout l'identification partisane) et les attitudes sur les enjeux. Comme nous l'avons souligné plus haut (voir chap. 2.3.1 *supra*), le degré d'ancrage est le plus fort pour les valeurs et le plus faible pour les attitudes sur les enjeux ; en d'autres termes, les valeurs sont plus stables que les attitudes partisans, qui sont à leur tour plus stables que les attitudes sur les enjeux. Ceci s'explique par le fait que les différents types de variables psychologiques se déploient entre deux types de contexte bien différents. D'une part, les valeurs sont conditionnées par le « macro-contexte » *socio-économique et culturel* issu des trajectoires historiques, de la structure économique et institutionnelle, ainsi que des divisions sociales particulières à chaque pays ou même à chaque région. Il est évident que les clivages constituent une composante essentielle de ce macro-contexte, de sorte que leur influence sur le vote devrait s'exercer avant tout de manière *indirecte*, au travers de leurs effets éventuels sur les valeurs, identifications et attitudes des individus. D'autre part, les attitudes sur les enjeux et les candidats sont avant tout tributaires du *contexte politique et électoral du moment*, qui englobe les informations médiatiques, les caractéristiques des candidats, la hiérarchisation des enjeux, les activités de campagne des partis et candidats, les conditions politiques et économiques, ou encore les développements plus ou moins imprévisibles de l'actualité. Prises dans leur ensemble, ces différentes considérations impliquent que les clivages traditionnels devraient avoir un effet réduit sur les attitudes et le vote. Cependant, s'ils ont conservé leurs fondements sociaux, normatifs et organisationnels, l'influence des clivages devrait quand même se diffuser, par capillarité, jusqu'au vote et à ses antécédents plus ou moins directs, tels que les attitudes sur les enjeux (voir Figure 3.1).

Figure 3.1 : Schéma conceptuel de l'influence des clivages



Notre étude cherchera à déterminer si les divisions traditionnelles de la société ont encore un effet perceptible sur le vote à l'heure actuelle. En nous inspirant de l'entonnoir de la causalité schématisé dans la Figure 3.1, nous tenterons donc, dans un premier temps, d'analyser si les différents clivages exercent une influence directe sur le vote. Puis nous ajouterons à notre modèle les valeurs et certaines variables de contrôle, puis finalement les attitudes envers l'immigration. En comparant les différents modèles, nous serons en mesure de mieux spécifier l'influence des clivages sur le vote.

3.2.4. Les effets des clivages : déclin ou maintien ?

Avant de procéder au test de notre modèle théorique, il convient de noter que la littérature sur les clivages n'est pas dépourvue d'ambiguïtés et permet d'anticiper tantôt le maintien de la puissance des clivages, tantôt leur quasi disparition en tant que facteur explicatif du vote. Tandis que certains spécialistes suggèrent que les liens entre les différents groupes sociaux et leurs partis traditionnels perdent de leur force, d'autres considèrent que les clivages continuent de structurer de manière significative les choix électoraux. D'un côté, il existe des indices en faveur de la thèse du déclin des clivages. Par exemple, la théorie de la mobilisation cognitive suggère que les électeurs appuient moins leurs choix de vote sur leurs repères sociaux lorsqu'ils sont mieux informés/éduqués et que les médias de masse jouent un rôle important (Dalton 1984, 2000). Généralement, les liens entre les groupes et leurs partis traditionnels apparaissent en perte de vitesse (Dalton et al. 1984). Une raison supplémentaire de soupçonner des changements dans l'influence des clivages provient des théories du changement des valeurs, soulignant l'importance croissante de questions nouvelles. Par exemple, Inglehart (1977, 1984, 2008) suggère que l'augmentation du bien-être matériel a changé les préférences politiques de certains électeurs et les a éloignés des « anciennes politiques » fondées sur les clivages traditionnels (classe, religion, etc.).

D'un autre côté, toutefois, on peut avancer que les variations importantes dans la définition des concepts, dans l'utilisation des techniques statistiques, dans la spécification des modèles testés (inclusion ou omission de certaines variables) ou encore dans le choix des pays et des périodes analysés ont produit des contrastes plus ou moins artificiels entre les résultats des différentes études. Par exemple, l'analyse du vote de classe suscite depuis longtemps un débat sur les indices utilisés pour en démontrer les évolutions temporelles (voir Korpi 1972 ; Manza et al. 1995).⁵¹ Ainsi, certaines études considèrent la thèse du déclin des clivages avec scepticisme et affirment que les structures de clivage restent pour la plupart intactes (e.g. Andersen 1984), quand bien même les effets simultanés d'autres variables (éducation, revenu, valeurs, etc.) rendent l'influence des clivages plus difficile à détecter (e.g. van der Waal et al. 2007).

De plus en plus, les spécialistes du « vote par clivages » prennent une position intermédiaire, plus prudente, sur cette question et soulignent que la thèse du déclin (ou du maintien) des clivages nécessite de nombreuses qualifications. A cet égard, Brooks et al. (2006) nous encouragent à reconnaître les différences entre les pays dans les structures de clivage et dans leur mode d'influence sur les comportements politiques. En particulier, la force des relations entre les clivages et les comportements de vote est sans doute tributaire de caractéristiques contextuelles, telles que les stratégies des partis, qui peuvent avoir une incidence sur les incitations individuelles à voter en accord avec un clivage donné (Elff 2007). Ainsi, les études mettant l'accent sur l'importance des stratégies partisanes se sont penchées sur le degré de loyauté des groupes de clivage envers les partis politiques (Evans 2000 ; De Graaf et al. 2001 ; Elff 2007, 2009). Ces travaux montrent généralement que les partis peuvent influencer sur l'importance électorale des clivages en choisissant délibérément

⁵¹ La littérature examinant la continuation ou le déclin des clivages traditionnels a généralement analysé l'intensité des effets d'un clivage en comparant le comportement de vote des membres des principaux groupes clivés. Cependant, à l'instar des analyses du vote de classe reposant sur l'indice d'Alford (qui compare le niveau absolu du vote de gauche des professions manuelles et non-manuelles), ces travaux ont fait l'objet de critiques méthodologiques nourries leur reprochant de surestimer ou de sous-estimer de manière artificielle la saillance électorale de tel ou tel clivage.

de faire campagne sur la base de tel ou tel clivage (voir aussi Przeworski & Sprague 1986 ; Kitschelt 1993, 1994). Si les partis mettent l'accent sur les questions relatives aux clivages dans leurs plateformes électorales, le nombre de votes par clivage tend à augmenter ; si au contraire l'articulation d'un clivage leur paraît peu profitable, les partis tendront à l'ignorer. Autrement dit, les partis ne sont pas entièrement démunis pour infléchir à leur avantage la *saillance* de chaque clivage. Cependant, l'efficacité de leurs choix stratégiques est évidemment dépendante des choix opérés par les autres partis en lice. Par ailleurs, le succès électoral des partis est également lié à la mobilisation des clivages effectuée par d'autres acteurs tels que les syndicats et les églises (Lipset & Rokkan 1967). Ainsi, le *taux de participation* des membres des différents groupes liés à un clivage est un élément déterminant pour la pertinence électorale de ce clivage (Best 2011).

3.2.5. Hypothèses

Dans l'ensemble, la littérature suggère que l'importance des clivages pour le vote varie autant dans l'espace que dans le temps. Cela nous ramène à la question de savoir si les clivages traditionnels fournissent encore une explication valide aux comportements de vote, et si leur pertinence peut varier d'un contexte national à un autre. Afin de structurer notre discussion empirique, nous avons développé trois hypothèses principales.

- **H1** : La place occupée par un individu dans une configuration de clivage (e.g. sa religion, sa classe sociale, son lieu de résidence) est liée à sa décision de vote.
 - **H1a** : Plus la religiosité des individus est importante, plus ils ont tendance à voter pour des partis de droite.
 - **H1b** : Plus les individus vivent dans des lieux urbanisés plus ils ont tendance à voter à gauche.
 - **H1c** : Les individus appartenant à une classe sociale favorisée ont une plus forte probabilité de voter pour des partis de droite que les individus appartenant à la classe moyenne ou à la classe ouvrière.
 - **H1d** : Le clivage ethno-linguistique en Suisse joue un rôle dans la manière de voter des citoyens. Les Suisses alémaniques et italophones ont tendance à voter plus à droite que les Suisses romands.
- **H2** : Les clivages traditionnels ont encore une influence perceptible sur le vote, mais cette influence varie d'un pays à l'autre en raison des différences dans la structuration et l'agencement des clivages.
 - **H2a** : Dans les trois pays examinés, le clivage religieux distingue le vote des croyants et des non-croyants (voir H1a). En Suisse, cependant, il existe également une différence entre le vote des protestants et des catholiques, ces derniers ayant tendance à voter plus à droite. En France, il existe une différence similaire entre catholiques et musulmans.⁵²
 - **H2b** : Le clivage ville-campagne et le clivage de classe ont la même influence dans les trois pays (voir H1b et H1c).
- **H3** : Les clivages influencent le vote de manière essentiellement indirecte, au travers de leurs effets sur les valeurs et les attitudes. Par conséquent l'effet des clivages diminue lorsque les valeurs et les attitudes sont intégrées au modèle explicatif du vote.

On notera que nous ne faisons pas ici de distinction entre « droite » et « extrême droite ». Cette distinction faisait peu de sens au moment où les clivages traditionnels ont été théorisés, car l'extrême droite européenne se réduisait à une poignée de partis d'inspiration néo-fasciste sans véritable base électorale. Avec l'avènement de la « nouvelle droite » radicale dans les années 1970 et 1980, les modèles d'explication du vote ont intégré cette mouvance en reconfigurant la nature et l'interprétation des clivages (e.g. Kitschelt 1994). Nous traiterons ci-après la différence entre droite modérée et extrême droite de manière exploratoire et lui réservons une discussion plus approfondie dans notre conclusion.

⁵² En Suisse, pour des raisons historiques (Kulturkampf, Sonderbund, création de l'Etat fédéral par les radicaux protestants au milieu du 19^e siècle), les partis chargés de défendre les intérêts des catholiques ont toujours suivi une ligne politique plutôt conservatrice. En France, les Musulmans ont une propension à voter à gauche liée notamment à leur statut social, à la surreprésentation des classes d'âge plus jeunes et à l'héritage de leur profil migratoire (Dargent 2003 ; Brouard & Tiberj 2011).

3.3. Méthodologie

3.3.1. Description des données

Nos analyses se basent sur la 7^{ème} vague de l'ESS réalisée en 2014-2015 (voir chap. 2.1 *supra*). Cette vague contient les données de 22 pays dont la France la Suède et la Suisse, à savoir les pays retenus dans ce volume. Centrée sur les questions de l'immigration et des inégalités sociales, l'enquête 2014 comporte toutefois des questions pouvant servir à mesurer le positionnement des individus par rapport aux clivages traditionnels. Il a été toutefois nécessaire d'élaborer et de combiner certaines de ces variables pour obtenir une mesure valide de l'appartenance aux groupes clivés sur les critères de classe, de religion, d'urbanité/ruralité, et de région ethno-linguistique. Dans la suite de ce chapitre, nous présentons l'opérationnalisation des variables utilisées dans notre analyse empirique.

3.3.2. Variables dépendantes : attitudes à l'égard de l'immigration et vote

Les **attitudes à l'égard de l'immigration** ont été construites en suivant scrupuleusement l'approche opérationnelle définie plus haut (voir chap. 2.3.2). Rappelons que les valeurs élevées sur l'échelle d'attitude désignent les positions les plus hostiles aux immigrés. Afin de construire la variable du **vote**, nous avons classé tous les partis des trois pays analysés selon leur positionnement à « gauche », au « centre-droite » ou à l'« extrême-droite ». Ce partage du vote en trois « familles de partis » (voir Tableau 3.1) permet de dégager des *tendances générales* dans la structuration sociale du vote qui transcendent les différences entre les systèmes de partis propres à chacun des trois pays concernés. En d'autres termes, la classification en trois catégories permet une comparaison pertinente des mécanismes sociaux du vote en France, en Suède et en Suisse. Cette classification repose sur les variables indiquant le parti choisi lors des dernières élections nationales dans chacun des trois pays (*prtvtech*, *prtvtcfr* et *prvtbse*) et prend la forme de variables « dummy ».

Tableau 3.1 : Catégorisation des partis en France, en Suède et en Suisse

	Gauche	Centre et droite	Extrême-droite
France	<ul style="list-style-type: none"> • NPA (Nouveau Parti Anti-Capitaliste) • LO (Lutte Ouvrière) • FDG (Front de Gauche) • Parti Radical de Gauche) • PS (Parti Socialiste) • EELV (Europe Écologie les Vert) • Autres partis écologistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau Centre • PR (Parti Radical Valoisien) • MPF (Mouvement pour la France) • UMP (Union pour un Mouvement Populaire) • MODEM (Mouvement Démocrate) 	<ul style="list-style-type: none"> • FN (Front National)
Suède	<ul style="list-style-type: none"> • Miljöpartiet de gröna • Socialdemokraterna • Vänsterpartiet • FI (Feministiskt initiativ) 	<ul style="list-style-type: none"> • Centern • Folkpartiet liberalerna • Kristdemokraterna • Moderata samlingspartiet 	<ul style="list-style-type: none"> • Sverigedemokraterna
Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • Parti Socialiste Suisse • Les Verts – Parti Ecologiste Suisse • Parti Suisse du Travail – POP • Autres partis de gauche alternative 	<ul style="list-style-type: none"> • PLR (Parti Libéral Radical) • PDC (Parti Démocrate Chrétien) • Les Vert'Libéraux • PBD (Parti Bourgeois Démocratique) • PEV (Parti Évangélique) • Parti Chrétien Social 	<ul style="list-style-type: none"> • UDC (Union Démocratique du Centre) • UDF (Union Démocratique Fédérale) • Lega dei Ticinesi • MCG / MCR (Mouvement Citoyens Genevois / Romand)

3.3.3. Le clivage de classe

La classe sociale est une catégorie sociologique particulièrement complexe à conceptualiser et à mesurer. De fait, il existe un fort pluralisme en cette matière (voir Wright 2005), et les différentes approches théoriques de la classe sociale suggèrent diverses manières de classer les catégories socio-professionnelles pour refléter la « structure de classe » d'une société. Dans cette étude, nous nous appuyons sur la catégorisation ISCO 2008 des professions contenue dans l'enquête ESS et sur le schéma de classification de Daniel Oesch (2006a, 2006b), qui nous paraît l'un des plus pertinents pour prendre en compte certains développements récents dans le système d'emploi (croissance du secteur des services, féminisation des professions, etc.). Oesch distingue en premier lieu quatre « logiques de travail » (logique indépendante, technique, organisationnelle et de service interpersonnel) prépondérantes. Sur cette base, il propose plusieurs schémas de regroupement des professions, par exemple en 17 ou en 8 « classes économiques ». Dans ce travail, nous utilisons la version la plus désagrégée — en cinq catégories — du schéma de classe de Oesch, mis à disposition sur son site Internet. Ces catégories sont les suivantes : (1) employés des services dans des positions dirigeantes ; (2) employés des services dans des positions non dirigeantes ; (3) petits indépendants ; (4) travailleurs de production qualifiés ; (5) travailleurs de production non qualifiés. Le Tableau 3.2 présente la classification suivie pour la construction de notre variable de la classe économique ; chaque catégorie a finalement été transformée en variable « dummy » pour les besoins de l'analyse empirique.

Tableau 3.2 : Les principales classes économiques selon Daniel Oesch, version désagrégée en 5 classes

Classe économique	Catégories professionnelles
Employés des services, fonctions dirigeantes	<ul style="list-style-type: none">• grands employeurs• professionnels indépendants• experts techniques• cadre supérieur• travailleurs socioculturels
Employés des services, fonctions non dirigeantes	<ul style="list-style-type: none">• techniciens• cadres inférieurs• travailleurs socio-culturels semi-professionnels
Petits indépendants	<ul style="list-style-type: none">• propriétaires de petites entreprises avec employés• propriétaires de petites entreprises sans employés
Travailleurs de production qualifiés	<ul style="list-style-type: none">• ouvriers qualifiés• employés qualifiés• prestataires qualifiés
Travailleurs de production non qualifiés	<ul style="list-style-type: none">• ouvriers non-qualifiés• employés non-qualifiés• prestataires non-qualifiés

Source : <http://people.unil.ch/danieloesch/scripts/>

3.3.4. Le clivage linguistique (ou « centre-périphérie »)

Le clivage linguistique, dans notre travail, est spécifique au cas de la Suisse. Parmi les trois pays analysés dans ce volume, la Suisse est le seul à avoir plusieurs langues nationales, dont trois principales (Allemand et dialectes alémaniques, Français, Italien). Nous avons construit une variable définissant la région linguistique des individus sur la base des grandes régions définies par l'ESS. Dans le cas de la région bilingue du Mittelland, nous

avons utilisé les variables (*Inghom1*, *Inghom2*) identifiant la première et la deuxième langue parlée à la maison afin de différencier les répondants romands et les répondants alémaniques. Finalement, nous avons créé trois variables « dummy » pour les trois langues principales parlées en Suisse.

3.3.5. Le clivage religieux

Notre analyse du clivage religieux s'intéresse à deux aspects de la religion : la religiosité des individus et leur confession religieuse. Le premier aspect se réfère à l'intensité de la pratique religieuse des individus, et il est mesuré par trois indicateurs (intensité du sentiment religieux, fréquentation des offices religieux, fréquence de la prière) combinés de manière additive, puis recodés en quatre niveaux allant de 1 (très religieux) à 4 (pas religieux).⁵³ Le deuxième aspect correspond à la confession religieuse des individus. En nous basant sur l'appartenance ou non à une religion (*rlgblg*) et sur la dénomination de la religion de ceux qui disent en avoir une (*rlgdnm*), nous pouvons construire une variable en cinq catégories : (1) Catholiques ; (2) Protestants ; (3) Musulmans ; (4) autres religions (e.g. Juifs, religions orientales) ; (5) aucune religion.⁵⁴ Ces catégories ont été transformées pour l'analyse empirique en variables « dummy ».

3.3.6. Le clivage ville-campagne

Dans l'enquête ESS 2014, la variable *domicil* fournit une indication précise sur le lieu d'habitation des individus, selon qu'ils habitent « une grande ville », « la périphérie d'une grande ville », « une petite ville », ou « la campagne » (regroupant les lieux de résidence dénommés « village » et « campagne »). Ces quatre niveaux du gradient urbanité-ruralité sont codés sous la forme de variables « dummy ».

3.3.7. Variables de contrôle

Nos modèles incluront plusieurs variables de contrôle. Celles-ci comprennent les valeurs personnelles, ainsi qu'elles ont été définies plus haut (voir chap. 2.2). Nous avons également utilisé trois indicateurs décrivant le rapport des individus à l'univers politique — à savoir la confiance en la police (*trstplc*), la confiance dans le parlement (*trstprl*) et la satisfaction avec le gouvernement national (*stfgov*) —, ainsi que leur âge et leur sexe.

3.4. Analyse empirique

Dans un premier temps, nous avons effectué plusieurs régressions linéaires pour comprendre l'effet des clivages sur les attitudes envers l'immigration. Ces analyses sont présentées dans les Tableaux 3.3 (France), 3.4 (Suède) et 3.5 (Suisse). Dans un second temps, nous avons analysé l'effet des clivages sur le vote, en produisant plusieurs régressions multinomiales, dont les résultats sont présentés dans les Tableaux 3.6 à 3.8. Les variables relatives à chaque clivage sont ajoutées successivement dans chacun des modèles explicatifs, en commençant par le clivage ville-campagne, puis en poursuivant avec le clivage religieux, le clivage de classe et le clivage linguistique (pour la Suisse uniquement). Enfin, les variables de contrôle

⁵³ Les trois indicateurs sont des échelles (*rlgdgr* : 0-10 ; *rlgatnd* et *pray* : 1-7 ; voir l'Annexe 2 pour les questions posées dans l'enquête ESS). Le premier indicateur (*rlgdgr*) ayant été recodé sur la même étendue que les deux autres, l'analyse de fiabilité indique une grande cohérence interne de l'échelle additive composée des trois items (alpha de Cronbach compris entre 0.77 pour la Suisse et la Suède et 0.81 pour la France). L'échelle est ensuite recodée en quatre niveaux : 1. très religieux (3-9) ; 2. religieux (10-12) ; 3. peu religieux (13-15) ; 4. pas religieux (16-21).

⁵⁴ Selon les indications du questionnaire ESS, « l'identification religieuse est visée [pas l'appartenance officielle] » : "Do you consider yourself as belonging to any particular religion or denomination?" (*rlgblg*).

sont introduites dans le modèle final en trois étapes, afin de pouvoir identifier quels types de variables neutralisent (ou le cas échéant précisent) l'effet des clivages.

La difficulté principale de notre analyse a été la séparation quasi-complète du vote au cours de la procédure de régression multinomiale. Ce problème, qui apparaît lorsqu'une variable indépendante permet de prédire (presque) parfaitement la variable dépendante, résulte généralement de la distribution de la variable indépendante, par exemple si celle-ci est une variable binaire avec très peu d'observations dans la catégorie non-nulle. Un problème de quasi-séparation se manifeste immédiatement dans les coefficients de régression très élevés (et/ou les erreurs standard également très élevées) estimés pour les variables suivantes, dans les modèles prédisant le vote d'extrême droite : protestants et musulmans en France, ainsi que musulmans en Suède. En d'autres termes, cela signifie qu'il y a trop peu d'individus musulmans — voire aucun — qui votent pour l'extrême droite en France ou en Suède pour pouvoir produire une estimation fiable de l'effet de cette variable. Par conséquent, nous avons donc recodé la variable religion dans ces deux pays en intégrant les protestants et les musulmans en France — respectivement les musulmans en Suède — dans la catégorie des « autres religions ». Ajoutons encore une remarque à propos de la signification statistique des effets dans nos modèles de régression. Du fait de l'effectif limité de certaines catégories (e.g. musulmans), leur effet ne peut être estimé avec une grande précision. C'est pourquoi nous interprétons les coefficients dont la p-valeur est comprise entre 0.05 et 0.10 comme étant tout de même « marginalement significatifs ».

3.4.1. Clivages et attitudes envers l'immigration

Les Tableaux 3.3 à 3.5 suggèrent qu'environ un tiers de la variation dans les attitudes peut être expliqué par les clivages et les variables de contrôle. Pour commencer, le **lieu d'habitation** exerce un impact modeste sur les attitudes. Par rapport aux grandes villes, les campagnes françaises et suisses ont tendance à faire preuve d'attitudes moins favorables aux immigrés (les petites villes suédoises montrent une tendance similaire, marginalement significative). En tout cas, sous contrôle des autres clivages et des autres variables incluses dans le modèle final, il n'existe aucun élément permettant d'affirmer que les sentiments xénophobes sont plus développés dans la périphérie des grandes villes.

Deuxièmement, la **religiosité** n'a aucun effet sur les attitudes envers l'immigration, quel que soit le pays considéré. En revanche, la **confession religieuse** exerce une certaine influence sur ces attitudes. En France, les musulmans ont une attitude plus positive envers l'immigration que les athées, mais également par rapport à tous les autres groupes religieux.⁵⁵ Par ailleurs, les catholiques ont une attitude légèrement plus négative envers l'immigration que les athées, même après l'introduction de toutes les variables de contrôle ($p < .06$). En Suède, seuls les musulmans manifestent des attitudes tendanciellement plus positives que les athées ($p = .10$) et que les catholiques ($p < .04$). A cet égard, la Suisse se distingue clairement des deux autres pays. En Suisse, les individus de *tous* les groupes religieux manifestent des attitudes plus positives à l'égard de l'immigration que les individus athées — même si le contraste pour les musulmans, notamment en raison du faible effectif de ce groupe, n'est que marginalement significatif ($p < .11$). En d'autres termes, en Suisse le contraste le plus significatif n'est pas celui qui sépare musulmans et catholiques, mais celui qui distingue les croyants et les non croyants. De manière intéressante, ce résultat n'apparaît qu'après l'introduction dans le modèle des valeurs personnelles. Il constitue donc l'effet *résiduel* de la croyance religieuse lorsque les différences de valeurs entre croyants et non-croyants ont été prises en compte. On ne peut pas en conclure que chaque groupe religieux, en tant que groupe social avec ses valeurs propres, possède des attitudes plus favorables aux immigrés que les non-croyants. En revanche, ce résultat suggère qu'un croyant aura tendance à avoir une attitude plus favorable à l'égard des immigrés qu'un non croyant possédant *les mêmes valeurs personnelles*.

⁵⁵ Si la religion musulmane (plutôt que le groupe des athées) est choisie comme catégorie de référence dans le modèle, tous les contrastes avec les autres groupes sont hautement significatifs ($p < .02$).

Troisièmement, les résultats concernant le **clivage de classe** sont sans ambiguïté. Il s'agit du clivage dont l'influence sur les attitudes est la plus forte dans les trois pays. A de rares exceptions, en particulier en Suède, les individus de toutes les classes économiques manifestent des attitudes plus négatives à l'égard de l'immigration que les individus appartenant à la classe supérieure (i.e., les employés des services avec des positions dirigeantes). Dans les trois pays, les travailleurs de production (qualifiés ou non) montrent de loin la plus grande hostilité à l'égard des immigrés.⁵⁶ Enfin, s'agissant de l'effet de la **région linguistique** en Suisse, nous pouvons remarquer que les Suisses romands ont envers l'immigration une attitude nettement plus positive que leurs homologues alémaniques et italophones.

Tableau 3.3 : Modèle explicatif de l'attitude envers l'immigration en France (coefficients de régression linéaire)

Bloc	Variables	Mod. 1	Mod. 2	Mod. 3	Mod. 4	Mod. 5	Mod. 6
1	Constante	3.73***	3.50***	2.24***	3.11***	5.20***	4.75***
	Périphérie ^a	-0.25	-0.29	-0.18	-0.17	-0.13	-0.13
	Petite ville ^a	0.39*	0.37*	0.33*	0.24	0.11	0.10
	Village et campagne ^a	0.82***	0.74***	0.61***	0.53***	0.30*	0.30*
2	Religiosité		0.05	0.09	0.10 [†]	0.06	0.07
	Catholique ^b		0.43***	0.60***	0.29*	0.26*	0.21 [†]
	Protestant ^b		0.02	0.15	-0.25	-0.04	0.01
	Musulman ^b		-0.66*	-0.88***	-1.22***	-1.03***	-0.96***
	Autre religion ^b		0.22	0.35	-0.22	0.14	0.14
3	Employé des services (non dirig.) ^c			0.61***	0.52**	0.39*	0.41**
	Petit indépendant ^c			1.16***	1.05***	0.80***	0.80***
	Travailleur de production qualifié ^c			1.36***	1.11***	0.92***	0.96***
	Travailleur de prod. non qualifié ^c			1.96***	1.61***	1.40***	1.43***
4	Ouverture au changement				0.03	0.07*	0.05
	Continuité				-0.38***	-0.35***	-0.33***
	Dépassement de soi				0.41***	0.37***	0.38***
	Affirmation de soi				-0.02	-0.04	-0.05 [†]
5	Confiance en la police					-0.08***	-0.08***
	Confiance dans le parlement					-0.15***	-0.15***
	Satisfaction avec gvt. national					-0.23***	-0.23***
6	Age						0.009**
	Sexe (femme)						0.05
R ² bloc (sig. test de F)		0.03***	0.02***	0.08***	0.10***	0.12***	0.00**
R ² ajusté modèle final		0.34					
N		1667					

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ; † : p<.10. ^a : Catégorie de référence = grande ville. ^b : Catégorie de référence = ne se revendique d'aucune confession religieuse. ^c : Catégorie de référence = employé des services avec une fonction dirigeante.

⁵⁶ Si les travailleurs de production sont pris comme catégorie de référence dans les différents modèles, tous les contrastes avec les employés (avec ou sans position dirigeante) et les indépendants sont hautement significatifs (p<.01 ; p<.03 pour le contraste entre travailleurs et indépendants en France).

Tableau 3.4 : Modèle explicatif de l'attitude envers l'immigration en Suède (coefficients de régression linéaire)

Bloc	Variabes	Mod. 1	Mod. 2	Mod. 3	Mod. 4	Mod. 5	Mod. 6
1	Constante	1.83***	1.64***	1.20***	2.17***	3.90***	3.20***
	Périphérie ^a	0.18	0.18	0.10	0.09	0.08	0.08
	Petite ville ^a	0.48***	0.49***	0.35*	0.25 [†]	0.25*	0.21 [†]
	Village et campagne ^a	0.51***	0.53***	0.31*	0.16	0.13	0.08
2	Religiosité		0.05	0.05	0.05	0.04	0.06
	Catholique ^b		0.70 [†]	0.67 [†]	0.44	0.43	0.42
	Protestant ^b		-0.06	-0.01	-0.09	0.00	-0.01
	Musulman ^b		-0.22	-0.31	-0.56 [†]	-0.73*	-0.50 [†]
	Autre religion ^b		0.07	0.03	-0.17	-0.12	-0.03
3	Employé des services (non dirig.)			0.15	0.12	0.05	0.13
	Petit indépendant ^c			0.68***	0.44**	0.28 [†]	0.25 [†]
	Travailleur de production qualifié ^c			1.02***	0.74***	0.57***	0.65***
	Travailleur de prod. non qualifié ^c			1.00***	0.79***	0.56***	0.73***
4	Ouverture au changement				-0.12***	-0.10***	-0.12***
	Continuité				-0.34***	-0.34***	-0.29***
	Dépassement de soi				0.47***	0.44***	0.41***
	Affirmation de soi				0.04 [†]	0.02***	-0.01
5	Confiance en la police					-0.05*	-0.04 [†]
	Confiance dans le parlement					-0.16***	-0.15***
	Satisfaction avec gvt. national					-0.04*	-0.05**
6	Age						0.014***
	Sexe (femme)						-0.20**
R ² bloc (sig. test de F)		0.01***	0.00	0.07***	0.13***	0.07***	0.02***
R ² ajusté modèle final		0.30					
N		1561					

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ; † : p<.10. ^a : Catégorie de référence = grande ville. ^b : Catégorie de référence = ne se revendique d'aucune confession religieuse. ^c : Catégorie de référence = employé des services avec une fonction dirigeante.

Tableau 3.5 : Modèle explicatif de l'attitude envers l'immigration en Suisse (coefficients de régression linéaire)

Bloc	Variabiles	Mod. 1	Mod. 2	Mod. 3	Mod. 4	Mod. 5	Mod. 6	Mod. 7
1	Constante	2.96***	2.93***	2.39***	2.63***	3.81***	5.68***	5.68***
	Périphérie ^a	0.23	0.23	0.25	0.19	0.19	0.09	0.09
	Petite ville ^a	0.33 [†]	0.32 [†]	0.32 [†]	0.37 [†]	0.25	0.21	0.21
	Village et campagne ^a	0.67***	0.66***	0.66***	0.62***	0.45**	0.40*	0.40*
2	Religiosité		0.00	0.02	-0.01	0.01	0.00	0.00
	Catholique ^b		0.13	0.08	0.03	-0.32**	-0.25*	-0.26*
	Protestant ^b		0.00	-0.03	-0.15	-0.45***	-0.38***	-0.38***
	Musulman ^b		0.08	-0.13	-0.20	-0.50*	-0.36	-0.37
	Autre religion ^b		-0.23	-0.18	-0.27	-0.56*	-0.49*	-0.49*
3	Employé des services (non dirig.)			0.33**	0.32*	0.35**	0.30*	0.28*
	Petit indépendant ^c			0.54***	0.56***	0.43**	0.29*	0.28 [†]
	Travailleur de production qualifié ^c			0.88***	0.89***	0.68***	0.61***	0.60***
	Travailleur de prod. non qualifié ^c			1.03***	1.04***	0.87***	0.73***	0.71***
4	Suisse romand ^d				-0.53***	-0.62***	-0.64***	-0.64***
	Suisse italien ^d				-0.00	0.09	0.05	0.05
5	Ouverture au changement					0.01	0.02	0.01
	Continuité					-0.41***	-0.42***	-0.42***
	Dépassement de soi					0.37***	0.34***	0.35***
	Affirmation de soi					-0.02	-0.02	-0.03
6	Confiance en la police						-0.07**	-0.07**
	Confiance dans le parlement						-0.04	-0.04
	Satisfaction avec gvt. national						-0.14***	-0.14***
7	Age							0.000
	Sexe (femme)							0.08
R ² bloc (sig. test de F)		0.02***	0.00	0.05***	0.02***	0.15***	0.05***	0.00
R ² ajusté modèle final		0.28						
N		1286						

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ; † : p<.10. ^a : Catégorie de référence = grande ville. ^b : Catégorie de référence = ne se revendique d'aucune confession religieuse. ^c : Catégorie de référence = employé des services avec une fonction dirigeante. ^d : Catégorie de référence = Suisse Alémanique.

3.4.2. Clivages et comportement de vote

Les Tableaux 3.6 à 3.8 présentent les résultats de nos analyses de régression multinomiale, dans lesquelles le modèle explicatif du vote en faveur de la gauche (G), choisie comme catégorie de référence, est contrasté aux modèles explicatifs du vote en faveur de la droite (D) et de l'extrême droite (ED), respectivement. Les deux dernières colonnes (ED vs. D) fournissent une information en partie redondante, dans la mesure où le contraste entre les coefficients pour la droite et l'extrême droite est égal à la différence entre les coefficients relatifs aux deux autres contrastes : ED vs. D = (ED vs. G) - (D vs. G). Toutefois, ce contraste permet de fixer un niveau de signification aux différences entre les coefficients pour la droite et l'extrême droite et ainsi de « boucler la boucle » des comparaisons entre les trois groupes de partis.

Une analyse d'ensemble des trois tableaux suggèrent qu'environ 10% à 15% de la variation dans les choix de vote peut s'expliquer par l'appartenance aux groupes de clivage ; par ailleurs, entre un tiers et une moitié de la variation peut être expliquée lorsque les variables de contrôle sont ajoutées aux clivages dans les différents modèles explicatifs. En soi, ce survol de nos modèles empiriques suggère que les clivages ont une véritable utilité pour éclairer les choix de vote, mais que les variables de contrôle (dont la plupart sont supposées dépendre elles-mêmes des clivages) permettent d'améliorer considérablement l'explication du vote. Ce constat s'applique tout particulièrement aux attitudes en matière d'immigration, dont l'effet sur le vote est extrêmement fort dans les trois pays, alors même que près d'un tiers de sa propre variation peut s'expliquer par l'appartenance aux groupes de clivages, comme nous venons de le voir plus haut. Afin d'interpréter au mieux nos résultats, nous procéderons à une analyse clivage par clivage, avant de résumer les éléments les plus importants et de revenir sur nos hypothèses.

Pour commencer, le **lieu d'habitation** exerce un effet modeste sur le vote, sous contrôle des autres variables explicatives. En France, cet effet est trop incertain pour pouvoir en tirer des conclusions fiables. En Suède, l'effet se résume à une tendance marginalement significative à voter en faveur de l'extrême droite (plutôt que pour la gauche) parmi les citoyens habitant à la périphérie des grandes villes ou à la campagne. Seule la Suisse semble être le théâtre d'un véritable clivage ville-campagne. Celui-ci oppose l'extrême droite, qui tire son épingle du jeu dans les petites villes et à la campagne (et peut-être aussi dans les banlieues), à la droite modérée et à la gauche, qui cèdent moins de terrain dans les villes.

Par rapport au clivage religieux, on observe tout d'abord que la **religiosité** des individus n'a quasiment aucun effet sur leur vote, à l'exception de la Suisse, où les personnes ayant la plus forte pratique religieuse ont la plus faible probabilité de voter pour un parti de gauche. En revanche, la **confession religieuse** à proprement parler joue un rôle dans les trois pays. En France, l'idée d'un vote « catholique de droite » semble confirmée par les données : en comparaison des athées, les catholiques marquent une préférence plus nette pour la droite, par rapport à la gauche et à l'extrême droite, et même une préférence plus nette pour la gauche face à l'extrême droite.⁵⁷ Par ailleurs, l'extrême droite s'impose plus difficilement auprès des croyants d'autres religions (y compris les protestants et les musulmans) que parmi les athées. En Suède, le clivage religieux oppose les protestants et les athées ; les premiers tendent à préférer la droite à la gauche, alors que les seconds expriment une tendance inverse. Enfin, en Suisse, l'effet de la religion se résume essentiellement à une tendance de la part des électeurs catholiques à préférer davantage la droite à la gauche que ne le font les électeurs sans religion.

L'influence de la **classe sociale** est nuancée. D'une part, les effets des appartenances de classe sont plus forts en France et en Suède qu'en Suisse ; d'autre part, ces effets s'exercent en partie au travers des attitudes (et éventuellement de certaines valeurs personnelles), ainsi qu'en témoigne la diminution des coefficients lorsque les variables de contrôle sont ajoutées dans le Modèle 2. En France, les petits indépendants montrent une préférence plus nette pour la droite (par rapport à la gauche) que la catégorie de référence des « cadres supérieurs » (plus précisément les « employés des services avec une fonction dirigeante ») ; à l'inverse, les préférences des travailleurs non qualifiés vont davantage vers les partis de gauche que celles des cadres supérieurs et des indépendants. Par ailleurs, bien que le vote pour le Front National soit nettement minoritaire dans toutes les classes, le rapport de force de l'extrême droite avec la droite modérée lui est plus favorable parmi les travailleurs de production (avant tout non qualifiés) que parmi les cadres supérieurs. Pour ce qui est de la Suède, aussi bien les travailleurs de production (qualifiés ou non) que les petits employés penchent davantage à gauche qu'à droite, contrairement aux cadres supérieurs et aux indépendants. Quant aux travailleurs qualifiés, ils se démarquent également des cadres supérieurs par leur préférence relative pour l'extrême droite plutôt que

⁵⁷ Quoi qu'il en soit, la thèse d'un ralliement catholique à l'extrême droite française n'est pas corroborée par notre analyse. Si tant est que ce phénomène existe, il est récent et postérieur à la période d'enquête de l'ESS (voir « Des catholiques de plus en plus tentés par le vote Front National », lefigaro.fr, 11.12.2015).

pour la droite. Pris dans leur ensemble, ces résultats indiquent que l'extrême droite enregistre son meilleur score parmi les travailleurs qualifiés. Enfin, la Suisse se distingue par une faible saillance du clivage de classe. Tout au plus peut-on remarquer que la rivalité gauche-droite est plus favorable à la gauche parmi les ouvriers qualifiés que parmi les cadres supérieurs — sous contrôle des autres variables dans le modèle.

Finalement, l'effet de la **région linguistique** sur le vote des citoyens suisses suggère l'existence d'un clivage ethno-linguistique entre la Suisse romande, d'une part, et la Suisse alémanique d'autre part.⁵⁸ Par rapport aux Alémaniques, les électeurs romands manifestent une préférence relative pour la gauche face à la droite, mais également une tendance (marginale et significative) à préférer l'extrême droite à la droite. Ces résultats suggèrent donc que le Röstigraben n'est pas un simple cliché, mais qu'il repose sur un fondement structurel que l'on peut apparenter à un clivage (Linder et al. 2008 ; Etter et al. 2014).

Au terme de cette analyse, il convient de revenir aux **hypothèses** formulées plus haut (voir chap. 3.2.5) et d'en apprécier la validité empirique. Sur un plan général, notre analyse montre que la signification électorale des différents clivages varie beaucoup d'un pays à l'autre. Par conséquent, force est d'admettre que nos hypothèses sont rarement vérifiées pour tous les pays examinés dans cette analyse. Pour commencer, notre hypothèse sur la religiosité (H1a) ne se vérifie qu'en Suisse, où les citoyens religieux ont effectivement plus tendance à voter pour la droite (modérée ou extrême) que pour la gauche. L'hypothèse sur le clivage ville-campagne (H1b) n'est pas corroborée par les données recueillies en France et en Suède ; même en Suisse, où ce clivage apparaît pertinent, ce n'est pas le vote à gauche des grandes villes, mais le vote à l'extrême droite des petites villes et des campagnes qui retient l'attention. Ensuite, l'hypothèse sur le clivage de classe (H1c) ne semble pas dénuée de fondement : la droite apparaît en position de force pour gagner les suffrages des cadres supérieurs (et parfois des indépendants). Toutefois, nos résultats suggèrent qu'il existe une compétition entre la gauche et l'extrême droite pour rallier les voix des travailleurs de production, en tous cas en France et en Suède. Au surplus, les différences observées entre les trois pays dans la force électorale du clivage ville-campagne et du clivage de classe infirment notre hypothèse H2b affirmant une équivalence de ces clivages de part et d'autre des frontières nationales.

Concernant l'impact du clivage religieux (H2a), nous avons anticipé des différences entre les trois pays « dans la structuration et l'agencement » de ce clivage. Pour la France, l'hypothèse d'un « vote catholique de droite » est confirmée, puisque les catholiques votent davantage à droite qu'à gauche ou à l'extrême droite, en comparaison des athées. Par ailleurs, les musulmans (parmi les croyants affiliés à d'autres religions, tels que les protestants) votent plus à gauche que les catholiques mais, tout comme eux, moins à l'extrême droite que les athées. Il s'agit donc d'une qualification importante, selon laquelle l'extrême droite est plus étroitement associée au vote des non-croyants. Pour la Suisse, l'hypothèse d'un vote catholique de droite est confirmée. D'autre part, notre hypothèse sur le clivage linguistique en Suisse (H1d) est confirmée par le surpoids du vote de gauche en Suisse romande ; cependant, le succès de l'extrême droite ne semble pas fondamentalement différent dans les trois régions linguistiques, ce qui nuance quelque peu la thèse du « Röstigraben ».

Finalement, notre troisième hypothèse est difficile à vérifier de manière rigoureuse avec les moyens à notre disposition. Néanmoins, une comparaison du Modèle 1 et du Modèle 2 dans chaque pays suggère que les « variables de contrôle », en particulier les attitudes à l'égard de l'immigration et les valeurs, *médiatisent* l'effet des clivages. Autrement dit, la baisse du pouvoir explicatif des clivages s'explique par le fait que leur effet sur le vote s'exerce en bonne partie *au travers* des dispositions psychologiques qu'ils contribuent à déterminer, comme le montre bien notre analyse des attitudes migratoires effectuée plus haut (voir chap. 3.4.1). Cette analyse est conforme au schéma théorique de l'entonnoir de causalité esquissé dans la Figure 3.1.

⁵⁸ Le vote des italophones n'est statistiquement pas différent de celui des Alémaniques, mais le faible effectif de votants italophones (N=24) empêche probablement de détecter certaines tendances.

Tableau 3.6 : Modèle explicatif du vote en France (coefficients de régression logistique multinomiale)

	Variables	Droite vs. Gauche		Extrême droite vs. Gauche		Extrême droite vs. Droite	
		Mod. 1	Mod. 2	Mod. 1	Mod. 2	Mod. 1	Mod. 2
	Constante	-0.62	-0.21	-3.12***	-2.03	-2.50***	-1.82
Bloc 1	Périphérie ^a	0.02	-0.04	0.74	0.70	0.72	0.73
	Petite ville ^a	-0.29	-0.36	0.55	0.28	0.84 [†]	0.63
	Village et campagne ^a	-0.20	-0.37	0.86*	0.35	1.05*	0.73
	Religiosité	-0.01	-0.07	-0.06	-0.21	-0.05	-0.14
	Catholique ^b	1.07***	0.74***	0.19	-0.48*	-0.88***	-1.22***
	Autre religion (y.c. Prot. et Musul.) ^b	0.36	0.00	-3.52 [†]	-5.08*	-3.88 [†]	-5.08*
	Employé des services (non dirig.) ^c	-0.07	-0.20	0.64	-0.20	0.70	0.00
	Petit indépendant ^c	0.90**	0.76*	1.49**	0.89	0.59	0.12
	Travailleur de production qualifié ^c	0.05	-0.23	1.70***	0.67	1.65***	0.90 [†]
	Travailleur de prod. non qualifié ^c	-0.53*	-1.02***	1.92***	0.87	2.45***	1.89***
Bloc 2	Attitude envers l'immigration		0.19***		0.80***		0.61***
	Ouverture au changement		-0.10		-0.03		0.07
	Continuité		-0.16*		-0.17		-0.01
	Dépassement de soi		0.39***		0.37**		-0.02
	Affirmation de soi		0.06		-0.07		-0.13
	Confiance en la police		0.12*		0.23***		0.12 [†]
	Confiance dans le parlement		0.04		-0.10		-0.15*
	Satisfaction gvt. national		-0.40***		-0.36***		0.04
	Age		-0.006		-0.051***		-0.045***
	Sexe (femme)		-0.19		-0.79**		-0.60*
		Modèle 1				Modèle 2	
N		888				880	
Chi ²		143.14***				479.43***	
Pseudo-R ² (Nagelkerke)		.17				.49	

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ; † : p<.10. ^a : Catégorie de référence = grande ville. ^b : Catégorie de référence = ne se revendique d'aucune confession religieuse. ^c : Catégorie de référence = employés des services avec une fonction dirigeante.

Tableau 3.7 : Modèle explicatif du vote en Suède (coefficients de régression logistique multinomiale)

	Variables	Droite vs. Gauche		Extrême droite vs. Gauche		Extrême droite vs. Droite	
		Mod. 1	Mod. 2	Mod. 1	Mod. 2	Mod. 1	Mod. 2
	Constante	0.58 [†]	-1.03 [†]	-4.48 ^{***}	-5.07 ^{***}	-5.05 ^{***}	-4.03 ^{**}
Bloc 1	Périphérie ^a	0.09	0.08	1.18 [†]	1.27 [†]	1.09 [†]	1.19
	Petite ville ^a	0.02	-0.11	1.09 [†]	0.84	1.06 [†]	0.95
	Village et campagne ^a	0.22	0.16	1.29 [*]	1.32 [†]	1.07 [†]	1.16
	Religiosité	-0.09	-0.11	0.13	0.04	0.22	0.15
	Catholique ^b	-0.29	-0.20	0.21	0.17	0.50	0.36
	Protestant ^b	0.51 ^{***}	0.44 ^{**}	0.08	0.35	-0.43	-0.09
	Autre religion (y.c. Musulman) ^b	-0.54	-0.39	-0.53	0.03	0.01	0.43
	Employé des services (non dirig.) ^c	-0.61 ^{***}	-0.57 ^{**}	-0.19	-0.22	0.42	0.35
	Petit indépendant ^c	0.38 [†]	0.43 [†]	1.29 [*]	0.84	0.91	0.41
	Travailleur de production qualifié ^c	-0.77 ^{***}	-0.93 ^{***}	1.23 [*]	0.56	2.00 ^{***}	1.49 ^{**}
Travailleur de prod. non qualifié ^c	-1.09 ^{***}	-1.09 ^{***}	0.33	-0.81	1.42 [*]	0.28	
Bloc 2	Attitude envers l'immigration		0.17 ^{***}		0.82 ^{***}		0.65 ^{***}
	Ouverture au changement		-0.08		-0.14		-0.06
	Continuité		-0.08		0.04		0.12
	Dépassement de soi		0.30 ^{***}		-0.02		-0.32 [*]
	Affirmation de soi		-0.15 ^{***}		0.03		0.18 [*]
	Confiance en la police		0.06		0.04		-0.02
	Confiance dans le parlement		-0.02		-0.20 [*]		-0.18 [*]
	Satisfaction gvt. national		0.30 ^{***}		0.11		-0.19 ^{**}
	Age		0.004		-0.007		-0.011
Sexe (femme)		0.23 [†]		-0.50		-0.72 [*]	
		Modèle 1			Modèle 2		
N		1388			1278		
Chi ²		125.98 ^{***}			416.31 ^{***}		
Pseudo-R ² (Nagelkerke)		.11			.34		

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ; † : p<.10. ^a : Catégorie de référence = grande ville. ^b : Catégorie de référence = ne se revendique d'aucune confession religieuse. ^c : Catégorie de référence = employés des services avec une fonction dirigeante.

Tableau 3.8 : Modèle explicatif du vote en Suisse (coefficients de régression logistique multinomiale)

	Variables	Droite vs. Gauche		Extrême droite vs. Gauche		Extrême droite vs. Droite	
		Mod. 1	Mod. 2	Mod. 1	Mod. 2	Mod. 1	Mod. 2
	Constante	0.98 [†]	-0.51	-1.08	-1.90	-2.05 ^{**}	-1.39
Bloc 1	Périphérie ^a	0.22	0.43	1.06	1.34 [†]	0.84	0.91
	Petite ville ^a	0.04	0.11	1.04 [†]	1.47 [*]	1.00	1.37 [*]
	Village et campagne ^a	0.33	0.19	1.46 [*]	1.53 [*]	1.13 [*]	1.34 [*]
	Religiosité	-0.21 [*]	-0.26 [*]	-0.21 [†]	-0.26 [*]	0.00	0.00
	Catholique ^b	0.93 ^{***}	0.77 [*]	0.41	0.55	-0.52 [†]	-0.22
	Protestant ^b	-0.01	-0.16	0.17	0.43	0.18	0.59 [†]
	Musulman ^b	-0.07	-0.43	-0.54	-0.16	-0.47	0.27
	Autre religion ^b	-0.59	-0.82	-2.00 [†]	-2.14 [†]	-1.41	-1.32
	Employé des services (non dirig.) ^c	-0.23	-0.39	-0.36	-0.70	-0.12	-0.31
	Petit indépendant ^c	0.25	0.18	0.60	0.28	0.35	0.10
	Travailleur de production qualifié ^c	-0.17	-0.63 [*]	0.42	-0.41	0.59 [*]	0.22
	Travailleur de prod. non qualifié ^c	-0.07	-0.51	0.64	-0.35	0.71 [†]	0.16
	Suisse romand ^d	-0.97 ^{***}	-0.92 ^{***}	-0.63 [*]	-0.38	0.34	0.54 [†]
Suisse italien ^d	-0.53	-0.48	-0.94	-0.79	-0.42	-0.31	
Bloc 2	Attitude envers l'immigration		0.51 ^{***}		0.89 ^{***}		0.38 ^{***}
	Ouverture au changement		-0.02		-0.08		-0.06
	Continuité		-0.09		-0.18		-0.09
	Dépassement de soi		0.33 ^{**}		0.29 [†]		-0.05
	Affirmation de soi		-0.03		0.09		0.12 [†]
	Confiance en la police		0.10		0.09		-0.01
	Confiance dans le parlement		-0.03		-0.13		-0.10
	Satisfaction gvt. national		0.04		-0.17 [†]		-0.22 ^{**}
	Age		-0.007		-0.016 [†]		-0.009
	Sexe (femme)		-0.05		-0.17		-0.12
		Modèle 1			Modèle 2		
N		615			598		
Chi ²		83.88 ^{***}			253.92 ^{***}		
Pseudo-R ² (Nagelkerke)		.15			.40		

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ; † : p<.10. ^a : Catégorie de référence = grande ville. ^b : Catégorie de référence = ne se revendique d'aucune confession religieuse. ^c : Catégorie de référence = employés des services avec une fonction dirigeante. ^d : Catégorie de référence = Suisse Alémanique.

3.5. Conclusion

La question posée dans ce chapitre était de savoir si les clivages traditionnels identifiés par Lipset et Rokkan continuent d'avoir une influence structurante sur les sociétés européennes et, plus particulièrement, sur les attitudes et le comportement de vote des citoyens. A cette question générale, la réponse est clairement « oui ». En 2014-2015, l'appartenance des individus aux différents groupes de clivage explique environ un dixième de la variation dans leurs attitudes à l'égard de l'immigration, et jusqu'à un sixième de la variation dans leurs choix de vote. A la question plus spécifique de savoir si l'influence des clivages traditionnels est aujourd'hui aussi forte qu'elle l'était dans les années 1960, la réponse est « probablement non ». Pour reprendre la grille d'analyse de Bartolini (2005) présentée au début de ce chapitre, l'affaiblissement ou la réorientation d'un clivage devraient être liés à certaines évolutions dans sa base infrastructurelle, normative et/ou organisationnelle.

On peut prendre ici **l'exemple du clivage « ville-campagne »** pour illustrer le devenir d'un clivage et tenter de comprendre les variations de son influence sur les comportements de vote. Sur le plan *infrastructurel*, pour commencer, l'évolution du clivage ville-campagne repose sur un certain nombre de changements dans le système de stratification et de démarcation sociale. On avancera ici que la structure des intérêts liée à l'implantation territoriale (proche ou éloignée des grands centres urbains) se modifie en permanence depuis plusieurs décennies. La désindustrialisation et la « gentrification » des villes rend obsolète leur caractérisation comme « centres des intérêts industriels » ; le développement des activités tertiaires (en particulier financières) s'oppose, dans une logique de démarcation sociale, aux intérêts et aux « styles de vie » des employés du secteur public et des populations associées à la « nouvelle gauche » habitant les centre-villes. De la même manière, les campagnes ne peuvent plus être considérées comme le bastion des intérêts agricoles ; pour différentes raisons (e.g. amélioration des transports, prix des logements), les campagnes — et en particulier les territoires périurbains — deviennent également des zones résidentielles où prévaut une certaine mixité sociale.

Du point de vue de la base *normative* des clivages, on peut donc être tenté de considérer les groupes de clivage fondés sur la division ville-campagne comme des « coquilles vides », sans véritable identité collective. Cependant il ne faut pas négliger l'aspect *organisationnel* de ce clivage, et il convient de prendre en considération les entités politiques qui mobilisent les électeurs sur la base des oppositions entre les identités sociales et normatives des groupes de clivage. Les partis et autres groupes politiques impliqués aujourd'hui dans cette activité incessante d'articulation des clivages ne sont pas toujours ceux qui ont présidé à l'émergence des clivages traditionnels. Certains se sont transformés en profondeur pour s'adapter aux évolutions de leur électorat et aux perspectives d'en conquérir de nouveaux. Par exemple, l'UDC fut pendant longtemps un parti agrarien focalisé sur la défense des intérêts des agriculteurs et des petits indépendants. La mue de l'UDC en parti nationaliste et populiste dans les années 1980 en ferait aujourd'hui le principal parti qui s'engage en faveur des « perdants de la mondialisation » (Kriesi et al. 2008 ; Kriesi & Trechsel 2008), parmi lesquels les paysans et artisans ne constituent plus qu'une fraction minoritaire aux côtés des petits employés et des ouvriers de production. Donner un contenu identitaire à cette catégorie sociale fortement hétérogène apparaît difficile.⁵⁹ De fait, c'est peut-être davantage la focalisation du discours de la droite libérale, mais également de la gauche (PS), sur *l'électorat urbain* qui explique le relatif succès de l'extrême droite helvétique dans les campagnes et les petites villes.

En France, l'absence d'un clivage ville-campagne saillant n'est qu'à moitié étonnant. Longtemps délaissé par la sociologie électorale, ce clivage s'était furtivement rappelé au souvenir des spécialistes au moment de l'élection présidentielle de 2002, avec l'affrontement à distance entre écologistes des villes et le « parti de la ruralité » *Chasse, Pêche, Nature et Traditions* (voir Bussi & Ravenel 2001). Depuis quelques années, le clivage est revenu au

⁵⁹ On notera tout de même que le programme politique de l'UDC combine une valorisation des « classes moyennes », un appel en faveur de « moins d'Etat » (l'Etat symbolisant la puissance publique des villes et de leurs centres administratifs) et une exhortation à freiner l'immigration et l'intégration européenne.

centre de l'attention avec plusieurs enquêtes révélant un vote accru pour le Front National dans « le grand périurbain » (Bussi et al. 2012) ou dans « les territoires ruraux en voie d'urbanisation » (Gombin 2012). Selon certains observateurs, ces territoires concentrent un certain nombre de problèmes économiques et sociaux ;⁶⁰ nombre de leurs habitants seraient taraudés par la « peur d'être rattrapé par la banlieue » et auraient le sentiment d'être des « citoyens de seconde zone » (Bussi et al. 2012 : 958). Cette « invisibilité culturelle et politique des périphéries périurbaines et rurales » (Guilluy 2010 : 105) explique sans doute les efforts déployés par le Front National depuis plusieurs années pour parler au nom de cette « majorité invisible », de « ces oubliés » que l'on a « laissés au bord du chemin ».⁶¹ Il sera intéressant d'observer dans quelque temps si cette tentative d'insuffler une identité victimaire à ceux que l'on tient à l'écart des grands centres urbains et des profits du « système » se traduit effectivement par un regain de saillance du clivage urbain-rural en France.

Plus largement, il conviendrait d'examiner plus en détail la manière dont la droite radicale, en plein essor dans la plupart des pays européens, affecte la configuration et la signification des clivages. Par exemple, notre analyse confirme les résultats d'autres études sur la mobilisation du clivage de classe par l'extrême droite. Comme nous l'avons vu, en France et en Suède, il existe une surreprésentation des classes populaires dans l'électorat des partis d'extrême droite (bien que, en termes absolus, la gauche conserve une avance confortable parmi les ouvriers). Cette constatation prend un sens particulier lorsqu'on la met en perspective avec les autres thématiques abordées dans ce volume. L'immigration, la peur de perdre son emploi ou l'insécurité sont des thèmes récurrents et centraux dans le discours des partis d'extrême droite. Notre analyse suggère que les appartenances de classe (mais également, dans une moindre mesure, les appartenances religieuses et territoriales) sont largement impliquées dans la formation des attitudes à l'égard de l'immigration, et que celles-ci sont à leur tour étroitement liées au vote. En ce sens, aussi longtemps que l'enjeu migratoire restera un problème saillant dans les sociétés européennes, il est à prévoir que les clivages traditionnels continueront de jouer un rôle dans la détermination du vote.

⁶⁰ Selon Bussi et al., ces difficultés sont multiples : « niveau de revenu assez faible, fragilité du tissu économique local concentrant l'emploi sur un nombre restreint d'entreprises (et donc un impact important en cas de fermeture d'un site, les salariés ayant plus de difficultés à retrouver un emploi que dans les grandes agglomérations), forte dépendance de ces populations à la hausse des prix du carburant, progression de la petite délinquance et disparition de certains services publics » (2012 : 958).

⁶¹ Qualificatifs utilisés dans le discours de Marine Le Pen au meeting de Metz, 11.12.2011.

4. Contexte et valeurs dans une Europe en crise

MAXIME FILLIAU & YUZHOU WU

4.1. Introduction

Au cours des dix dernières années, de nombreux événements ont eu un fort impact sur les sociétés des pays de la zone de l'Union Européenne (UE). Loin d'être anodins, ils façonnent le devenir de ces pays, ainsi que leurs champs politiques. Au cours de cette période, l'impact de grands événements internationaux s'est fait sentir mais a été traduit différemment selon les pays, et a provoqué des réactions variées. Parmi ces événements, les grands enjeux économiques et sécuritaires sont les premiers à impacter la vie politique.

La crise économique de 2008 (et ses prolongements) est l'un des événements les plus importants de la première décennie du troisième millénaire. Cet événement a provoqué un séisme majeur dans la sphère économique, et ses répercussions se sont fait profondément ressentir à travers le monde. L'interdépendance des économies dans un monde globalisé a provoqué un véritable effet de caisse de résonance, provoquant de multiples fluctuations sur le plan de la confiance politique (Kriesi 2012 : 518). En effet, de nombreuses mesures ont été prises dans les différents pays à travers le monde, et les pays de l'UE n'y ont pas échappé. Réformes sociales, politiques et économiques ont marqué les années qui ont suivi la crise afin d'en juguler les conséquences.

De plus, au cours des dernières années, les questions de sécurité et d'immigration ont pris une place importante dans le champ politique européen, devenant des domaines très prisés des agendas publics et politiques au cours des 24 derniers mois. La menace terroriste, illustrée par plusieurs attentats dans de grandes villes européennes, dont ceux de Paris au cours de l'année 2015, mais aussi d'autres variables, comme la politique étrangère et les conflits sociaux et économiques ont marqué le champ de la sécurité. L'immigration, de son côté, a pris une place prépondérante dans les débats, avec l'augmentation sensible, depuis les années 2010, des flux de migrants arrivant en Europe du Sud. Si ce sujet accaparait déjà les enjeux politiques dans les champs politiques partisans nationaux, il a pris d'autant plus d'importance au cours des trois dernières années, avec notamment une médiatisation plus importante du phénomène.

Les changements socio-économiques ont profondément marqué la perception des citoyens ainsi que de leurs gouvernements nationaux. Les domaines majeurs qui façonnent les champs politiques nationaux ont été également réinterprétés à la lumière des conséquences des crises économique, migratoire et sécuritaire. Ainsi, l'impact politique de ces événements a largement participé à remodeler les opinions et attitudes des citoyens. Deux champs majeurs, fortement dépendants des conditions socio-économiques dans la construction de leurs perceptions, sont susceptibles d'être influencés par la crise économique et le contexte politique : la sécurité et l'immigration. Politiquement sensibles, les attitudes construites dans ces deux domaines sont aussi également fortement influencées par les perceptions de la situation économique nationale par les citoyens.

Malgré tout, si les attitudes et perceptions (sur lesquelles nous reviendrons plus tard) des citoyens sont fortement influencées par les perceptions de la situation économique d'une situation, d'autres éléments entrent en compte, à l'image des *valeurs* d'une personne. Afin de comprendre le lien entre les attitudes et ces deux types de variables, il devient nécessaire de se pencher sur toutes ces caractéristiques. Mais des questions demeurent sur l'importance de chaque variable dans la construction de ce phénomène précis. Les citoyens réagissent-ils ouvertement à leurs perceptions des variations économiques dans la formation des attitudes, ou se basent-ils également sur un socle de valeurs censé prédéterminer la formation de ces mêmes attitudes ? Nous avons donc choisi de nous demander : *Comment s'activent les valeurs et les perceptions économiques dans la constitution des*

attitudes en matière d'immigration et de sécurité en période de crise économique et migratoire ?

Ainsi, les conséquences politiques de la crise économique deviennent un objet d'étude intéressant, pas seulement pour les domaines qui subissent des transformations mais pour les variations provoquées dans la construction des attitudes et des perceptions des citoyens sur les domaines de la sécurité et de l'immigration. Malgré tout, si l'étude séparée des perceptions économiques ou des valeurs s'avère trop statique, étudier les deux dimensions de concert se révèle être fort enrichissant, notamment afin de comprendre l'influence des dimensions respectives sur la formation des attitudes.

La finalité de notre questionnaire et de notre modèle est de comprendre le poids des valeurs, mais aussi des perceptions et du contexte dans la constitution des attitudes en matière de sécurité et d'immigration. Les conditions de formation de ces attitudes en temps de crise s'avèrent particulièrement délicates à comprendre. En temps de crise, il n'existe pas de hiérarchie rigide entre le contexte, les perceptions et les valeurs ; la construction des attitudes est le fruit d'une médiation entre ces différentes variables, et l'un des objets de cette étude sera de préciser les contours de cette médiation.

Afin de nous pencher plus en détail sur cette question, nous souhaitons étudier le sujet au sein de l'espace de l'Union Européenne entre les années 2006 et 2014. Cette période de 8 ans nous permettra de mesurer les évolutions des attitudes dans les périodes antérieures, postérieures ou contemporaines des crises. Cela permettra, de plus, d'englober la montée des préoccupations concernant l'immigration qui ont eu lieu depuis le début des années 2010. Ainsi, nous pouvons considérer que deux crises surviennent au sein de l'Union Européenne durant la période étudiée : la crise économique de 2008 et la crise migratoire, qui commence en 2014, avec l'arrivée de près de 40'000 à 50'000 migrants pour les mois de juin et juillet.

4.2. Cadre théorique

4.2.1. Les attitudes en matière d'immigration

Dans notre recherche, les deux variables dépendantes que nous cherchons à expliquer — l'attitude en matière d'immigration et l'attitude en matière de sécurité — mettent en avant une nuance entre le concept d'attitude et celui de valeur. Nous définirons les attitudes comme des perceptions ou jugements d'objets directement accessibles, influencés par des jugements antérieurs ancrés dans la mémoire des individus. Il est également à noter que, par rapport aux valeurs, les attitudes sont moins abstraites et qu'elles sont liées à des objets spécifiques ; de plus, l'orientation des attitudes provient en effet des valeurs qui en sont à l'origine. Ainsi, ce sont les raisons pour lesquelles les attitudes ne peuvent pas être considérées comme des règles ou des normes (Cieciuch et al. 2015).

L'immigration est un phénomène constitutif de la globalisation. En effet, « la mondialisation est caractérisée par une hausse de la compétition économique qui exacerbe la compétition culturelle. Cette dernière est liée à la diversité culturelle grandissante causée par l'immigration en Europe de l'Ouest » (Teney et al. 2014 : 577, notre traduction). Il existe deux théories concernant ce type d'attitudes : la théorie de la compétition ethnique et la théorie du conflit collectif réaliste (Karreth et al. 2015 : 1176). Suivant les partisans de la théorie de la compétition ethnique, la vague d'immigration apporte véritablement, d'une certaine manière, une compétition tant économique que culturelle en Europe. Ainsi, elle contribue à renforcer la perception de la population locale à propos de la concurrence ethnique sur l'identité collective, les valeurs, les coutumes et les modes de vie (Teney et al. 2014 ; Karreth et al. 2015 : 1176). Eloignée d'un point de vue culturel, la théorie du conflit collectif réaliste est basée notamment sur un point de vue économique. Cette théorie postule que l'élément clé qui influence l'attitude du peuple natif en matière d'immigration se situe dans la concurrence sur les ressources nationales limitées, telles que les emplois et les aides

sociales. C'est là que se situe la source des conflits entre les groupes, donnant son essor aux sentiments xénophobes (Karreth et al. 2015 : 1176).

4.2.2. *Les attitudes en matière de sécurité*

Le concept de sécurité est un sujet fortement débattu sur le plan intellectuel et plusieurs écoles s'opposent à son sujet. De façon générale, la sécurité est considérée comme l'absence de menaces. Cependant, depuis la fin de la Guerre Froide, la notion de sécurité a évolué. La conception classique de la menace militaire et étatique s'est avérée insuffisante, par la suite, pour comprendre et analyser les phénomènes globaux et les nouveaux types de menaces. Ces dernières sont considérées comme plus complexes, plus protéiformes et plus incertaines dans leur devenir. De nouveaux cadres de compréhension se sont développés afin d'intégrer ces nouvelles perspectives jusqu'à présent laissées de côté par le champ d'étude de la sécurité.

Afin de nous pencher sur les perceptions et les attitudes en matière de sécurité, il convient de trouver un cadre analytique qui permet d'englober les différentes perceptions possibles de menaces pour les citoyens. Pour cela, le concept de « cognition socialement partagée », qui s'inscrit dans l'approche de l'Ecole de Copenhague, est particulièrement intéressant.⁶² Ce concept considère la construction d'une problématique de sécurité selon ses significations partagées dans le monde social et selon l'énonciation et la désignation du problème, qui participe à sa construction. Ainsi, toute « cognition socialement partagée » participe à la « condition psychologique d'un groupe » (Jaeger 2011 : 19) et permet de mettre en valeur la subjectivité dans la perception d'une menace. En complément de cette approche, nous nous pencherons sur le double aspect de la sécurité individuelle et de la sécurité du groupe, suivant la conception de la sécurité de Shalom Schwartz (voir Vecchione et al. 2012), afin de comprendre la perception des individus dans la construction de leurs attitudes en matière de sécurité. A vrai dire, il est possible de dégager de multiples dimensions dans le champ d'analyse de la sécurité, particulièrement en suivant le courant de l'Ecole de Copenhague qui considère la sécurité sous l'angle des différents types de menaces : physiques, morales, alimentaires, économiques, sociales, etc. Cependant, sur la base des données dont nous disposons, nous serons principalement dans la capacité d'analyser les dimensions des menaces *physiques* et *économiques*.

4.2.3. *Les valeurs*

Les valeurs sont particulièrement importantes dans notre cadre théorique puisque nous postulons qu'elles influencent directement la formation des attitudes en matière de sécurité et d'immigration. Elles sont basées sur le modèle des 10 valeurs de base de Schwartz, qui utilise les valeurs personnelles comme des normes directrices pour les individus (voir chap. 2.2). Ce modèle est précisément celui utilisé par l'ESS (*European Social Survey*) pour mesurer les valeurs personnelles.

4.2.4. *Les perceptions de la situation économique*

La crise économique de 2008 et son prolongement sera notre variable exogène. Afin de mesurer l'influence de la crise économique sur les quatre pays européens choisis (voir chap. 4.3), nous insisterons sur les perceptions qu'ont les citoyens de la situation économique de leur pays. Une « perception » est considérée ici comme un ensemble de sensations, de forme plutôt abstraite, qui engage la conscience des objets ou des choses. L'enquête Eurobaromètre réalisée au début de l'année 2009 montre que la perception des

⁶² Cette approche est issue du courant constructiviste : "In this view, threats, and in consequence issues of security, emerge through a process of social construction. The framework focuses on the discursive power of security, existential threat to the survival of a referent object and the legitimization of extraordinary means to deal with the security issue" (Jaeger 2011 : 4).

Européens à propos de la situation économique nationale a été plus pessimiste que par le passé, allant jusqu'à atteindre son niveau le plus bas (Fondation Robert Schuman 2013). Ceci souligne effectivement l'influence considérable de la crise économique au niveau des individus en Europe à cette période.

Dans notre analyse, le rôle des perceptions de la situation économique occupe une place centrale. Actuellement, un débat est ouvert au sein du monde académique quant à savoir si les perceptions de la situation économique permettent de définir les opinions politiques ou si ces dernières priment dans l'analyse du contexte économique des citoyens. Les personnes pensent-elles le monde économique à la lumière de leurs opinions politiques ou s'emparent-elles des données économiques pour constituer leur avis par la suite ? La première approche, issue des analyses plus traditionnelles, place l'aspect économique avant le politique, tandis que la seconde postule le rapport inverse (Dickerson 2016 : 1038). Toutefois, cette dichotomie s'avère ne pas être si rigide, puisque l'état de la recherche montre que ces postulats sont principalement fluctuants en fonction du contexte économique et politique. Ainsi, il convient de comprendre quand et pourquoi les citoyens se mettent à utiliser leurs perceptions de la situation économique, ce qui peut mener à un changement inconscient dans la constitution de leurs attitudes politiques.

Au même titre que les perceptions de la situation économique, le lien entre les valeurs et la situation politique et économique est sujet à débat. Comment les valeurs participent-elles à construire les attitudes politiques ? La question est quelque peu rigide puisqu'il apparaît que certains modèles de valeurs sont concordants avec des positionnements politiques (Barnea & Schwartz 1998) mais pas systématiquement. De plus, ce type d'analyse ne peut être mené que dans des contextes nationaux très précis du fait des nombreuses difficultés d'interprétations qui règnent autour du concept de valeur, ce qui rend difficile la mise en évidence de tendances générales. De plus, les valeurs et le positionnement politique sont discutables en fonction d'autres dimensions. Ainsi, selon Barnea et Schwartz, "the relevance of particular types of values to voting is apparently a function of the ideological content of the political discourse" (1998 : 36). Ces auteurs complexifient la vision relativement rigide et structurelle établie entre les valeurs et les attitudes politiques, et éclairent en particulier le rôle du *contexte*. Ainsi, la construction des attitudes ne repose pas seulement sur des schémas simples et uniques, mais aussi sur des configurations changeantes, notamment en fonction de ce qu'un individu perçoit de son contexte.

Autrement dit, si les valeurs peuvent s'avérer déterminantes pour les choix politiques, leur influence est souvent régulée par les caractéristiques du contexte dans lequel les individus sont amenés à prendre une décision. Par exemple, dans leur analyse des élections israéliennes de 1988, Barnea et Schwartz soulignent le rôle joué par l'environnement partisan et médiatique : "Individual values were important guides to party choice when value-relevant cues were easily accessible (that is, parties were ideologically distinctive). When value-relevant distinctions among parties were blurred, voting was more influenced by demographic variables, though values still played some role" (1998 : 36). En somme, les valeurs deviennent un ingrédient important pour la construction des attitudes pour autant que ces dernières soient clairement identifiées dans le discours politique des partis. Dans le cas contraire, elles ne constitueront pas un facteur décisif, alors que les facteurs socio-démographiques gagneront en importance.

4.2.5. L'activation des enjeux et des valeurs

La perception de la situation économique et du contexte est donc un aspect important pour comprendre la construction des attitudes. Toutefois, la manière dont les perceptions varient en fonction du contexte est complexe, et il n'existe pas de certitudes absolues sur la question. La recherche menée aux Etats-Unis par Bradley Dickerson (2016) sur le lien entre les perceptions économiques et l'approbation de l'action présidentielle (1990-2010) suggère que les perceptions économiques tendent à prévaloir sur le processus d'approbation des leaders politiques en cas de conjoncture économique défavorable. Un contexte

négatif aurait pour effet de susciter une attention accrue aux changements perçus (Dickerson 2016 : 1044). On peut donc supposer que les perceptions économiques jouent un rôle primordial dans l'évolution des attitudes en matière de sécurité et d'immigration lorsqu'elles apparaissent comme importantes, notamment en situation de crise économique.

Les perceptions économiques jouent également un rôle important dans la construction des attitudes en matière d'immigration du fait de l'importante interpénétration entre les enjeux migratoires et économiques. En effet, en fonction des interprétations partisans, l'immigration peut être vue sous le prisme de son impact positif ou négatif sur le marché économique national. De fait, deux éléments structurent les attitudes à l'égard de l'immigration : la menace fiscale et la compétition sur le marché du travail (Hainmueller & Hopkins 2014 : 241). Toutefois, la relation entre perceptions économiques et attitudes envers l'immigration suscite certaines interrogations sur la véritable causalité qui sous-tend les associations statistiques. Certains biais d'endogénéité ne sont pas à exclure, notamment si les perceptions et les attitudes sont influencées conjointement par d'autres variables (e.g. d'autres attitudes) absentes du modèle, ou si les attitudes envers l'immigration contribuent simultanément à forger les perceptions économiques (2014 : 243). Certains répondants pourraient ainsi surestimer la taille de la population étrangère ou évaluer l'état de l'économie de manière plus négative du fait de sentiments anti-immigration préexistants. Il y a donc lieu d'envisager une co-construction des différentes thématiques et de s'interroger sur la causalité unissant les perceptions et les attitudes.

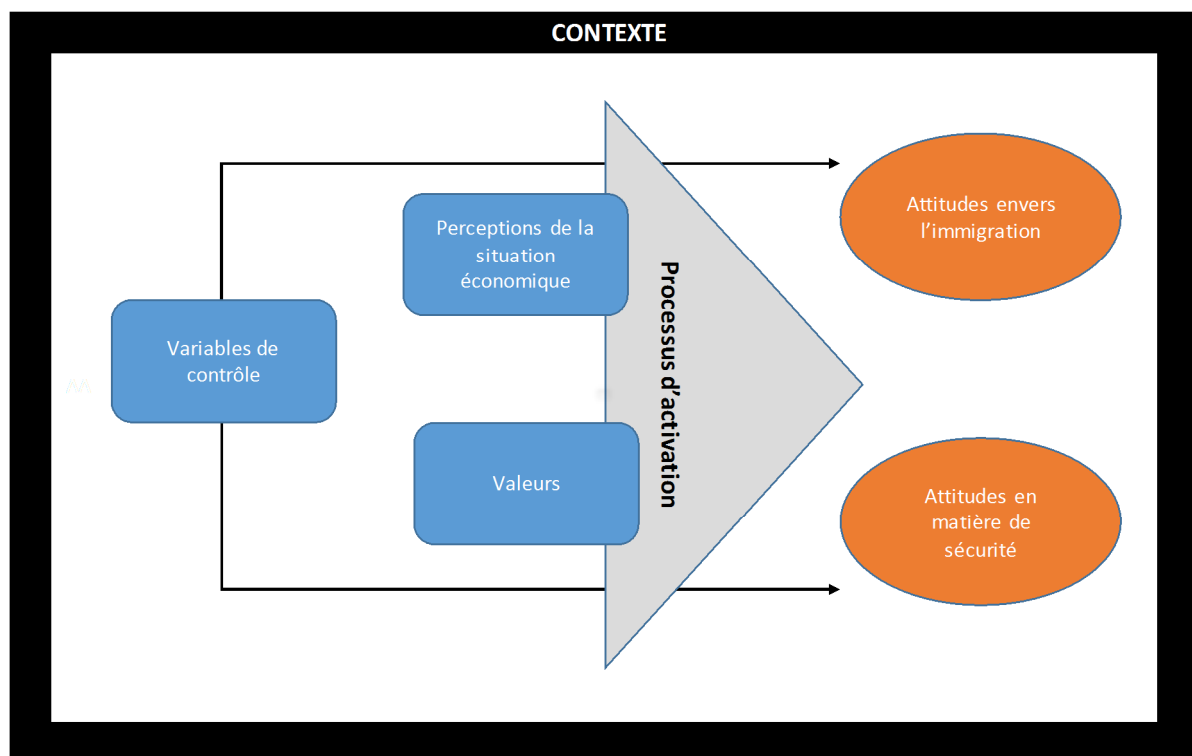
Sur le plan des valeurs, l'étude menée par Jennie Jönsson à propos du changement de valeurs des citoyens islandais en situation de crise est extrêmement intéressante. À l'aide d'une analyse menée sur une période de 17 mois, l'auteure montre que les individus sont peu susceptibles de changer leurs valeurs à moyen terme, même lorsqu'ils sont encouragés à le faire (Jönsson 2014 : 33). Ainsi, la nature profondément stable des valeurs ne serait pas forcément entamée par les changements contextuels sur un temps court. Malgré tout, l'auteur affirme qu'une adaptation temporaire face à une menace perçue comme urgente et importante serait facilitée, ce qui renforce l'importance du rôle des perceptions de la situation économique (2014 : 32). Ces constats nous amènent à considérer la question de **l'activation des valeurs** dans les approches concevant les valeurs comme des facteurs explicatifs des comportements. En effet, le lien entre valeurs et comportements semble tributaire de situations spécifiques qui peuvent potentiellement *activer certaines valeurs*. Cette question a été examinée dans une série d'expériences, qui suggèrent que l'influence des valeurs sur les comportements (y compris le vote) est conditionnée par l'activation des valeurs afférentes au comportement visé, ainsi qu'à leur *degré d'importance pour l'identité d'une personne* (Verplanken & Holland 2002). Ainsi, selon cette approche, plus une valeur est « amorcée » par un événement et plus cette valeur est centrale pour une personne, plus elle aura d'importance dans les jugements et dans les comportements de cette personne. Or, en temps de crise, les valeurs définies comme « dépassement de soi » et « affirmation de soi » (voir chap. 2 *supra*) sont cruciales. Renvoyant à deux idéaux distincts, la deuxième supporte le matérialisme et le pouvoir, assimilés au comportement ayant mené à la crise (Jönsson 2014 : 6) tandis que la première renvoie à l'entretien du bien-être au sein d'une famille et d'une communauté. Ainsi, ces valeurs sont susceptibles de varier en temps de crise puisqu'elles sont particulièrement activées dans ce type de situation.

Par ailleurs, du fait de l'importance du contexte national dans l'analyse des perceptions économiques, nous utiliserons également des variables reposant sur la perception des indicateurs socio-économiques (tels que les conditions de vie, l'emploi, l'éducation et les services de santé) en vue d'estimer l'impact que la crise économique provoque sur les citoyens européens dans leur vie sociale. À cet égard, Didier Bigo (1998) constate qu'une crise économique s'accompagnant d'un fort accroissement du chômage rend le phénomène de l'immigration plus menaçant. De fait, le spectre du chômage conjugué à une forte immigration fragilise « les formes de solidarité de classe (peur de perdre son emploi, travail précaire) » et accrédite les arguments en faveur d'un système de « préférence nationale » (1998 : 2). Cette affirmation peut être encore nuancée en reconnaissant l'importance du

contexte social dans la construction des attitudes. En effet, "the effects of culture on an individual's emotions, judgments, or behavior may be mediated not by the individual's own internalization of cultural values, but by the individual's perceptions of the values that are endorsed by other members of the culture" (Smith & Mackie 2014 : 196). Ainsi, le contexte social peut être vu non seulement comme un univers de significations partagées, mais également comme un ensemble de normes prescrivant l'intériorisation de certaines valeurs propres à des cultures ou communautés spécifiques. Il convient donc de souligner le rôle du groupe dans l'activation de certaines valeurs perçues comme importantes pour celui-ci — rôle dont les mécanismes s'apparentent ainsi à une forme de conformisme social. De fait, certaines recherches en psychologie culturelle démontrent que les personnes sont fortement influencées par les cognitions sociales partagées au sein des groupes de référence (2014 : 196). Une analyse dynamique de ces cognitions dans une société paraît donc essentielle afin de comprendre l'activation de valeurs dans un contexte précis.

Etant donné que nous nous interrogeons sur l'influence des valeurs et des perceptions du contexte dans la construction des attitudes en matière d'immigration et de sécurité, nous utiliserons les valeurs et la perception de la situation économique comme variables indépendantes. Elles seront contrôlées par des variables socio-économiques, comme le montre la Figure 4.1 ci-dessous. Le processus d'activation, qui concerne les perceptions économiques et les valeurs, traduit l'influence conditionnelle que celles-ci exercent sur les attitudes en matière de sécurité et d'immigration, qui seront ici nos deux variables dépendantes. En résumé, notre modèle vise à comprendre l'importance des différentes variables indépendantes dans la formation des attitudes en matière d'immigration et de sécurité en fonction du contexte, marqué successivement par des périodes de crises économique, migratoire et/ou sécuritaire. Ainsi, nous nous demandons si ces différents types de crise (et lesquels) ont bel et bien pour conséquence d'activer les valeurs et/ou les perceptions économiques, renforçant ainsi leur influence sur les attitudes.

Figure 4.1 : Modèle explicatif des attitudes en matière d'immigration et de sécurité



4.2.6. Hypothèses

Afin de pouvoir répondre à nos questions de recherche, nous avons formulé plusieurs hypothèses spécifiques. Celles-ci visent à préciser nos attentes quant à l'influence des perceptions économiques et des valeurs sur les attitudes en matière d'immigration et de sécurité. A noter que nous ne formulons pas d'hypothèse particulière concernant la variation des valeurs, des perceptions et des attitudes entre les quatre pays retenus (Suisse, France, Suède et Pologne) et les trois périodes étudiées (2006, 2010, 2014), même s'il est permis de supposer que les valeurs sont restées relativement plus stables dans le temps que les perceptions et les attitudes. Ainsi, nous postulons :

- **H1** : Plus les gens sont dépendants et fermés aux changements (cf. valeur « ouverture au changement »), plus ils ont une attitude défavorable envers l'immigration.
- **H2** : Plus les gens sont indisciplinés, progressistes et réformistes (cf. valeur « continuité »), plus ils ont une attitude favorable envers l'immigration.
- **H3** : Plus les gens sont hostiles et nationalistes (cf. valeur « dépassement de soi »), plus ils ont une attitude négative envers l'immigration.
- **H4** : Plus les gens sont intéressés par la réussite et l'intérêt personnel (cf. valeur « affirmation de soi »), plus ils ont une attitude défavorable envers l'immigration.
- **H5** : Plus les gens ont une perception favorable de la situation de l'économie, plus ils ont une attitude positive envers l'immigration.
- **H6** : Plus les gens sont dépendants et fermés aux changements, moins ils se sentiront en sécurité.
- **H7** : Plus les gens sont indisciplinés, progressistes et réformistes, plus ils se sentiront en sécurité.
- **H8** : Plus les gens sont hostiles et nationalistes, moins ils se sentiront en sécurité.
- **H9** : Plus les gens sont attentifs à la réussite personnelle, moins ils se sentiront en sécurité.
- **H10** : Plus les gens ont une perception favorable de la situation de l'économie, plus ils se sentiront en sécurité.
- **H11** : L'influence des perceptions économiques et des valeurs sur les attitudes en matière d'immigration et de sécurité varie en fonction du contexte géographique et temporel.
 - **H11a** : Les effets des perceptions économiques et des valeurs « ouverture au changement » et « affirmation de soi » sont plus forts en 2010 (peu de temps après le début de la crise de 2008) et dans les pays économiquement plus vulnérables, tels que la France et la Pologne.⁶³
 - **H11b** : Les effets des valeurs « dépassement de soi » et « continuité » sont plus forts en 2014 (peu de temps après le déclenchement de la crise migratoire en Europe) et dans les pays plus directement concernés par cette crise tels que la Suède.

4.3. Méthodologie

Les données de l'ESS permettent de mesurer les comportements, les attitudes, ou encore les valeurs des individus dans plus de trente pays européens. Pour répondre aux questions posées dans notre recherche, nous utilisons les données des vagues 3, 5 et 7, pour les années 2006, 2010 et 2014, et ceci dans quatre pays européens : la Suisse, la France, la Pologne et la Suède.⁶⁴ Afin de garantir la comparabilité de nos résultats, le choix des indicateurs a donc été contraint par leur disponibilité dans les trois vagues d'enquête.

⁶³ Selon les données de la Banque Mondiale, la dette publique de la France et de la Pologne a augmenté depuis le déclenchement de la crise économique en 2008, et atteint aujourd'hui un pourcentage plus élevé que celui de la Suisse et de la Suède (voir : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/GC.DOD.TOTL.GD.ZS>).

⁶⁴ Rappelons que les enquêtes ESS ont été menées après le début de la crise migratoire en 2014 (pour les dates de collecte dans les quatre pays en question, voir note 40). Nous aurions fortement souhaité avoir un pays représentant l'Europe du Sud, notamment parce que ces derniers ont été le théâtre de l'arrivée de plus en plus importante des flux migratoires en provenance du Moyen-Orient et d'Afrique. Malheureusement, aucun des pays n'a participé à toutes les vagues d'enquête que nous souhaitons utiliser ; par conséquent il nous a été impossible de sélectionner ici un pays symbole de l'Europe du Sud (e.g. Italie, Grèce ou Espagne).

4.3.1 Les variables dépendantes

L'une des deux variables dépendantes dans notre recherche est **l'attitude en matière d'immigration**. Nous appliquons ici la procédure de mesure définie précédemment dans le chapitre 2. Ensuite, afin de mesurer l'autre variable dépendante, à savoir **l'attitude en matière de sécurité**, nous avons dû construire une nouvelle variable, qui inclut plusieurs aspects permettant de mesurer le sentiment de sécurité des individus. Cette mesure est une variable *dummy* (0=sentiment d'insécurité ; 1=sentiment de sécurité), construite sur la base de trois indicateurs portant sur le statut de victime d'un crime ("respondent or household member victim of burglary/assault last 5 years"), la confiance en la police, ainsi que la sécurité personnelle ("feeling of safety of walking alone in local area after dark").⁶⁵

4.3.2. Les perceptions (variables exogènes)

Afin de mesurer les effets du contexte économique, nous recourons à des variables qui permettent de mesurer les perceptions individuelles de la situation économique. Par conséquent, nous prenons en compte les trois indicateurs portant sur la satisfaction personnelle à l'égard de l'économie du pays ("how satisfied with present state of economy in country"), sur l'état de l'éducation ("state of education in country nowadays") ainsi que sur l'état des services de santé ("state of health services in country nowadays"). Ces trois variables sont mesurées sous la forme d'échelles de 0 à 10. L'état des services de santé est utilisé ici car il est peut être considéré comme un bon indicateur des investissements étatiques dans les services publics.

4.3.3. Les valeurs

La mesure des quatre dimensions des valeurs personnelles a été décrite en détail au chapitre 2.2. Toutefois, ces dimensions sont passablement abstraites et difficiles à interpréter, en particulier dans le cadre de modèles d'analyse multivariée. C'est pourquoi le Tableau 4.1 indique le contenu essentiel de ces échelles de valeurs et la manière d'interpréter leurs effets en donnant la signification des scores faibles et élevés sur chaque échelle.

Tableau 4.1 : Les quatre échelles de dimension des valeurs

	Interprétation des modalités	
Dimension de valeur	Minimum (0)	Maximum (10)
Ouverture au changement	indépendant et ouvert au changement	dépendant et fermé au changement
Continuité	discipliné, traditionaliste et conservateur	indiscipliné, progressiste, réformiste
Dépassement de soi	bienveillant et universaliste	hostile et nationaliste
Affirmation de soi	attentif à son intérêt et sa réussite personnels	peu attentif à son intérêt et sa réussite personnels

⁶⁵ Concrètement, ces trois items sont d'abord recodés en *dummies* pour les rendre comparables. Ensuite, on comptabilise le nombre d'items (sur les trois possibles) sur lesquels on peut supposer que les individus ont un sentiment de sécurité. Enfin, compte tenu de la forte asymétrie de l'échelle ordinale obtenue (nettement plus d'individus se sentent en sécurité qu'en insécurité), on pose comme principe que seules les personnes affirmant se sentir en sécurité sur les trois aspects peuvent être considérées comme des personnes qui se sentent « généralement en sécurité » (attitude=1), alors que les autres ne se sentent « pas tout à fait ou pas du tout en sécurité » (attitude=0).

4.3.4. Les variables de contrôle

Afin de garantir la validité de notre raisonnement et de notre recherche, nous allons nous appuyer également sur des variables de contrôle. Celles-ci ne nous intéressent pas directement mais nous aideront à mieux cerner les effets de nos variables indépendantes. Pour cela, nous avons sélectionné six variables souvent retenues en sciences sociales pour mesurer le profil socio-économique des individus : l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, le statut financier, le statut d'emploi ainsi que la position politique. Pour mesurer le statut financier du foyer, nous nous appuyons sur le revenu « subjectif » ("feel about household's income nowadays") plutôt que sur le revenu « objectif » du fait que cette question n'a pas été posée dans les vagues 5 et 7 de l'ESS. Etant donné que cette variable est ordinale et sa distribution assez déséquilibrée, nous avons créé trois variables *dummy* : la première pour « financièrement difficile », la deuxième pour « financièrement confortable » et la troisième pour « financièrement aisé ». Dans l'analyse des données empiriques par la suite, nous garderons la catégorie « financièrement confortable » en dehors du modèle explicatif en tant que catégorie de référence.

4.4. Analyse empirique

Nos analyses empiriques porteront sur les périodes et les pays présentés précédemment et seront menées en deux temps. Premièrement, un modèle de régression linéaire visera à tester les relations entre les attitudes en matière d'immigration et nos variables indépendantes — à savoir les valeurs, les perceptions économiques et les variables de contrôle (voir Tableau 4.2). Ensuite, à l'aide d'un modèle de régression logistique nous testerons les relations entre les attitudes en matière de sécurité et l'ensemble des variables indépendantes mentionnées (voir Tableau 4.3). Soulignons enfin que nos modèles ont également pour but d'explorer les interrelations entre les différents types d'attitudes ; par conséquent, chacune des deux variables dépendantes a le statut de variable indépendante dans le modèle explicatif de l'autre (i.e., les attitudes en matière d'immigration servent à prédire les attitudes en matière de sécurité, et vice-versa).

4.4.1. Modèle explicatif des attitudes en matière d'immigration

Les quatre **dimensions de valeurs**, composant le premier bloc de variables indépendantes, possèdent une capacité explicative relativement élevée, avec plus de 12% de variance expliquée dans les attitudes migratoires, excepté en Pologne (voir Tableau 4.2). En particulier, les effets des valeurs « Continuité » et « Dépassement de soi » sont significatifs pour tous les pays et toutes les années. L'effet de la variable « Continuité » est systématiquement négatif, ce qui signifie que plus les individus sont progressistes et réformistes, plus ils ont tendance à adopter des positions « xénophiles » ; à l'inverse, plus les individus sont traditionnalistes et conservateurs, plus ils ont tendance à être « xénophobes ». Ceci confirme donc notre deuxième hypothèse. Quant au « Dépassement de soi », le coefficient de régression positif signifie que les valeurs universalistes sont liées aux positions pro-immigration, tandis que les valeurs nationalistes sont liées aux positions anti-immigration. Notre troisième hypothèse est donc confirmée. En revanche, les effets des variables « Ouverture au changement » et « Affirmation de soi » ne sont significatifs que dans une petite minorité de cas, et s'avèrent parfois contradictoires d'un pays et d'une période à l'autre. Dans l'ensemble, l'évidence empirique en faveur de H1 et H4 est extrêmement mince, et ces deux hypothèses ne sont donc pas confirmées par notre analyse.

L'effet des **perceptions économiques** (bloc 2) est globalement plus faible que celui des valeurs. Toutefois, leur prise en compte permet systématiquement d'améliorer la capacité explicative du modèle ; de plus, tous les effets significatifs de ces variables sont négatifs. Ainsi, plus les individus sont satisfaits de la situation de l'économie nationale, mais aussi de l'état du système éducatif (surtout en Pologne) et de l'état du système de santé (surtout en France), plus ils adoptent des positions xénophiles. A l'inverse, plus les individus sont

mécontents de la situation économique et sociale de leur pays, plus les manifestations d'hostilité à l'égard des immigrés deviennent patentes. Ceci confirme notre cinquième hypothèse.

Quant à l'influence des attitudes en matière de sécurité, elle apparaît plus circonstancielle. Le fait de se sentir en sécurité induit une attitude plus favorable envers l'immigration, mais cet effet n'est pas systématique et ne permet d'améliorer que très marginalement la capacité explicative du modèle. La relation entre les deux types d'attitudes semble la plus forte en France et en Suède, mais totalement inexistante en Pologne, et n'apparaît en Suisse que dans la dernière vague d'enquête (2014). Par ailleurs, deux variables de contrôle exercent un effet relativement robuste et révélateur. D'une part, l'influence du niveau d'éducation se traduit par le fait que l'allongement de la durée des études favorise l'acceptation des immigrés, qui sont perçus avant tout comme une menace par les individus les moins qualifiés. D'autre part l'effet de l'auto-positionnement gauche-droite montre que les attitudes anti-immigration sont plus répandues à mesure que les individus se positionnent plus à droite (cependant, cet effet est quasiment inexistant en Pologne). On notera aussi que, indépendamment de la période considérée, la capacité explicative du modèle complet est la plus forte pour la France, suivie de la Suisse, de la Suède, et enfin de la Pologne, où le coefficient de détermination est relativement faible.

Finalement, nos hypothèses dynamiques (H11a et H11b) reçoivent peu de confirmation empirique. De manière générale, les effets des valeurs et des perceptions économiques restent stables durant toute la période 2006–2014. On remarque une exception notoire pour la valeur « Dépassement de soi » en Suède et en Pologne, dont l'effet sur les attitudes migratoires affiche une baisse relativement forte en 2010, peu de temps après le déclenchement de la crise économique en Europe. Toutefois, cette évolution — qui traduit plutôt un phénomène de *désactivation* de la valeur concernée — ne correspond pas aux prédictions formulées dans nos hypothèses. En revanche on pourrait faire valoir que le regain d'influence, entre 2010 et 2014, de cette dimension de valeur opposant les orientations universalistes et nationalistes est conforme à H11b, puisque celle-ci prescrit que le déclenchement de la crise migratoire était en mesure d'activer ces orientations. Par ailleurs, les effets des perceptions économiques se renforcent quelque peu en 2010, et surtout en 2014, même si cette tendance n'est pas linéaire. Ainsi, H11a trouve sa confirmation la plus solide dans le cas de la Pologne, où la satisfaction à l'égard de la situation économique gagne en importance tout au long de la période 2006–2014.

4.4.2. *Modèle explicatif des attitudes en matière de sécurité*

En comparaison du modèle précédent, l'effet des **dimensions de valeurs** est peu prononcé et, surtout, rarement systématique d'un pays et d'une période à l'autre (voir Tableau 4.3). L'ajustement du modèle pour le premier bloc est d'ailleurs nettement insuffisant, à l'exception possible de la vague 2010, où l'explication du sentiment de sécurité repose en grande partie sur l'influence de la valeur « Ouverture au changement » dans les quatre pays en question. Le coefficient positif pour cette dimension signifie qu'en 2010, plus les gens se déclaraient dépendants et fermés aux changements, plus ils se sentaient en sécurité. Ceci est probablement lié aux changements engendrés par la crise économique de 2008, qui ont rendu cette valeur plus saillante. Cependant, ce résultat est exactement contraire à H6, puisque ce sont précisément les individus qui ne se reconnaissent *pas* dans les valeurs « mettant en avant l'indépendance de la pensée, de l'action et des sensations ainsi que la disposition au changement (autonomie, stimulation) » (Schwartz 2006 : 937) qui affirment le plus fort sentiment de sécurité. De la même manière, on constate que la valeur « Continuité » exerce une influence sur les Français et les Polonais en 2010, traduisant le fait que les individus les plus disciplinés, traditionalistes et conservateurs dans ces deux pays se sentent plus en sécurité que leurs concitoyens plus progressistes et réformistes. Ce résultat est en évidente contradiction avec notre Hypothèse 7. Par ailleurs, on peut noter que la variable « Dépassement de soi » ne démontre aucune relation avec l'attitude en matière de sécurité dans les quatre pays et les trois périodes étudiées, invalidant ainsi

H8. Finalement, l'effet de la variable « Affirmation de soi » est limité ; la France est le seul pays où le sentiment de sécurité est quelque peu rehaussé par le relatif désintérêt que portent les individus à leur réussite personnelle, validant ainsi H9 dans ce cas particulier uniquement.

L'effet des **perceptions économiques** (bloc 2) est nettement plus fort que celui des valeurs ; les statistiques d'ajustement (voir les tests du χ^2 dans les dernières lignes du Tableau 4.3) montrent même que les perceptions sont les variables qui contribuent le plus à l'explication du sentiment de sécurité. Les perceptions de la situation économique et de l'état du système éducatif exercent systématiquement une influence sur l'attitude en matière de sécurité dans les quatre pays en question et les trois périodes étudiées (exception : Suède en 2010 et 2014). De manière générale, plus les individus sont satisfaits de la situation économique et sociale, plus ils se sentent en sécurité. Cela vaut également pour les perceptions du système de santé, dont l'effet est néanmoins plus faible. Dans l'ensemble, H10 est clairement confirmée.

S'agissant de l'effet des attitudes en matière d'immigration sur le sentiment de sécurité, les résultats sont identiques à ceux décrits plus haut (chap. 4.4.1) pour la relation inverse. Sentiment de sécurité et attitude favorable à l'immigration tendent à aller de pair, mais pas à tout moment et en tout lieu. Par ailleurs, les variables de contrôle ayant un effet sur le sentiment de sécurité ne sont pas les mêmes que celles relevées pour l'explication des attitudes sur l'immigration. Pour le sentiment de sécurité, ce sont avant tout le sexe (les femmes ont tendance à se sentir moins en sécurité que les hommes) et le revenu subjectif (le sentiment d'insécurité est plus fort parmi les individus déclarant un revenu plus faible) qui fournissent l'explication la plus convaincante. Étonnamment, l'auto-positionnement gauche-droite ne présente quasiment aucune relation avec le sentiment de sécurité.

L'examen de nos hypothèses dynamiques sur l'activation des valeurs et des perceptions (H11a et H11b) fournit des résultats très mitigés. La comparaison des effets, aussi bien dans le temps que dans l'espace, ne confirme aucune de ces hypothèses, avec tout de même deux exceptions qui méritent une discussion plus approfondie. Premièrement, l'influence accrue de la dimension de valeur « Ouverture au changement » en 2010 est compatible avec un effet d'activation par le contexte de crise (H11a) — même si, comme nous l'avons vu plus haut, la direction de l'effet de cette valeur sur le sentiment de sécurité n'est pas conforme à H6. Deuxièmement, les perceptions de la situation économique enregistrent un regain d'influence en 2014 par rapport aux vagues précédentes, et ceci dans tous les pays à l'exception de la Suisse. Cette configuration paraît également conforme aux prédictions formulées par H11a, à condition toutefois de repousser de 2010 à 2014 le moment où ces perceptions sont susceptibles d'être pleinement activées par la crise économique. Cet ajustement n'est pas déraisonnable ; après tout, la crise financière et économique éclate en Europe en 2008-2009, mais la généralisation des plans d'austérité et la crise de la zone Euro sont largement postérieures à 2010 (Carroué 2015 : chap. 2). Même s'il convient donc d'apporter certaines réserves quant à la lecture des événements, cet effet est important car il suggère que les incertitudes nées du contexte de crise ont pour conséquence d'activer les perceptions de l'économie comme critère d'évaluation de la sécurité personnelle des individus (et peut-être aussi, comme nous l'avons vu, comme critère de jugement du phénomène de l'immigration). Pour le reste, le concept d'activation se révèle peu utile pour comprendre les variations dans la force des relations entre les valeurs et le sentiment de sécurité. Nous y reviendrons dans la conclusion de ce chapitre.

On notera encore que le modèle présenté dans le Tableau 4.3 laisse inexplicée une très grande part de variation dans les sentiments de sécurité, avec des « pseudo- R^2 » variant entre 0.08 et 0.15 suivant les pays et les vagues d'enquête. Même si ce coefficient n'est pas strictement comparable à celui s'appliquant à l'explication des attitudes en matière d'immigration, il semble tout de même que l'enjeu sécuritaire soit plus « insaisissable » que l'enjeu migratoire. Cette différence est probablement due en partie à la nature même des enjeux, mais sans doute aussi à la moindre qualité statistique de notre mesure du sentiment d'insécurité, par rapport à celui des attitudes migratoires.

Tableau 4.2 : Modèle explicatif de l'attitude en matière d'immigration, vague 3 (2006), vague 5 (2010), vague 7 (2014) ; coefficients de régression non standardisés, OLS

Bloc	Variable	France			Suisse			Suède			Pologne		
		2006	2010	2014	2006	2010	2014	2006	2010	2014	2006	2010	2014
	Constante	5.60***	5.47***	5.49***	4.71***	4.36***	4.48***	3.30***	4.23***	3.70***	2.12***	3.57***	3.85***
1	Ouverture au changement	-.04	-.07	.07*	.005	-.01	.03	-.14***	.00	-.11***	.07	.04	-.008
	Continuité	-.29***	-.28***	-.25***	-.20***	-.27***	-.26***	-.34***	-.24***	-.24***	-.20***	-.17***	-.18***
	Dépassement de soi	.35***	.39***	.32***	.23***	.21***	.25***	.47***	.33***	.42***	.41***	.16*	.35***
	Affirmation de soi	-.05	-.02	-.04	-.08**	-.03	-.03	.13***	.03	.009	-.11**	-.04	.01
2	Situation économique	-.22***	-.21***	-.24***	-.13***	-.09**	-.14***	-.14***	-.15***	-.15***	-.009	-.06*	-.17***
	Situation dans l'éducation	.003	-.02	-.06*	-.05*	-.05*	-.02	-.05	-.02	-.06**	-.08**	-.10***	-.05*
	Situation dans la santé	-.12***	-.10***	-.09***	-.03	-.05*	-.04	-.03	-.07**	-.04	.001	-.04	-.006
3	Attitude sécurité	-.24*	-.36***	-.32***	-.02	-.08	-.26**	-.23*	-.40***	-.14	-.15	-.10	-.14
4	Age	.02***	.02***	.005	0.003	.005	.001	.006*	.004	.01***	.02***	.02***	.01**
	Sexe (femme vs. homme)	.29**	.06	.07	-.04	.10	.12	-.08	-.23*	-.16*	.19	.07	.03
	Niveau d'éducation (1-5)	-.45***	-.48***	-.39***	-.37***	-.29***	-.24***	N/A	-.30***	-.26***	-.16**	-.15***	-.16***
	Revenu moyen ^a	.32**	.32**	.06	-.02	.20*	.08	.29**	.10	.16	.30	.30	.30
	Revenu bas ^a	.06	.11	.54***	-.11	.25	.06	.22	.03	.46**	.44	.39*	.43*
	Travail rémunéré	.20*	.001	-.11	.05	-.006	.16	-.17	-.18	.11	-.13	-.08	-.05
	Position gauche-droite	.22***	.23***	.23***	.28***	.25***	.26***	.07**	.11***	.11***	.05	-.04	.05*
N		1820	1572	1736	1566	1264	1303	1385	1285	1621	1263	1313	1206
R ² bloc 1 (sig. test de F)		.14***	.13***	.13***	.13***	.13***	.17***	.13***	.12***	.17***	.08***	.05***	.07***
R ² bloc 2 (sig. test de F)		.07***	.05***	.12***	.12***	.03***	.04***	.04***	.04***	.05***	.01**	.05***	.06***
R ² bloc 3 (sig. test de F)		.002*	.008***	.009***	.00	.002	.007**	.004*	.01***	.002*	.001	.001	.001
R ² bloc 4 (sig. test de F)		.11***	.14***	.12***	.13***	.12***	.11***	.02***	.07***	.08***	.05***	.05***	.03***
R² ajusté modèle final		.32***	.32***	.38***	.26***	.26***	.32***	.18***	.23***	.29***	.13***	.13***	.15***

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ^a : catégorie de référence : revenu aisé. N/A : données manquantes.

Tableau 4.3 : Modèle explicatif de l'attitude en matière de sécurité, vague 3 (2006), vague 5 (2010), vague 7 (2014) ; coefficients de régression logistique

Bloc	Variable	France			Suisse			Suède			Pologne		
		2006	2010	2014	2006	2010	2014	2006	2010	2014	2006	2010	2014
	Constant	-3.29***	-.1.57***	-1.58***	-.45	-1.32*	-1.15*	-1.96***	-1.08*	-1.57***	-2.43***	-2.23***	-1.63***
1	Ouverture au changement	.02	.10*	.05	.09*	.14**	.07	.11*	.10*	.02	.07	.09*	.08
	Continuité	.02	-.12**	-.06	-.03	.01	-.04	-.06	.03	-.03	-.06	-.12*	-.04
	Dépassement de soi	-.05	-.04	-.03	-.03	-.05	.04	-.01	-.04	-.05	-.02	-.02	.02
	Affirmation de soi	.07*	.03	.07*	.00	-.08*	-.01	.03	-.06	-.01	-.06	.007	-.06
2	Situation économique	.15***	.08*	.17***	.09**	.09**	.11**	.09**	.03	.15***	.09*	.11**	.20***
	Situation dans l'éducation	.14***	.06*	.09**	.10**	.15***	.18***	.08*	.13***	.03	.13***	.15***	.08*
	Situation dans la santé	.03	.06*	.07*	.03	.02	.05	.12***	.06	.09**	.09**	.15***	.10**
3	Attitude immigration	-.08**	-.11***	-.12***	-.009	-.04	-.14**	-.08*	-.17***	-.07	-.05	-.04	-.05
4	Age	.005	.007*	.00	-.005	-.002	.00	.003	.005	.007*	.006	.005	-.003
	Sexe (femme vs. homme)	-.37**	-.32**	-.61***	-.36**	-.15	-.28*	-.34**	-.42**	-.01	-.38**	-.39**	.02
	Niveau d'éducation (1-5)	.11*	.06	.06	-.05	.07	-.07	N/A	.07	.04	.06	.10*	-.06
	Revenu moyen ^a	.11	.13	-.19	-.42***	-.48***	-.15	-.26*	-.14	-.10	.37	-.35	.16
	Revenu bas ^a	-.13	-.50**	-.48**	-.59**	-.98***	-.42*	-.54*	-.76**	-.10	.28	-.53*	-.26
	Travail rémunéré	.17	.16	.06	.05	.37**	-.05	.18	-.08	.15	-.07	-.11	-.01
	Position gauche-droite	.10***	.004	.04	-.03	.02	.005	.02	.03	-.03	.003	.02	-.03
N		1820	1572	1736	1566	1264	1303	1385	1285	1621	1263	1313	1206
Chi ² bloc 1		7.1	14.9**	4.1	4.2	13.7**	1.3	19.0**	8.9	4.1	12.00	11.8*	2.5
Chi ² bloc 2		113.3***	42.9***	118.7***	55.8***	56.9***	81.4***	81.7***	57.7***	79.2***	65.1***	131.2***	104.5***
Chi ² bloc 3		6.1*	15.9***	22.7***	0.2	3.2	11.1**	6.8**	20.3***	5.0*	1.6	2.4	2.3
Chi ² bloc 4		42.6***	30.0***	55.0***	30.1***	49.0***	10.0	22.1**	29.4***	8.9	12.7	23.2**	9.3
Chi² modèle final		169.0***	103.7***	200.6***	90.2***	122.7***	103.7***	129.6***	116.3***	97.1***	91.4***	168.5***	118.6***
Pseudo-R ² modèle final		.12	.09	.15	.08	.13	.10	.12	.12	.08	.10	.16	.13

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ^a : catégorie de référence : revenu aisé. N/A : données manquantes. Pseudo-R² : Nagelkerke.

4.5. Conclusion

A travers notre recherche réalisée sur quatre pays au cours de la période 2006–2014, nous remarquons que les valeurs et les perceptions économiques ont certains effets sur les attitudes des individus en période de crise économique et migratoire. Pour commencer, les attitudes des individus sur les questions d’immigration sont incontestablement tributaires de leurs valeurs. Les effets de certaines valeurs — à savoir les valeurs « Continuité » et « Dépassement de soi » — restent relativement stables au cours de la période étudiée, tandis que les autres dimensions (« Ouverture au changement » et « Affirmation de soi ») restent essentiellement sans conséquence. Ce sont donc les oppositions normatives entre les orientations réformistes/progressistes et traditionalistes/conservatrices, d’une part, et entre les orientations universalistes et nationalistes, d’autre part, qui structurent les opinions à l’égard des enjeux touchant à l’immigration. Par ailleurs, les perceptions individuelles du contexte socio-économique ajoutent une part d’explication aux attitudes en matière d’immigration. Cette part est cependant moindre que celle des valeurs et repose avant tout sur les effets des perceptions de la situation économique du pays.

De leur côté, les attitudes en matière de sécurité sont avant tout expliquées par les perceptions du contexte économique. Cela confirme l’importance de ces perceptions en période de crise, quand le domaine économique s’impose comme un critère essentiel des évaluations politiques. Par contraste, les valeurs jouent un rôle plus effacé ; seule la dimension de « L’Ouverture au changement » exerce une certaine influence, en particulier lors de la vague d’enquête de 2010. Cependant, contrairement à notre hypothèse, ce sont les individus les plus « fermés » au changement qui éprouvent le plus fort sentiment de sécurité personnelle. A l’inverse, les citoyens plus fermement attachés aux valeurs d’ouverture telles que l’autonomie, la stimulation et l’hédonisme semblent plus affectés par les conséquences sécuritaires de la crise économique. Compte tenu des données à notre disposition, nous manquons d’éléments pour expliquer pourquoi ces valeurs traduisent une plus grande vulnérabilité face aux défis sécuritaires de ces dernières années.

Enfin, l’hypothèse séduisante d’une activation des valeurs et des perceptions économiques par le contexte de crise n’est guère corroborée par notre analyse empirique. Il existe tout de même deux exceptions notables. D’une part, l’opposition entre valeurs universalistes et nationalistes, sans doute la plus pertinente pour expliquer les attitudes en matière d’immigration, connaît un regain d’influence entre 2010 et 2014. La crise économique et migratoire met donc en relief les dispositions au « dépassement de soi » comme bases des relations aux immigrés. D’autre part, les liens entre les perceptions de la situation économique et les attitudes en matière de sécurité enregistrent une évolution comparable au cours de la même période. Ceci suggère que les sentiments de sécurité personnelle reposent de manière accrue sur la sécurité économique en période de crise. De fait, il est compréhensible que les sentiments de déclassement économique, en particulier dans les zones où la pauvreté est exacerbée par la crise et s’accompagne généralement d’une recrudescence de la délinquance et des tensions sociales, débouchent sur une impression de vulnérabilité.

Pour conclure sur une note plus technique, il est permis de supposer que notre analyse *sous-estime* quelque peu l’influence des valeurs sur les attitudes. Pour des raisons pragmatiques, nous n’avons pas pu mesurer des valeurs spécifiques, mais quatre « dimensions » qui structurent les relations d’attraction et d’opposition existant entre toutes les valeurs. Ces orientations générales (e.g. dépassement de soi) peuvent s’avérer très utiles pour expliquer des phénomènes eux aussi de nature générale et relativement stable, tels que la participation politique (voir chap. 6 *infra*). En revanche, notre investigation des effets de la crise économique et migratoire aurait tout à gagner de pouvoir s’appuyer sur des mesures de valeurs plus spécifiques et fidèles au modèle de Schwartz. Ainsi il serait sans doute plus aisé de mettre en évidence l’activation de valeurs spécifiques telles que la sécurité ou l’universalisme. Dans le même ordre d’idées, la moindre qualité statistique de notre variable dépendante « attitude en matière de sécurité » explique certainement en partie la capacité explicative limitée de notre modèle empirique. Il appartiendrait à de futures recherches sur notre objet d’étude de tenter de remédier à ces différentes limites.

5. Les attitudes et le vote des personnes issues de l'immigration

ANNA HERCZEG & LOEVA LA RAGIONE

5.1. Introduction

Dans cette étude, nous cherchons à analyser le vote des personnes issues de l'immigration dans trois pays européens, en comparaison de celui des autochtones. Notre but secondaire est de mieux comprendre les attitudes de cette population envers l'immigration.

Il existe une hypothèse populaire, en Suisse, selon laquelle les immigrés naturalisés voteraient davantage pour la droite que les nationaux (Strijbis 2014 : 623). Dans ce sens, la relation des Suisses naturalisés à la droite voire à l'extrême droite attire particulièrement l'attention. En effet, lors des élections 2007, « les électeurs de l'UDC⁶⁶ ont élu une femme d'origine slovaque qui a fait sa campagne en affirmant que les étrangers habitant la Suisse doivent complètement assimiler les coutumes locales. Elle l'a démontré en chantant l'hymne suisse dans les quatre langues nationales et en soulignant les valeurs du patriotisme. À la première séance du Parlement, elle s'est présentée avec une robe traditionnelle des paysannes du canton de Lucerne et l'une de ses premières initiatives exigeait l'exécution de l'hymne national à l'ouverture de chaque session parlementaire » (Stojanović 2013 : 258-259). L'élue cantonale lucernoise Yvette Estermann est née en Tchécoslovaquie et est venue s'installer en Suisse au début des années 1990. Entretemps elle est devenue conseillère nationale et souligne toujours l'importance de la volonté d'intégration des étrangers : « "Oui, admet-elle, avec des origines étrangères, il faut faire la preuve que l'on mérite de faire partie de la communauté. Il faut sans cesse avoir de hautes ambitions pour soi-même et pour les autres." On la dit plus Suisse que les Suisses » (Petignat 2015). En 2010, l'UDC a même ouvert une nouvelle section intitulée *Nouvelle Patrie Suisse*, qui rassemble les étrangers et naturalisés partageant les idées du parti, exploitant ainsi « le potentiel représenté par les étrangers "bien intégrés" » (20min.ch 2010 ; Chavaz 2010).

En même temps, malgré ces exemples soulignant la relation des personnes issues de l'immigration et la droite radicale suisse, plusieurs études témoignent d'une tendance à voter globalement à gauche parmi les premières et deuxième générations d'immigrés, dans divers pays (Strijbis 2014 : 613). Quant au statut des personnes immigrées, Bolzman et ses collègues soutiennent qu'« un groupe qui s'estime relativement défavorisé sur une dimension peut faire appel à d'autres dimensions, par rapport auxquelles il est sur un plan d'égalité ou d'équivalence avec son référent, afin de revendiquer un changement positif de son statut [...]. [L]e principe intégratoire global est à l'origine de l'affirmation des objectifs et de la stratégie collective » du pays d'accueil (Bolzman et al. 1987 : 58). Dans cette logique de volonté d'intégration et de distinction d'une minorité défavorisée, il convient de s'interroger sur une éventuelle attraction de l'électorat naturalisé à l'égard des partis de droite conservateurs ou de l'extrême droite, connus pour un discours nationaliste et une position sévère vis-à-vis des populations issues de l'immigration.

Cependant il faut rendre attentif au fait que la naturalisation n'implique pas forcément une meilleure intégration. Un exemple intéressant de ce phénomène peut être analysé sous l'angle des votations sur l'expulsion des étrangers criminels du 28 février 2016 ou encore celle contre l'immigration de masse du 9 février 2014, en Suisse. En effet, il semblerait que le durcissement progressif de certaines lois touchant les migrants encourage ces

⁶⁶ L'UDC est le principal parti d'extrême droite en Suisse. A noter que nous utilisons les termes « extrême droite » et « droite radicale » de manière interchangeable et ne faisons pas de distinction conceptuelle.

derniers à entamer le processus de naturalisation mais pas forcément dans un souci d'intégration (Mayencourt 2016). Dans une interview donnée au journal *Le Temps*, le documentariste Fernand Melgar affirme que « les tours de vis successifs en matière de loi sur la nationalité (...) incitent des gens à demander la nationalité suisse, avant tout par réflexe de repli, par crainte d'être un jour expulsés » (de Graffenried 2015). Plus qu'une méthode d'intégration, la naturalisation deviendrait alors une forme de choix rationnel.

Un autre élément semble influencer le vote des électeurs naturalisés. González-Ferrer (2011 : 63) souligne que la possibilité de la participation politique peut avoir à elle seule un effet sur la légitimité des personnes issues de l'immigration. Dans ce sens, l'intégration politique et sociale peut être même vue comme un indicateur de la légitimité perçue en tant que citoyen.ne dans une société. Il convient de se demander si ce type d'intégration a un effet significatif sur le comportement électoral des électeurs issus de l'immigration. Le cas échéant, il serait intéressant de déterminer le sens de cette relation ; en effet, il pourrait s'agir d'un effet de modération, excluant le vote pour des partis radicaux, ou alors d'autres effets affectant par exemple la participation ou l'abstention.

C'est autour de ces observations que nous souhaitons articuler notre question de recherche : Dans quelle mesure et comment le degré d'intégration politique et sociale des personnes issues de l'immigration détermine-t-il leurs attitudes à l'égard des questions migratoires et leur comportement électoral ? En outre, nous aimerions savoir si les différents profils migratoires des électeurs naturalisés influencent leur vote et leurs attitudes envers l'immigration.

5.2. Cadre théorique

Comme le note González-Ferrer (2011), une grande partie des immigrés sont venus s'installer dans des démocraties européennes pour les opportunités économiques qu'elles offrent. Ce fait implique indirectement que ces individus ont généralement un statut socio-économique plus faible en comparaison des autochtones. Ce qui se traduit souvent par un niveau de participation électorale moins élevé également (González-Ferrer 2011 : 65). Deux autres facteurs, la maîtrise de la langue et l'absence des sentiments ou expériences de discrimination conditionnent le comportement électoral de la population naturalisée (2011 : 66). En vue de ces constats, nous nous attendons également à trouver une différence significative quant au vote des électeurs naturalisés par rapport au vote des nationaux du pays de résidence. En effet, Strijbis (2014 : 621) confirme l'existence d'un "native-immigrant gap" relatif au comportement électoral en Suisse. Nous présumons également que ces différences peuvent être visibles même au niveau des attitudes envers les questions migratoires. En même temps, il est important de souligner que, d'après Strijbis, les électeurs issus de l'immigration ne votent pas en bloc ; leur comportement de vote dépend de la « socialisation politique spécifique à leur groupe » (2014 : 613). Il faut savoir que certains individus issus de l'immigration sont traités différemment par les institutions politiques et sont exposés à d'autres discours politiques que d'autres groupes d'immigrés (2014 : 614). En Suisse, la catégorie la plus défavorisée rassemble des individus provenant de Turquie, des pays d'ex-Yougoslavie, des pays en voie de développement, des pays musulmans et de la région sub-saharienne, d'après la catégorisation de Strijbis. Ces groupes d'immigrés, dans le contexte des campagnes anti-immigrés, ont adopté une identification partisane de gauche (2014 : 616). En même temps, les électeurs naturalisés provenant des pays de l'Europe de l'Est votent davantage pour les partis de centre droit que pour ceux de gauche, car ils ont des préjugés associés à ce type de partis, de par leurs expériences des régimes communistes. Nous souhaitons garder les mêmes catégories de groupes d'immigrés pour notre analyse et souhaitons tester les résultats de Strijbis avec nos données plus récentes et ceci dans trois pays différents.

Selon Weldon (2006), notre environnement social et notre affiliation à certains groupes ont une forte influence sur la manière dont nous nous percevons. En effet, les humains se définissent, en grande partie, en termes des groupes sociaux auxquels ils appartiennent (2006 : 332). Ce processus n'est pourtant pas unilatéral : "we associate ourselves with

certain groups and contrast ourselves with others” (Turner 1982 in Weldon 2006 : 332). L’association à certains groupes et la distinction d’autres doit avoir une influence sur la légitimité perçue des citoyens naturalisés également dans le pays d’accueil. Strijbis souligne également le rôle important de l’identité de groupe dans le choix de vote : “According to the socio-psychological perspective in electoral studies, group identities are translated into electoral behaviors by their relationship to party identities” (Strijbis 2014 : 616). Comme nous l’avons souligné plus haut, la possibilité de la participation politique influence la légitimité citoyenne d’un individu issu de l’immigration. Ainsi, nous pensons que l’intégration sociale et politique dans le pays d’accueil doit jouer un rôle dans le comportement électoral des immigrés naturalisés. Nous supposons que l’intégration sociale et politique produit un effet de modération.

Les résultats de l’étude de Strijbis infirment l’hypothèse selon laquelle les immigrés naturalisés seraient encore plus enclins à voter pour le centre droit ou les conservateurs que les autochtones (2014 : 623). En même temps, en partant du constat de Weldon, dans un régime ethnique-collectiviste, les règles et les lois communiquent à la société que l’identification *in-group* est synonyme de rejet de l’*out-group*. Il est donc possible de supposer que les immigrés, dans un tel régime, feraient plus d’effort pour pouvoir intégrer l’*in-group* de la société et se distinguer de l’*out-group*. Nous pensons que cela peut passer par l’identification à la position et aux discours des partis politiques nationalistes dominants dans le pays de résidence — comme dans l’exemple de la conseillère nationale d’origine slovaque qui fait tout pour être plus Suisse que les Suisses. En effet, dans le cas suisse, l’UDC est le parti le plus représenté au Parlement fédéral depuis plusieurs législatures.

5.2.1. Stratégie de recherche

En ce qui concerne le dispositif de notre travail de recherche, nous souhaitons travailler avec les données disponibles pour trois pays européens, qui représentent trois catégories différentes quant à la politique de « l’acquisition et de l’expression de la nationalité » (Weldon 2006 : 331). Selon Weldon, les différences parmi les types de régime sont importantes pour comprendre les différentes cultures et attitudes de tolérance et d’intolérance envers certains groupes minoritaires (2006 : 333). González-Ferrer (2011 : 67) énonce également que le rôle du contexte institutionnel et la structure des opportunités politiques sont déterminants dans l’explication de l’intégration politique des immigrés. En particulier, dans le cas des immigrés naturalisés, les lois qui réglementent l’acquisition de la nationalité peut être l’un des facteurs institutionnels qui affectent le plus fortement leur participation électorale.

Weldon (2006) identifie trois catégories de régime en fonction du niveau de tolérance sociale et politique : le régime ethnique-collectiviste, le régime civique-collectiviste et le régime civique individualiste. **Le régime ethnique-collectiviste** perçoit l’Etat-nation en tant qu’entité collective, où le monde est naturellement divisé en unités ethniques objectivement différentes ; c’est la différence entre ces unités qui donne naissance à des identités nationales (Weldon 2006 : 334). Dans de tels régimes, les règles et les lois en soi envoient des signaux indiquant que l’identification *in-group* est synonyme de rejet de l’*out-group* (2006 : 344). Weldon associe à cette catégorie l’Allemagne, l’Autriche, la Belgique et le Luxembourg. **Le régime civique-collectiviste**, autrement dit le modèle assimilationniste ou républicain, comprend l’État-nation comme une entité collective, mais rejette la notion de l’ethnicité comme étant sa caractéristique déterminante (2006 : 334). Ce type de régime définit l’état-nation plutôt dans des termes politiques ; la citoyenneté signifie être loyal à la nation, cette dernière étant perçue en tant que communauté politique. Les pays appartenant à ce type de régime n’excluent pas les minorités ethniques mais possèdent une série de mesures destinées à préserver l’homogénéité culturelle et à forcer les immigrants à s’assimiler à la culture autochtone (2006 : 346). Les pays qui appartiennent à cette catégorie, dans l’étude de Weldon, sont la France, le Portugal, la Grèce et le Danemark. **Le régime civique individualiste**, ou modèle pluraliste ou encore du pluralisme civique, combine le principe de la nationalité du droit du sol avec une acceptation de la

différence ethnique et culturelle (2006 : 335). Dans ces pays, les immigrés peuvent profiter de certains droits politiques avant même de devenir citoyens. Ici, l'ethnicité et l'orientation culturelle sont vues comme un choix personnel. Ainsi, les minorités ne sont pas obligés de rompre avec leur identité ethnique dans les différentes sphères de la vie publique. Cette catégorie comprend, entre autres, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Dans ce travail de recherche, nous choisissons la Suisse pour représenter la première catégorie de régime, la France pour la deuxième catégorie, et la Suède pour la troisième catégorie. Notre but est d'analyser l'attitude à l'égard de l'immigration et le comportement électoral de la population naturalisée dans ces trois pays en comparaison des autochtones. Afin de réaliser une comparaison satisfaisante, nous tiendrons compte des conseils de Myrberg et Rogstad (2011). Pour cela, nous allons construire et garder des labels standards relativement aux partis politiques (gauche, centre-droit, extrême-droite) ou aux différents groupes d'immigrés dans les trois pays (Myrberg & Rogstad 2011 : 173), et ce malgré les mesures divergentes que nous trouverons dans ces pays d'observation.

5.2.2. Le cas de la Suisse

La Suisse appartient à la première catégorie de régime de Weldon, celle de l'ethnique-collectiviste. En effet, certains chercheurs « voient la source de la stabilité du pays dans la création réussie d'une forte identité nationale, ce qui a permis de surmonter la méfiance sociale soulevée durant l'industrialisation rapide et a été basée sur la petite taille du pays et l'idée que la Suisse était sous la menace permanente de pays voisins puissants » (Zincone et al. 2011 : 165, notre traduction). La période qui nous intéresse le plus dans le cadre de cette recherche est celle du 20^{ème} siècle, en l'occurrence celle d'après la Deuxième Guerre Mondiale. Déjà en 1948, la Suisse a signé un accord avec l'Italie afin d'engager des travailleurs étrangers dans des domaines tels que la construction, et ce dans un contexte de croissance économique. Les Italiens ont été suivis par des travailleurs migrants d'autres pays européens, dans le contexte d'une politique de travail saisonnier et d'un remaniement des lois sur l'obtention d'un permis de résidence permanent. Dans les années 1990, de nouvelles politiques voient le jour en raison de la récession et associent contrôle de l'immigration et besoins économiques. De nos jours, une nouvelle modification a vu le jour concernant la politique de la migration à l'issue des votations du 9 février 2014. En effet, l'initiative « contre l'immigration de masse » lancée par l'UDC et désirant réinstaurer les quotas annuels en fonction de l'économie nationale et de ses besoins en particulier, acceptée par le peuple suisse, menace de changer radicalement la politique en terme d'immigration.

Un grand nombre de partis ont modelé le paysage politique suisse ; néanmoins, depuis 1848, quatre partis se détachent en particulier. Il s'agit du Parti libéral-radical (PLR), du Parti démocrate-chrétien (PDC), du Parti socialiste (PS) et de l'Union démocratique du centre (UDC). Le PLR (anciennement PRD et Parti libéral) a été connu principalement pour sa politique libérale en matière d'économie et pour sa politique sociale. Ce parti estime qu'il faut une politique migratoire plus ferme mais juste, en prenant d'abord en compte les intérêts de la Suisse et en acceptant en priorité les étrangers qualifiés voulant travailler et s'intégrer au « modèle suisse » (PLR suisse 2016). Pour sa part, le PDC « s'est toujours caractérisé par son large ancrage dans la société, le parti représentant aussi bien les paysans, les artisans et la petite bourgeoisie que les ouvriers et les syndicalistes » (ch.ch 2016b). En matière d'immigration, le PDC prône une meilleure intégration des migrants pour pouvoir bénéficier de la naturalisation ainsi que plus de garanties contre les abus. Ce parti se montre notamment en faveur d'un raccourcissement des délais de procédures ou encore de « la protection des véritables réfugiés » (PDC suisse 2015). Quant à lui, le PS s'est bâti une image essentiellement populaire, voire ouvrière, mais il a aussi au cours du temps incorporé d'autres thèmes comme le féminisme ou encore l'écologie. Ce parti est favorable à l'immigration et cherche à « promouvoir l'égalité des chances et la participation à la vie publique, ainsi que de faciliter la coexistence entre la population indigène et étrangère. (...) Par conséquent, le PS s'engage en faveur du droit de vote pour les étrangers et la naturalisation facilitée. Il a

également toujours soutenu l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE » (PSS n.d.). Enfin, pour ce qui est de l'UDC, ce parti s'est toujours caractérisé par sa politique très conservatrice notamment en ce qui concerne la politique extérieure de la Suisse. Concernant l'immigration, le parti se présente comme un rempart contre l'insécurité et contre un droit d'asile « incontrôlé ». Sur la politique envers les étrangers, le parti estime que « les personnes qui souhaitent vivre en Suisse doivent respecter le régime légal de ce pays, s'intégrer et assurer elles-mêmes leur subsistance. Seuls les immigrants qui remplissent ces conditions doivent avoir la possibilité de se naturaliser après un certain temps » (UDC 2015 : 30).

La Suisse définit sa population autochtone et sa population immigrée de la manière suivante : « A l'exception des Suisses à la naissance dont au minimum un des deux parents est né en Suisse, toute personne née à l'étranger est considérée comme issue de la migration de 1ère génération (...). Ce groupe comprend ainsi (...) les étrangers nés à l'étranger (...) ; les Suisses à la naissance nés à l'étranger et dont les deux parents sont nés à l'étranger (...) ; les personnes naturalisées nées à l'étranger (...). La 2e génération, c'est-à-dire les personnes issues de la migration nées en Suisse (...), se compose de personnes naturalisées (...), des étrangers dont au moins un des deux parents est né à l'étranger (...) et des Suisses depuis la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger (...) » (OFS 2015a). D'après les derniers chiffres de l'OFS, la population autochtone représente 64% de la population résidente permanente depuis au moins 15 ans, la population immigrée représente quant à elle 35%, et 1% demeure pour les personnes dont le statut n'a pu être déterminé. On observe alors que 71% des migrants de première génération n'ont pas la nationalité Suisse, les 29% restant l'ayant obtenu soit par naturalisation (96%), soit à la naissance (4%). Concernant maintenant la deuxième génération, 39% gardent une autre nationalité contre 61% l'ayant obtenu par naturalisation (77%) et à la naissance (23%). A ce propos, il est important de faire la distinction entre deux types de naturalisation en Suisse, à savoir la naturalisation ordinaire et la naturalisation facilitée. La première est destinée aux personnes résidant en Suisse depuis douze ans, et la deuxième aux conjoints et enfants d'un(e) suisse et d'un(e) étranger(ère) (ch.ch 2016a). Par rapport à nos deux autres pays d'observation, c'est en Suisse que la naturalisation représente le plus long processus.

5.2.3. Le cas de la France

La France appartient à la deuxième catégorie de régime définie par Weldon, c'est-à-dire au modèle assimilationniste ou républicain. En effet, il existe en France un refus officiel d'élaborer des catégories religieuses et ethniques, ce qui est lié à la tradition de la sociologie française, construite sur des « modalités particulières de la conception de la "République" » (Schnapper 2008 : 133). En même temps cette politique, conçue comme étant une lutte contre les discriminations, « a pour effet pervers de contribuer à faire exister socialement les catégories de population, de consacrer la réalité de ces catégories » (2008 : 134), puisque la politique sanctionne l'existence de critères de catégorisation s'agissant des victimes de discrimination. Selon Schnapper, « il faut en effet qualifier en les catégorisant les victimes des discriminations pour pouvoir les compenser » (2008 : 138).

L'assimilationnisme était, depuis les années 1930, un élément déterminant de la politique française en terme d'immigration, souligne Danièle Lochak dans un article récent du *Monde* (Lemaigen 2015) : « On considère en général que [l'assimilation] suppose l'abandon de tout élément de la culture originelle de l'étranger qui doit se fondre dans la communauté d'adoption. Ce que ne sous-entend pas le terme d'intégration. La tendance assimilationniste est une constante de l'histoire de France, qu'il s'agisse du jacobinisme éradicateur des différences culturelles ou de la politique menée dans les colonies ». Selon Lochak, l'usage du terme *intégration* se rapproche beaucoup, aujourd'hui, à celui de l'assimilation « qui conditionne l'accès à la nationalité française ». De nombreuses mesures découlent de cette politique, telles que l'interdiction du port des signes religieux à l'école publique (Legifrance 2004), ou encore les slogans comme « La République se vit à visage découvert » de la campagne d'affichage de l'application d'une loi promulguée en 2010 pour interdire de dissimuler son visage dans les espaces publics (Ambassade de France en Allemagne 2016).

Cependant, en comparaison de la Suisse, la France a un processus de naturalisation plus simple et moins coûteux. Il est possible de l'entamer après cinq ans de résidence continue, et dans certaines conditions au bout de deux ans. Parmi les conditions les plus importantes, on trouve la justification de la connaissance linguistique et de l'adhésion aux valeurs de la République (Administration française 2015).

La France connaît une immigration de plus en plus « européenne ». En 2014, 8.9% de la population est composée par des immigrés. Les pays de provenance les plus importants sont, en 2012, le Portugal (8% de l'ensemble de la population immigrée), le Maroc (7%), l'Algérie (7%), le Royaume-Uni (5%), l'Espagne (5%), l'Italie (4%) et l'Allemagne (4%). Or, « malgré la hausse du niveau de diplôme, la part des immigrés déclarant occuper un emploi l'année de leur arrivée en France est stable [depuis 2008]. Elle varie toutefois fortement selon le pays d'origine » (Insee 2014).

Quant au paysage politique, il est possible de parler d'une alternance continue — ou même d'un quasi bipolarisme — entre les gouvernements de gauche et de droite à partir des années 1980. Depuis les dernières élections présidentielles de 2012, le Parti socialiste est au pouvoir. Au cours de la législature, on a souvent reproché au PS sa politique libérale sur le plan économique ou social, à l'instar du projet de loi Macron, ou de la nouvelle loi du travail El Khomri (Durand 2014 ; Croissandeau 2015). Parmi les sept partis représentés actuellement à l'Assemblée nationale et au Sénat, on notera la présence du Front national (FN), connu pour ses discours nationalistes, anti-immigration et anti-Islam (Rescan & Faye 2015). Au cours des dernières années, le FN s'est imposé comme un acteur majeur de la vie politique française. En mars 2015, le FN arrive en deuxième position lors des élections départementales, même s'il n'obtient la majorité dans aucun des départements ; en décembre 2015, il sort grand vainqueur du premier tour des élections régionales, sans pour autant remporter la moindre région au second tour. Il convient de préciser que « le Front national français occupe une position centrale dans la galaxie des droites radicales populistes en Europe. Cette position tient en premier lieu au poids électoral du parti de Marine Le Pen. Le score historique de 24,9 % et le nombre record de 24 sièges obtenus par le FN aux élections européennes de 2014 ont consacré son statut d'acteur politique de premier rang au sein de l'Union européenne » (Ivaldi 2016 : 115).

Les autres partis ont des avis contrastés vis-à-vis de l'immigration. Le Parti socialiste annonce son intention de « rétablir enfin le respect des droits et la dignité des migrants » et de « favoriser une meilleure intégration dans le respect des valeurs républicaines » (PSF n.d.). Toutefois, le PS a été fragilisé par ses récentes défaites (élections municipales et européennes de 2014, élections départementales et régionales de 2015). En particulier, « son score de 13.98% aux élections européennes de mai [2014], en le plaçant en troisième position, nettement derrière le Front national (24.86 %) et l'UMP (20.81 %) a confirmé sa crainte d'être éliminé dès le premier tour de l'élection présidentielle de 2017 » (Grunberg 2014 : 460). De son côté, le Parti communiste va plus loin que le PS en proposant notamment de régulariser les sans-papiers et de favoriser le regroupement familial (PCF n.d.). Pour *Europe Écologie – les Verts*, l'immigration est « une richesse », et il est donc nécessaire de lutter contre le chômage et les discriminations dont sont victimes les migrants (Europe Écologie n.d. ; Politest n.d.). Quant à elle, l'UMP (rebaptisée en 2015 « les Républicains ») est favorable à une révision des politiques migratoires jugées trop laxistes, à l'instauration de quotas d'immigration, ainsi qu'à une refondation de l'Espace Schengen (Les Républicains 2015).

5.2.4. Le cas de la Suède

Notre dernier pays d'observation, la Suède, est associé au régime civique individualiste d'après Weldon. De nombreux articles scientifiques et de presse se réfèrent à la Suède comme étant l'un des pays les plus tolérants du point de vue de l'immigration. Plus de 71% de la population suédoise évalue positivement l'accueil des immigrants en provenance des pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne. En Suède, les réfugiés peuvent commencer à travailler le jour suivant leur demande pour un permis de séjour (Nelson

2015). En leur accordant une allocation mensuelle de 224 euros, la Suède est parmi les pays d'accueil les plus généreux à l'égard des réfugiés. Par ailleurs, le processus de naturalisation est relativement facile en comparaison d'autres pays européens, et il est possible de l'entamer au bout de cinq ans de résidence continue en Suède (Swedish Migration Agency 2015). De plus, la connaissance linguistique est un facteur moins déterminant dans l'acquisition de la nationalité que dans les deux autres pays étudiés (Green-Pedersen & Odmalm 2008).

On constate par ailleurs que la communication de l'État sur la question migratoire est transparente et facile d'accès.⁶⁷ La Suède se caractérise également par un système de protection sociale particulièrement généreux et, en tous cas à Stockholm, par une structure des opportunités politiques de type multiculturel permettant aux communautés migrantes de s'intégrer et de participer sur un plan politique (Myrberg & Rogstad 2011).⁶⁸ En termes de régime d'intégration, il est important de souligner que la Suède a adopté sa première politique officielle sur l'intégration en 1975. Cette politique a été basée sur trois mots clés : égalité, liberté de choix et partenariat, représentant ainsi un régime social démocratique, par opposition aux régimes libéraux ou conservateurs (Myrberg & Rogstad 2011 : 174). Selon González-Ferrer (2011), il est important d'observer si la reconnaissance des droits de vote aux personnes d'origine étrangère est conçue dans chaque pays comme un outil pour faciliter l'intégration ou simplement comme la récompense d'un attachement et d'une assimilation qui découlent de l'acquisition de la nationalité. González-Ferrer donne l'exemple de la Suède où le vote incarne plutôt un outil d'intégration par le biais des droits de vote locaux accordés même aux résidents étrangers depuis les années 1970 et 1980 (2011 : 63). Aujourd'hui, en 2015, six Suédois sur dix pensent que l'immigration est plutôt bénéfique au pays. En même temps, six Suédois sur dix pensent que l'intégration fonctionne mal, alors même qu'un résident suédois sur six est né dans un autre pays (sweden.se 2016a).

Pendant plusieurs décennies, le parti Social-Démocrate (*Sveriges socialdemokratiska arbetareparti*) a dominé la politique suédoise. Ce leadership a toutefois été contesté au cours des trente dernières années par le bloc conservateur. Depuis 2014, c'est une coalition minoritaire formée des sociaux-démocrates et des Verts (*Miljöpartiet de gröna*) qui gouverne le pays, tandis que l'opposition est constituée d'une grande coalition de centre droite qui comprend le Parti Modéré (*Moderaterna*), le Parti Libéral (*Folkpartiet*), le Parti du Centre (*Centerpartiet*) et les Démocrates-Chrétiens (*Kristdemokraterna*). Aux dernières élections législatives, les Démocrates Suédois (*Sverigedemokraterna*), un parti d'extrême droite, ont recueilli 13% des voix et sont entrés pour la deuxième fois au parlement (sweden.se 2016b). Le parti *Ny Demokrati* (Nouvelle Démocratie), prédécesseur des Démocrates Suédois, avait déjà fait du thème de l'immigration un enjeu important de l'agenda politique (Green-Pedersen & Odmalm 2008 : 5). Les Démocrates Suédois se focalisent sur l'identité nationale de la Suède et la composition de la population ; ils ont une relation nostalgique au passé où la Suède était une société plus homogène (Nordensvard & Ketola 2015 : 366). Une grande partie de leur rhétorique souligne que les immigrés sont non seulement des religieux fondamentalistes et un fardeau pour la société, mais également des criminels en puissance (2015 : 368). En ce qui concerne les autres partis, les Chrétiens Démocrates sont favorables à l'intégration et l'immigration, plus particulièrement venant de pays « sûrs », et souhaitent

⁶⁷ Le gouvernement suédois consacre un site Internet à la présentation de sa politique d'immigration à l'aide de diverses statistiques, et présente également des individus issus de l'immigration, en retraçant leurs parcours personnels, leurs possibilités et difficultés en Suède (sweden.se 2016a). Toutes les informations importantes et les statistiques sont accessibles en suédois, mais aussi dans de nombreuses autres langues sur le site du gouvernement et sur le site du *Migration Agency* (l'organe responsable des tâches administratives relatives à l'immigration), dont le crédo se définit de la manière suivante : « Sweden – a nation open for the possibilities of global migration » (Swedish Migration Agency 2016). Ces espaces virtuels mettent en relief que la Suède perçoit la migration en tant qu'un potentiel important du développement pour le pays d'origine tout comme pour le pays d'accueil.

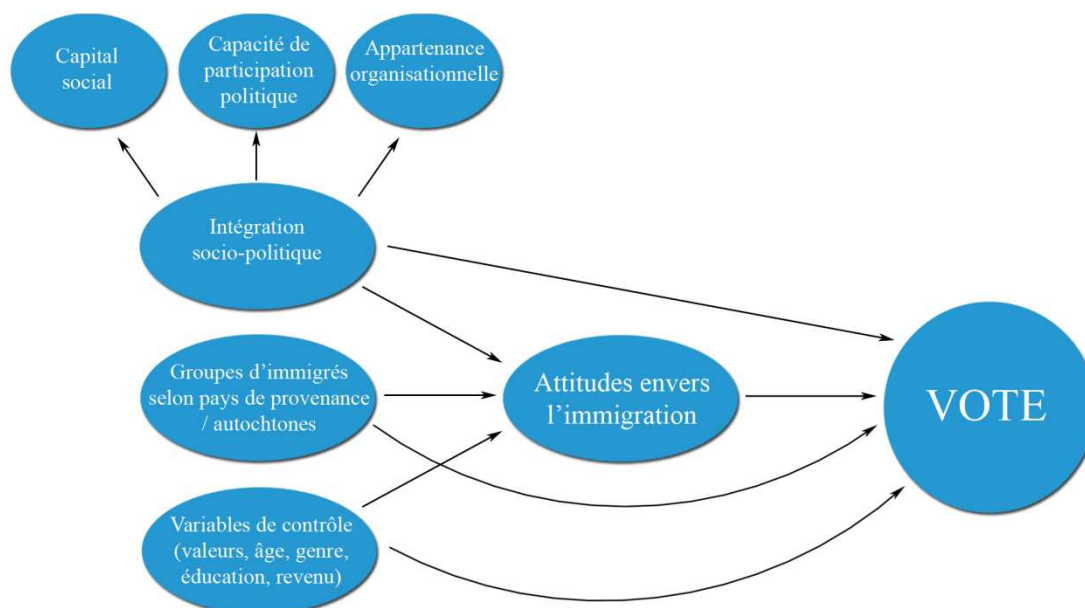
⁶⁸ Une structure d'opportunité politique désigne « l'ensemble des aspects du contexte politique qui facilitent ou handicapent une mobilisation collective (ex. : état du système partisan, systèmes d'alliances politiques, structure des soutiens, « ouverture » de l'Etat aux revendications) » (Nay 2014 : 500).

favoriser l'éducation des migrants selon le système suédois (Kristdemokraterna 2016). Le parti Social-Démocrate considère quant à lui que « le droit d'asile est une pierre angulaire de la démocratie sociale suédoise » et que « l'immigration apporte de nouvelles expériences et connaissances » (Socialdemokraterna n.d. ; notre traduction). Le Parti du Centre suit cette ligne politique en souhaitant une plus grande souplesse et une simplification des lois pour les migrants qui se rendent en Suède ou en Europe pour des raisons économiques mais aussi pour le droit d'asile. Le Parti Libéral se trouve aussi dans cette optique en se concentrant également sur le droit d'asile des enfants. Enfin, le Parti Modéré se prononce en faveur d'une meilleure régulation des migrants et d'une législation plus stricte sur les conditions de séjour et d'accueil, et prône une adaptation des lois suédoises à celles des autres pays de l'UE en matière d'immigration.

5.2.5. Modèle théorique et hypothèses

Le modèle théorique testé dans ce chapitre fait une synthèse des différents phénomènes socio-économiques décrits jusqu'ici. Afin d'expliquer les choix de vote des électeurs et leurs attitudes à l'égard de l'immigration, le modèle prend notamment en considération le niveau d'intégration socio-politique et, dans le cas des votants avec un background migratoire, leurs origines particulières.

Figure 5.1 : Modèle théorique explicatif des attitudes et du vote



Une hypothèse centrale dans notre modèle repose sur le travail de Strijbis (2014), qui démontre que les citoyens suisses issus de l'immigration ne votent pas en bloc, mais que leur comportement électoral dépend en grande partie de la « socialisation politique spécifique aux groupes » (2014 : 613). Dans notre travail, nous reprenons les différentes catégories de profil migratoire de Strijbis, à savoir les citoyens issus d'un pays d'Europe du Sud, ceux issus d'un pays d'Europe de l'Est, enfin, ceux appartenant à une minorité stigmatisée, issue soit de Turquie, soit des pays d'ex-Yougoslavie, soit encore des pays en voie de développement, que ce soit d'un pays musulman ou de la région sub-saharienne. L'hypothèse que nous développons à cet égard est nuancée par la distinction opérée par Weldon (2006) entre trois catégories de régime concernant l'acquisition et l'expression de la nationalité, déterminant différents niveaux de tolérance sociale et politique. Nous supposons ainsi que dans un régime ethnique-collectiviste tel que la Suisse, les électeurs

issus de l'immigration seront soucieux de prouver leur intégration et auront tendance à voter plus souvent pour un parti d'extrême droite et à manifester des attitudes plus hostiles à l'immigration que les autochtones. Cette tendance devrait être atténuée dans les deux autres types de régime (civique collectiviste en France et civique individualiste en Suède).

- **H1a** : Dans un pays donné, il existe une différence entre le vote des autochtones et celui des individus issus de l'immigration : ces derniers ont plus tendance à voter pour la droite radicale que les autochtones. On retrouve une différence similaire au niveau des attitudes : les individus issus de l'immigration manifestent des attitudes plus hostiles à l'égard de l'immigration que les autochtones.
- **H1b** : Les différences prédites par H1a (en termes de vote pour l'extrême droite et d'attitudes sur l'immigration) varient en fonction du type de régime d'acquisition de la nationalité. Ces différences sont plus importantes en Suisse qu'en France et en Suède.
- **H1c** : Le vote des personnes issues de l'immigration varie également en fonction de leur profil migratoire spécifique. Les personnes appartenant à une minorité stigmatisée ou originaires des pays d'Europe du Sud votent plus à gauche que les personnes originaires des pays d'Europe de l'Est.
- **H2** : Le degré d'intégration socio-politique produit un effet de modération sur les attitudes envers l'immigration et sur les choix de vote. Plus le niveau d'intégration socio-politique d'une personne est élevé, plus ses attitudes sont favorables à l'immigration et plus la probabilité qu'elle vote pour un parti d'extrême droite est faible.

Il aurait été intéressant de théoriser et de tester l'effet spécifique de l'intégration socio-politique pour les personnes avec un profil migratoire. Malheureusement, en raison du faible effectif des catégories de citoyens issus de l'immigration, un test des interactions entre profil migratoire et intégration socio-politique se heurte à de sérieuses difficultés méthodologiques (e.g. multicollinéarité excessive, séparation complète du choix de vote ; voir *infra*) ; nous y avons donc renoncé.

5.3. Opérationnalisation des variables

Comme pour les autres études dans ce volume, les données analysées ici proviennent de la vague 7 de l'ESS (voir chap. 2.1 *supra*). La *variable dépendante* de notre recherche est le **vote** aux dernières élections nationales, dans chacun des trois pays. La classification des partis est identique à celle effectuée dans le chap. 3 (voir Tableau 3.1), à une exception près : nous distinguons pour la France entre la gauche modérée et « l'extrême gauche » (NPA, LO, et FDG).

Notre variable du « **statut migratoire** » distingue les autochtones des personnes issues de l'immigration selon leur pays de provenance. Pour délimiter la « population avec un profil migratoire », nous avons retenu la définition proposée par l'Office fédéral de la statistique suisse.⁶⁹ L'OFS définit le statut migratoire d'une personne par la combinaison des variables suivantes : « le « pays de naissance », la « nationalité à la naissance » et la « nationalité actuelle » de la personne de référence, ainsi que les variables du « pays de naissance » de ses deux parents » (OFS 2015b). De même, pour créer notre variable, nous avons réuni les informations suivantes en une seule variable : le pays de naissance (*cntbrthc*), le fait d'avoir la nationalité du pays de résidence, et donc le droit de vote dans celui-ci (*ctzcntr*), et le pays de naissance des deux parents (*fbrncntb* et *mbrncnt*)⁷⁰. Sur cette base, nous nous sommes inspirées du travail de Strijbis (2014), qui distingue trois catégories de personnes issues de l'immigration : les personnes appartenant à un "out-group" (minorité stigmatisée), les

⁶⁹ Nous gardons la définition de l'OFS, car elle est moins exclusive que celle décrite par l'Institut national de la statistique et des études économiques en France (INSEE) et puisque nous n'avons pas trouvé en Suède de définition clairement délimitée et accessible en anglais.

⁷⁰ Nous devons préciser que nous prenons en compte seulement les personnes issues de l'immigration et *naturalisées* car notre variable dépendante est le vote. C'est pour cette raison que nous pouvons analyser seulement le comportement électoral des personnes ayant le droit de vote dans leur pays de résidence.

personnes ayant été socialisées — ou dont les parents ont été socialisés — dans un pays de l'ancien bloc communiste, et les personnes ayant une socialisation de travailleur immigré (*guestworker*). Afin d'opérationnaliser ces appartenances, nous reprenons les mêmes pays de provenance que Strijbis, à savoir, pour la première catégorie, les pays ex-yougoslaves, la Turquie, les pays en voie de développement et les pays musulmans ; pour la deuxième catégorie les personnes provenant des pays de l'Europe de l'Est ; et pour la troisième les pays de l'Europe du Sud (Strijbis 2014 : 619). Au total, cette variable est composée de cinq catégories : **autochtone, out-group, pays de l'Est, pays du Sud** et **autres** (cette dernière catégorie rassemblant les individus originaires des pays qui n'entrent dans aucune des catégories de Strijbis, par exemple les ressortissants de pays d'Europe du Nord ou des Etats-Unis). Cette variable a été créée séparément pour chacun des trois pays, puis transformée en variables « dummy » afin de permettre son inclusion dans des modèles de régression prédisant les attitudes en matière d'immigration et le vote. La catégorie de référence sera celle des autochtones, afin de tester les différences entre autochtones et personnes issues de l'immigration (H1a). Nos modèles seront également en mesure de déterminer si ces personnes constituent un électorat homogène ou au contraire votent différemment en fonction de leur parcours de socialisation spécifique (H1c).

Afin de mesurer le *degré d'intégration socio-politique* des individus, nous avons distingué trois dimensions sous-jacentes (Morales & Giugni 2011). Pour commencer, la dimension de **l'appartenance organisationnelle** est mesurée par les indicateurs suivants : appartenance à un syndicat (*mbtru*) ; travail dans un parti politique ou groupe d'action au cours des 12 derniers mois (*wrkprty*) ; et travail dans une autre organisation ou association au cours des 12 derniers mois (*wrkorg*). Ces variables « dummy » indiquent l'existence (1) ou l'absence (0) de chaque type d'activité. Ensuite, la dimension du **capital social** est mesurée sur la base d'une échelle ordinaire indiquant le degré de sociabilité des individus, à savoir la fréquence avec laquelle ils rencontrent des amis, des connaissances ou des collègues (*sclmeet* ; 1=jamais ; 7=tous les jours). Cet indicateur a été dichotomisé (une fois par mois ou moins=0 ; plusieurs fois par mois ou plus=1).⁷¹ Enfin, la dimension de la **capacité de participation politique** est mesurée par les indicateurs suivants : la confiance en sa capacité à participer à la politique (*cptppol*), la capacité d'avoir un rôle actif dans un groupe politique (*actrolg*) et le degré auquel la participation politique apparaît facile ou difficile aux yeux des enquêtés (*etapapl*). Ces indicateurs mesurés par des échelles ordinales 0-10 ont été dichotomisés (avec une valeur seuil de 5) pour indiquer la présence (1) ou l'absence (0) d'un sentiment de compétence ou d'efficacité politique.

L'attitude à l'égard de l'immigration a été mesurée suivant le schéma opérationnel présenté plus haut (voir chap. 2.2.2 *supra*). Par ailleurs, afin de minimiser de possibles biais dans l'interprétation de nos résultats, nous ajoutons des **variables de contrôle** à nos analyses. Il est important de vérifier si les variations éventuelles dans les choix de vote sont réellement liées aux différents profils migratoires ou si d'autres variables telles que les *valeurs* changent la significativité des profils migratoires (pour la construction des variables des valeurs voir chap. 2.2 *supra*). D'après l'étude de Myrberg et Rogstad (2011 : 177), l'âge moyen des votants naturalisés est généralement plus bas que celui des autochtones ; c'est pourquoi l'ajout à notre modèle empirique de la variable de contrôle *âge* nous a semblé nécessaire. Aussi, comme le suggère González-Ferrer (2011 : 65), le statut socio-économique des personnes issues de l'immigration est habituellement plus faible que celui des nationaux. Dans ce sens, nous contrôlerons nos résultats avec les variables *éducation* et *revenu*⁷². Nous introduisons également une variable de contrôle classique, celle du *genre*.

⁷¹ Précisons que la disponibilité limitée des données ne nous permet de mesurer que l'un des aspects du capital social distingués par Morales et Giugni (2011), à savoir la fréquence des rencontres sociales. D'autres aspects (distingués notamment par Putnam ou Bourdieu) ne sont pas pris en compte.

⁷² Pour l'éducation, nous avons gardé l'échelle originale (*eisced*), après avoir déclaré manquante la catégorie "other". Pour le revenu, nous avons recodé l'indicateur mesurant à quel point le revenu actuel permet de couvrir les besoins du ménage (*hincfel*) en trois variables « dummy » : revenu aisé, revenu moyen et revenu bas.

5.4. Analyses empiriques

Notre analyse empirique procède en deux étapes, conformément à la configuration de notre modèle théorique (voir Figure 5.1). Dans un premier temps, nous cherchons à discerner l'influence de variables exogènes (profil migratoire, intégration socio-politique) sur les *attitudes en matière d'immigration*, au moyen d'un modèle de régression linéaire (voir Tableau 5.1). Dans un second temps, les attitudes migratoires sont incorporées aux variables explicatives du *comportement de vote*, dans un modèle de régression multinomiale contrastant le vote pour les partis de gauche avec le vote pour la droite modérée et pour l'extrême droite (voir Tableau 5.2). Dans cette section, nous présentons tous les résultats de nos modèles de régression, en les comparant entre les trois pays d'observation.

5.4.1. Modèle explicatif des attitudes en matière d'immigration

Nos modèles de régression linéaire suivent une procédure d'intégration des variables « bloc par bloc ». Dans le **modèle 1**, nous testons la relation entre les attitudes à l'égard de l'immigration et les variables dichotomiques définissant le statut migratoire, la catégorie "autochtones" étant prise comme catégorie de référence. Selon nos hypothèses, c'est le contraste entre cette catégorie et celles des différents groupes issus de l'immigration qui nous intéresse le plus. Dans le **modèle 2**, nous introduisons les variables de l'intégration socio-politique, puis, dans le **modèle 3**, toutes nos variables de contrôle.

En **Suisse**, le modèle 1 explique à peine 1% de la variation de la variable dépendante (voir Tableau 5.1). Dans ce modèle, le fait d'appartenir à la catégorie des personnes avec un « autre » background migratoire influence significativement les attitudes à l'égard de l'immigration⁷³. Selon nos résultats, une personne appartenant à cette catégorie aurait des attitudes moins hostiles vis-à-vis de l'immigration que les Suisses autochtones. Le modèle 2 présente une meilleure qualité statistique ; il explique 7% de la variation des attitudes. L'ajout des variables relatives à *l'intégration sociopolitique* a clairement amélioré la qualité prédictive du modèle. En particulier, on peut relever un effet très significatif de la facilité (ou de la difficulté) perçue de la participation politique : une personne qui perçoit qu'il lui est facile de participer à la politique tend à avoir des attitudes plus favorables à l'immigration. Dans une moindre mesure, le capital social et le travail dans une organisation ont un effet similaire de modération des attitudes face à l'immigration. Finalement, l'ajout de variables de contrôle dans le troisième bloc améliore nettement la capacité prédictive du modèle, qui permet d'expliquer près d'un quart de la variance dans les attitudes. Parmi les variables de contrôle, ce sont les valeurs de « continuité » et de « dépassement de soi » qui influencent le plus fortement les attitudes en matière d'immigration, confirmant ainsi en tous points les résultats obtenus par Filliau et Wu (voir Tableau 4.2 *supra*). L'éducation joue également un rôle : plus un citoyen suisse a reçu une éducation d'un niveau élevé, moins il aura des attitudes hostiles vis-à-vis des immigrés et de l'immigration. Parmi les variables exogènes jusque-là significatives, seules la perception d'une « participation à la politique facile » et la catégorie des Suisses avec un « autre » profil migratoire conservent leur pertinence pour expliquer les attitudes en matière d'immigration.

En **France**, le modèle 1 explique environ 2% de la variation des attitudes sur l'immigration. Dans ce modèle, le fait d'appartenir à une minorité stigmatisée ou le fait d'avoir une origine est-européenne influencent significativement les attitudes à l'égard de l'immigration. Dans les deux cas, ces Français avec des origines étrangères ont des attitudes plus favorables à l'immigration que les Français autochtones. Le modèle 2 présente évidemment une meilleure qualité statistique ; l'ajout des variables relatives à *l'intégration socio-politique* permet d'expliquer jusqu'à 10% de la variation dans les attitudes. En particulier, les attitudes sont liées, comme en Suisse, au travail dans une organisation ou association et à la facilité

⁷³ En même temps, il faut être conscient que cette catégorie a de loin le plus grand nombre de cas parmi les catégories d'immigrés. Il faut donc interpréter la significativité de cette variable avec modération.

perçue de participer sur un plan politique ; s'y ajoute, en France, la capacité d'avoir un rôle actif dans un groupe politique. Tous ces aspects de l'intégration favorisent une attitude ouverte face à l'immigration. Enfin, la prise en compte des *variables de contrôle* permet d'améliorer de manière considérable la capacité prédictive du modèle et d'expliquer au total près de 30% de la variance des attitudes (modèle 3). Comme en Suisse, les attitudes sont tributaires de l'éducation et des valeurs de « continuité » et de « dépassement de soi ». Contrairement à la Suisse, toutefois, on observe également un effet du revenu : les Français percevant leur revenu comme modeste (et même ceux le considérant comme suffisant) ont tendance à exprimer des attitudes plus hostiles à l'égard de l'immigration que les Français avec un revenu aisé. Dans le modèle final, les effets de l'intégration socio-politique sont quelque peu réduits mais demeurent significatifs. Par ailleurs, ce modèle confirme (voire renforce) l'influence des deux statuts migratoires soulignés plus haut, à savoir l'appartenance à une minorité stigmatisée et une origine d'Europe de l'Est.

En **Suède**, le modèle 1 n'est pas significatif ; les différents *profils migratoires* n'ont aucun rapport avec les attitudes. Dans le modèle 2, en revanche, la prise en compte des variables de *l'intégration socio-politique* permet d'expliquer 8% de variance dans les attitudes sur l'immigration. Comme en France, la facilité perçue de participer sur un plan politique et la capacité d'avoir un rôle actif dans un groupe politique sont liées positivement aux attitudes. En Suède comme ailleurs, plus une personne est intégrée socialement et politiquement, moins elle articulera des attitudes hostiles vis-à-vis de l'immigration. Comme dans les autres pays, c'est l'ajout des variables de contrôle dans le modèle 3 qui permet d'améliorer le plus nettement la capacité prédictive du modèle, qui enregistre une augmentation de 16 points de pourcentage de variance expliquée. En plus des deux valeurs déjà soulignées pour les autres pays, la valeur « ouverture au changement » est également liée, en Suède, aux attitudes en matière d'immigration.⁷⁴ L'éducation joue le même rôle qu'en Suisse et en France ; en revanche, les effets de l'âge et du sexe ne se retrouvent pas ailleurs : les femmes et les jeunes Suédois(es) sont plus favorables à l'immigration que les hommes et les personnes plus âgées. Par ailleurs, l'effet du revenu est contraire à celui observé en France : les Suédois avec les revenus les plus faibles ont des attitudes plus bienveillantes envers l'immigration que leurs compatriotes avec un revenu plus aisé. Finalement, il convient de souligner que les effets des variables relatives à l'intégration socio-politique restent significatifs sous contrôle des variables du dernier bloc.

En France et en Suisse, l'effet des différents profils migratoires sur les attitudes en matière d'immigration est presque systématiquement négatif, indiquant une attitude plus favorable à l'immigration que celle des autochtones. Certes, cet effet n'est statistiquement significatif que dans trois cas (minorités stigmatisées ou originaires d'Europe de l'Est en France, personnes d'une « autre » origine immigrée en Suisse). Cependant, si l'on remplace les différentes catégories du statut migratoire par une simple dichotomie autochtone vs. non-autochtone, les différences en termes d'attitudes sont significatives aussi bien en Suisse ($B=0.25$, $p=.02$) qu'en France ($B=0.62$, $p<.001$), tandis qu'elles restent non significatives en Suède. La deuxième partie de notre hypothèse H1a est donc clairement infirmée. Il en va de même pour la deuxième partie de notre hypothèse H1b, puisque les citoyens d'origine immigrée ne sont pas plus hostiles à l'immigration en Suisse que dans les autres pays. En revanche, nous constatons que plusieurs variables associées à *l'intégration socio-politique* exercent bel et bien des effets de modération dans les trois pays, ce qui tend à confirmer H2. En particulier, la facilité perçue de participer sur un plan politique diminue systématiquement la probabilité d'avoir des attitudes anti-immigration. A noter également que plusieurs de nos variables de contrôle, notamment l'éducation et les valeurs, exercent une influence tangible sur les attitudes ; par exemple, les valeurs expliquent beaucoup mieux les attitudes en termes d'immigration que les différents profils migratoires.

⁷⁴ Ce résultat est à nouveau rigoureusement identique à celui obtenu par Filliau et Wu dans leur analyse du cas suédois (voir chap. 4 *supra*). Toutefois, l'effet de la valeur « ouverture au changement » nous apparaît totalement contre-intuitif, puisque ce seraient les individus les plus « dépendants » et « fermés au changement » qui seraient les plus bienveillants envers les immigrés. Nous ne pouvons pas proposer une interprétation cohérente de ce résultat.

Tableau 5.1 : Modèles explicatifs des attitudes à l'égard de l'immigration (coefficients de régression linéaire)

Bloc	Variable	Suisse			France			Suède		
		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
1	Constante	3.499***	4.514***	5.500***	3.988***	4.681***	5.251***	2.036***	3.052***	3.749***
	Minorité stigmatisée ^a	-.236	-.172	-.252	-.717***	-.639***	-.1.002**	-.244	-.049	-.013
	Europe de l'Est ^a	-.413	-.480	-.416	-1.208*	-1.145*	-1.018*	.471	.364	.338
	Europe du Sud ^a	-.045	.003	.000	.165	.202	.023	-.393	-.140	.223
	Autres ^a	-.453**	-.459**	-.339*	-.098	-.032	-.256	-.223	-.058	.045
2	Appartenance à un syndicat		-.198	-.112		-.007	.033		-.040	.055
	Travail dans un parti ou groupe d'action		-.337	-.316		.081	-.031		-.150	-.233
	Travail dans une autre org./assoc.		-.253*	-.090		-1.044***	-.461**		-.086	-.040
	Capital social		-.351*	-.132		-.086	.300		-.242	-.199
	Confiance en sa capacité de particip. pol.		-.217	-.055		-.195	-.016		-.161	-.029
	Capacité d'avoir un rôle politique actif		-.118	-.001		-.306*	-.222*		-.429***	-.248*
	Participation à la politique facile		-.518***	-.429***		-.448***	-.319**		-.492***	-.437***
3	Ouverture au changement			-.027			-.023			-.148***
	Continuité			-.316***			-.429***			-.216***
	Dépassement de soi			.349***			.363***			.421***
	Affirmation de soi			-.050			.031			-.007
	Age			.000			.004			.007**
	Education			-.189***			-.231***			-.125***
	Sexe (femme)			-.034			.034			-.207*
	Revenu moyen ^b			.133			.238*			.146
	Revenu bas ^b			.134			.996***			-.571***
N		1036			1367			1403		
R ² bloc supplémentaire (sig. selon test de F)		.010*	.061***	.169***	.018***	.085***	.193***	.002	.078***	.160***
R ² ajusté modèle final		.225			.286			.236		

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. ^a : catégorie de référence = autochtones ; ^b : catégorie de référence = revenu élevé.

5.4.2. Modèle explicatif du vote

On se souviendra que, selon notre modèle théorique, le comportement de vote est tributaire des mêmes facteurs explicatifs que les attitudes en matière d'immigration ; cependant, celles-ci doivent être à leur tour considérées comme une explication du vote, et il convient donc de les ajouter à la liste des variables indépendantes. Nous commentons ici les résultats du modèle « final » comprenant toutes les variables explicatives.⁷⁵

En **Suisse**, le modèle empirique testé possède un excellent ajustement ($\chi^2=213$; $p<.001$) et une capacité explicative relativement élevée (pseudo- $R^2=0.35$). Parmi les variables du background migratoire, seule la catégorie « autres groupes d'immigrés » exerce un effet significatif sur le vote. Cet effet signifie que cette catégorie de Suisses non autochtones penche plus nettement pour la gauche (par rapport au centre droit) que ne le font les Suisses autochtones. En revanche, le même contraste entre gauche et extrême droite disparaît avec l'introduction des attitudes en matière d'immigration. Parmi les variables de l'intégration socio-politique, seul l'effet de l'appartenance à un syndicat est significatif — sans surprise, les personnes syndiquées votent davantage pour la gauche, par rapport à la droite et à l'extrême droite, que les personnes non syndiquées.⁷⁶ Cela accrédite l'idée d'un effet de modération de l'intégration socio-politique — minimisant la probabilité de vote pour un parti de la droite radicale. Toutefois, le principal facteur explicatif du vote est l'échelle d'attitude à l'égard de l'immigration. Cette variable explique à elle seule plus de la moitié de la variation dans l'orientation du vote ; son effet est donc hautement significatif et extrêmement fort. Les citoyens ayant des attitudes hostiles vis-à-vis de l'immigration préfèrent plus fréquemment le centre droit et l'extrême-droite à la gauche, en comparaison de ceux ayant des attitudes plus favorables envers l'immigration. Enfin, les valeurs ont un effet très limité sur les choix de vote, ce qui s'explique sans doute par le fait que leur effet s'exerce essentiellement de manière indirecte, au travers des attitudes.⁷⁷

En **France**, notre modèle empirique possède également une bonne qualité statistique ($\chi^2=414$; $p<.001$) et une capacité explicative importante, la plus forte des trois pays examinés ici (pseudo- $R^2=0.43$). Pour commencer, le profil migratoire des citoyens français n'exerce visiblement aucun effet sur le vote. Ensuite, tout comme en Suisse, l'adhésion à un syndicat est le seul indicateur de l'intégration socio-politique affectant le choix de vote. Les personnes syndiquées votent plus souvent pour l'extrême gauche et moins souvent pour le centre droit (en comparaison de la gauche) que les personnes non syndiquées ; en revanche, le contraste n'est pas du tout significatif avec le vote d'extrême droite (ce qui peut s'expliquer par le fait que de nombreux ouvriers syndiqués votent désormais pour le Front National plutôt que pour les partis de gauche). Comme en Suisse également, l'échelle d'attitude explique une grande part de variation dans le vote : les Français ayant des attitudes plus hostiles à l'égard de l'immigration préfèrent plus fréquemment le centre droit et surtout l'extrême-droite à la gauche, par rapport aux personnes ayant des attitudes plus favorables envers l'immigration. En comparaison de la Suisse, toutefois, les valeurs semblent présenter en France un lien plus direct avec le vote, notamment en ce qui concerne les valeurs relatives à la « continuité » et au « dépassement de soi ». En particulier, les Français « bienveillants » et universalistes se distinguent de leurs concitoyens « hostiles » et nationalistes par leur préférence pour la gauche (plutôt que pour le centre droit et l'extrême droite). Par ailleurs,

⁷⁵ A l'image de notre analyse des attitudes, nous avons procédé par étapes pour l'explication du vote, en commençant par les variables du profil migratoire, puis en ajoutant les variables de l'intégration sociopolitique, avant aboutir au modèle final décrit ici. Les résultats de ces modèles intermédiaires peuvent être obtenus sur demande auprès de l'auteur correspondant (voir page de résumé).

⁷⁶ D'après nos calculs des probabilités prédites basées sur le modèle du Tableau 5.2, un homme suisse issu de l'immigration (catégorie « autres »), ayant une attitude plutôt modérée envers l'immigration (position 4 sur l'échelle de « xénophobie » allant de 0 à 10) et adhérant à un syndicat a une probabilité de 21% de voter pour l'extrême-droite, alors qu'un citoyen suisse avec les mêmes caractéristiques *mais ne faisant pas partie d'un syndicat* a une probabilité de 43% de voter pour l'extrême-droite.

⁷⁷ Seul l'effet des valeurs relatives au « dépassement de soi » est significatif ; en l'occurrence, cet effet signifie que les citoyens suisses partageant des valeurs « nationalistes » préfèrent plus fréquemment le centre-droit à la gauche que ne le font les Suisses ayant des valeurs plus « universalistes ».

un bref regard sur l'effet des autres variables de contrôle montre que les jeunes et les hommes préfèrent plus souvent l'extrême droite à la gauche que les citoyens plus âgés et les femmes, et qu'un faible niveau d'éducation profite aussi bien à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche, au détriment de la gauche.

En **Suède**, le modèle explicatif du vote présente une bonne qualité statistique ($\chi^2=306$; $p<.001$) et une capacité explicative appréciable (pseudo- $R^2=0.28$), bien que plus faible que pour les données françaises et suisses. Suivant ce modèle, le fait d'appartenir à une minorité stigmatisée augmente significativement la probabilité de voter pour la gauche plutôt que pour le centre droit.⁷⁸ Ensuite, exactement comme en Suisse et en France, l'adhésion à un syndicat est le seul indicateur de l'intégration socio-politique lié au vote, en l'occurrence un vote pour la gauche plutôt que pour la droite modérée. De la même manière, les attitudes à l'égard de l'immigration occupent une place de choix parmi les facteurs explicatifs du vote, en Suède comme dans les autres pays. Les Suédois exprimant une hostilité à l'égard des immigrés préfèrent plus fréquemment le centre-droit et surtout l'extrême-droite à la gauche, en comparaison de leurs concitoyens plus favorables envers l'immigration. Par ailleurs, les valeurs liées à la continuité et au dépassement de soi jouent un rôle similaire à celui observé en France ; toutefois, seul le contraste entre gauche et centre droit est ici significatif. D'autre part, les citoyens intéressés par leur réussite personnelle (valeur « affirmation de soi ») préfèrent davantage la droite à la gauche que ne le font les citoyens qui s'en désintéressent. Finalement, les Suédois plus âgés, plus éduqués et estimant disposer d'un revenu plus élevé ont une probabilité accrue de voter pour la droite modérée plutôt que pour la gauche.

D'après ces résultats, nous pouvons résumer que l'appartenance à un groupe d'immigrés n'a un véritable effet sur le choix du vote que dans un nombre limité de cas. En Suède, tout particulièrement, le background migratoire joue un rôle important, dans la mesure où les Suédois faisant partie d'une minorité stigmatisée votent plus fréquemment pour la gauche plutôt que pour le centre-droit que ne le font les autochtones. En Suisse, les citoyens issus de l'immigration appartenant à la catégorie « autres » préfèrent également plus fréquemment la gauche au centre-droit, en comparaison des autochtones. Par ailleurs, le niveau d'*intégration socio-politique* ne modère le vote pour l'extrême-droite qu'en Suisse, et uniquement au travers de l'appartenance à un syndicat. Il semble toutefois que ce soient les attitudes à l'égard de l'immigration qui captent l'essentiel du pouvoir explicatif de l'intégration socio-politique.⁷⁹ En vérité, cette variable possède une capacité explicative hors du commun, que nous mettons en évidence ci-après dans la Figure 5.2. Celle-ci montre bien à quel point, dans l'Europe d'aujourd'hui, le vote pour l'une ou l'autre des grandes familles de partis politiques est tributaire des attitudes que les citoyens ont acquises à propos de l'enjeu de l'immigration. La figure démontre que le succès relatif de la gauche et de l'extrême droite est lié de manière diamétralement opposée aux positions sur cette dimension centrale, tandis que le succès de la droite modérée n'en dépend quasiment pas, ou alors de manière curvilinéaire.⁸⁰ Finalement, une comparaison des coefficients de détermination de nos modèles empiriques (pseudo- R^2) suggère que notre modèle théorique est particulièrement adapté à l'explication du vote en France, et un peu moins pour la Suède, du fait notamment de la moindre importance et de la plus grande difficulté à saisir les déterminants du vote d'extrême droite dans ce pays.

⁷⁸ Ainsi, d'après les probabilités prédites à partir du modèle empirique, un homme suédois appartenant à une minorité stigmatisée issue de l'immigration, ayant des attitudes à l'égard de l'immigration plutôt modérées (position 4 sur l'échelle de « xénophobie » allant de 0 à 10) a une probabilité de 14% de voter pour le centre droit, contre 19% pour l'extrême-droite et 67% pour la gauche.

⁷⁹ De fait, lorsque l'on retire ces attitudes du modèle, les effets de certains indicateurs de l'intégration socio-politique deviennent significatifs. Dans une logique inverse, la prégnance de la variable « affiliation à un syndicat » s'explique par le fait que sa relation avec les attitudes en matière d'immigration est très faible et non significative dans tous les cas (voir Tableau 5.1)

⁸⁰ En France, la droite est clairement la première tendance partisane choisie par les citoyens ayant des attitudes relativement modérées sur l'enjeu migratoire.

Tableau 5.2 : Modèle explicatif final du vote (coefficients de régression multinomiale ; catégorie de référence : vote de gauche)

Modèle finale		Suisse		France			Suède	
Bloc	Variable	Centre-droit	Extrême-droite	Extrême-gauche	Centre-droit	Extrême-droite	Centre-droit	Extrême-droite
1	Constante	-1.270	-.337	.016	-1.352	-1.175	-.199	-2.286
	Minorité stigmatisée ^a	-.856	-1.454	.174	.395	-.246	-1.057**	-.955
	Europe de l'Est ^a	-.422	-.105	_ ^d	_ ^d	_ ^d	.034	-1.040
	Europe du Sud ^a	.452	.286	_ ^c	.223	.736	_ ^e	_ ^e
	Autres ^a	-1.098**	-.854	-.200	.055	.361	-.393	.559
2	Appartenance à un syndicat	-.552*	-1.206**	.842*	-1.003***	-.006	-.627**	-.559
	Travail dans un parti ou groupe d'action	.401	-.148	1.018*	.239	.647	-.315	.291
	Travail dans une autre org./assoc.	-.274	-.536	.094	-.260	.136	.198	-.427
	Capital social	-.045	-.250	.936	.174	.984	.359	.134
	Confiance en sa capacité de particip. pol.	-.315	-.466	.180	.373	.207	.173	.333
	Capacité d'avoir un rôle politique actif	.120	.259	-.103	-.003	-.071	.054	-.551
	Participation à la politique facile	-.081	-.483	-.471	.000	-.325	-.267	-.458
3	Attitudes à l'égard de l'immigration	.478***	.860***	.086	.360***	1.013***	.150**	.910***
	Ouverture au changement	-.008	-.010	-.133	-.180**	-.068	-.099*	-.083
	Continuité	-.154	-.146	.136	-.171*	-.183	-.159**	-.140
	Dépassement de soi	.291*	.152	-.008	.300***	.310*	.346***	.110
	Affirmation de soi	.012	.110	-.142	.134*	.026	-.193***	-.093
	Age	.004	-.009	-.018	.007	-.062***	.016***	.001
	Education	.156*	-.203	-.358**	.085	-.361***	.200***	.046
	Sexe (femme)	.240	-.346	-.304	-.617***	-1.031**	.057	-.555
	Revenu moyen ^b	-.340	-.155	.150	-.068	.498	-.586***	-.434
	Revenu bas ^b	-.655	-.248	-.485	-.118	.704	-1.365***	-1.258*

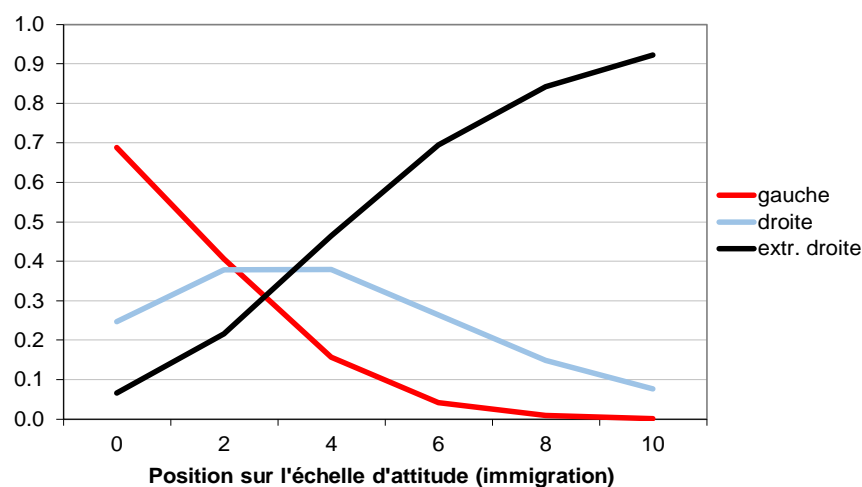
Tableau 5.2 (suite)

Statistiques générales	Suisse	France	Suède
N	573	760	1184
Chi ² bloc 1	16.053*	11.634	19.706
Chi ² bloc 2	48.542***	76.452***	30.763***
Chi ² bloc 3	147.935***	285.694***	255.073***
Chi ² modèle final	212.530***	373.779***	305.542***
Pseudo-R ² (Nagelkerke)	.355	.433	.278

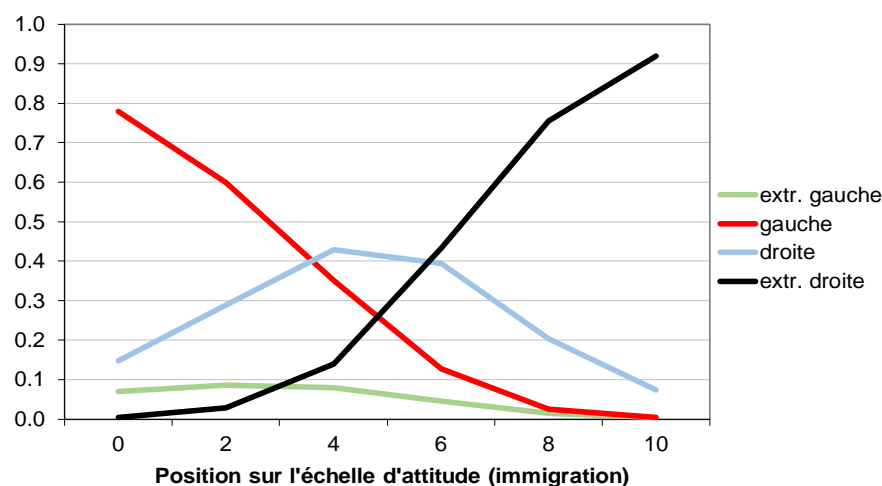
Notes : *** : $p < .001$; ** : $p < .01$; * : $p < .05$. ^a : catégorie de référence = autochtones ; ^b : catégorie de référence = revenu élevé. ^c : pas d'estimation fiable en raison d'un problème de *séparation quasi-complète* (voir ci-après) ; le coefficient a été estimé, mais n'est pas reporté ici. ^d : en raison d'un problème de *séparation complète* (aucune personne originaire de l'Europe de l'Est n'ayant voté pour l'extrême gauche ou pour l'extrême droite), nous avons choisi de fusionner les catégories « Europe de l'Est » et « autres » ; ainsi, la catégorie « Europe de l'Est » n'apparaît plus dans le modèle. ^e : en raison d'un problème de *séparation complète* (aucune personne originaire de l'Europe du Sud n'ayant voté pour l'extrême droite), nous avons choisi de fusionner les catégories « Europe du Sud » et « autres » ; ainsi, la catégorie « Europe du Sud » n'apparaît plus dans le modèle. Un problème de séparation complète ou quasi-complète apparaît dans les modèles de régression logistique (binaire ou multinomiale) lorsqu'une variable indépendante permet de prédire parfaitement (ou quasiment parfaitement) la variable dépendante. Ce problème se produit tout particulièrement avec les variables indépendantes dichotomiques, lorsque l'une des catégories contient un trop petit nombre de cas et que les observations comprises dans cette catégorie se concentrent sur une seule valeur de la variable dépendante (Field 2009 : 275). Dans ce cas de figure, le coefficient estimé pour la variable indépendante est notoirement non fiable (et souvent visiblement « fantaisiste »). Il est alors suggéré de modifier la variable indépendante, notamment en la fusionnant avec une autre variable dichotomique, afin de « casser » la séparation complète de la variable dépendante.

Figure 5.2 : Probabilité prédite du vote en fonction des attitudes envers l'immigration (0 = favorable, 10 = hostile)

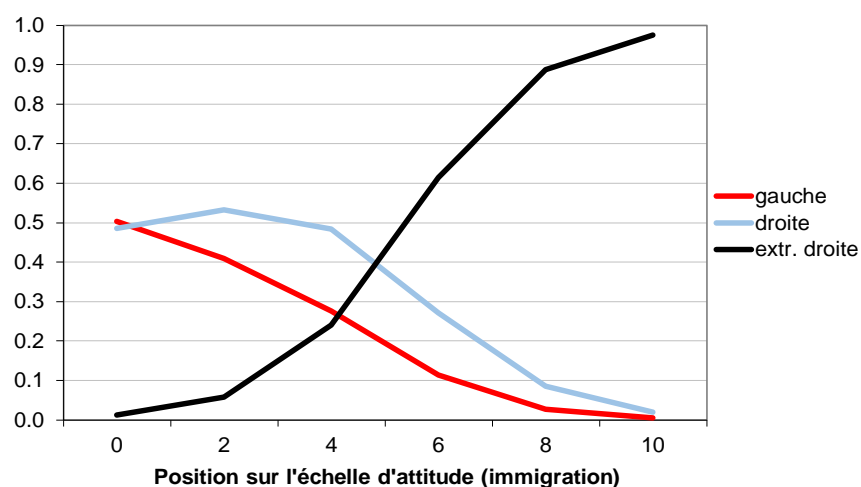
A. Suisse



B. France



C. Suède



Note : Les probabilités sont calculées pour un homme de 50 ans, sans background migratoire, avec un revenu subjectif intermédiaire ; les autres variables sont fixées à leur valeur centrale (mode, médiane, ou moyenne par pays).

Avant de conclure, nous souhaitons revenir sur nos différentes hypothèses et examiner dans quelle mesure celles-ci ont été vérifiées ou invalidées par notre analyse empirique du vote. Notre hypothèse H1a supposait que les personnes issues de l'immigration ont tendance à voter davantage pour la droite radicale que les autochtones. Cette hypothèse est clairement infirmée, puisque la majorité des effets attribués aux profils migratoires sont non significatifs et ne vont jamais dans la direction prédite. De plus, lorsque les individus issus de l'immigration votent différemment des autochtones, il s'agit tendanciellement d'un vote pour la gauche (par rapport à la droite) et non pas pour l'extrême-droite. Il n'existe pas non plus de base empirique en faveur de l'hypothèse H1b prévoyant une diminution graduelle du vote d'extrême-droite des citoyens d'origine étrangère à mesure que l'on passe d'un régime « ethnique collectiviste » (Suisse) vers un régime plus proprement « civique » (Suède). En revanche, en accord avec l'idée générale de l'hypothèse H1c, il est avéré que les personnes issues de l'immigration *ne votent pas en bloc*, et différemment des autochtones, puisqu'il apparaît que cette différence varie selon les différents groupes d'immigration. En Suède, les citoyens appartenant à une minorité stigmatisée votent plus fréquemment pour la gauche que pour le centre droit, par rapport aux autochtones ; la même différence s'observe en Suisse, mais cette fois-ci entre les autochtones et les personnes ayant un « autre » background migratoire (ex : Europe occidentale, États-Unis, Asie, etc.).

En ce qui concerne notre hypothèse H2, celle-ci prédisait un *effet de modération de l'intégration socio-politique*. Plus haut, nous avons confirmé cette hypothèse pour les attitudes à l'égard de l'immigration, qui deviennent plus favorables à mesure qu'augmente le degré d'intégration. Cependant, l'effet de modération de l'intégration socio-politique est moins évident à observer pour le vote. De fait, seule l'appartenance à un syndicat semble jouer un véritable rôle, mais celui-ci consiste essentiellement à avantager la gauche par rapport à la droite modérée. Un effet comparable se traduisant concrètement par une modération du vote *d'extrême-droite* ne s'observe que pour le vote des personnes syndiquées en Suisse. En réalité, la faiblesse des effets de l'intégration socio-politique s'explique sans doute par le fait que ces effets s'exercent en grande partie *au travers des attitudes*, et en particulier au travers des attitudes à l'égard de l'immigration. De fait, comme nous l'avons vu (Tableau 5.1 *supra*), l'intégration socio-politique influence ces attitudes de manière tout à fait manifeste. Par conséquent, dans les trois pays, l'introduction de l'échelle d'attitude dans le modèle explicatif du vote atténue ou suspend entièrement l'effet de plusieurs indicateurs de l'intégration socio-politique. En d'autres termes, les attitudes à l'égard de l'immigration captent et relaient l'effet de l'intégration socio-politique, qui s'exerce donc sur le vote de manière essentiellement indirecte ; ceci est conforme à l'idée d'un « entonnoir de la causalité » (Dalton 2008), dont la construction de notre modèle s'inspire. À l'inverse, lorsque l'échelle d'attitude est retirée du modèle final, au moins un indicateur de l'intégration socio-politique — la facilité perçue de la participation politique — exerce un effet significatif sur le vote d'extrême droite dans les trois pays.

5.5. Conclusion

Dans cette étude, nous nous sommes intéressées au comportement électoral des citoyens issus de l'immigration dans trois pays européens : en Suisse, en France et en Suède. Nous voulions savoir, plus particulièrement, si l'intégration sociopolitique des citoyens immigrés jouait un rôle perceptible dans la formation de leurs attitudes à l'égard de l'immigration, ainsi que dans leur comportement électoral. Notre objectif était également d'observer les différences éventuelles dans les attitudes et comportements électoraux de ces individus en comparaison avec les autochtones, mais aussi en fonction des différents contextes institutionnels et structures d'opportunités politiques, qui sont des éléments déterminants dans l'intégration politique des immigrés (González-Ferrer 2011) et dans la formation des attitudes populaires en termes de tolérance envers les minorités d'une population donnée (Weldon 2006).

De manière importante, nos résultats tendent à confirmer les observations de Stribis (2014), selon lesquelles le "native-immigrant gap" penche électoralement vers la gauche

du point de vue des personnes issues de l'immigration, bien que nos résultats ne permettent pas de connaître les comportements électoraux de tous les groupes d'immigrés. Ainsi, nous n'avons pas pu vérifier notre hypothèse selon laquelle les citoyens issus de l'immigration auraient tendance à voter davantage pour l'extrême-droite que les autochtones. Nous n'avons pas pu vérifier non plus que cette tendance diminuerait d'un régime à l'autre. En revanche, nous avons pu montrer que l'intégration socio-politique exerce un effet de modération perceptible et important sur les attitudes hostiles envers l'immigration et, en Suisse, sur le vote pour l'extrême-droite.

Si nous avons pu observer, en Suède, que ce sont les électeurs issus de l'immigration appartenant à une minorité stigmatisée qui votent différemment en comparaison des Suédois autochtones, ce constat est probablement lié au fait que le statut du Parti Social-Démocrate suédois a connu de grands changements ces dernières décennies. Après avoir dominé le paysage politique suédois durant de nombreuses législatures, le Parti Social-Démocrate connaît un affaiblissement électoral au profit du bloc conservateur (sweden.se 2016b). Depuis une trentaine d'années, l'électorat suédois a davantage tendance à voter à droite qu'il ne le faisait auparavant. En outre, l'influence des démocrates suédois (*Sverigedemokraterna*), le parti d'extrême droite du pays, s'affirme également de plus en plus dans la vie politique suédoise. Or, selon Strijbis, "in the context of anti-immigrant campaigns, citizens with migration background belonging to outgroups have adopted Left party identifications" (2014 : 621). Dans ce sens, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il existe actuellement un décalage en termes de comportement électoral entre les suédois autochtones et ceux issus d'un groupe migratoire stigmatisé ; les premiers commencent à adopter un comportement électoral globalement plus conservateur, tandis que les derniers soutiennent, du moins jusqu'à aujourd'hui, les sociaux-démocrates, qui réservent un discours particulièrement favorable à cette couche de la population suédoise.

Nous avons pu également remarquer que *l'appartenance à un syndicat* exerce un effet de modération très significatif sur le vote pour l'extrême-droite dans tous les pays. Il s'agit, en effet, d'une institution qui est historiquement étroitement associée aux partis sociaux-démocrates, socialistes ou travaillistes (Nay 2014 : 570). Nous pensons que l'explication de la relation observée dans notre travail est liée au fait qu'un individu adhérent à un syndicat a plus de probabilité d'intérioriser des valeurs et des intérêts essentiellement associés à la gauche (défense des salariés et des ouvriers, réduction du temps de travail, indexation des salaires, retraites, etc.).

Par ailleurs, nous avons sans doute sous-estimé l'effet des valeurs sur les attitudes en termes d'immigration et sur le vote ; de fait, selon nos résultats, les valeurs ont une influence beaucoup plus significative que les profils migratoires, par exemple. Dans de futures études, il serait donc judicieux d'examiner plus attentivement l'impact des valeurs. En outre, afin de mieux faire ressortir les liens entre le vote et les différents régimes identifiés par Weldon (2006), nous devrions probablement comparer des pays européens plus contrastés que ceux retenus dans notre étude actuelle. Il conviendrait également de travailler avec une base de données contenant un plus grand nombre d'électeurs naturalisés. Si nous avons obtenu peu de résultats significatifs quant aux effets des différents profils migratoires, c'est certainement aussi en raison de leurs faibles effectifs. Enfin, il serait pertinent de confirmer les effets médiatisés des indicateurs de l'intégration socio-politique sur le vote, au travers de leurs effets sur les attitudes à l'égard de l'immigration. Dans une prochaine étude, il s'agirait de contrôler plus rigoureusement cette médiation.

6. Immigration, sécurité et participation politique

AZIZ HALTITI, MILINDA WANNAKULA ARATCHILAGE & LIONEL MARQUIS

6.1. Introduction

La globalisation des conflits régionaux et l'implication de certains états européens dans des zones de conflits situées très loin de leurs territoires ont accentué la pression sécuritaire sur l'Europe ces dernières années. Dans le sillage des « printemps arabes », plusieurs états sont devenus le théâtre de guerres civiles impliquant plusieurs acteurs internationaux dont les pays européens. Cette implication a induit la recrudescence des attentats terroristes sur le sol européen, ces derniers étant considérés comme une forme parmi d'autres de l'exportation des conflits.

Ces conflits ont aussi eu d'autres conséquences, comme un afflux massif de réfugiés aux abords des frontières européennes, d'une ampleur jamais vue depuis la Seconde Guerre Mondiale. Fuyant guerres, exactions et famines, ces centaines de milliers de réfugiés venus du Proche-Orient sont arrivés dans des conditions souvent chaotiques. Ces arrivées ont relancé un débat latent en Europe sur l'attitude à adopter face à l'immigration. En effet, les réactions européennes ont été très diverses, notamment à propos de la politique d'asile à mettre en œuvre. Nombre de pays européens ont adopté une attitude hostile face à cette « crise migratoire », estimant que les arrivants étaient des migrants, alors que seuls quelques états à l'instar de l'Allemagne y ont vu une situation d'urgence humanitaire. Cette pluralité de prises de positions démontre d'ailleurs toute la complexité inhérente aux attitudes en matière d'immigration. De fait, il s'agit d'un enjeu qui n'a jamais cessé d'alimenter les débats publics et politiques, et qui s'inscrit même comme une priorité dans le programme politique de nombre de partis nationalistes et d'extrême droite. Outre les motifs économiques qui ont toujours accompagné les débats sur « l'immigration de masse », ces partis n'ont pas manqué de dénoncer la menace sécuritaire globale qui pèse sur l'ensemble de la communauté européenne face aux flux migratoires.

Cette thèse n'a jamais été autant d'actualité qu'après l'arrestation de plusieurs terroristes impliqués dans les attentats de Paris et Bruxelles et qui sont entrés en Europe en se faisant passer pour des réfugiés. Ces événements ont été récupérés par plusieurs partis politiques mais aussi par des mouvements anti-immigration apparus spontanément ces dernières années.⁸¹ A cet égard, il est intéressant de relever qu'il s'agit là d'un des sujets les plus traités par les partis politiques durant les dernières élections législatives européennes alors même que les députés européens issus de ces élections avaient peu de prérogatives en matière sécuritaire une fois élus.

Les questions d'immigration et de sécurité revêtent donc aujourd'hui une importance accrue, notamment en raison de l'activisme de divers mouvements anti-migrants et anti-islam. La plupart de ces mouvements « spontanés » ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une participation politique conventionnelle, mais ils ont reçu le soutien de plusieurs partis politiques nationalistes et d'extrême droite européens. Ils ont connu une expansion notable ces dernières années, notamment grâce à des manifestations répétées qui n'ont pas manqué d'imposer la question migratoire dans les débats électoraux. Dès lors, on peut supposer qu'il existe un lien entre les attitudes en matière d'immigration et les attitudes en matière de sécurité, notamment au travers des perceptions par certaines franges de la population de la menace sécuritaire inhérente à la présence d'immigrés (voir chap. 1 *supra*). En effet, pour les mouvements anti-immigration, les flux migratoires sont en premier lieu considérés comme un facteur d'accroissement de la menace sécuritaire en Europe.

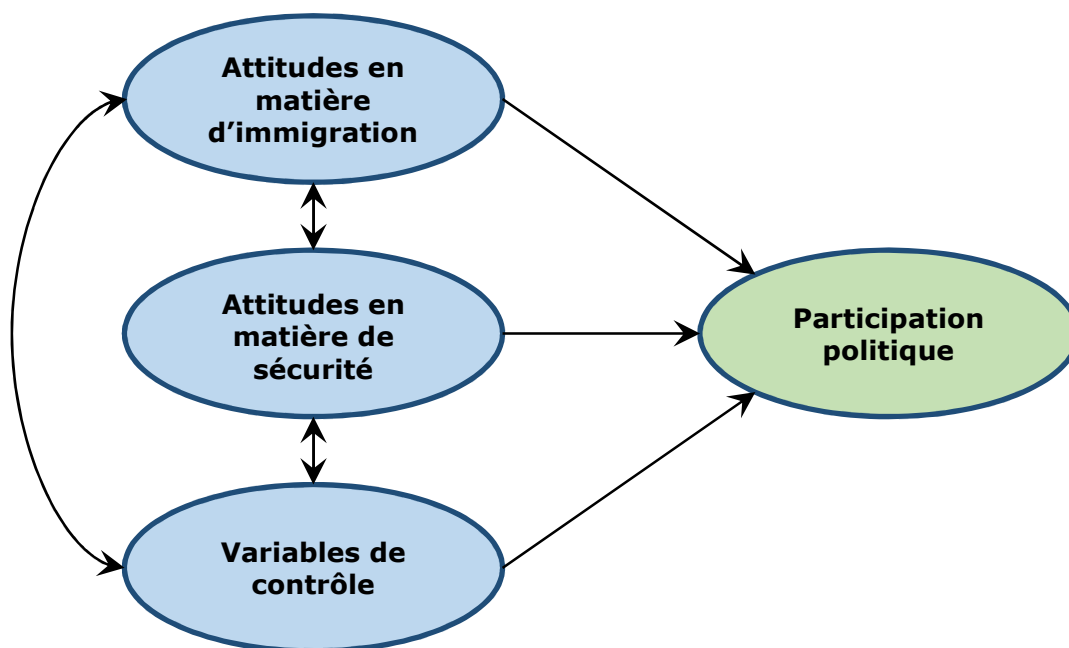
⁸¹ Voir Favre 2015 ; France 24 2015 ; Le Parisien 2015 ; Nouvel Observateur 2015 ; Piquard 2015 ; The Economist 2015 ; Blavignat 2016 ; Euronews 2016 ; Mevel 2016.

Au-delà de cet exemple particulier, il apparaît plausible que les attitudes à l'égard de l'immigration et de la sécurité aient une influence sur la participation politique en général. Il nous paraît intéressant de nous pencher sur l'influence plus spécifique de ces deux attitudes, en partant de l'observation qu'elles semblent mobiliser des modes distincts de participation politique. Notre intérêt réside donc dans la question de savoir si les différences dans les attitudes en matière d'immigration et de sécurité influencent les modes de participation en général et/ou un mode de participation en particulier. La problématique de notre recherche peut être ainsi formulée de la manière suivante : *Quelles sont les formes et les limites de l'influence exercée par les attitudes en matière d'immigration et les attitudes en matière de sécurité sur la participation politique dans les démocraties européennes ?*

6.2. Cadre théorique

Nous allons dans notre cadre théorique nous pencher sur l'ensemble de la littérature qui nous a conduits à la mise en place de notre schéma conceptuel concernant l'impact des attitudes en matière d'immigration et de sécurité sur la participation politique. Nous allons donc dans ce sens nous intéresser aux variables indépendantes et dépendantes de notre modèle théorique (voir Figure 6.1).

Figure 6.1 : Modèle théorique explicatif de la participation politique



6.2.1. Les attitudes en matière de sécurité

Notre approche conceptuelle et empirique des attitudes en matière de sécurité a été présentée en détail plus haut (voir chap. 2.3.3 *supra*). Rappelons que, parmi tout l'éventail de domaines auxquels la notion de sécurité peut s'appliquer, seul le **sentiment de sécurité personnelle** fera l'objet de notre analyse. Ce concept recouvre essentiellement la vulnérabilité ressentie (mais parfois aussi avérée, comme dans le cas de l'indicateur de victimisation) contre des agressions plus ou moins violentes portant atteinte à l'*intégrité physique et morale* des personnes. Cette définition exclut donc d'autres aspects importants de la sécurité, tels que la sécurité nationale (ou étatique), la sécurité économique, sociale, ou encore sanitaire, alimentaire, énergétique, routière, etc.

La sécurité personnelle, définie de cette manière, a été mesurée par *cinq indicateurs* (voir chap. 2.3.3 pour plus de précisions) : la confiance dans la police ; le statut de victime ; le sentiment de sécurité dans l'environnement proche ; l'importance d'un gouvernement fort assurant la sécurité ; et l'importance de vivre dans un quartier sécurisé. Pris dans leur ensemble, ces indicateurs constituent l'une des deux variables indépendantes (avec les attitudes en matière d'immigration) visant à expliquer les différences de participation politique entre les individus. Contrairement à l'analyse de Filliau et Wu (voir chap. 4 *supra*), dans laquelle les attitudes en matière de sécurité constituent une variable *dépendante* résumée par une seule mesure composite, il existe ici un avantage à analyser de manière séparée les effets de chaque indicateur, afin de pouvoir identifier quels aspects particuliers du sentiment de sécurité ont la plus grande influence sur la participation.

6.2.2. La participation politique

Afin d'élaborer une définition opérationnelle de la participation politique adaptée aux objectifs de notre étude, il est utile tout d'abord de faire une analyse générale du concept. Dans un second temps, nous nous interrogerons sur les différences existant dans la littérature entre différentes formes de participation, par exemple entre participation « conventionnelle » et « non conventionnelle ». Ces considérations seront finalement utilisées dans le chapitre 6.3 pour proposer une méthode de mesure de la participation politique basée sur les indicateurs disponibles dans la 7^e vague de l'ESS (2014-2015).

L'une des premières définitions « modernes » de la participation politique a été proposée par Verba et Nie, pour qui elle se résume à « l'activité visant à avoir un effet ou une influence sur l'action du gouvernement, en déterminant la conception des politiques publiques ou, indirectement, en influençant la sélection des personnes qui mettent en oeuvre ces politiques » (Verba & Nie 1972 : 2-3 ; notre traduction). Cependant, cette définition se focalise, de l'aveu même de ses auteurs, sur certaines activités volontaires (contacter les responsables politiques, s'investir dans des groupes cherchant à influencer le gouvernement, participer à des manifestations) tout en excluant d'autres activités telles que la désobéissance civile ou la violence politique par exemple. Parmi d'autres spécialistes, Conge (1988) estime que cette focalisation sur certains types d'activité politique est critiquable et caduque. Pour être complète, une définition de la participation politique se doit d'être suffisamment générale, afin de couvrir un champ assez large, mais tout de même assez précise, afin d'en garantir le pouvoir explicatif (Conge 1988 : 246). Dans son étude comparative, Conge se penche donc sur les différentes définitions de la participation politique et sur les critères permettant d'inclure ou d'exclure certaines formes d'activité, c'est-à-dire de ne sélectionner que celles qui touchent directement au phénomène de la participation politique (Conge 1988 : 242). Au cours de son investigation, Conge parvient à la définition suivante : "Individual or collective action at the national or local level that supports or opposes state structures, authorities, and/or decisions regarding allocation of public goods" (1988 : 247). Cette définition est suffisamment générale pour admettre des actions aussi bien verbales qu'écrites, aussi bien violentes que non-violentes, et de différents niveaux d'intensité. En revanche, en se focalisant sur les *actions* elles-mêmes et leur orientation vers des objets proprement politiques, elle permet d'exclure les attitudes, les sentiments ou les intentions sous-jacentes à la participation, ainsi que l'acquisition d'informations (par exemple médiatiques) qui n'en constituent qu'une précondition. De la même manière, dans leur tentative de déterminer ce qui peut être assimilé ou non à une forme de participation politique, Teorell et al. (2007) distinguent quatre conditions : (1) il doit s'agir d'une action observable, (2) celle-ci doit être entreprise par des individus n'appartenant pas aux élites politiques, (3) elle doit avoir pour objectif d'exercer une influence, et (4) elle doit avoir une dimension normative, dans le sens où elle vise à contester « l'imposition des valeurs dans une société » (2007 : 336).

Ces définitions sont utiles pour identifier les activités relevant à la fois de la *participation* et de la sphère *politique*. Cependant, elles ne proposent pas de démarcation entre les différentes formes de participation, une fois celles-ci établies comme telles. A cet égard, la

littérature fournit un certain nombre de différenciations, à commencer par celle opposant les formes de participation *électorale* aux formes de participation *non électorale*. A cette distinction s'ajoute — sans s'y superposer — la différence usuelle opérée entre participation politique « *conventionnelle* » (relative aux activités effectuées dans un cadre institutionnel ou partisan, telles que le vote, l'activisme dans les partis et les prises de contact avec des politiciens) et « *non conventionnelle* » (liée à des activités protestataires telles que les boycotts de produits et les manifestations ; voir Teorell et al. 2007).⁸² Ainsi, Blais (2010) montre que la participation électorale a baissé depuis les années 1980-1990 dans quasiment toutes les démocraties occidentales ; cependant ce déclin s'accompagne au même moment d'une *augmentation de la participation non électorale* (e.g. boycotts, manifestations, pétitions). Cette distinction semble plus pertinente que la distinction entre participation conventionnelle et non conventionnelle, dans la mesure où l'on observe un développement de certaines activités tout à fait conventionnelles mais non strictement électorales, comme les activités dans des associations ou les prises de contact avec des membres du gouvernement (Blais 2010 : 178).

La distinction entre participation électorale et participation non électorale semble satisfaire aux exigences d'une définition assez générale pour englober toutes les formes de participation⁸³ et suffisamment spécifique pour permettre d'établir une distinction valide entre des formes de participation reposant apparemment sur des logiques différentes. Elle oppose une forme unique mais très usuelle (participation électorale) à une forme multiple mais bien moins fréquemment utilisée (participation non électorale). Par ailleurs, cette distinction n'est pas contradictoire avec celle opposant la participation conventionnelle et non conventionnelle. Cependant, *tous* les types de participation sont sans doute plus liés les uns aux autres qu'on ne le pense généralement (Mayer & Perrineau 1992) ; ainsi, la participation électorale n'empêche pas la participation non électorale, pas plus que la participation conventionnelle ne décourage la participation non conventionnelle, bien au contraire (Blais 2010).

Dans le cadre de cette étude, il semble toutefois que la conceptualisation et la mesure de la participation politique ne doivent pas être des questions fixées a priori sur la base d'une analyse conceptuelle ou d'une simple revue de la littérature. Au contraire, ces questions doivent être soumises à une double validation empirique. Premièrement, il conviendra de réaliser une analyse de *dimensionnalité* des différents indicateurs de la participation politique qui sont disponibles dans l'enquête ESS et qui satisfont à la définition générale proposée plus haut. Cette analyse permettra de déterminer si les indicateurs mesurent la même dimension sous-jacente ou si des différences significatives émergent, par exemple entre la participation électorale et les autres formes de participation. En second lieu, dans l'éventualité où plusieurs dimensions de la participation apparaissent, il faudra se demander si le découpage empirique de la participation permet d'identifier des différences substantielles dans la causalité de notre modèle. En d'autres termes, les attitudes en matière d'immigration et de sécurité ont-elles des conséquences distinctes pour les différentes dimensions de la participation électorale ? Si c'est bien le cas, nous aurions une raison supplémentaire de considérer la participation sous ses aspects particuliers, plutôt que comme un mode de comportement général.

⁸² Plus précisément, la participation conventionnelle encadre l'ensemble des formes de participation politique s'inscrivant dans un cadre légal et institutionnel ou ayant trait directement au processus électoral. Ainsi la forme la plus conventionnelle de la participation reste le vote, suivie par des activités telles que la participation aux campagnes politiques ou le fait de contacter un politicien ou un membre du gouvernement. Pour ce qui est des formes de participation non conventionnelles, celles-ci englobent l'ensemble des activités qui ne sont pas inscrites dans un cadre institutionnel et/ou légal, comme par exemple les manifestations, pétitions ou appels au boycott (Ekman & Amnå 2012).

⁸³ Il est important de souligner que, dans le cadre de ce travail, nous tiendrons compte uniquement des activités politiques *légales* et visant à l'allocation de biens *collectifs* (Conge 1988). Nous avons donc délibérément omis certaines activités ne répondant pas à cette définition, comme les activités illégales et la participation à des actions violentes visant à satisfaire certains besoins personnels.

6.2.3. Les liens entre les attitudes et la participation politique

Avant d'examiner les relations centrales de notre modèle, à savoir celles qui associent les attitudes et la participation politique, nous discutons ici brièvement des liens entre les attitudes elles-mêmes. Dans notre modèle (voir Figure 6.1), les attitudes en matière de sécurité et les attitudes en matière d'immigration sont étroitement imbriquées. Les liens sont pour ainsi dire « inévitables », à plus forte raison dans le contexte de crise économique, migratoire et sécuritaire que traverse l'Europe depuis plusieurs années. Certes, les phénomènes migratoires, et en particulier le passage illégal des frontières extérieures d'un pays, n'ont pas d'impact automatique sur la sécurité de ce pays, mais ils semblent en avoir sur les attitudes de ses citoyens face à la sécurité. D'une part, les liens entre immigration et sécurité ont été constamment réaffirmés dans le discours des élites politiques, et en particulier dans la rhétorique des partis et mouvements de la droite radicale (voir chap. 1). D'autre part, l'immigration est largement perçue comme une menace pour la « sécurité sociétale », pour reprendre la terminologie de l'École de Copenhague (voir chap. 2.3.3). Or, il est tout à fait vraisemblable que les perceptions d'une menace identitaire et culturelle se diffusent aux perceptions d'une menace physique liée à la présence de migrants sur le territoire national.⁸⁴

De quelles manières les attitudes à l'égard de l'immigration et de la sécurité sont-elles liées à la participation politique ? Cette question n'a pas seulement un intérêt académique. S'il était avéré que certains segments de l'électorat avec des préférences spécifiques sur ces enjeux (e.g. les citoyens qui s'opposent à l'immigration) participent davantage que les autres, alors une telle mobilisation asymétrique conduirait à renforcer la visibilité dans l'espace public de certaines idées au détriment des autres, et les attitudes sur les enjeux pourraient avoir une influence décisive sur le résultat des élections. Avant d'examiner plus en détail cette question, il convient au préalable de faire une distinction importante entre l'enjeu de l'immigration et celui de la sécurité. Suivant Stokes (1963), il existe deux types d'enjeux politique : les « **enjeux de position** », sur lesquels les partis et les électeurs peuvent prendre des positions tranchées et antagonistes (e.g. pour ou contre la peine de mort), et les « **enjeux de valence** », sur lesquels les partis et les électeurs sont d'accord (e.g. la lutte contre le chômage). Ce qui permet néanmoins de distinguer les électeurs et les partis sur les enjeux de valence est l'importance qu'ils leur accordent et, pour les partis, l'efficacité et la compétence qu'on leur prête pour traiter l'enjeu en question. C'est pourquoi certains spécialistes, estimant que la compétition politique et les campagnes électorales se focalisent de plus en plus sur des enjeux de valence, parlent de "performance politics" ou de "competence politics" (Green 2007 ; Clarke et al. 2009).

Par rapport aux deux enjeux clés de notre étude, il est possible de caractériser l'immigration comme un enjeu de position et la sécurité personnelle comme un enjeu de valence. En effet, de nombreux citoyens se situent de manière très contrastée sur l'enjeu de l'immigration, en adoptant une position clairement pro- ou anti-immigration — de fait, près d'un tiers des enquêtés des trois pays se positionnent dans les marges les plus extrêmes (0–2 et 8–10) de l'échelle d'attitude. Sur l'enjeu de la sécurité personnelle, en revanche, il est possible d'imaginer qu'une très large majorité des citoyens souhaitent être protégés contre les atteintes à leur intégrité et favorisent donc une politique « sécuritaire » en la matière.

⁸⁴ La sécurité sociétale doit être entendue comme la capacité d'une société à maintenir son identité dans des conditions globales changeantes et menaçantes (Doty 1998). Les migrants sont souvent perçus comme une menace pour l'identité culturelle nationale, mettant en péril son homogénéité ethnique et sa stabilité compositionnelle (Weiner 1992). Même si ces menaces ne sont pas toujours « réelles » mais plutôt « perçues » à travers le prisme d'attitudes xénophobes et racistes (1992 : 104), il n'en reste pas moins qu'elles ont une influence certaine sur les actions des états confrontés à la problématique de l'immigration, en particulier dans des conditions de crise économique et de fort afflux des réfugiés. Ainsi, en plus d'être perçue comme une menace identitaire, l'immigration peut être perçue comme un fardeau socio-économique pour la population (Weiner 1992 : 114-117). En effet, les migrants sont généralement considérés comme ayant un statut socio-économique et un niveau d'éducation inférieurs aux nationaux, mais également une plus forte dépendance aux prestations sociales et une propension plus grande à la criminalité.

La caractérisation de l'immigration et de la sécurité personnelle comme des enjeux de position ou de valence ne suffit pas à éclairer leurs relations possibles avec la participation politique. Cependant, elle permet de saisir que les attitudes sur ces deux enjeux reposent sur des dimensions de variabilité de nature différente. Pour un enjeu de position, les personnes prêtant une forte importance à l'enjeu se situent tendanciellement aux deux extrémités de l'échelle (par exemple les personnes très favorables et très défavorables à l'immigration), tandis que les personnes indifférentes se situent plutôt au centre de l'échelle. Pour un enjeu de valence, en revanche, les personnes fortement investies et les personnes indifférentes se situent aux extrémités opposées de l'échelle.

Dans la mesure où l'extrémité des positions sur une échelle d'attitude relative à un enjeu de position reflète l'importance accordée à cette attitude (Abelson 1995 ; Visser et al. 2006), la question du lien entre attitude et participation politique rejoint une problématique déjà examinée en psychologie politique. Ainsi, les personnes exprimant des attitudes plus extrêmes ou attachant plus d'importance à certains enjeux tendent à participer davantage, que ce soit aux élections (e.g. Visser et al. 2003) ou à d'autres formes d'activités comme les manifestations, les pétitions ou les contacts avec les politiciens (e.g. Wojcieszak 2012). En d'autres termes, il y a lieu de concevoir une relation curvilinéaire (en forme de U) entre les positions sur l'échelle d'attitude et la participation. Afin de tester ce lien non-linéaire, nous utiliserons une mesure quadratique des attitudes en matière d'immigration, qui nous permettra de vérifier si la participation est effectivement plus importante parmi les personnes ayant des attitudes plus affirmées sur cet enjeu.

En ce qui concerne les attitudes en matière de sécurité, leur relation avec la participation devrait être plus simple : plus la question de la sécurité personnelle est jugée comme importante, plus la participation est élevée. Cependant, les indicateurs dont nous disposons pour mesurer le sentiment de sécurité ne se présentent pas tous sous la forme d'une échelle d'importance, et il s'agit dans tous les cas de mesures approximatives du sentiment de sécurité. Par apparemment, on peut malgré tout aligner la polarité de ces mesures avec celle d'une échelle d'importance. Ainsi, les personnes les plus préoccupées par l'enjeu de la sécurité sont, par hypothèse, celles qui ont peu confiance dans la police (positions inférieures sur l'échelle 0-10) ; qui ont été victimes d'actes criminels ; qui se sentent peu en sécurité dans leur quartier à la nuit tombée ; qui trouvent important d'avoir un gouvernement fort assurant la sécurité ; et/ou qui trouvent important de vivre dans un quartier sécurisé. Le Tableau 6.1 présente de manière succincte les cinq indicateurs de la sécurité personnelle et leur relation présumée avec la participation politique.

Tableau 6.1 : Analyse descriptive pour l'attitude en matière de sécurité

Description (nom de variable ESS vague 7)	Etendue [modalités]^a	Moyenne (médiane)	N (% valide)	Relation pré- dite avec la participation
Confiance en la police (<i>trstplc</i>)	0 [aucune] - 10 [totale]	6.7 (7)	5229 (99.8)	négative
Victime d'une agression/un cambriolage lors des 5 dernières années (<i>crmvct</i>)	0 [Non] - 1 [Oui]	-	5235 (99.9)	positive
Peu sûr de se promener seul(e) dans le quartier à la nuit tombée (<i>aesfdrk</i>)	1 [très sûr] - 4 [pas du tout sûr]	(2)	5215 (99.5)	positive
Importance d'avoir un gvt. fort et qui assure la sécurité (<i>ipstrgv</i>)	1 [pas important] - 6 [très imp.]	4.4 (5)	5142 (98.1)	positive
Importance de vivre dans un quartier sécurisé (<i>impsafe</i>)	1 [pas important] - 6 [très imp.]	4.3 (5)	5194 (99.1)	positive

Note : ^a : après recodage des variables *crmvct*, *ipstrgv* et *impsafe*

6.2.4. Hypothèses

Sur la base des observations faites dans la section précédente, nous sommes en mesure de formuler nos deux hypothèses principales :

- **H1** : Plus une personne exprime une attitude extrême en matière d'immigration (i.e., plus son attitude s'écarte d'une attitude modérée), plus son niveau de participation non-électorale et plus la probabilité qu'elle participe à la dernière élection dans son pays sont élevés.
- **H2** : Plus une personne considère le problème de la sécurité personnelle comme important, plus son niveau de participation non-électorale et plus la probabilité qu'elle participe à la dernière élection dans son pays sont élevés.

6.3. Méthodologie

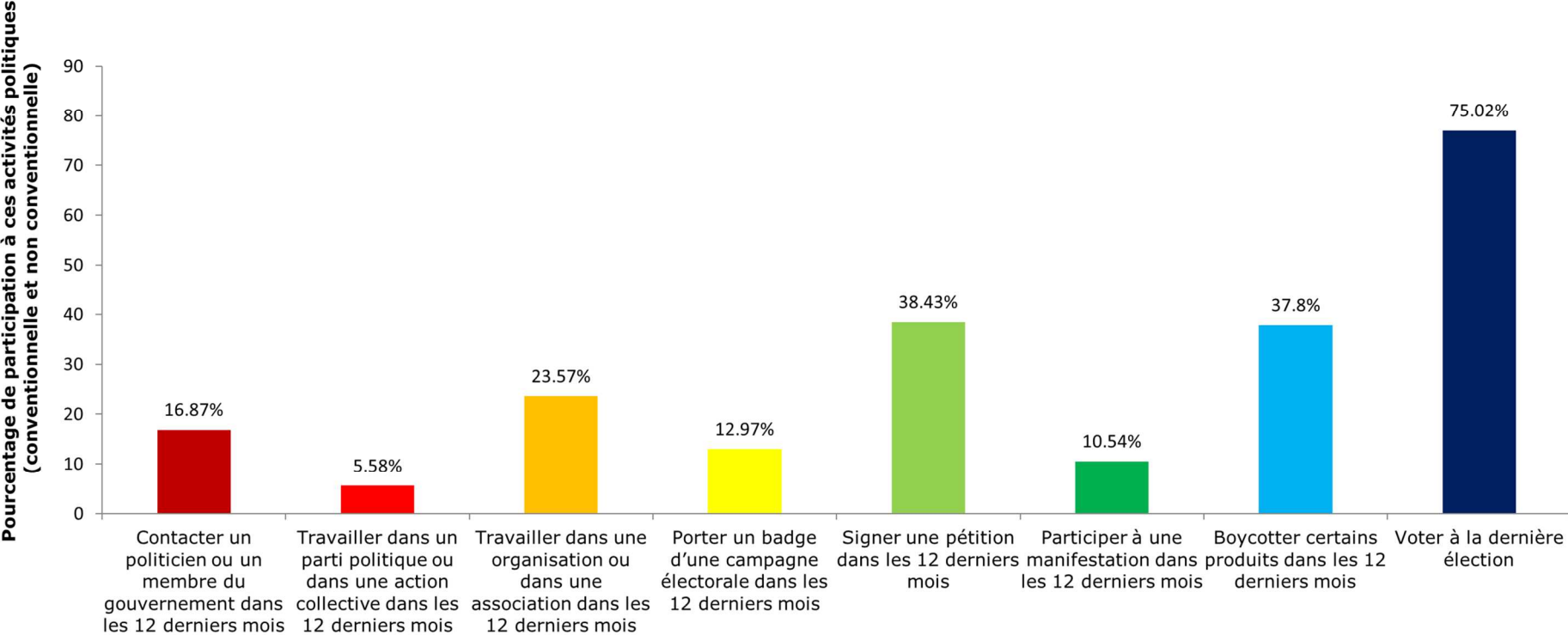
La construction de nos variables indépendantes (i.e., les attitudes en matière d'immigration et de sécurité) a été présentée en détail dans le chap. 2.3, et leur rôle dans notre modèle a été précisé dans les sections précédentes ; nous n'y reviendrons pas. Nous portons ici notre attention sur notre **variable dépendante**, à savoir la **participation politique**.

Dans la 7^e vague de l'ESS, la définition de la participation politique se réfère à celle proposée par Verba et Nie, déjà citée plus haut : « l'activité visant à avoir un effet ou une influence sur l'action du gouvernement, en déterminant la conception des politiques publiques ou, indirectement, en influençant la sélection des personnes qui mettent en oeuvre ces politiques » (1972 : 2-3). Les concepteurs de l'ESS estiment que la distinction entre participation électorale et non électorale est plus essentielle que la distinction entre participation conventionnelle et non conventionnelle, notamment parce que cette dernière varie dans le temps et entre les pays (ESS 2014 : 195). Dans cette étude, nous conservons dans un premier temps la distinction entre participation électorale (i.e., le vote aux dernières élections nationales) et non-électorale, mais nous excluons de cette dernière les formes de participation non conventionnelles les plus « radicales » (e.g. "participated in illegal protest activities"), car celles-ci ne sont pas toujours considérées comme une forme de participation politique. Voici les différents indicateurs retenus pour évaluer la participation politique dans le cadre de l'ESS 2014 :

- Contacter un politicien ou un membre du gouvernement dans les 12 derniers mois (*contplt*)
- Travailler dans un parti politique ou dans une action collective dans les 12 derniers mois (*wrkprty*)
- Travailler dans une organisation ou dans une association dans les 12 derniers mois (*wrkorg*)
- Porter un badge d'une campagne électorale dans les 12 derniers mois (*badge*)
- Signer une pétition dans les 12 derniers mois (*sgnptit*)
- Participer à une manifestation dans les 12 derniers mois (*pbldm*)
- Boycoter certains produits dans les 12 derniers mois (*bctprd*)
- Voter à la dernière élection (*vote*)

La Figure 6.2 ci-dessous représente une moyenne de la participation politique dans les trois pays (France, Suisse, Suède). Pour les sept premiers indicateurs, représentant la participation non-électorale, la proportion des individus participant à chacune des activités est plus ou moins semblable d'un pays à l'autre, mais généralement plus forte en Suède (en particulier pour le travail dans une organisation et le boycott de produits). Pour l'indicateur du *vote à la dernière élection*, nous observons une variation importante entre la Suède et les deux autres pays. En effet, le taux d'abstention en Suède est de 8%, tandis qu'il s'élève à 33% pour la France et la Suisse. La moyenne de participation de 75% pour cet indicateur est donc plus proche de la participation électorale dans les deux derniers pays qu'en Suède. Quoi qu'il en soit, la Figure 6.2 permet de constater qu'il existe une différence notable entre la participation électorale et non-électorale. Le vote est à peu près deux fois plus répandu que les autres formes de participation les plus fréquentes (pétition et boycott).

Figure 6.2 : Taux de participation aux huit types de participation politique (moyenne de oui dans les trois pays)



La différence, en termes de fréquence, entre le vote et les autres formes de participation suggère que la participation électorale représente une pratique politique moins sélective et moins exigeante. Elle répondrait ainsi à des motivations moins socialement déterminées, dans lesquelles prédominent les habitudes et le sens civique plutôt que la revendication de formes de vie et d'intérêts particuliers à un groupe. Cependant, ces différences ne remettent pas nécessairement en cause l'existence d'une disposition *générale* à la participation politique (e.g. Blais 2010). En d'autres termes, puisque notre intérêt ne réside pas dans l'analyse de chaque forme de participation, n'est-il pas plus opportun de créer une mesure unique de participation ? Nous avons testé cette proposition en analysant la *dimensionnalité* de tous les indicateurs de la participation. Les huit items indiquant la participation récente à chaque type d'activité (0=non ; 1=oui) ont été soumis à une analyse de fiabilité afin d'examiner la cohérence interne d'une échelle additive qui les rassemblerait. Le coefficient (alpha de Cronbach) indique une cohérence suffisante, à défaut d'être excellente (France : 0.65 ; Suisse : 0.60 ; Suède : 0.61). Toutefois, l'indicateur de participation électorale ne contribue guère à la cohérence de l'échelle ; au contraire, le retrait de cet indicateur *améliore* légèrement la qualité de l'échelle en France et en Suède, mais pas en Suisse.⁸⁵ De manière analogue, si l'on compare la corrélation de chaque item avec l'échelle formée des sept autres items, on s'aperçoit que la corrélation impliquant le vote est la plus faible de toutes en France (0.20) et en Suède (0.13), et elle est parmi les plus faibles en Suisse (0.27).

Compte tenu des différences conceptuelles et de la faible convergence empirique entre la participation électorale et non-électorale, nous avons décidé de procéder à des mesures distinctes — y compris pour la Suisse, dans un souci de clarté et de lisibilité de nos analyses. La participation électorale est mesurée par le vote à la dernière élection nationale, tandis que la participation non-électorale est mesurée par une échelle additive calculant la moyenne des sept autres indicateurs. Afin de faciliter l'interprétation des coefficients de régression dans l'analyse à suivre, les scores pour la participation non-électorale ont été multipliés par dix, de sorte que l'échelle finale est comprise entre 0 et 10. Le Tableau 6.2 fournit une analyse descriptive des deux mesures de la participation.

Tableau 6.2 : Analyse descriptive des mesures de la participation politique

Pays	Participation électorale		Participation non-électorale			
	% de votants	N	Moyenne (0-10)	Ecart-type	Nb. moyen d'activités (0-7)	N
France	66.6	1630	1.98	2.19	1.38	1917
Suisse	67.4	1144	1.57	1.86	1.10	1532
Suède	91.7	1674	2.61	2.27	1.82	1791

Il apparaît que l'échelle de participation non-électorale est fortement asymétrique, car une large majorité d'individus ne pratique qu'un petit nombre d'activités (en moyenne, entre 1.1 en Suisse et 1.8 en Suède). Un nombre important de citoyens (entre 24% en Suède et 44% en Suisse) ne fait usage d'aucune forme de participation, tandis qu'un tout petit nombre (moins de 7% dans chaque pays) en pratique au moins cinq.

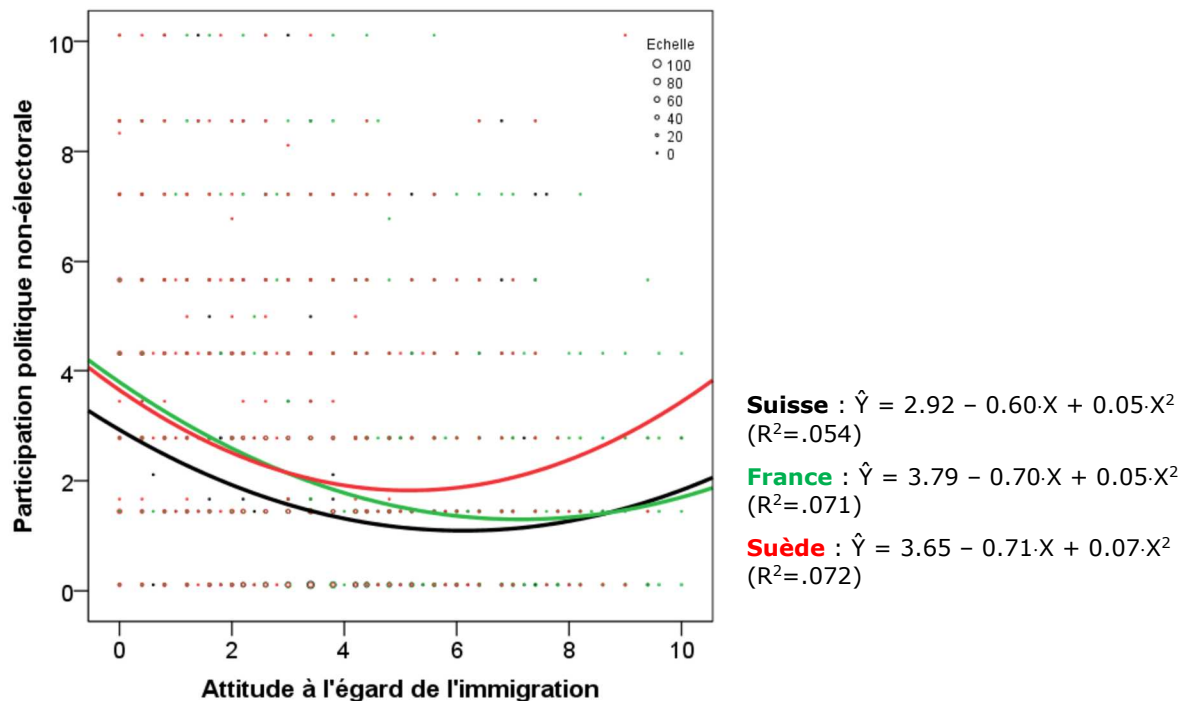
⁸⁵ Il est toutefois envisageable que l'hypothèse d'unidimensionnalité de l'échelle ne se vérifie pas, et que d'autres éléments que le vote soient corrélés à une autre dimension sous-jacente de la participation. Afin de tester cette possibilité, nous avons effectué une analyse en composantes principales pour les huit indicateurs dans chaque pays. Les résultats obtenus démontrent que certains indicateurs sont reliés à une seconde dimension de la participation. Néanmoins, avec une valeur propre (eigenvalue) proche de 1, cette dimension n'améliore que très partiellement l'explication de la variance de nos indicateurs.

Afin de contrôler l'effet des attitudes sur la participation, nous avons choisi des variables qui expliquent traditionnellement la participation et/ou qui sont liées aux attitudes et serviront ainsi à écarter — ou confirmer — l'éventualité de relations fallacieuses. Pour représenter ces deux catégories de **variables de contrôle**, nous avons retenu d'une part l'âge, le sexe et le niveau d'éducation, et d'autre part l'auto-positionnement gauche-droite⁸⁶ et les valeurs. Ces dernières sont mesurées de manière strictement identique aux trois chapitres précédents. Cependant, l'une des quatre dimensions de valeurs, celle de la « continuité », pose problème dans le cadre de notre analyse, car elle repose notamment sur deux indicateurs que nous utilisons pour mesurer les attitudes en matière de sécurité : l'importance d'avoir un gouvernement fort et l'importance de vivre dans un quartier sécurisé. De fait, ces deux variables servent à mesurer la valeur personnelle de la « sécurité », elle-même incluse dans la dimension de la continuité (voir chap. 2.2). Ainsi, les corrélations entre la dimension de continuité et les indicateurs de l'attitude en matière de sécurité sont supérieures à 0.6 dans les trois pays. Afin d'éviter tout artefact, nous avons décidé de renoncer à cette dimension dans nos analyses multivariées de la participation politique.

6.4. Analyse empirique

Avant de procéder à nos analyses multivariées, il nous importe de savoir si la relation curvilinéaire entre l'attitude en matière d'immigration et la participation politique (voir H1) se vérifie au niveau bivarié, ou si au contraire la modélisation d'un effet quadratique apporte plus de confusion que de lumière sur l'influence de cette attitude. Nous limitons ici notre analyse à la participation non-électorale (voir Figure 6.3).

Figure 6.3 : Relation bivariée entre l'attitude en matière d'immigration et la participation non-électorale



⁸⁶ Cette variable est une échelle comprise entre 0 (extrême gauche) et 10 (extrême droite). Elle comporte de nombreuses données manquantes (jusqu'à 7% en Suisse), relatives aux individus qui sont incapables (ou refusent) de se positionner sur l'échelle. Comme ces individus sans positionnement sont avant tout des personnes avec un faible niveau de participation, les écarter de l'analyse induirait un biais systématique. Nous avons donc jugé préférable de leur attribuer une valeur médiane (5 sur l'échelle 0-10).

Le nuage de points représenté dans la Figure 6.3. fait clairement apparaître une relation curvilinéaire entre attitude et participation. Cela signifie que les individus se situant aux deux extrémités de l'échelle d'attitude envers l'immigration, à savoir les personnes les plus « xénophiles » et les plus « xénophobes », participent plus que les personnes qui ont des positions plus neutres. En d'autres termes, le degré d'engagement dans le domaine non-électoral est davantage tributaire de l'intensité des sentiments à l'égard de l'immigration que de leur direction.⁸⁷ Une fonction quadratique (incluant le score sur l'échelle d'attitude élevé au carré) devrait donc permettre de mieux ajuster la relation entre les deux variables. Il reste évidemment à savoir si cette relation s'applique également à la participation électorale et si elle reste valide dans le cadre d'un modèle explicatif multivarié comprenant les attitudes en matière de sécurité et les variables de contrôle.

Le Tableau 6.3 présente notre **analyse multivariée de la participation non-électorale** dans les trois pays. Pour commencer, cette analyse confirme la relation curvilinéaire entre les attitudes sur l'immigration et la participation en France, en Suède et en Suisse (même si le coefficient pour l'effet quadratique n'est que marginalement significatif, $p < .06$, dans ce dernier pays). En calculant les scores prédits de participation non-électorale sur la base des coefficients de régression, on peut montrer que la participation est maximale en France et en Suisse parmi les individus les plus « xénophiles » (score 0 sur l'échelle) et minimale parmi les individus modérés (score 6). En Suède, les citoyens les plus participatifs se situent parmi les plus « xénophobes » (score 10), immédiatement suivis par les plus xénophiles (score 0), alors que les citoyens les moins participatifs se situent, comme dans les autres pays, parmi les individus modérés (score 5). L'intensité des attitudes à l'égard de l'immigration est donc un facteur important pour expliquer la participation non-électorale. Notre modèle prédit une différence de 0.5 (Suisse), 0.6 (France) et 1.1 actes de participation entre les individus ayant les attitudes les plus intenses et ceux ayant les attitudes les plus modérées, ce qui est considérable compte tenu du petit nombre d'activités utilisées en général. Par ailleurs, un examen des coefficients standardisés (ne figurant pas dans le tableau) indique que seule l'éducation a un effet comparable, en Suisse et en France ; en Suède, l'effet des attitudes est sans commune mesure avec les effets de toutes les autres variables, y compris l'éducation, l'âge et les valeurs.

S'agissant maintenant de la *sécurité personnelle*, seul l'indicateur de la victimisation a un impact systématique sur la participation dans les trois pays — les personnes récemment victimes d'une agression ou d'un cambriolage participent davantage que les autres. La confiance dans la police joue un certain rôle en Suisse et en Suède ; conformément à nos attentes, les personnes qui se sentent moins protégées participent plus que les personnes ayant toute confiance dans les forces de l'ordre. En revanche, les individus estimant « peu sûr de se promener seul » dans leur quartier à la nuit tombée ont tendance à participer moins que ceux qui se sentent plus en sécurité, ce qui est contraire à notre hypothèse. Ensuite, l'importance accordée à un gouvernement fort assurant la sécurité est liée positivement à la participation non-électorale en France, mais négativement en Suisse (contrairement à notre hypothèse). Enfin, plus les Français et les Suédois accordent d'importance au fait de vivre dans un quartier sécurisé, plus leur participation tend à s'affaiblir, ce qui est également contraire à nos attentes.

Dans l'ensemble, ces résultats ne confirment que partiellement notre hypothèse, fondée sur une correspondance un peu mécanique entre insécurité et participation. Ils suggèrent en effet que deux indicateurs ont un effet différent des autres, à savoir la dangerosité de « se promener seul » dans son quartier la nuit et l'importance d'un quartier sécurisé. De manière étonnante, ces deux indicateurs sont liés négativement à la participation. Mais ils se distinguent aussi en ciblant plus particulièrement la « criminalité de rue », alors que les autres indicateurs ne spécifient pas un type de criminalité plutôt qu'un autre (confiance

⁸⁷ Cela est vrai avant tout de la Suède. Dans les deux autres pays, la forme fonctionnelle de la relation suggère que la *direction* des attitudes sur l'immigration joue aussi un rôle. En France et en Suisse, les personnes les plus hostiles à l'immigration ne sont pas beaucoup plus participatives que les personnes avec des attitudes plus neutres, mais clairement moins participatives que les personnes avec des attitudes plus favorables à l'immigration.

dans la police, importance d'un gouvernement fort) ou alors confondent les agressions (pouvant se produire dans la rue comme ailleurs) avec d'autres formes de criminalité, en l'occurrence les cambriolages. Notre interprétation de ces indicateurs est qu'ils mesurent la perception de menaces plus ou moins diffuses repérées dans l'environnement *proche* (actes d'incivilité, altercations, viols, rackets, etc.). Or, ces perceptions pourraient s'inscrire dans des situations personnelles et sociales marquées par des sentiments de fatalisme et d'impuissance, y compris dans l'évaluation de la volonté et de la capacité des autorités politiques d'y remédier.⁸⁸ En d'autres termes, nous avançons ici que *certaines* formes d'insécurité sont corrélatives de positions sociales particulièrement exposées aux risques de « petite délinquance », qui s'avèrent moins propices à la participation politique que l'insécurité ressentie dans des milieux moins défavorisés. Quoi qu'il en soit, notre analyse souligne la nécessité de différencier plusieurs formes d'insécurité et suggère que l'enquête ESS ne permet pas d'opérer toutes les distinctions utiles à cet égard.

On relèvera encore que les variables de contrôle remplissent leur rôle. Tout en expliquant un supplément de 6% à 9% de variance dans la participation non-électorale, ces variables permettent d'exclure certaines explications alternatives aux effets des attitudes discutés ci-dessus. Par exemple, dans la mesure où la confiance dans la police et l'importance donnée à un gouvernement fort sont liées aux valeurs et aux positions gauche-droite, on pourrait argumenter que celles-ci constituent la véritable explication de l'effet de celles-là sur la participation. Le fait que les attitudes (immigration et sécurité) et nos variables de contrôle exercent des effets indépendants sur la participation renforce la validité de notre modèle. L'influence des variables de contrôle suggère que les personnes qui participent le plus se trouvent tendanciellement à gauche, parmi les personnes ouvertes au changement, « bienveillantes et universalistes » et/ou peu attentives à réussite personnelle (voir chap. 4), parmi les personnes plus âgées, et surtout parmi les individus avec une éducation supérieure. Au total, notre modèle permet d'expliquer entre 15% et 20% de variance dans la participation non-électorale.

Notre **analyse multivariée de la participation électorale** (voir Tableau 6.4) suggère que le vote aux dernières élections nationales possède relativement peu de points communs avec la participation non-électorale. Tout d'abord, on ne retrouve la relation curvilinéaire entre la participation et les attitudes en matière d'immigration que dans le cas de la France — avec toutefois un effet marginalement significatif ($p=.06$) de l'attitude au carré. Les effets des attitudes en matière de sécurité ne sont guère plus manifestes. La confiance dans la police semble *stimuler* la participation électorale en France, ce qui infirme notre hypothèse. Le statut de victime et l'importance d'avoir un gouvernement fort ou de vivre dans un quartier sécurisé ne sont pas liés au vote. Seule la dangerosité perçue de « se promener seul » dans son quartier à la nuit tombée semble affecter la participation au vote, en Suisse et en Suède, de la même manière qu'elle affecte la participation non-électorale. Contrairement à nos attentes initiales, un accroissement du sentiment d'insécurité renforce ici *l'abstention*, et non la participation. Pour le reste, les variables de contrôle ont peu d'impact sur le vote, à l'exception notable de l'âge et du niveau d'éducation. On observe également qu'en Suisse (et peut-être aussi en Suède) le vote est lié à un positionnement idéologique à droite, alors que la participation non-électorale est plus développée parmi les individus se situant à gauche.

⁸⁸ Certaines relations empiriques corroborent cette interprétation. Ainsi, une analyse de corrélation montre que les femmes, les personnes plus âgées, les personnes économiquement plus fragiles (*hincfel*) et celles qui estiment que le système politique de leur pays ne leur offre pas de possibilité d'influencer l'action gouvernementale (*psppsgv*) ont une probabilité plus élevée de mentionner leur crainte de se promener seules dans la rue la nuit et de souligner l'importance de vivre dans un quartier sécurisé. A trois exceptions près (âge en France pour *aesfdrk*, $p<.07$; sexe en Suède pour *impsafe*, $p<.11$; efficacité politique en France pour *impsafe*, $p<.43$), ces relations sont systématiques dans les trois pays, alors qu'elles sont presque toujours non significatives ou inversées pour les trois autres indicateurs de la sécurité personnelle. Notre modèle prend soin de contrôler les effets du sexe et l'âge sur la participation, mais il est évidemment possible qu'une partie de ces effets s'exerce de manière indirecte, au travers de leur influence sur les sentiments de sécurité.

Tableau 6.3 : Modèle explicatif de la participation non-électorale (échelle additive 7 indicateurs ; coefficients de régression linéaire non standardisés)

Bloc	Variable	France			Suisse			Suède		
		Coeff.	E.S.	Sig.	Coeff.	E.S.	Sig.	Coeff.	E.S.	Sig.
1	Constante	2.718	.400	<.001	2.565	.430	<.001	5.028	.460	<.001
	Attitude à l'égard de l'immigration	-.293	.082	<.001	-.257	.095	.007	-.518	.083	<.001
	Attitude à l'égard de l'immigration au carré	.024	.008	.003	.022	.011	.053	.056	.013	<.001
2	Confiance en la police	-.019	.022	.396	-.049	.024	.040	-.077	.027	.004
	Victime d'une agression/un cambriolage ces 5 dernières années	.569	.108	<.001	.507	.115	<.001	.377	.113	.001
	Dangereux de se promener seul(e) à la nuit tombée	.017	.060	.784	-.160	.067	.017	-.222	.073	.002
	Importance d'avoir un gvt. fort et qui assure la sécurité	.094	.039	.017	-.196	.046	<.001	-.045	.043	.294
	Importance de vivre dans un quartier sécurisé	-.262	.038	<.001	.072	.044	.096	-.174	.041	<.001
3	Auto-positionnement gauche-droite	-.081	.022	<.001	-.044	.026	.099	-.112	.023	<.001
	Ouverture au changement	-.083	.033	.011	-.151	.036	<.001	-.109	.037	.004
	Dépassement de soi	-.204	.036	<.001	-.076	.045	.093	-.199	.049	<.001
	Affirmation de soi	.104	.028	<.001	.063	.029	.028	-.029	.033	.380
	Age	.009	.003	.001	.012	.003	<.001	.015	.003	<.001
	Sexe (femme)	-.181	.100	.072	-.161	.097	.098	.029	.110	.790
	Niveau d'éducation	.282	.027	<.001	.244	.029	<.001	.177	.031	<.001
N		1859			1480			1709		
R ² bloc 1 (sig. test de F)		.069***			.056***			.074***		
R ² bloc 2 (sig. test de F)		.048***			.037***			.031***		
R ² bloc 3 (sig. test de F)		.088***			.071***			.056***		
R² ajusté modèle final		.199			.155			.154		

Notes: ***: p<.001; **: p<.01; *: p<.05.

Tableau 6.4 : Modèle explicatif de la participation électorale (variable dummy, 0=non, 1=oui ; coefficients de régression logistique)

Bloc	Variable	France			Suisse			Suède		
		Coeff.	E.S.	Sig.	Coeff.	E.S.	Sig.	Coeff.	E.S.	Sig.
1	Constante	-3.788	.594	<.001	-2.185	.683	.001	.196	.886	.825
	Attitude à l'égard de l'immigration	-.235	.110	.033	-.132	.150	.378	-.238	.161	.137
	Attitude à l'égard de l'immigration au carré	.019	.010	.060	.011	.017	.508	.019	.023	.415
2	Confiance en la police	.090	.029	.002	.046	.038	.220	.043	.049	.382
	Victime d'une agression/un cambriolage ces 5 dernières années	.140	.140	.315	.240	.182	.187	-.137	.209	.512
	Dangereux de se promener seul(e) à la nuit tombée	-.055	.079	.484	-.238	.102	.020	-.260	.130	.045
	Importance d'avoir un gvt. fort et qui assure la sécurité	.101	.052	.056	-.034	.070	.630	-.086	.085	.309
	Importance de vivre dans un quartier sécurisé	-.063	.052	.222	.046	.068	.503	-.071	.080	.375
3	Auto-positionnement gauche-droite	.006	.028	.831	.090	.041	.029	.084	.043	.054
	Ouverture au changement	-.005	.043	.915	-.090	.056	.108	.066	.071	.352
	Dépassement de soi	-.008	.048	.862	-.042	.068	.537	-.064	.093	.492
	Affirmation de soi	.070	.037	.060	.115	.044	.010	-.028	.061	.646
	Age	.067	.005	<.001	.036	.004	<.001	.033	.006	<.001
	Sexe (femme)	-.141	.132	.284	-.122	.149	.414	.356	.218	.102
	Niveau d'éducation	.289	.041	<.001	.252	.049	<.001	.280	.066	<.001
N		1615			1112			1601		
Chi² bloc 1		14.7***			7.7*			10.0**		
Chi² bloc 2		28.8***			7.7			10.0		
Chi² bloc 3		285.7***			130.6***			59.0***		
Chi² modèle final		329.2***			146.0***			79.0***		
Pseudo-R² (Nagelkerke) modèle final		.260			.172			.116		

Notes: ***: p<.001; **: p<.01; *: p<.05.

6.5. Discussion générale et conclusion

Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés à la question de savoir dans quelle mesure la participation politique est influencée par les attitudes envers l'immigration et la sécurité. Dans cette optique, nous avons réparti les différentes activités participatives entre celle relevant de la participation électorale à proprement parler (le vote aux dernières élections nationales) et celles relevant de la participation non-électorale (participer à une manifestation, signer une pétition, contacter un politicien, travailler dans une organisation, boycotter des produits, etc.). Nous avons testé deux modèles explicatifs (un pour chaque mode de participation) auprès des individus interrogés par l'enquête ESS en France, en Suisse et en Suède. Ces modèles reposent sur deux hypothèses principales. Premièrement, la participation (électorale et non-électorale) dépend de *l'intensité* des attitudes en matière d'immigration. Deuxièmement, la participation dépend de *l'importance* accordée à l'enjeu de la sécurité personnelle.

Notre première hypothèse est clairement confirmée pour la participation non-électorale. Dans les trois pays, il existe une relation curvilinéaire (en forme de U) entre le niveau de participation et le positionnement des individus sur l'échelle d'attitude. Les personnes qui participent le plus sont celles qui ont les attitudes les plus extrêmes — soit extrêmement favorables, soit extrêmement défavorables à l'immigration. En revanche, l'hypothèse n'est que très partiellement confirmée pour la participation au vote, puisque la relation décrite plus haut ne se dessine qu'en France. Notre deuxième hypothèse est corroborée par les effets de *certain*s indicateurs de la sécurité personnelle sur la participation non-électorale, mais elle est infirmée par l'influence de deux variables, à savoir la dangerosité de « se promener seul » dans son quartier la nuit et l'importance de vivre dans un quartier sécurisé. En effet, dans ce cas, ce sont les personnes susceptibles de nourrir le plus fort sentiment d'insécurité qui participent *le moins* aux différentes activités non-électorales. Nous avons avancé que les deux indicateurs mentionnés mesurent plus spécifiquement la « criminalité de rue », et que celle-ci est avant tout associée à la « petite délinquance » sévissant dans certains contextes sociaux peu propices à la participation. Par ailleurs, il n'existe aucune base empirique en faveur de notre deuxième hypothèse en ce qui concerne la participation électorale. Dans l'ensemble, nous pensons que c'est la *nature multiple des menaces sur la sécurité personnelle* des individus — davantage que la faible qualité de certaines de nos mesures — qui explique le relatif échec de notre deuxième hypothèse.

De manière plus générale, si l'on considère également les effets des variables de contrôle, nos résultats sont globalement conformes au modèle « standard » de la participation politique, celui du « volontarisme civique » (Verba et al. 1995 ; Dalton 2008). Toutefois, notre étude éclaire le rôle joué par les attitudes dans les mécanismes de la participation — un aspect encore peu exploré dans la littérature sur ce sujet. A cet égard, notre modèle suggère que l'intensité des attitudes (en tous cas dans le domaine de l'immigration) est plus étroitement liée à la participation non-électorale qu'à la participation au vote. Cette observation s'écarte quelque peu de certains tests du modèle standard, qui montrent par exemple que l'intensité des préférences partisanes s'avère plus utile pour prédire le vote que pour prédire d'autres formes de participation telles que les manifestations ou les contacts avec des politiciens (e.g. Verba et al. 1995 : 356-364). De fait, le Tableau 6.4 montre que le modèle explicatif du vote réduit aux seules attitudes possède un mauvais ajustement en Suisse et en Suède (voir les valeurs du χ^2 pour les deux premiers blocs). La contribution relative des attitudes à l'explication du vote proposée dans le modèle final est donc très faible, alors qu'elle est nettement plus importante pour l'explication de la participation non-électorale.⁸⁹

⁸⁹ Pour l'explication du vote, le rapport du pseudo- R^2 pour les deux premiers blocs au pseudo- R^2 pour le modèle final est de 10% à 15%, selon les pays. En comparaison, un rapport analogue calculé pour le modèle explicatif de la participation non-électorale montre que les coefficients de détermination R^2 pour les deux premiers blocs avoisinent 60% de la valeur finale de ces coefficients. En d'autres termes, les attitudes jouent un rôle beaucoup plus important pour prédire la participation non-électorale que pour prédire le vote.

En d'autres termes, l'acuité des enjeux migratoires et sécuritaires dans le contexte de crise des années 2014-2015 semble avoir pesé sur la mobilisation politique, mais avant tout en dehors de l'arène électorale. Dans cette arène, ce sont avant tout les facteurs favorisant l'acquisition d'une expérience politique et d'une certaine « habitude du vote », notamment l'âge et l'éducation, qui expliquent la majeure partie des variations dans la participation électorale. Quant à la participation non-électorale, il est possible que ses liens avec l'intensité des attitudes sur l'immigration soient en partie circonstancielles, c'est-à-dire liées à la crise migratoire qui s'accélère à partir de l'été 2014. Dans cette perspective, la participation des années 2014-2015 reposerait sur un vaste processus de mobilisation des citoyens au niveau local, dont les défilés du mouvement Pegida ou les manifestations de soutien aux réfugiés ne constitueraient que la face visible, mais qui toucherait des segments plus large des populations européennes. Il serait intéressant de vérifier si le lien entre l'intensité des attitudes et la participation se manifeste dans d'autres circonstances, c'est-à-dire en d'autres lieux et d'autres temps où des problématiques différentes (e.g. économie, environnement) se substituent à l'immigration comme principale préoccupation sociale.

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné plus haut, l'enquête ESS ne permet pas de distinguer entre toutes les facettes du sentiment d'insécurité personnelle. A tout le moins, notre analyse suggère que la « criminalité de rue » devrait être considérée séparément des autres types de menaces pesant sur la sécurité des individus. On peut imaginer que l'insécurité ressentie face à ce type de criminalité, probablement lié à la petite délinquance et aux actes d'incivilité, est particulièrement invasive et touche en premier lieu certaines catégories sociales. Or, on peut faire l'hypothèse que ces catégories sociales — composées notamment des classes populaires en zones urbaines et périurbaines, parmi lesquelles on compte aussi des étrangers privés des droits politiques et moins bien intégrés au système politique⁹⁰ — envisagent leur situation avec un certain fatalisme et doutent de l'efficacité d'une action politique « non conventionnelle ». Par contraste, d'autres formes d'insécurité traduisent un sentiment de vulnérabilité différent, relatif à l'exposition à d'autres risques (e.g. cambriolages et atteintes à la propriété privée, menace terroriste, troubles à l'ordre public). Par hypothèse, ces risques touchent prioritairement d'autres milieux sociaux (e.g. classes moyennes, employés du service public, cadres du privé, indépendants) pour lesquels une mobilisation politique promet des résultats plus tangibles. C'est pourquoi nous pensons qu'une future investigation des relations entre les attitudes en matière de sécurité et la participation politique devrait se pencher sur les interactions entre ces attitudes et les positions sociales des individus.

⁹⁰ A ce propos, il convient de relever que les résidents étrangers ont la possibilité de s'investir dans certaines activités non-électorales, mais ne peuvent pas voter. Ainsi, les résidents étrangers sont *de facto* exclus du modèle explicatif du vote, ce qui pourrait expliquer en partie les différences importantes constatées entre ce modèle et celui de la participation non-électorale.

7. Conclusion

JAN-ERIK REFLE & LIONEL MARQUIS

7.1. Résumé des principaux résultats

Dans ce volume, nous avons voulu éclairer les rapports des citoyens européens à l'univers politique dans le contexte particulier des crises économique, financière et migratoire qui secouent l'Europe depuis plusieurs années. Les différents auteurs ont cherché à mieux comprendre les comportements politiques des citoyens, que ce soit sous la forme du vote ou de la participation politique, en examinant leur association avec les attitudes des individus, leurs valeurs ou encore leurs inscriptions dans la structure sociale (clivages, background migratoire, etc.). En portant leur regard sur trois pays (la France, la Suisse et la Suède), les auteurs nous livrent des enseignements précieux sur le fonctionnement de la démocratie à l'échelle européenne.

Premièrement, Marchon et Noez (chap. 3) montrent que les clivages ne peuvent expliquer qu'une part modeste des variations des préférences partisans et du vote. Leur analyse confirme donc les conclusions d'autres travaux suggérant une diminution du rôle des clivages dans les pays européens. Suivant le concept de l'entonnoir de causalité, on peut avancer que les effets des clivages sont trop « éloignés », sur un plan causal, des choix de vote effectués par les individus. En revanche, il est plus vraisemblable que les clivages imprègnent des dispositions causalement plus proches, telles que les valeurs ; nous y reviendrons. Ensuite, d'un point de vue comparatif, l'examen du cas de la Suisse, de la Suède et de la France ne met en évidence que peu de différences dans les effets des clivages, à l'exception de l'influence des appartenances de classe, qui n'affectent quasiment pas le vote en Suisse. Par ailleurs, l'analyse de Marchon et Noez révèle un lien manifeste entre classes sociales et attitudes en matière d'immigration, que l'on pourrait interpréter comme le signe d'une opposition entre gagnants et perdants de la mondialisation (voir Kriesi et al. 2008).

Dans le chapitre 4, Herczeg et La Ragione confirment partiellement l'hypothèse de Strijbis (2014) selon laquelle les immigrants votent plutôt à gauche. Certaines différences entre « vote autochtone » et « vote immigrant » existent bel et bien, mais elles dépendent principalement du vote des minorités stigmatisées (en Suède) et du vote des « autres » catégories d'immigrés (en Suisse). En tout état de cause, le vote des citoyens issus de l'immigration ne peut être lié à un vote pour la droite radicale dans aucun des trois pays. L'effet général d'un parcours migratoire est donc une légère « inflexion à gauche » du vote.⁹¹ En ce qui concerne les attitudes des individus, les auteures relèvent un effet de modération : l'appartenance à une organisation et l'intégration politique (la facilité perçue de participer) tempèrent l'hostilité à l'égard des immigrants (cet effet s'observe également en Suisse dans le sens d'une diminution du vote en faveur de la droite radicale). A leur tour, les attitudes à l'égard de l'immigration ont un impact extrêmement prononcé sur le vote, par ailleurs nettement plus important que celui des variables « sociologiques » comme le parcours migratoire ou l'intégration politique. A nouveau, cette configuration est conforme au schéma conceptuel de l'entonnoir de causalité.

Dans le chapitre 5, Filliau et Wu se penchent sur les relations entre les perceptions de la situation économique, les valeurs, les attitudes en matière d'immigration et les attitudes en matière de sécurité. Afin de nuancer leurs analyses, Filliau et Wu incluent, en plus des

⁹¹ Cette constatation est appuyée par un récent rapport issu de l'enquête *Young Adult Survey Switzerland* (YASS) réalisée en 2010-2011, qui montre que les jeunes adultes suisses ayant des parents d'origine étrangère se positionnent clairement plus à gauche que les jeunes adultes nés de parents suisses et qu'ils manifestent également une moindre tendance à la xénophobie (Huber 2016 : 76-79, 90).

trois pays mentionnés, le cas de la Pologne et ajoutent une perspective longitudinale en comparant les vagues de l'ESS réalisées en 2006, 2010 et 2014. Sur cette base, les attitudes en matière de sécurité semblent dépendre essentiellement des perceptions économiques, tandis que les attitudes en matière d'immigration reposent sur les perceptions, mais également sur les valeurs — en particulier les valeurs de « continuité » et de « dépassement de soi », davantage que celle de « l'ouverture au changement ». Toutefois, comme la comparaison temporelle souligne une certaine instabilité de ces différents effets, les auteurs avancent que la saillance des perceptions et des valeurs est tributaire des variations du contexte. Par exemple, suite au développement de la crise financière et économique en Europe, les valeurs liées à la « continuité » (sécurité, conformité, tradition) gagnent en importance en France et en Pologne en 2010, par rapport à 2006.

Dans le chapitre 6, Haltiti et Wannakula Aratchilage montrent que la participation politique dépend dans une certaine mesure des attitudes en matière d'immigration et de sécurité. Pour ce faire, ils examinent séparément la participation électorale et non-électorale. Le fait de voter ou de s'abstenir est lié aux attitudes à l'égard de l'immigration et à la confiance dans la police, mais les facteurs socio-démographiques (âge, éducation) prennent encore plus de poids, tandis que les valeurs n'en ont quasiment aucun. Quant à la participation non-électorale, elle est liée aux attitudes à l'égard de l'immigration, à la plupart des indicateurs mesurant les sentiments de sécurité, mais également aux valeurs personnelles et aux variables socio-démographiques. De manière intéressante, la relation entre la participation non-électorale et les attitudes à l'égard de l'immigration est non linéaire : ce sont les citoyens qui ont les opinions les plus tranchées sur cette question (qu'elles soient favorables ou hostiles aux migrants) qui participent le plus.

Les analyses menées dans les différents chapitres de ce volume suggèrent que les clivages n'influencent pas *directement* les décisions de vote des citoyens. L'origine sociale d'une personne a une influence limitée de ce point de vue. En revanche les clivages (religieux, de classe) pourraient expliquer notamment la formation de certaines attitudes, qui à leur tour exercent une influence déterminante sur les choix de vote. De plus, les attitudes relaient probablement l'influence d'autres variables, telles que les valeurs personnelles. Toutefois, nous avons vu que les valeurs n'ont pas toutes la même importance pour prédire les attitudes, et que leur influence est tendanciellement sélective. Ainsi, les seuls effets robustes des valeurs (i.e., ceux qui s'avèrent constants dans le temps et l'espace) sont ceux qui relient les attitudes en matière d'immigration aux valeurs de dépassement de soi et de continuité.

7.2. Retour sur le vote et le phénomène de la droite radicale

Ces différents résultats suggèrent d'une part l'existence de chaînes d'influence complexes, et d'autre part l'importance du rôle joué par le contexte. Ainsi, compte tenu de la complexité des configurations causales mises en évidence dans chaque chapitre, mais également des différences entre les modèles testés, il nous a semblé intéressant de tester un modèle explicatif « complet », rassemblant toutes les variables utilisées dans les chapitres de ce volume.⁹² Notre variable dépendante sera ici la décision de vote, regroupée en trois familles de partis (gauche, centre-droite, droite radicale) ; la procédure statistique utilisée sera donc celle d'une analyse de régression multinomiale (voir Tableau 7.1). A noter que certaines cellules du tableau sont vides en raison d'un manque d'observations valides pour les individus ayant déclaré un vote pour la droite radicale ; dans ce cas, les catégories insuffisamment représentées sont fusionnées avec d'autres catégories (voir les notes du tableau).

⁹² Lorsque certaines variables faisaient double emploi, l'une d'entre elles a été retirée du modèle.

Tableau 7.1 : Modèle explicatif du vote (coefficients de régression multi-nomiale ; catégorie de référence du vote : droite radicale)

	Variable	Suisse		France		Suède	
		Droite	Gauche	Droite	Gauche	Droite	Gauche
	Constante	-4.173	-2.217	-1.546	-1.660	4.686	5.266
1	Périphérie ^a	-.762	-1.107	-1.227	-1.506	-.918	-1.067
	Petite ville ^a	-.757	-.568	-1.638*	-1.471	-.393	-.308
	Village et campagne ^a	-1.146	-1.045	-2.356**	-2.051**	-1.389	-1.639
	Religiosité	.029	.101*	-.002	.000	-.075	.005
	Catholique ^b	.489	-.087	1.015*	.128	f	f
	Protestant ^b	-.331	-.097	g	g	-.348	-.598
	Musulman ^b	-1.576	-3.080	g	g	f	f
	Autre religion ^b	1.794	2.582	g	g	.304	.465
	Suisse romande ^c	-.350	.338	-	-	-	-
	Suisse italienne ^c	.232	.498	-	-	-	-
	Employé des services (non dirigeant) ^d	.904*	1.367**	.806	.911	-.250	.224
	Petit indépendant ^d	.277	-.037	.612	-.161	-.154	-.329
	Travailleur de production qualifié ^d	.476	1.058*	-.424	-.457	-.707	-.034
Travailleur de production non-qualifié ^d	.829	1.184	-1.553	-.624	.711	1.583	
2	Ouverture au changement	-.015	.034	-.161	.027	-.010	.153
	Continuité	.062	.081	-.069	.210	-.378	-.169
	Dépassement de soi	.206	-.140	.042	-.369*	.316	-.048
	Affirmation de soi	-.010	-.026	.186	.079	-.189	.009
3	Minorité stigmatisée ^e	2.210	4.149*	.983	.449	-.803	.0261
	Europe de l'Est ^e	-.339	-.381	f	f	.638	.899
	Europe du Sud ^e	.244	.126	-1.237	-1.264	f	f
	Autres ^e	-.359	.650	-.942	-.983	-.626	-.255
4	Appartenance à un syndicat	1.076**	1.494**	-.783	.330	.061	.584
	Travail dans un parti ou groupe d'action	.852	.339	-.741	-.919	-.235	-.039
	Travail dans une autre org./assoc.	.381	.759	-.393	.052	.349	.330
	Capital social	-.060	.051	-.823	-.946	.309	.055
	Confiance en sa capacité de particip. pol.	-.092	.396	.012	-.150	-.049	-.322
	Capacité d'avoir un rôle politique actif	-.421	-.656	.573	.480	.451	.545
	Participation à la politique facile	.504	.761	.537	.483	-.222	.277
5	Evaluation de la situation économique	.124	.072	.155	.331*	.264**	-.132
	Evaluation de la sit. dans l'éducation	.293**	.165	.083	.163	.072	.115
	Evaluation de la sit. dans la santé	-.152	-.158	.074	.012	.173	.067
6	Attitudes à l'égard de l'immigration	-.396***	-.922***	-.752***	-1.040***	-.770***	-1.041***
7	Confiance en la police	-.005	-.048	-.200*	-.243*	.046	-.062
	Victime d'une agression/un cambriolage	-.252	.139	-1.000*	-1.186**	-.621	-.759
	Dangereux de se promener seul(e)	.062	.012	-.859**	-.792**	.371	.350
	Importance d'avoir un gouvernement fort	-.187	-.191	-.185	-.158	-.565**	-.274
	Imp. de vivre dans un quartier sécurisé	.263	.116	.156	.383*	-.091	-.089
8	Age	.019*	.024*	.075***	.073***	.009	.002
	Education	.409***	.288*	.303*	.240	.122	-.028
	Sexe	.813*	.714	1.181**	1.575**	1.090*	.864*
N		529		718		1134	
Chi ²		274.3***		431.6***		491.1***	
Pseudo-R ² (Nagelkerke)		0.463		0.531		0.431	

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05. **Blocs :** 1 = Clivages ; 2 = valeurs ; 3 = background migratoire ; 4 = intégration politique ; 5 = perceptions de la situation ; 6 = attitudes à l'égard de l'immigration ; 7 = attitudes à l'égard de la sécurité ; 8 = variables de contrôle. **Catégories de référence :** ^a = ville ; ^b = pas de religion ; ^c = Suisse Alémanique ; ^d = employé des services avec une fonction dirigeante ; ^e = autochtones. ^f : reversé dans la catégorie autres ; ^g : reversé dans la catégorie de référence ; l'appartenance religieuse se résume donc à une variable dummy catholique (1) vs. non-catholique (0).

Parmi les variables mesurant les clivages, aucune n'exerce un effet véritablement robuste sur le vote. Pour commencer, le clivage ethno-linguistique (en Suisse, donc) n'est pas du tout lié au vote. Ensuite, l'effet du clivage de classe semble se réduire au vote en Suisse, où les travailleurs non-manuels des services ont tendance à préférer la gauche et la droite à la droite radicale de manière plus nette que ne le font les cadres (i.e., les employés des services avec des fonctions dirigeantes) ; les travailleurs qualifiés se distinguent également des cadres pour ce qui est de leur préférence pour la gauche. Quant au clivage religieux, il ne semble saillant qu'en France, où la préférence des catholiques pour les partis de la droite modérée, par rapport à ceux de la droite radicale, se distingue des préférences des croyants d'autres religions et des athées. Accessoirement, l'intensité de la pratique religieuse (indépendamment de la confession) semble favoriser la droite radicale au détriment de la gauche en Suisse. Enfin, en ce qui concerne le clivage ville-campagne, l'électorat de la droite radicale est surreprésenté dans les petites villes et les campagnes françaises (par rapport aux grandes villes de l'Hexagone), mais cet effet ne s'étend pas aux autres pays.

Concernant le background migratoire des électeurs, notre analyse confirme l'essentiel des résultats obtenus par Herczeg et La Ragione (voir chap. 5). Toutefois, comme les catégories de référence varient d'une analyse à l'autre,⁹³ les coefficients de régression mettent en évidence des aspects différents du même effet général. Le Tableau 7.1 suggère qu'en Suisse, par rapport aux autochtones, les membres des minorités stigmatisées votent davantage pour la gauche que pour la droite radicale. Aucun autre contraste n'est statistiquement significatif. De même, parmi les variables mesurant le degré d'intégration politique, seule l'appartenance à un syndicat permet d'expliquer, en Suisse uniquement, une préférence pour la gauche et la droite traditionnelle plutôt que pour la droite radicale.

Pour ce qui est des valeurs, leur influence directe sur le vote s'avère quasiment inexistante. Seules les valeurs liées au « dépassement de soi » sont (faiblement) liées à un vote d'extrême droite plutôt que de gauche, mais en France uniquement. Cette absence d'effets n'est vraisemblablement qu'apparente et s'explique surtout par le fait que la majeure partie de l'influence des valeurs s'exerce de manière *indirecte*, notamment au travers des attitudes en matière d'immigration et, dans une moindre mesure, des attitudes en matière de sécurité (voir Filliau et Wu, chap. 4). De fait, dans les trois pays examinés, les attitudes à l'égard de l'immigration jouent un rôle important pour différencier le vote de gauche, de droite et d'extrême droite. Plus les individus possèdent des attitudes « xénophobes », plus la probabilité qu'ils votent pour la gauche ou la droite diminue au profit d'un vote en faveur de la droite radicale. Quant aux attitudes en matière de sécurité, les différents indicateurs retenus dans ce volume pèsent également sur l'orientation du vote, mais uniquement en France.⁹⁴ Plus précisément, les électeurs français votant en faveur de la droite radicale ont tendance à accorder plus de confiance aux forces de police, à se déclarer plus souvent victime d'une agression ou d'un cambriolage, et à se sentir plus en danger dans la rue à la nuit tombée, et à souligner davantage l'importance de pouvoir vivre dans un quartier sécurisé (dans ce dernier cas, seulement en comparaison des votants de gauche). L'orientation sécuritaire de l'électorat frontiste est ici clairement mise en évidence.

Si l'on se tourne maintenant vers les perceptions individuelles de la situation économique et sociale, on remarque que plus les perceptions sont négatives, plus la droite radicale prospère. Cela est vrai avant tout des perceptions concernant le domaine économique en général (contraste significatif entre la droite radicale et la droite traditionnelle en Suisse et en Suède, entre la droite radicale et la gauche en France), mais également des perceptions dans le domaine de l'éducation (contraste entre droite radicale et droite modérée en Suisse). En bref, la droite radicale fait ses meilleurs scores parmi les citoyens les plus pessimistes, non seulement pour eux-mêmes mais pour la situation générale de leur pays.

⁹³ Alors que Herczeg et La Ragione comparent la droite et la droite radicale à la catégorie de référence de la *gauche*, la présente analyse prend la *droite radicale* comme catégorie de référence et la compare aux deux autres catégories.

⁹⁴ A titre d'exception, l'opinion qu'il est « important que le gouvernement soit fort et assure la sécurité » permet d'expliquer une préférence pour la droite radicale (plutôt que pour la droite modérée) en Suède.

Finalement, les variables de contrôle de type socio-démographique permettent de préciser quelque peu le profil des votants d'extrême droite. En Suisse la différence entre les votants des trois tendances politiques réside en partie dans le niveau d'éducation, mais aussi dans l'âge et le sexe. Les plus jeunes et les hommes votent plus fréquemment pour la droite radicale que pour la droite modérée et la gauche, alors que les personnes de moindre éducation votent plus volontiers pour la droite radicale que pour la droite modérée (mais aucune différence significative n'est à noter avec la gauche). On retrouve la même configuration en France, avec des effets même plus prononcés, à l'exception de l'éducation qui ne joue aucun rôle tangible. En Suède, par contraste, la seule différence matérielle est le profil plus féminin de l'électorat de la droite modérée, par rapport à celui de la droite radicale.

7.3. Questions en suspens et pistes pour la recherche

Au total, notre modèle permet d'expliquer un peu moins de la moitié de la variation du vote (un peu plus de la moitié en France). S'inspirant des résultats obtenus dans les chapitres précédents, ce modèle est orienté vers la mise en évidence d'un clivage « populiste » entre les partis de la droite radicale et les partis traditionnels. Nos résultats suggèrent que cette vision polarisée devrait être nuancée. En effet, pour de nombreuses caractéristiques sociales et politiques supposées matérialiser ce clivage, il n'existe aucune différence entre droite radicale et partis traditionnels, ou alors aucune différence tangible entre la droite radicale et l'une ou l'autre des deux autres tendances (gauche ou droite modérée). A vrai dire, une seule variable oriente le vote, de manière forte et systématique, dans le sens d'une configuration populiste opposant la droite radicale aux autres formations politiques, et ceci dans tous les pays examinés ici — les *attitudes à l'égard de l'immigration*. De toute évidence, ces attitudes apparaissent aujourd'hui comme l'un des facteurs majeurs d'orientation du choix de vote en Europe. On peut même avancer que les attitudes à l'égard de l'immigration jouent probablement un rôle comparable dans tous les pays européens, ou presque (voir chap. 1), indépendamment des différences entre leurs systèmes politiques. Cette influence est même surprenante, car les attitudes face à l'immigration ne sont de loin pas la seule dimension constitutive des oppositions gauche-droite et du clivage entre droite radicale et partis de l'establishment. Mais c'est peut-être la dimension que nous avons mesurée avec le plus de soin, alors que d'autres dimensions pertinentes (attitudes anti-élites, nationalisme, attitudes face à l'intervention de l'état, etc.) ont été laissées de côté, notamment par manque de données.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les raisons qui expliquent la force explicative des attitudes à l'égard de l'immigration (voir les chapitres précédents). Nous aimerions plutôt souligner que, au-delà de son apparente simplicité (« les xénophobes votent à l'extrême droite »), cette variable conserve une certaine ambiguïté. Les attitudes à l'égard des étrangers sont sans doute à la fois une *cause* du succès des partis de droite radicale, qui les exploitent sans vergogne à des fins électoralistes, et une *conséquence* des stratégies de polarisation déployées par ces partis.⁹⁵ D'une part, les partis de droite radicale, à l'image de l'UDC en Suisse qui attise constamment les sentiments anti-immigrés, ont la capacité de modifier les perceptions populaires de l'enjeu de l'immigration et de changer à leur profit les attitudes sur ce thème. D'autre part, les partis de droite radicale peuvent se contenter le plus souvent d'*activer* les attitudes préexistantes, en axant leurs campagnes sur l'immigration. Cet effet d'amorçage ("priming") des décisions de vote est sans doute tout aussi important que le changement des attitudes elles-mêmes. Compte tenu de la

⁹⁵ Si l'on considère les attitudes à la fois comme une cause du vote et comme une conséquence de l'activisme des partis, l'argument peut être appliqué de manière symétrique pour expliquer le vote en faveur de la *gauche*. De fait, il est certain que la gauche (davantage que la droite traditionnelle) tire profit de la relative « xénophilie » de son électorat. Mais ces dispositions sont également construites par des politiques publiques et des mesures en faveur de la protection et de l'intégration des étrangers (e.g. droit de vote aux étrangers ; voir Ferwerda 2014), ce que ne manquent pas de dénoncer les partis de droite.

forte médiatisation de l'enjeu migratoire depuis de nombreuses années, il aurait été souhaitable d'évaluer séparément l'impact de cet effet de mise sur l'agenda médiatique (quand bien même cet objectif était impossible à réaliser dans le cadre de ce projet).

Par ailleurs, la diversité des problématiques et des approches théoriques rassemblées dans ce volume a permis d'éclairer plusieurs aspects des « comportements politiques en temps de crise » en Europe. Néanmoins, on doit rappeler que les données de l'ESS pour certains pays européens (e.g. Espagne, Royaume-Uni) n'étaient pas disponibles au moment de débiter nos analyses ; d'autres pays, comme ceux d'Europe centrale ou orientale, ont été écartés pour d'autres raisons. A cet égard, notre choix de focaliser notre attention sur trois pays « riches » d'Europe du Nord se justifie par certaines considérations théoriques (voir chap. 1.5). Il est toutefois certain qu'une extension de nos analyses à d'autres contextes politiques permettrait d'enrichir notre compréhension des mécanismes sous-jacents à la formation des attitudes, à la prise de décision et à la participation politique en Europe. A titre d'exemple, notre analyse préliminaire des effets des crises économique et migratoire (voir chap. 1) suggère que la question de l'immigration et du populisme revêt des significations très différentes d'une région à l'autre du continent européen. Il conviendrait donc d'examiner ces questions sur une base empirique élargie à l'ensemble de l'Europe, afin de mieux saisir les effets du contexte social, économique et institutionnel sur les attitudes et les comportements politiques.

Annexe 1 : Les partis de la droite radicale dans 31 pays européens et leurs résultats électoraux (2001–2016)

Pays	Parti / coalition	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	PRO (Partei Rechtsstaatlicher Offensive)		0.8														
	REP (Die Republikaner)		0.6			0.6				0.4							
	NPD (Nationaldemokratische Partei Deutschlands) ¹		0.4			1.6				1.5				1.3			
	DVU (Deutsche Volksunion) ¹									0.1							
	AfD (Alternative für Deutschland)													4.7			
Autriche	FPÖ (Freiheitliche Partei Österreichs)		10.0				11.0		17.5					20.5			
	BZÖ (Bündnis Zukunft Österreich)						4.1		10.7					3.5			
Belgique	VB (Vlaams Belang)			11.6				12.0			7.7				3.7		
	FN (Front National)			2.0				2.0			0.5						
Bulgarie	VMRO (Mouvement National Bulgare) ²	3.6												1.9	7.3		
	BKDP (Bulgarian Christian Democratic Party)	1.7															
	NFSB (Front Nat. pour le Sauvetage de la Bulgarie) ²													3.7			
	BNRP (Bulgarian National-Radical Party)	0.1															
	ATAKA					8.1				9.4				7.3	4.5		
Chypre	ELAM (Front National Populaire)											1.1					3.7
Croatie	HSP (Parti Croate des Droits) ³			5.3				3.5				3.0				0.6	
	HSP-AS (Parti Croate des Droits dr. Ante Starčević + Croatian Pure Party of Rights)											2.8				0.5	
Danemark	Parti du Progrès	0.5															
	DF (Parti du Peuple Danois)	12.0				13.3		13.9				12.3				21.1	
Espagne	Aucun				0				0			0				0	
Estonie	Union Pro Patria ⁴			7.3												0	
	Parti de l'Indépendance Estonienne											0.4				0	
Finlande	PS (Vrais Finlandais)			1.6				4.1				19.0				17.6	
France	FN (Front National)		11.3					4.3					13.6				
	MNR (Mouvement National Républicain)		1.1					0.4									
	MPF (Mouvement pour la France)		0.8					1.2									
	Divers extrême droite		0.2										0.2				
Grèce ⁵	LAOS (Rassemblement populaire orthodoxe)				2.2			3.8		5.6			2.2			0.5	
	XA (Aube Dorée)									0.3			6.9			6.6	
	ANEL (Grecs Indépendants)												9.1			4.2	
Hongrie	MIEP (Parti Hongrois de la Justice et de la Vie) ⁶		4.4				2.2										
	Jobbik (Movement for a Better Hungary)										16.7				20.3		
Irlande	Aucun		0					0				0					<0.1
Islande	Nouvelle force (2003) / Iceland National Front (2016)			1.0				0		0				0			0.2

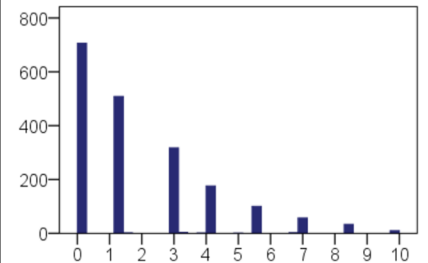
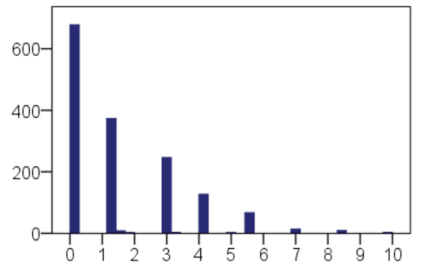
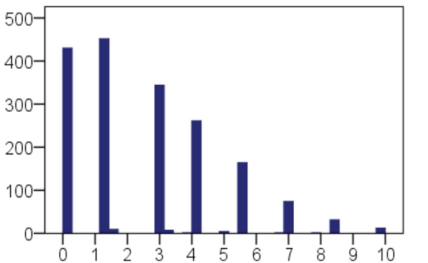
Pays	Parti / coalition	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Italie	Alleanza Nazionale/Fratelli d'Italia-Alleanza Nazionale	12.0					12.3							1.9			
	Lega Nord	3.9					4.6		8.3					4.1			
	FT (Fiamma Tricolore)/MS-FT (Movimento Sociale-FT)	0.4							2.4					0.1			
	Divers extrême droite													1.0			
Lettonie	LNNK (Pour la Patrie et la Liberté)/Alliance Nationale ⁷		5.4				7.0				7.8	13.9			16.6		
	VL (Tous pour la Lettonie !)						1.5										
Lituanie	TT (Ordre et Justice)				11.3				12.7				7.3				5.6
	LTS (Union Nationaliste Lituanienne)				0.2												
	Young Lithuania ⁸								1.7				0.6				0.6
Luxembourg	FPL (Free Party of Luxembourg)				0.1					0				0			
Malte	Action Nationale			0					0.5					0			
Norvège	FrP (Parti du Progrès)	14.6				22.1				22.9				16.3			
	FLP (Fatherland Party)	0.1															
	NFP (Norwegian People's Party)	0.1															
	KSP (Christian Unity Party)	0.3				0.1				0.2				0.1			
	DEM (Democrats in Norway)					0.1				0.1				0.1			
Pays-Bas	LPF (Liste Pim Fortuyn)		17.0	5.7													
	PVV (Parti pour la Liberté)						5.9				15.4		10.1				
	Eén NL (One NL)						0.6										
	PVN (Party for the Netherlands)						0.1										
Pologne	LPR (League of Polish Families)	7.9				8.0		1.3									
	Polish National Party					0.3											
	RP (Patriotic Movement)					1.1											
	Ancestral Home					0.3											
	PJN (Poland Comes First)											2.2					
	KNP (Congrès de la Nouvelle Droite)											1.1					<0.1
	Kukiz'15/RN (National Movement)																8.8
	KORWIN (Coalition for the Renewal of the Republic-Liberty and Hope)																4.8
Portugal	PNR (National Renovator Party)		0.1			0.2				0.2		0.3					0.5
Rép. Tchèque	RMS (Republicans of Miroslav Sládek)/SPR-RSČ		1.0								<0.1						
	Narodni Strana (National Party)						0.2										
	NEZDEM (Independent Democrats)						0.7										
	SZR (Common Sense Party) ⁸		0.2				0.5										
	Právo a Spravedlnost (Law and Justice)						0.2										
	Sovereignty - Jana Bobosikova Bloc ⁹										3.7			0.3			
	DSSS (Workers' Party of Social Justice)										1.1			0.9			
	Dawn of Direct Democracy												6.9				

Pays	Parti / coalition	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Roumanie	PRM (Greater Romania Party)				12.9				3.2				1.3				
	PNG (New Generation Party)				2.2				2.3								
	PUNR (Romanian National Unity Parti)				0.5												
Royaume-Uni	BNP (British National Party)	0.2				0.7					1.9					<0.1	
	National Front	<0.1				<0.1					<0.1					<0.1	
	Veritas					0.1											
Slovaquie	SNS (Parti National Slovaque)		3.3				11.7				5.1		4.6				8.6
	PSNS (True Slovak National Party)		3.7														
	Kotleba – People's Party Our Slovakia										1.3		1.6				8.0
Slovénie	SNS (Parti National Slovène)				6.3				5.4			1.8			2.2		
	SSN (Party of Slovenian People)				0.3				0.3			0.1					
	Lipa (Le Tilleul)								1.8								
Suède	SD (Démocrates Suédois)		1.4				2.9				5.7				12.9		
	ND (National Democrats)		0.2				0.1				<0.1						
	SV (Scania Party)		0.1														
	NyD (New Democracy)		<0.1														
	National Socialist Front/Party of the Swedes						<0.1				<0.1				0.1		
Suisse	SVP (Union Démocratique du Centre)			26.7				28.9				26.6					29.4
	EDU (Union Démocratique Fédérale)			1.3				1.3				1.3					1.2
	Lega dei Ticinesi			0.4				0.6				0.8					1.0
	SD (Démocrates Suisses)			1.0				0.5				0.2					0.1
	MCG/MCR (Mouvement Citoyens Genevois/Romand)							0.1				0.4					0.3

Notes : Seules sont prises en compte les élections **parlementaires** ; dans les systèmes bicaméraux, nous retenons l'élection à la Chambre basse ; dans les systèmes mixtes (combinant des éléments de scrutin proportionnel et majoritaire), nous retenons l'élection se déroulant suivant le mode proportionnel. 1 : En 2005, NPD et DVU font liste commune. 2 : En 2014, le VMRO fusionne avec le NFSB pour former le Front Patriotique ; en 2005, le VMRO se présente sous la bannière d'une coalition hétéroclite, de sorte que son score ne peut pas être comptabilisé. 3 : En 2015, le HSP fait liste commune avec le HKS (Parti Conservateur Croate). 4 : Après les élections de 2003, l'UPP fusionne avec le grand parti conservateur Res Public. 5 : Pour les doubles élections législatives grecques de 2012 et 2015, nous prenons la moyenne des deux scrutins (mai et juin 2012 ; janvier et septembre 2015). 6 : En 2006, le MIEP est associé à Jobbik. 7 : A partir de 2010, LNNK et VL fusionnent dans l'Alliance Nationale. 8 : en 2016, Young Lithuania est associé à LTS dans une coalition « Contre la corruption et la pauvreté ». 9 : en 2010, le SZR est inclus dans le bloc Czech Sovereignty - Jana Bobosikova, et en 2013 dans le bloc Sovereignty - Common Sense Party (SSZR).

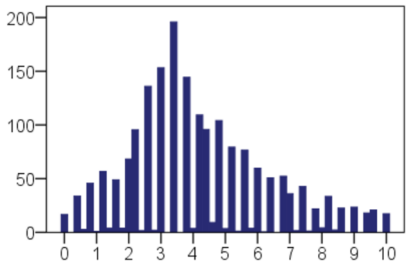
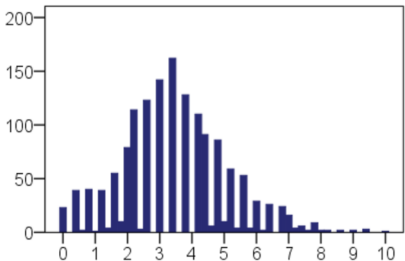
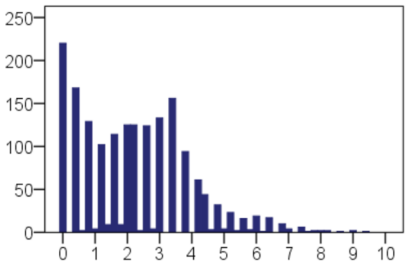
Annexe 2 : Analyse descriptive de toutes les variables utilisées dans les chapitres 3-6

Le tableau qui suit décrit la construction et la distribution de toutes les variables figurant dans les analyses empiriques des différents chapitres, à l'exception des variables de contrôle telles que le sexe, l'âge ou le revenu. Ces distributions portent sur les effectifs complets ; les N valides sont accompagnés de leur pourcentage du total lorsque celui-ci s'écarte substantiellement du 100% de cas recueillis dans chaque pays.

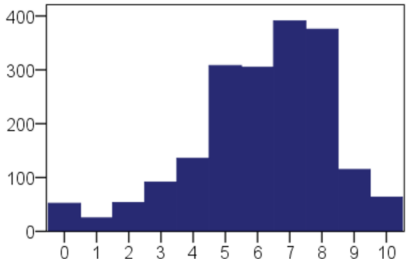
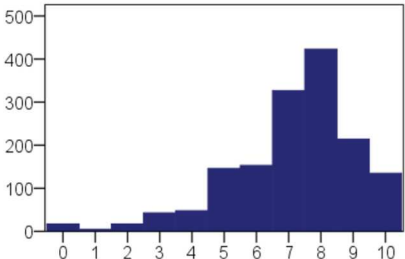
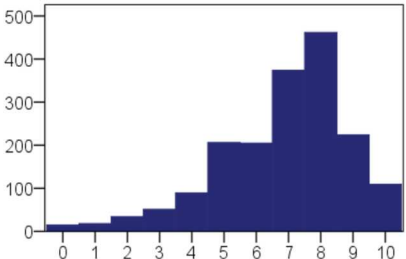
VOTE ET PARTICIPATION					
Décision du vote (<i>prtvtch, prtvtcfr, prtvtbse</i>). Question : Which party did you vote for in [the last national] election? Recodages : voir Tableau 3.1 et chap. 5.3					
France		Suisse		Suède	
1. Gauche (dont extrême gauche)	48.9 (5.9)%	1. Gauche	28.7%	1. Gauche	49.2%
2. Droite	38.1%	2. Droite	49.5%	2. Droite	45.8%
3. Extrême droite	13.0%	3. Extrême droite	21.8%	3. Extrême droite	5.0%
N valide=934 (48.7%)		N valide=647 (42.2%)		N valide=1417 (79.1%)	
Participation électorale (<i>vote</i>). Question : Some people don't vote nowadays for one reason or another. Did you vote in the last [country] national election in [month/year]?					
France		Suisse		Suède	
0. Non	33.4%	0. Non	32.6%	0. Non	8.3%
1. Oui	66.6%	1. Oui	67.4%	1. Oui	91.7%
N valide=1630 (85.0%). NB : les données manquantes comprennent 261 personnes sans droit de vote		N valide=1144 (74.7%). NB : les données manquantes comprennent 347 personnes sans droit de vote		N valide=1674 (93.5%). NB : les données manquantes comprennent 114 personnes sans droit de vote	
Participation non-électorale (<i>contplt, wrkppty, wrkorg, badge, sgnptit, pblmnm, bctprd</i>). Question : There are different ways of trying to improve things in [country] or help prevent things from going wrong. During the last 12 months, have you done any of the following? Have you... [7 items]? Items et recodages : voir chap. 6.3.					
France		Suisse		Suède	
	<p>M=1.98 SD=2.19 N valide=1917 0=part. minimale ; 10=part. maximale</p>		<p>M=1.57 SD=1.86 N valide=1532 0=part. minimale ; 10=part. maximale</p>		<p>M=2.61 SD=2.27 N valide=1791 0=part. minimale ; 10=part. maximale</p>

ATTITUDES ET VALEURS

Attitude en matière d'immigration (*imbgeco, imtcjob, imbleco, imueclt, imwbcnt, eimpcnt, impcntr, imsmetr, imdfetn*). Questions : voir chap. 2.3.2. Items et recodages : voir chap. 2.3.2.

France	Suisse	Suède
 <p>M=4.15 SD=2.19 N valide=1904 0=favorable immigr. ; 10=défavorable imm.</p>	 <p>M=3.45 SD=1.68 N valide=1517 0=favorable immigr. ; 10=défavorable imm.</p>	 <p>M=2.20 SD=1.71 N valide=1776 0=favorable immigr. ; 10=défavorable imm.</p>

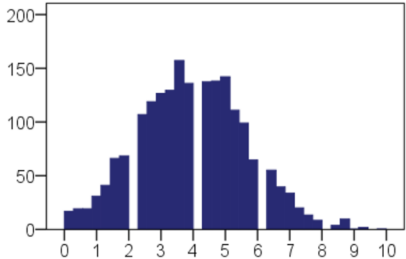
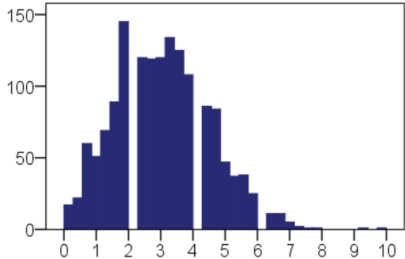
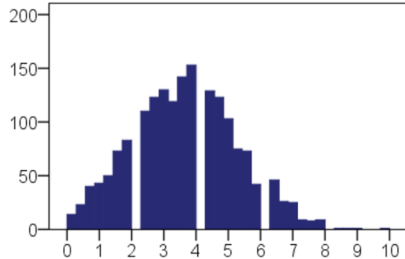
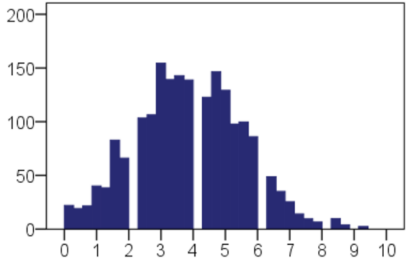
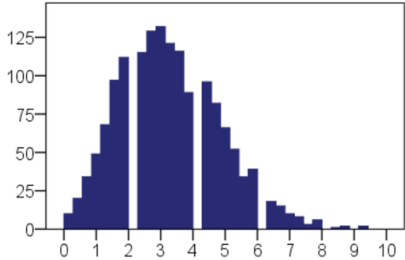
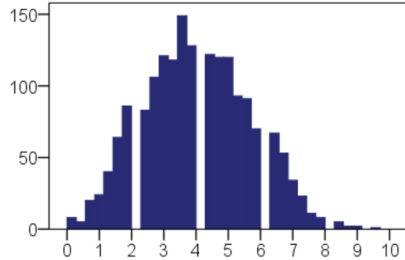
Attitude en matière de sécurité (1) : Confiance dans la police (*trstplc*). Question : Using this card, please tell me on a score of 0-10 how much you personally trust each of the institutions I read out. 0 means you do not trust an institution at all, and 10 means you have complete trust. [la police vient en troisième position dans une liste de sept institutions].

France	Suisse	Suède
 <p>M=6.12 SD=2.16 N valide=1914 0=aucune confiance ; 10=totale confiance</p>	 <p>M=7.17 SD=1.94 N valide=1528 0=aucune confiance ; 10=totale confiance</p>	 <p>M=6.87 SD=2.01 N valide=1787 0=aucune confiance ; 10=totale confiance</p>

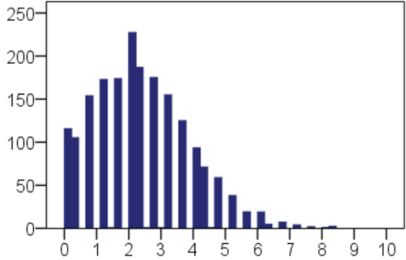
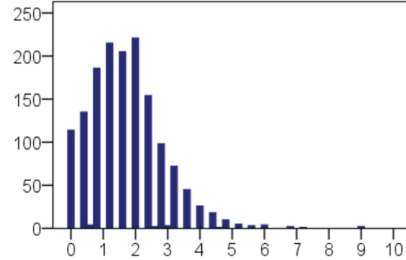
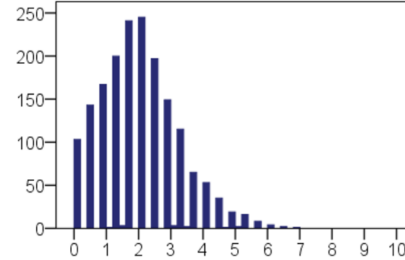
Attitude en matière de sécurité (2) : Victime d'une agression/un cambriolage lors des 5 dernières années (*crmvtct*). Question : Have you or a member of your household been the victim of a burglary or assault in the last 5 years?

France	Suisse	Suède
<p>0. Non 75.6%</p> <p>1. Oui 24.4%</p> <p>N valide=1916</p>	<p>0. Non 81.2%</p> <p>1. Oui 18.8%</p> <p>N valide=1530</p>	<p>0. Non 71.1%</p> <p>1. Oui 28.9%</p> <p>N valide=1789</p>

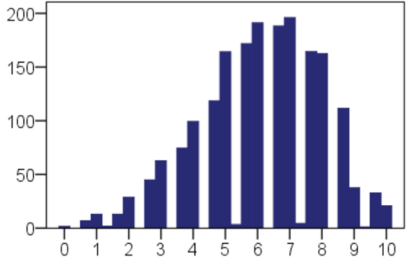
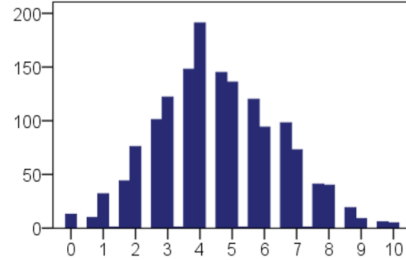
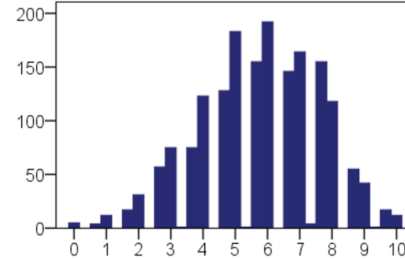
Attitude en matière de sécurité (3) : Peu sûr de se promener seul(e) dans le quartier à la nuit tombée (aesfdrk). Question : How safe do you – or would you – feel walking alone in this area [respondent's local area or neighbourhood] after dark?					
France		Suisse		Suède	
1. Tout à fait sûr	31.9%	1. Tout à fait sûr	40.5%	1. Tout à fait sûr	45.3%
2. Sûr	44.7%	2. Sûr	46.7%	2. Sûr	40.6%
3. Peu sûr	16.9%	3. Peu sûr	11.0%	3. Peu sûr	11.9%
4. Pas du tout sûr	6.5%	4. Pas du tout sûr	1.8%	4. Pas du tout sûr	2.2%
N valide=1900		N valide=1530		N valide=1785	
Attitude en matière de sécurité (4) : Importance d'avoir un gouvernement fort assurant la sécurité (ipstrgv). Question : Here we briefly describe some people. Please read each description and think about how much each person is or is not like you. (...) It is important to him/her that the government insure his/her safety against all threats. He/she wants the state to be strong so it can defend its citizens. Recodage : inversion des catégories ; les modalités ont été reformulées à partir des modalités « pas du tout comme moi » ... « tout à fait comme moi ».					
France		Suisse		Suède	
1. Pas du tout important	2.7%	1. Pas du tout important	0.9%	1. Pas du tout important	2.6%
2. Pas important	6.7%	2. Pas important	6.0%	2. Pas important	11.8%
3. Un peu important	16.4%	3. Un peu important	9.1%	3. Un peu important	17.0%
4. Assez important	20.5%	4. Assez important	20.6%	4. Assez important	24.4%
5. Important	29.9%	5. Important	39.7%	5. Important	31.0%
6. Très important	23.8%	6. Très important	23.8%	6. Très important	13.2%
N valide=1895 ; M=4.40 ; SD=1.33 ; médiane=5		N valide=1507 ; M=4.63 ; SD=1.16 ; médiane=5		N valide=1740 ; M=4.09 ; SD=1.31 ; médiane=4	
Attitude en matière de sécurité (5) : Importance de vivre dans un quartier sécurisé (impsafe). Question : It is important to her/him to live in secure surroundings. She/he avoids anything that might endanger her/his safety. Recodage : inversion des catégories.					
France		Suisse		Suède	
1. Pas du tout important	2.7%	1. Pas du tout important	1.2%	1. Pas du tout important	3.7%
2. Pas important	10.6%	2. Pas important	6.7%	2. Pas important	15.4%
3. Un peu important	15.6%	3. Un peu important	8.4%	3. Un peu important	17.9%
4. Assez important	20.6%	4. Assez important	18.6%	4. Assez important	24.0%
5. Important	28.7%	5. Important	32.6%	5. Important	25.2%
6. Très important	21.8%	6. Très important	32.6%	6. Très important	13.7%
N valide=1910 ; M=4.27 ; SD=1.38 ; médiane=5		N valide=1523 ; M=4.72 ; SD=1.25 ; médiane=5		N valide=1761 ; M=3.93 ; SD=1.39 ; médiane=4	

Attitude en matière de sécurité : Mesure composite (<i>crmvct, trstplc, aesfdrk</i>). Recodage : voir chap. 4.3.1.					
France		Suisse		Suède	
0. Sentiment d'insécurité	60.3%	0. Sentiment d'insécurité	39.7%	0. Sentiment d'insécurité	50.6%
1. Sentiment de sécurité	39.7%	1. Sentiment de sécurité	60.3%	1. Sentiment de sécurité	49.4%
N valide=1896		N valide=1524		N valide=1782	
Dimension de valeurs (1) : Ouverture au changement. Questions et recodages : voir chap. 2.2.2. Modalités : 0 : indépendant et ouvert au changement ; 10 : dépendant et fermé au changement.					
France		Suisse		Suède	
	M=3.99 SD=1.68 N valide=1915		M=3.08 SD=1.48 N valide=1529		M=3.68 SD=1.64 N valide=1775
Dimension de valeurs (2) : Continuité. Questions et recodages : voir chap. 2.2.2. Modalités : 0 : discipliné, traditionaliste et conservateur ; 10 : indiscipliné, progressiste et réformiste.					
France		Suisse		Suède	
	M=3.90 SD=1.68 N valide=1913		M=3.30 SD=1.58 N valide=1526		M=4.06 SD=1.66 N valide=1774

Dimension de valeurs (3) : Dépassement de soi. Questions et recodages : voir chap. 2.2.2. Modalités : 0 : bienveillant et universaliste ; 10 : hostile et nationaliste.

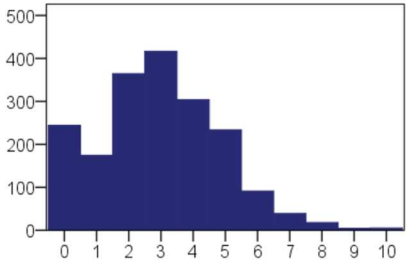
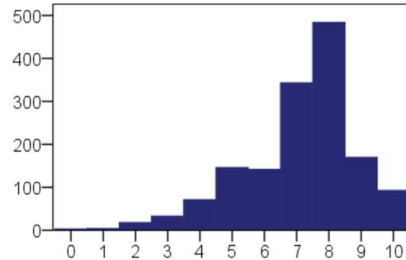
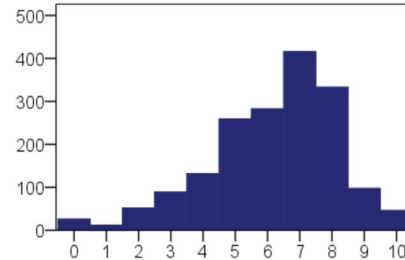
France	Suisse	Suède
 <p>M=2.37 SD=1.49 N valide=1914</p>	 <p>M=1.72 SD=1.16 N valide=1526</p>	 <p>M=1.95 SD=1.22 N valide=1775</p>

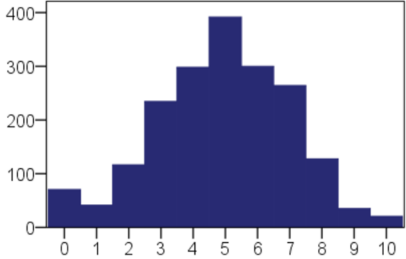
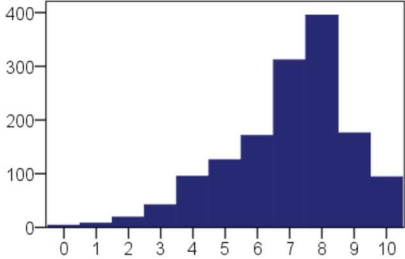
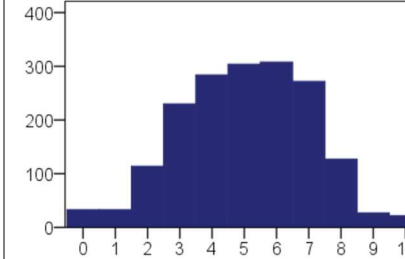
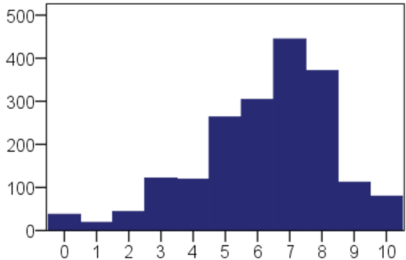
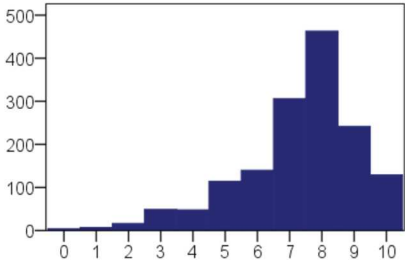
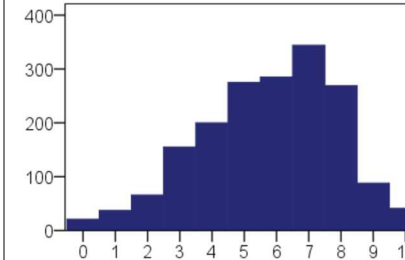
Dimension de valeurs (4) : Affirmation de soi. Questions et recodages : voir chap. 2.2.2. Modalités : 0 : attentif à son intérêt et sa réussite personnels ; 10 : peu attentif à son intérêt et sa réussite personnels.

France	Suisse	Suède
 <p>M=6.00 SD=1.89 N valide=1914</p>	 <p>M=4.49 SD=1.89 N valide=1527</p>	 <p>M=5.70 SD=1.88 N valide=1773</p>

PERCEPTION DU CONTEXTE

Satisfaction avec la situation économique actuelle du pays (stfeco). Question : On the whole how satisfied are you with the present state of the economy in [country]?

France	Suisse	Suède
 <p>M=2.95 SD=1.89 N valide=1895 0=très insatisfait ; 10=très satisfait</p>	 <p>M=7.13 SD=1.75 N valide=1507 0=très insatisfait ; 10=très satisfait</p>	 <p>M=6.20 SD=2.00 N valide=1746 0=très insatisfait ; 10=très satisfait</p>

Evaluation de la situation de l'éducation dans le pays (stfedu). Question : Now, using this card, please say what you think overall about the state of education in [country] nowadays?					
France		Suisse		Suède	
	M=4.91 SD=2.09 N valide=1900 0=très mauvaise ; 10=très bonne		M=6.99 SD=1.88 N valide=1442 0=très mauvaise ; 10=très bonne		M=5.04 SD=2.01 N valide=1754 0=très mauvaise ; 10=très bonne
Evaluation de la situation des services de santé dans le pays (stfhth). Question : Still using this card, please say what you think overall about the state of health services in [country] nowadays?					
France		Suisse		Suède	
	M=6.25 SD=2.10 N valide=1917 0=très mauvaise ; 10=très bonne		M=7.31 SD=1.83 N valide=1518 0=très mauvaise ; 10=très bonne		M=5.77 SD=2.12 N valide=1781 0=très mauvaise ; 10=très bonne
PROFIL MIGRATOIRE ET INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE					
Profil migratoire. Construction : voir chap. 5.3. Recodages : Pour l'analyse, chacune des modalités a été transformée en variable « dummy ».					
France		Suisse		Suède	
1. Autochtones	80.0%	1. Autochtones	73.2%	1. Autochtones	82.8%
2. Outgroup	10.6%	2. Outgroup	5.7%	2. Outgroup	5.2%
3. Europe de l'Est	1.2%	3. Europe de l'Est	2.9%	3. Europe de l'Est	2.4%
4. Europe du Sud	5.3%	4. Europe du Sud	6.5%	4. Europe du Sud	0.8%
5. Autres	2.9%	5. Autres	11.6%	5. Autres	8.7%
N valide=1821 (95.0%)		N valide=1237 (80.7%)		N valide=1719 (96.0%)	

Appartenance à un syndicat (mbtru). Question : Are you or have you ever been a member of a trade union or similar organisation? IF YES, is that currently or previously? Recodages : Les réponses "currently" et "previously" ont été recodées ensemble.					
France		Suisse		Suède	
0. Non membre	80.2%	0. Non membre	79.7%	0. Non membre	22.7%
1. Membre	19.8%	1. Membre	20.3%	1. Membre	77.3%
N valide=1915		N valide=1524		N valide=1785	
Travail dans un parti ou un groupe d'action (wrkprty). Question : During the last 12 months, have you (...) worked in a political party or action group?					
France		Suisse		Suède	
0. Non	95.7%	0. Non	94.2%	0. Non	93.7%
1. Oui	4.3%	1. Oui	5.8%	1. Oui	6.3%
N valide=1914		N valide=1530		N valide=1790	
Travail dans une autre organisation ou association (wrkorg). Question : During the last 12 months, have you (...) worked in another organisation or association?					
France		Suisse		Suède	
0. Non	82.1%	0. Non	83.5%	0. Non	64.0%
1. Oui	17.9%	1. Oui	16.5%	1. Oui	36.0%
N valide=1916		N valide=1529		N valide=1788	
Capital social : Fréquence des rencontres (sclmeet). Question : Using this card, how often do you meet socially with friends, relatives or work colleagues? Recodages : Les réponses ont été dichotomisées : une fois par mois ou moins=rarement ; plusieurs fois par mois ou plus=souvent.					
France		Suisse		Suède	
0. Rarement	11.7%	0. Rarement	11.6%	0. Rarement	8.1%
1. Souvent	88.3%	1. Souvent	88.4%	1. Souvent	91.9%
N valide=1916		N valide=1531		N valide=1791	
Confiance en sa capacité de participation politique (cptppol). Question : And using this card, how confident are you in your own ability to participate in politics? Recodages : Les réponses ont été dichotomisées : 0-4=faible ; 5-10=forte.					
France		Suisse		Suède	
0. Faible	54.9%	0. Faible	33.8%	0. Faible	39.2%
1. Forte	45.1%	1. Forte	66.2%	1. Forte	60.8%
N valide=1899		N valide=1505		N valide=1775	

Capacité d'avoir un rôle politique actif (actrolg). Question : How able do you think you are to take an active role in a group involved with political issues? Recodages : Les réponses ont été dichotomisées : 0-4=faible ; 5-10=forte.					
France		Suisse		Suède	
0. Faible	63.3%	0. Faible	48.2%	0. Faible	43.5%
1. Forte	36.7%	1. Forte	51.8%	1. Forte	56.5%
N valide=1901		N valide=1503		N valide=1773	
Participation à la politique facile (etapapl). Question : Using this card, how easy do you personally find it to take part in politics? Recodages : Les réponses ont été dichotomisées : 0-4=difficile ; 5-10=facile.					
France		Suisse		Suède	
0. Difficile	68.7%	0. Difficile	42.9%	0. Difficile	46.4%
1. Facile	31.3%	1. Facile	57.1%	1. Facile	53.6%
N valide=1888		N valide=1491		N valide=1730	
CLIVAGES					
Clivage ville-campagne (domicil). Question : Which phrase on this card best describes the area where you live? A big city; the suburbs or outskirts of a big city; a town or small city; a country village; a farm or home in the countryside. Recodages : Les deux dernières modalités de réponse ont été assemblées ; puis les catégories ont été transformées en variables « dummy ».					
France		Suisse		Suède	
1. Grande ville	16.1%	1. Grande ville	7.5%	1. Grande ville	12.7%
2. Périphérie de grande ville	10.3%	2. Périphérie de grande ville	11.0%	2. Périphérie de grande ville	24.4%
3. Petite ville	32.6%	3. Petite ville	23.3%	3. Petite ville	34.6%
4. Village et campagne	41.0%	4. Village et campagne	58.3%	4. Village et campagne	28.3%
N valide=1917		N valide=1531		N valide=1790	
Religiosité. Questions : 1. Regardless of whether you belong to a particular religion, how religious would you say you are? (rlgdgr). 2. Apart from special occasions such as weddings and funerals, about how often do you attend religious services nowadays? (rlgatnd). 3. Apart from when you are at religious services, how often, if at all, do you pray? (pray). Recodages : Les trois variables ont été combinées dans une échelle additive (3-21 ; voir chap. 3.3.5), celle-ci étant ensuite recodée en quatre catégories comprises entre 1 (très religieux) et 4 (pas religieux).					
France		Suisse		Suède	
1. Très religieux	14.5%	1. Très religieux	23.5%	1. Très religieux	7.9%
2. Religieux	10.1%	2. Religieux	17.8%	2. Religieux	7.8%
3. Un peu religieux	14.5%	3. Un peu religieux	18.0%	3. Un peu religieux	14.0%
4. Pas religieux	61.0%	4. Pas religieux	40.7%	4. Pas religieux	70.3%
N valide=1916		N valide=1530		N valide=1789	

<p>Religion. Questions : 1. Do you consider yourself as belonging to any particular religion or denomination? (<i>rlgblg</i>). 2. Which one? (<i>rlgdnm</i>). <i>Recodages :</i> Les personnes ne considérant appartenir à aucune religion sont codées comme « sans religion » ; les personnes de religion orthodoxe, juive, orientale (e.g. bouddhiste, hindouiste), non-chrétienne, ou chrétienne mais autre que catholique et protestante ont été regroupées dans une catégorie « autre religion ». Les modalités ont été transformées en variables « dummy » pour l'analyse multivariée.</p>					
<i>France</i>		<i>Suisse</i>		<i>Suède</i>	
1. Catholique	36.9%	1. Catholique	31.4%	1. Catholique	1.3%
2. Protestant	1.7%	2. Protestant	23.5%	2. Protestant	23.8%
3. Musulman	5.9%	3. Musulman	3.9%	3. Musulman	2.2%
4. Autre religion	1.9%	4. Autre religion	4.8%	4. Autre religion	2.8%
5. Sans religion	53.6%	5. Sans religion	36.4%	5. Sans religion	69.8%
N valide=1906		N valide=1521		N valide=1785	
<p>Classe socio-économique. Construction et recodages : Cette variable a été construite suivant la syntaxe SPSS mise à disposition par Daniel Oesch (http://people.unil.ch/danieloesch/scripts/). Parmi les variantes du schéma de classe proposées par Oesch, nous avons choisi la variante la plus agrégée, composée de cinq classes (voir Tableau 3.2). Les cinq modalités ont été transformées en variables « dummy » pour les besoins de l'analyse multivariée.</p>					
<i>France</i>		<i>Suisse</i>		<i>Suède</i>	
1. Empl. des services (dirigeants)	14.2%	1. Empl. des services (dirigeants)	23.5%	1. Empl. des services (dirigeants)	17.6%
2. Empl. des services (non-dirig.)	21.9%	2. Empl. des services (non-dirig.)	21.2%	2. Empl. des services (non-dirig.)	24.2%
3. Petits indépendants	9.9%	3. Petits indépendants	12.0%	3. Petits indépendants	10.2%
4. Travailleurs de prod. qualifiés	31.5%	4. Travailleurs de prod. qualifiés	31.7%	4. Travailleurs de prod. qualifiés	29.9%
5. Travailleurs de prod. non qualifiés	22.5%	5. Travailleurs de prod. non qualifiés	11.6%	5. Travailleurs de prod. non qualifiés	18.1%
N valide=1722 (89.8%)		N valide=1418 (92.6%)		N valide=1725 (96.3%)	
<p>Région linguistique (Suisse). Construction : voir chap. 3.3.4. <i>Recodages :</i> Les modalités ont été transformées en variables « dummy ».</p>					
<i>France</i>		<i>Suisse</i>		<i>Suède</i>	
		1. Alémanique	70.7%		
		2. Romand	24.8%		
		3. Italophone	4.5%		
		N valide=1502 (98%)			

Bibliographie

- 20min.ch (2010). *L'UDC choie ses membres étrangers*. Disponible sur: <http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/20725072> [consulté le 4 mars 2016].
- Abelson, Robert P. (1995). "Attitude Extremity", in Richard E. Petty & Jon A. Krosnick (eds.), *Attitude Strength: Antecedents and Consequences*. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum: 25-41.
- Adam, Heribert (2015). "Xenophobia, Asylum Seekers, and Immigration Policies in Germany", *Nationalism and Ethnic Politics* 21: 446-464.
- Administration française (2015). *Naturalisation: conditions à remplir*. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>. [consulté le 3 mars 2016].
- Akkerman, Tjitske & Sarah L. de Lange (2012). "Radical Right Parties in Office: Incumbency Records and the Electoral Cost of Governing", *Government and Opposition* 47(4): 574-596.
- Akkerman, Tjitske (2012). "Comparing Radical Right Parties in Government: Immigration and Integration Policies in Nine Countries (1996-2010)", *West European Politics* 35(3): 511-529.
- Allport, Gordon W. (1968). "The Historical Background of Modern Social Psychology", in Gardner Lindzey & Elliott Aronson (eds.), *The Handbook of Social Psychology*, 2nd ed. Reading (MA): Addison-Wesley: 1-80.
- Altemeyer, Bob (1996). *The Authoritarian Specter*. Cambridge (MA): Harvard University Press.
- Andersen, Jørgen G. (1984). "Decline of class voting or change in class voting? Social classes and party choice in Denmark in the 1970s", *European Journal of Political Research* 12(3): 243-259.
- Banting, Keith G. (2000) "Looking in three directions: migration and the European welfare state in comparative perspective", in Michael Bommes & Andrew Geddes (eds.), *Immigration and Welfare: Challenging the Borders of the Welfare State*. London: Routledge: 13-33.
- Bardi, Anat & Robin Goodwin (2011). "The Dual Route to Value Change: Individual Processes and Cultural Moderators", *Journal of Cross-Cultural Psychology* 42(2): 271-287.
- Bardi, Anat, Julie Anne Lee, Nadi Hofmann-Towfigh & Geoffrey Soutar (2009). "The Structure of Intraindividual Value Change", *Journal of Personality and Social Psychology* 97(5): 913-929.
- Barnea, Marina F. & Shalom H. Schwartz (1998). "Values and Voting", *Political Psychology* 19(1): 17-40.
- Bartolini, Stefano (2005). "La formation des clivages", *Revue Internationale de Politique Comparée* 12(1): 9-34.
- Baur, Robert, Eva G. T. Green & Marc Helbling (2016). "Immigration-related political culture and support for radical right parties", *Journal of Ethnic and Migration Studies* 42(11): 1748-1773.
- Bayrakli, Enes & Farid Hafez (2016). *European Islamophobia Report 2015*. Ankara, etc.: SETA (Foundation for Political, Economic and Social Research).
- Beaton, Ann M., Susan Clayton, Andrea Perrino & Francine Tougas (2003). "L'impact de valeurs conservatrices et de préjugés racistes sur l'ouverture à l'immigration", *Revue canadienne des sciences du comportement* 35(3): 229-237.
- Bergman, Manfred Max (1998). "A theoretical note on the differences between attitudes, opinions, and values", *Swiss Political Science Review* 4(2): 81-93.

- Bernáth, Gábor, Gábor Miklósi & Cas Mudde (2005). "Hungary", in Cas Mudde (ed.), *Racist Extremism in Central and Eastern Europe*. London: Routledge: 74-93.
- Berthelet, Pierre (2016). *La sécurité digitale à l'heure des crises migratoire et terroriste, le noeud gordien de l'interconnexion des fichiers*. Disponible sur: <http://www.gdr-elsj.eu/2016/04/20/cooperation-judiciaire-penale/la-securite-digitale-a-lheure-des-crises-migratoire-et-terroriste-le-noeud-gordien-de-linterconnexion-des-fichiers/> [consulté le 11.06.2016].
- Best, Robin E. (2011). "The declining electoral relevance of traditional cleavage groups", *European Political Science Review* 3(2): 279-300.
- Betz, Hans-Georg (1994). *Radical Right-Wing Populism in Western Europe*. Basingstoke: Macmillan.
- Bigo, Didier (1998). "Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude?", *Cultures & Conflicts* 31-32: 1-17.
- Bizer, George Y. & Jon A. Krosnick (2001). "Exploring the Structure of Strength-Related Attitude Features: The Relation Between Attitude Importance and Attitude Accessibility", *Journal of Personality and Social Psychology* 81(4): 566-586.
- Blais, André. (2010). "Political Participation" , in Lawrence Leduc et al. (eds.), *Comparing Democracies 3: Elections and Voting in the 21st Century*. London, etc.: Sage: 165-183.
- Blavignat, Yohan (2016). *L'Europe, cible privilégiée de l'État islamique*. Disponible sur: <http://www.lefigaro.fr/international/2016/03/22/01003-20160322ARTFIG00276-18216europe-cible-privilegiee-de-l-etat-islamique.php> [consulté le 09 mai 2016].
- Bleich, Erik (2011). "What Is Islamophobia and How Much Is There? Theorizing and Measuring an Emerging Comparative Concept", *American Behavioral Scientist* 55(12): 1581-1600.
- Bobo, Lawrence & Frederick C. Licari (1989). "Education and Political Tolerance : Testing the Effects of Cognitive Sophistication and Target Group Affect", *Public Opinion Quarterly* 53(3): 285-308.
- Bohner, Gerd & Nina Dickel (2011). "Attitudes and Attitude Change", *The Annual Review of Psychology* 62: 392-395.
- Bolzmann, Claudio, Rosita Fibbi & Carlos Garcia (1987). "La deuxième génération d'immigrés en Suisse : catégorie ou acteur social?", *Revue européenne de migrations internationales* 3(1): 55-72.
- Borell, Klas (2015). "When Is the Time to Hate? A Research Review on the Impact of Dramatic Events on Islamophobia and Islamophobic Hate Crimes in Europe", *Islam and Christian-Muslim Relations* 26(4): 409-421.
- Borgonovi, Francesca (2012). "The relationship between education and levels of trust and tolerance in Europe", *British Journal of Sociology* 63(1): 146-167.
- Bornschiefer, Simon (2010). *Cleavage Politics and the Populist Right. The New Cultural Conflict in Western Europe*. Philadelphia: Temple University Press.
- Bréchon, Pierre (1996). "Les valeurs politiques en Europe : effet du contexte national et des attitudes religieuses", *Archives de Sciences Sociales des religions* 93: 99-128.
- Brooks, Clem, Paul Nieuwbeerta & Jeff Manza (2006). "Cleavage-based voting behavior in cross-national perspective: Evidence from six postwar democracies", *Social Science Research* 35(1): 88-128.
- Brouard, Sylvain & Vicent Tiberj (2011). *As French as Everyone Else? A Survey of French Citizens of Maghreb, African, and Turkish Origin*. Philadelphia: Temple University Press.
- Brustein, William (1996). *The Logic of Evil. The Social Origins of the Nazi Party, 1925-1933*. New Haven: Yale University Press.

- Bussi, Michel & Loïc Ravenel (2001). "Écologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et 'Chasse Pêche Nature et Traditions'", *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne], document 205. Disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/4269> [consulté le 7 juin 2016].
- Bussi, Michel, Jérôme Fourquet & Céline Colange (2012). "Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012. L'apport de la géographie électorale", *Revue Française de Science Politique* 62(5) : 941-963.
- Campbell, Angus, Philip E. Converse, Warren E. Miller & Donald E. Stokes (1960). *The American Voter*. New York: Wiley and Sons
- Carroué, Laurent (2015). *La Planète Financière. Capital, Pouvoirs, Espace et Territoires*. Paris : Armand Colin.
- Ceyhan, Ayse (1998). "Analyser la sécurité : Dillon, Waever, Williams et les autres", *Cultures et Conflits* [en ligne] 31/32. Disponible sur: <http://conflits.revues.org/541> [consulté le 27 octobre 2016].
- ch.ch (2016a). *La naturalisation en Suisse*. Disponible sur: <https://www.ch.ch/fr/naturalisation/> [consulté le 2 mars 2016].
- ch.ch (2016b). *Le rôle des quatre partis suisses les plus importants depuis 1848*. Disponible sur: <https://www.ch.ch/fr/elections2015/50e-edition-retrospective/grands-partis/> [consulté le 2 mars 2016].
- Chavaz, Olivier (2010). *L'UDC Genève va recruter des membres étrangers*. Disponible sur: http://www.lecourrier.ch/l_udc_geneve_va_recruter_des_membres_etrangers [consulté le 4 mars 2016].
- Chevallier, Jacques (2011). "La police est-elle encore une activité régaliennne ?", *Archives de politique criminelle* (33): 13-27.
- Chiaromonte, Alessandro & Vincenzo Emanuele (2015). "Party system volatility, regeneration and de-institutionalization in Western Europe (1945-2015)", *Party Politics* [preprint].
- Cieciuch, Jan, Shalom H. Schwartz & Eldad Davidov (2015). "Values, Social Psychology of" in James D. Wright (ed.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences* (2nd ed.). Amsterdam: Elsevier: 41-46.
- Ciftci, Sabri (2012). "Islamophobia and Threat Perceptions: Explaining Anti-Muslim Sentiment in the West", *Journal of Muslim Minority Affairs* 32(3): 293-309.
- Clarke, Harold D., David Sanders, Marianne C. Stewart & Paul F. Whiteley (2009). *Performance Politics and the British Voter*. New York: Cambridge University Press.
- Conge, Patrick J. (1988). "The Concept of Political Participation: Toward a Definition", *Comparative Politics* 20(2): 241-249.
- Croissandeau, Matthieu (2015). *Le PS est-il de droite ?* Disponible sur: <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20150604.OBS0162/le-ps-est-il-de-droite.html> [consulté le 4 mars 2016].
- Crouch, Colin (2008). "Trade Unions and the State: The Construction of Industrial Relations Institutions in Britain, 1890-2000 [review article]", *British Journal of Industrial Relations* 46(4): 806-813.
- Dalton, Russell J. (1984). "Cognitive mobilization and partisan dealignment in advanced industrial democracies", *Journal of Politics* 46(1): 264-284.
- Dalton, Russell J. (2000). "The decline of party identifications", in Russell J. Dalton & Martin P. Wattenberg (eds.), *Parties without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*. New York: Oxford University Press: 19-36.
- Dalton, Russell J. (2008). *Citizen Politics: Public Opinion and Political Parties in Advanced Industrial Democracies* (5th ed.). Washington (DC): CQ Press.

- Dalton, Russell J., Scott C. Flanagan & Paul Allen Beck (1984). *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?* Princeton (NJ): Princeton University Press.
- Dargent, Claude (2003). "Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique", *Cahiers du Cevipof* 34.
- De Graaf, Nan Dirk, Anthony Heath & Ariana Need (2001). "Declining cleavages and political choices: the interplay of social and political factors in the Netherlands", *Electoral Studies* 20: 1-15.
- de Graffenried, Valérie (2015). *Qui veut encore devenir Suisse?* Disponible sur: <http://www.letemps.ch/suisse/2015/10/02/veut-devenir-suisse> [consulté le 5 avril 2016].
- de Koster, Willem, Peter Achterberg & Jeroen van der Waal (2013). "The new right and the welfare state: The electoral relevance of welfare chauvinism and welfare populism in the Netherlands", *International Political Science Review* 34(1): 3-20.
- de Lange, Sarah L. (2007). "A New Winning Formula? The Programmatic Appeal of the Radical Right", *Party Politics* 13(4): 411-435.
- Dearing, James W. & Everett M. Rogers (1996). *Agenda-Setting*. Thousand Oaks (CA), etc.: Sage.
- DFAE [Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse] (2015). *Les Accords bilatéraux Suisse-Union européenne. Edition 2015*. Berne : DFAE.
- Dickerson, Bradley (2016). "Economic Perceptions, Presidential Approval, and Causality: The Moderating Role of the Economic Context", *American Politics Research* 44(6): 1037-1065.
- Dogan, Mattei (2004). "From social class and religious identity to status incongruence in post-industrial societies", *Comparative Sociology* 3(2): 163-197.
- Doty, Roxanne Lynn (1998). "Immigration and the politics of security", *Security Studies* 8(2-3): 71-93.
- Dunaway, Johanna, Regina P. Branton & Marisa A. Abrajano (2010). "Agenda Setting, Public Opinion, and the Issue of Immigration Reform", *Social Science Quarterly* 91(2): 359-378.
- Durand, Cédric (2014). *Le PS fait une politique de droite axée sur le business*. Disponible sur: http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/02/21/le-ps-fait-une-politique-de-droite-axee-sur-le-business_4371132_3232.html [consulté le 4 mars 2016].
- Eagly, Alice H. and Shelly Chaiken (1993). *The Psychology of Attitudes*. Fort Worth, Philadelphia (etc.): Harcourt Brace Jovanovich.
- Ekman, Joakim & Erik Amnå (2012). "Political participation and civic engagement: Towards a new typology", *Human affairs* 22(3): 283-300.
- Elff, Martin (2007). "Social Structure and Electoral Behavior in Comparative Perspective: The Decline of Social Cleavages in Western Europe Revisited", *Perspectives on politics* 5(2): 277-294.
- Elff, Martin (2009). "Social divisions, party positions, and electoral behaviour", *Electoral Studies* 28(2): 297-308.
- Engesser, Sven, Nicole Ernst, Frank Esser & Florin Büchel (2016). "Populism and social media: how politicians spread a fragmented ideology", *Information, Communication & Society* [preprint].
- ESS [European Social Survey] (2012). *Question module design team (ESS round 7) application form for repeat modules*. Disponible sur: http://www.europeansocialsurvey.org/docs/round7/questionnaire/ESS7_heath_proposal.pdf [consulté le 15 mars 2016].
- ESS [European Social Survey] (2014). *ESS Core Questionnaire Development. Chapter 5: Opinions about political issues*. Disponible sur: <http://www.europeansocialsurvey.org/docs/>

methodology/core_ess_questionnaire/ESS_core_questionnaire_political_issues.pdf
[consulté le 8 avril 2016]

ESS [European Social Survey] (2016). *ESS7 – 2014 Documentation Report. The ESS Data Archive (Edition 3.0)*. [Published 26.05.16]. Disponible sur: http://www.europeansocialsurvey.org/docs/round7/survey/ESS7_data_documentation_report_e03_0.pdf [consulté le 27 octobre 2016].

Etter, Vincent, Julien Herzen, Matthias Grossglauser & Patrick Thiran (2014). *Mining Democracy*. Manuscrit, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Disponible sur: <https://infoscience.epfl.ch/record/201674/files/mining-democracy-cosn.pdf> [consulté le 12 juin 2016]

Euronews (2016). *10 terroristes en lien avec les attentats de Paris et de Bruxelles*. Disponible sur: <http://fr.euronews.com/2016/03/29/10-terroristes-en-lien-avec-les-attentats-de-paris-et-bruxelles/> [consulté le 29 avril 2016]

Europe Écologie (n.d.). *Migrations* Disponible sur: <http://europeecologie.eu/-Immigration,132-> [consulté le 27 avril 2016].

Evans, Geoffrey (2000). "The continued significance of class voting", *Annual Review of Political Science* 3: 401-417.

Faleh, Ali, Mohamed Bokbot & Mokhlis Derkaoui Alaoui (2009). "Les Subsahariens entre Transit au Maroc et Immigration Clandestine en Espagne", *Papeles de Geografía* 49-50 : 27-40.

Favre, Alexis (2015). *Pourquoi l'Etat islamique cible la France*. Disponible sur: <https://www.letemps.ch/monde/2015/11/15/islamique-cible-france> [consulté le 29 avril 2016].

Fekete, Liz (2009). *A Suitable Enemy. Racism, Migration and Islamophobia in Europe*. London: Pluto Press.

Ferwerda, Jeremy (2014). *Immigration and Local Redistributive Spending*. Manuscrit non publié, disponible sur: https://barcelonaipeg.files.wordpress.com/2013/09/ferwerda_paper.pdf [consulté le 27 octobre 2016].

Field, Andy (2009). *Discovering Statistics Using IBM SPSS Statistics (and sex and drugs and rock 'n' roll) (3rd ed.)*. London: Sage.

Fiorina, Morris P. (1981). *Retrospective Voting in American National Elections*. New Haven: Yale University Press.

Fiske, Susan T. & Shelley E. Taylor (1991). *Social Cognition*. New York: McGraw-Hill.

Fondation Robert Schuman (2013). "Les attitudes des Européens à l'égard de l'Europe : une dégradation uniquement liée à la crise ?", *Question d'Europe* n° 277, disponible sur: <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0277-les-attitudes-des-europeens-a-l-egard-de-l-europe-une-degradation-uniquement-liee-a-la> [consulté le 29 février 2016].

France 24 (2015). *Selon Manuel Valls, des terroristes se sont glissés parmi les réfugiés*. Disponible sur: <http://www.france24.com/fr/20151119-attaques-paris-manuel-valls-terroristes-crise-refugies-france> [consulté le 29 avril 2016].

Fratzke, Susan (2015). *Not Adding Up: The Fading Promise of Europe's Dublin System*. Brussels: Migration Policy Institute Europe.

Gang, Ira N., Francisco L. Rivera-Batiz & Myeong-Su Yun (2002). "Economic Strain, Ethnic Concentration and Attitudes Towards Foreigners in the European Union", Rutgers University, Department of Economics, Working paper No 200214. Disponible sur: <https://ideas.repec.org/p/rut/rutres/200214.html> [consulté le 15 mars 2016].

Garofalo, James (1981). "The fear of Crime: Causes and Consequences", *Journal of Criminal Law and Criminology* 72(2): 839-857.

- Gawronski, Bertram & Galen V. Bodenhausen (2007). "Unraveling the processes underlying evaluation: attitudes from the perspective of the APE model", *Social Cognition* 25(5): 687-717.
- Gazakis, Andonis, Despina Syrri & Andreas Takis (2014). *Racism and Discrimination in Greece Today*. Thessaloniki: Heinrich Böll Stiftung.
- Gombin, Joël (2012). "Le Front national en Provinces-Alpes-Côte d'Azur", in Pascal Delwit (ed.), *Le Front national : Mutations de l'extrême droite française*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles : 191-209.
- González-Ferrer, Amparo (2011). "The Electoral Participation of Naturalized Immigrants in Ten European Cities", in Laura Morales & Marco Giugni (eds.), *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe: Making Multicultural Democracy Work*. New York: Palgrave Macmillan: 63-86.
- Gorton, Gary B. (2010). *Slapped by the Invisible Hand. The Panic of 2007*. New York: Oxford University Press.
- Green, Jane (2007). "When Voters and Parties Agree: Valence Issues and Party Competition", *Political Studies* 55(3): 629-655.
- Green-Pedersen, Christoffer & Pontus Odmalm (2008). "Going different ways? Right-wing parties and the immigrant issue in Denmark and Sweden", *Journal of European Public Policy* 15(3): 367-381.
- Gros, Frédéric, Monique Castillo & Antoine Garapon (2008). "De la sécurité nationale à la sécurité humaine", *Raisons politiques* 4: 5-8.
- Grunberg, Gérard (2014). "Le Socialisme français en crise", *Modern & Contemporary France* 22(4): 459-471.
- Guilluy, Christophe (2010). *Fractures Françaises*. Paris : François Bourin.
- Hafez, Farid (2014). "Shifting borders: Islamophobia as common ground for building pan-European right-wing unity", *Patterns of Prejudice* 48(5): 479-499.
- Hainmueller, Jens & Daniel J. Hopkins (2014.). "Public Attitudes Toward Immigration", *Annual Review of Political Science* 17: 225-249.
- Hallin, Daniel C. (1986). *The "Uncensored War": The Media and Vietnam*. New York: Oxford University Press.
- Harkmann, Kersti (2014). "Stock Market Contagion from Western Europe to Central and Eastern Europe During the Crisis Years 2008-2012", *Eastern European Economics* 52(3): 55-65.
- Hassner, Pierre (1959). "Weber (Max) – Le savant et le politique." [review article]. *Revue Française de Science Politique* 9(4) : 1047-1052.
- Havlík, Vlastimil & Ben Stanley (2015). *New populist parties in Central and Eastern Europe: non-ideological or centrist?* Manuscrit non publié, disponible sur: <https://populism.byu.edu/SiteAssets/Vlastimil.Havlik.pdf> [consulté le 25 juin 2016]
- Heberle, Rudolf (1944). "The Ecology of Political Parties: A Study of Elections in Rural Communities in Schleswig-Holstein, 1918-1932", *American Sociology Review* 9(4): 401-414.
- Hernández, Enrique & Hanspeter Kriesi (2016). "The electoral consequences of the financial and economic crisis in Europe", *European Journal of Political Research* 55: 203-224.
- Hoen, Herman W. (2011). "Crisis in Eastern Europe: The Downside of a Market Economy Revealed?", *European Review* 19(1): 31-41.
- Hooghe, Liesbet, Gary Marks & Carole J. Wilson (2002). "Does Left/Right Structure Party Positions on European Integration?", *Comparative Political Studies* 35(8): 965-989.

- Hough, Mike, Jonathan Jackson & Ben Bradford (2013). *Trust in justice and the legitimacy of legal authorities: Topline findings from a European comparative study*. Manuscrit non publié, disponible sur: <http://eprints.bbk.ac.uk/5237/> [consulté le 27 juin 2016]
- Huber, Stephan Gerhard (2016; ed.). *Young Adult Survey Switzerland. 2016 – Band 1*. Disponible sur http://chx.ch/sites/default/files/ch-x_yass_huber-et-al_band-1_2016.pdf [consulté le 28 octobre 2016].
- Hugh-Jones, David, Alexia Katsanidou & Gerhard Riener (2011). "Intergroup Conflict and the Media: An Experimental Study of Greek Students after the 2008 Riots", *International Journal of Conflict and Violence* 5(2): 325-344.
- Iglesias, Pablo (2015). "Spain on Edge", *New Left Review* 93: 23-42.
- Ignazi, Piero (1992). "The Silent Counter-Revolution: Hypotheses on the Emergence of Extreme Right-Wing Parties in Europe", *European Journal of Political Research* 22(1): 3-34.
- Ignazi, Piero (2003). *Extreme Right Parties in Western Europe*. Oxford: Oxford University Press.
- Inglehart, Ronald (1977). *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Princeton (NJ): Princeton University Press.
- Inglehart, Ronald (1984). "The Changing Structure of Political Cleavages in Western Society", in Russell J. Dalton, Scott C. Flanagan & Paul Allen Beck (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?* Princeton (NJ): Princeton University Press: 25-69.
- Inglehart, Ronald (2008). "Changing Values among Western Publics from 1970 to 2006", *West European Politics* 31(1-2): 130-146.
- Inglehart, Ronald & Christian Welzel (2005). *Modernization, Cultural Change and Democracy. The Human Development Sequence*. New York: Cambridge University Press.
- Insee (2014). *Les immigrés récemment arrivés en France : Une immigration de plus en plus européenne*. Disponible sur: http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1524 [consulté le 17 février 2016].
- Ivaldi, Gilles (2016). "Le Front national français dans l'espace des droites radicales européennes", *Pouvoirs* 157: 115-126.
- Iyengar, Shanto & Donald R. Kinder (1987). *News that Matters. Television and American Opinion*. Chicago and London: The University of Chicago Press.
- Jaeger, Mark (2011). "The Psychology of Securitization: Risks, Threats and Socially Shared Cognition", paper presented at the annual meeting of the International Studies Association Annual Conference "Global Governance: Political Authority in Transition", Montreal, 16 mars 2011. Disponible sur : http://citation.allacademic.com/meta/p501899_index.html [consulté le 24 mars 2016].
- Janus, Alexander L. (2010). "The Influence of Social Desirability Pressures on Expressed Immigration Attitudes", *Social Science Quarterly* 91(4): 928-946.
- Jönsson, Jennie Maria Katarina (2014). "Changing values. Materialism in Iceland following the economic collapse". BS thesis, disponible sur: <http://skemman.is/en/item/view/1946/17295> [consulté en avril 2016].
- Jordà, Òskar, Moritz Schularick & Alan M. Taylor (2016). "Sovereigns versus Banks: Credit, Crises, and Consequences", *Journal of the European Economic Association* 14(1): 45-79.
- Kaluza, Markus (2010). "Financial Crisis in Eastern Europe – Do Impact and Transmission Links Differ for EMU Members?". University of Applied Sciences Nuremberg, Master Program in International Finance and Economics (MiFE), Research Paper 1/2010.
- Karamichas, John (2009). "The December 2008 Riots in Greece", *Social Movement Studies* 8(3): 289-293.

- Karreth, Johannes, Shane P. Singh & Szymon M. Stojek (2015). "Explaining Attitudes toward Immigration: The Role of Regional Context and Individual Predispositions", *West European Politics* 38(6): 1174-1202.
- Kattel, Rainer & Ringa Raudla (2013). "The Baltic Republics and the Crisis of 2008-2011", *Europe-Asia Studies* 65(3): 426-449.
- Kattel, Rainer (2010). "Financial and economic crisis in Eastern Europe", *Journal of Post Keynesian Economics* 33(1): 41-60.
- Kaya, Serdar (2015). "Islamophobia in Western Europe: A Comparative, Multilevel Study", *Journal of Muslim Minority Affairs* 35(3): 450-465.
- Kepel, Gilles & Antoine Jardin (2015). *Terreur dans l'Hexagone. Genèse du Djihad Français*. Paris: Gallimard.
- Key, Valdimer O. (1966). *The Responsible Electorate. Rationality in Presidential Voting, 1936-1960*. New York: Vintage.
- Khachani, Mohamed & Mohamed Mghari (2006). *L'immigration marocaine en Espagne*. Institut universitaire européen ; disponible sur : http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/11697/CARIM_ASN_2006_09.pdf?sequence=1 [consulté le 26 juin 2016].
- Kitschelt, Herbert & Anthony J. McGann (1995). *The Radical Right in Western Europe: A Comparative Analysis*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Kitschelt, Herbert (1993). "Class Structure and Social Democratic Party Strategy", *British Journal of Political Science* 23: 299-337.
- Kitschelt, Herbert (1994). *The Transformation of European Social Democracy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Korpi, Walter (1972). "Some problems in the measurement of class voting", *American Journal of Sociology* 78(3): 627-642.
- Kramer, Gerald H. (1971). "Short-Term Fluctuations in U.S. Voting Behavior, 1896-1964", *American Political Science Review* 65(1): 131-143.
- Kriesi, Hanspeter (2012). "The Political Consequences of the Financial and Economic Crisis in Europe: Electoral Punishment and Popular Protest", *Swiss Political Science Review* 18(4): 518-522.
- Kriesi, Hanspeter & Alexander H. Trechsel (2008). *The Politics of Switzerland: Continuity and Change in a Consensus Democracy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kriesi, Hanspeter, Edgar Grande, Romain Lachat, Martin Dolezal, Simon Bornschieer & Timotheos Frey (2008). *West European Politics in the Age of Globalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kristdemokraterna (2016). *Migration och integration*. Disponible sur: <https://www.kristdemokraterna.se/VarPolitik/Politikomraden/Integration/> [consulté le 27 avril 2016].
- Krugman, Paul (2009). *The Return of Depression Economics and the Crisis of 2008*. New York: W.W. Norton.
- Kunst, Jonas R., David L. Sam & Pål Ulleberg (2013). "Perceived islamophobia: Scale development and validation", *International Journal of Intercultural Relations* 37: 225-237.
- Ambassade de France en Allemagne (2016). *La République se vit à visage découvert*. Disponible sur: <http://www.ambafrance-de.org/La-Republique-se-vit-a-visage-decouvert> [consulté le 18 février 2016].
- Lagrange, Hugues (1984). "Perceptions de la violence et sentiment d'insécurité", *Déviance et société* 8(4): 321-344.

- Le Parisien (2015). *Dix terroristes parmi les migrants ?* Disponible sur : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/dix-terroristes-parmi-les-migrants-12-12-2015-5363213.php> [consulté le 10 mai 2016].
- Lee, Sherman A., Jeffrey A. Gibbons, John M. Thompson & Hussam S. Timani (2009). "The Islamophobia Scale: Instrument Development and Initial Validation", *International Journal for the Psychology of Religion* 19(2): 92-105.
- Legifrance (2004). *Code de l'éducation - Article L141-5-1*. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIA RTI000006524456&dateTexte=20160215> [consulté le 25 février 2016].
- Lemaignen, Julien (2015). *L'assimilationnisme est une constante de l'histoire de France*. Disponible sur: http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/02/12/l-assimilationnisme-est-une-constante-de-l-histoire-de-france_4575228_823448.html [consulté le 4 mars 2016].
- Les Républicains (2015). *Quelle politique d'immigration ?* Disponible sur: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/republicains/pages/799/attachments/original/1444143149/Politique_immigration_2015.pdf [consulté le 27 avril 2016].
- Lewis-Beck, Michael S., William G. Jacoby, Helmut Norpoth & Herbert F. Weisberg (2008). *The American Voter Revisited*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Linder, Wolf, Regula Zürcher & Christian Bolliger (2008). *Gespaltene Schweiz – geeinte Schweiz. Gesellschaftliche Spaltungen und Konkordanz bei den Volksabstimmungen seit 1874*. Baden : Hier + Jetzt.
- Lipset, Seymour Martin & Stein Rokkan (1967). "Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction", in Seymour M. Lipset & Stein Rokkan (eds.), *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*. New York: Free Press: 1-64.
- Lokar, Alessio L., Lubica Bajzikova, Michela Mason & Federico Nassivera (2013). "The Recent Crisis Impact on the Economies of Some Countries of Central and Eastern Europe", *Transition Studies Review* 19: 511-527.
- Lönnqvist, Jan-Erik, Inga Jasinskaja-Lahti & Markku Verkasalo (2011). "Personal Values Before and After Migration: A Longitudinal Case Study on Value Change in Ingrian-Finnish Migrants", *Social Psychological and Personality Science* 2(6): 584-591.
- Magni-Berton, Raul (2013). "Les valeurs politiques des Européens. Valeurs de droite versus valeurs de gauche", *Futuribles* 395: 69-81.
- Maio, Gregory R., James M Olson, Mark M. Bernard & Michelle A. Luke (2003). "Ideologies, Values, Attitudes, and Behavior", in John DeLamater (ed.), *Handbook of Social Psychology*. New York: Kluwer: 283-308.
- Mair, Peter (2008). "The challenge to party government", *West European Politics* 31(1-2): 211-234.
- Mair, Peter (2013). *Ruling the Void: The Hollowing of Western Democracy*. London: Verso.
- Manza, Jeff, Michael Hout & Clem Brooks (1995). "Class Voting in Capitalist Democracies since World War II: Dealignment, Realignment, or Trendless Fluctuation?", *Annual Review of Sociology* 21(1): 137-162.
- Marks, Gary, Liesbet Hooghe, Moira Nelson & Erica Edwards (2006). "Party Competition and European Integration in the East and West: Different Structure, Same Causality", *Comparative Political Studies* 39(2): 155-175.
- Marquis, Lionel (2014). "The Psychology of Quick and Slow Answers: Issue Importance in the 2011 Swiss Parliamentary Elections", *Swiss Political Science Review* 20(4): 697-726.
- Mayda, Anna Maria (2006). "Who Is Against Immigration? A Cross-Country Investigation of Individual Attitudes toward Immigrants", *Review of Economics and Statistics* 88 (3) : 510-530.

- Mayencourt, Judith (2016). *La votation du 28 février dope les demandes de naturalisation*. Disponible sur: <http://www.24heures.ch/suisse/votation-28-fevrier-dope-demandes-naturalisation/story/11165588> [consulté le 5 avril 2016].
- Mayer, Nonna & Pascal Perrineau (1992). *Les Comportements Politiques*. Paris: Armand Colin.
- Mazzoleni, Gianpietro (2008). "Populism and the Media", in Daniele Albertazzi & Duncan McDonnell (eds.), *Twenty-First Century Populism: The Spectre of Western European Democracy*. Basingstoke: Palgrave Macmillan: 49-64.
- McCombs, Maxwell & Amy Reynolds (2009). "How the News Shapes Our Civic Agenda", in Jennings Bryant & Mary Beth Oliver (eds.), *Media Effects: Advances in Theory and Research (3rd ed.)*. New York, London: Routledge: 1-16.
- McGuire, William J. (1969). "The nature of attitudes and attitude change", in Gardner Lindzey & Elliott Aronson (eds.), *Handbook of Social Psychology, vol. 3*. Reading (MA): Addison-Wesley: 136-314.
- Mevel, Jean-Jacques (2016). *L'Europe face à la montée des partis anti-migrants*. Disponible sur: <http://www.lefigaro.fr/international/2016/02/05/01003-20160205ARTFIG00346-l-europe-face-a-la-montee-des-partis-anti-migrants.php> [consulté le 29 avril 2016].
- Minkenberg, Michael & Pascal Perrineau (2007). "The Radical Right in the European Elections 2004", *International Political Science Review* 28(1): 29-55.
- Minkenberg, Michael (2015; ed.). *Transforming the Transformation? The East European Radical Right in the Political Process*. Abingdon: Routledge.
- Mishkin, Frederic S. (2013). *Monnaie, Banque et Marchés Financiers (10^e ed.)* [Adapté par Christian Bordes, Dominique Lacoue-Labarthe, Nicolas Leboisne & Jean-Christophe Poutineau]. Montreuil : Pearson France.
- Mishkin, Frederic S., Kent Matthews & Massimo Giuliadori (2013). *The Economics of Money, Banking and Financial Markets (European Edition)*. Harlow: Pearson Education.
- Morales, Laura & Marco Giugni (2011). "Political Opportunities, Social Capital and the Political Inclusion of Immigrants in European Cities", in Laura Morales & Marco Giugni (eds.), *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe: Making Multicultural Democracy Work?* New York: Palgrave Macmillan: 1-18.
- Mudde, Cas (2005; ed.). *Racist Extremism in Central and Eastern Europe*. London: Routledge.
- Mudde, Cas (2007). *Populist Radical Right Parties in Europe*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mudde, Cas (2014). "The EAF is dead! Long live the MENL!", *openDemocracy* [site Internet], disponible sur: <https://www.opendemocracy.net/can-europe-make-it/cas-mudde/eaf-is-dead-long-live-menl> [consulté le 29 juillet 2016].
- Myrberg, Gunnar & Jon Rogstad (2011). "Patterns of Participation: Engagement among Ethnic Minorities and the Native Population in Oslo and Stockholm", in Laura Morales & Marco Giugni (eds.), *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe: Making Multicultural Democracy Work?* New York: Palgrave Macmillan: 172-197.
- Nay, Olivier (2014). *Lexique de Science Politique : Vie et Institutions Politiques (3^e ed.)*. Paris: Dalloz.
- Nelson, Fraser (2015). *How Sweden, the most open country in the world, was overwhelmed by migrants*. Disponible sur: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/sweden/11992479/How-Sweden-the-most-open-country-in-the-world-was-overwhelmed-by-migrants.html> [consulté le 4 mars 2016].

Nordensvard, Johan & Markus Ketola (2015). "Nationalist Reframing of the Finnish and Swedish Welfare States – The Nexus of Nationalism and Social Policy in Far-right Populist Parties", *Social Policy & Administration* 49(3): 356-375.

Nouvel Observateur (2015). *Attentats à Paris : ce qu'on sait du kamikaze au passeport syrien*. Disponible sur: <http://tempsreel.nouvelobs.com/attentats-terroristes-a-paris/20151115.OBS9517/attentats-de-paris-ce-qu-on-sait-du-kamikaze-au-passeport-syrien.html> [consulté le 27 octobre 2016]

Oesch, Daniel (2006a). *Redrawing the Class Map. Stratification and Institutions in Britain, Germany, Sweden and Switzerland*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Oesch, Daniel (2006b). "Coming to Grips with a Changing Class Structure: An Analysis of Employment Stratification in Britain, Germany, Sweden and Switzerland", *International Sociology* 21(2): 263-288.

Oesch, Daniel (2008). "Explaining Workers' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe: Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland", *International Political Science Review* 29(3): 349-373.

Oesch, Daniel (2013). "The class basis of the cleavage between the New Left and the radical right: An analysis for Austria, Denmark, Norway and Switzerland", in Jens Rydgren (ed.), *Class Politics and the Radical Right*. London: Routledge: 31-51.

OFS [Office fédéral de la statistique suisse](2015a). *Population issue de la migration*. Disponible sur: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/key/04.html> [consulté le 28 février 2016].

OFS [Office fédéral de la statistique suisse](2015b). *Population selon le statut migratoire*. Disponible sur: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/07/blank/key/06.html> [consulté le 18 février 2016].

PCF [Parti Communiste Français] (n.d.). *L'immigration n'est pas un problème*. Disponible sur: <http://www.pcf.fr/11285> [consulté le 27 avril 2016].

PDC [Parti Démocrate Chrétien] suisse (2015). *Politique de migration*. Disponible sur: <https://www.cvp.ch/fr/themes/politique-de-migration> [consulté le 15 mai 2016].

Petignat, Yves (2015). *L'étrangère qui a rejoint l'UDC*. Disponible sur: <https://www.letemps.ch/suisse/2015/10/02/etrangere-rejoint-udc> [consulté le 4 mars 2016].

Petty, Richard E. & Jon A. Krosnick (1995; eds.). *Attitude Strength: Antecedents and Consequences*. Mahwah (NJ): Lawrence Erlbaum.

Piquard, Alexandre (2015). *Des médias accusés de minimiser le risque terroriste parmi les migrants*. Disponible sur: http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2015/11/17/des-terroristes-parmi-les-migrants-des-medias-accuses-de-minimiser_4812135_3236.html [consulté le 09 mai 2016].

PLR [Parti Libéral Radical] suisse (2016). *Politique d'intégration*. Disponible sur: <http://www.plr.ch/fdp-positions/papiers-de-position/47-papiers-de-position/seiten/528-politique-dintegration.html> [consulté le 15 mai 2016].

Politest (n.d.). *Exemples de positions au sein des partis*. Disponible sur: <http://www.politest.fr/menresult/exemples.php> [consulté le 27 avril 2016].

Polyakova, Alina & Neil Fligstein (2016). "Is European integration causing Europe to become more nationalist? Evidence from the 2007-9 financial crisis", *Journal of European Public Policy* 23(1): 60-83.

Polyakova, Alina (2015). "The Backward East? Explaining Differences in Support for Radical Right Parties in Western and Eastern Europe", *Journal of Comparative Politics* 8(1): 49-74.

- Pratkanis, Anthony R. & Anthony G. Greenwald (1989). "A Sociocognitive Model of Attitude Structure and Function", in Leonard Berkowitz (ed.), *Advances in Experimental Social Psychology* vol. 22. San Diego: Academic Press: 245-285.
- Przeworski, Adam & John Sprague (1986). *Paper Stones: A History of Electoral Socialism*. Chicago: University of Chicago Press.
- PSF [Parti Socialiste Français] (n.d). *Pour une politique commune, coordonnée et solidaire* Disponible sur: <http://www.parti-socialiste.fr/comprendre/mondialisation-regulation-cooperation/pour-une-politique-commune-coordonnee-et-solidaire/> [consulté le 27 avril 2016].
- PSS [Parti Socialiste Suisse] (n.d.). *Positions du PS sur la migration et intégration* [Internet]. Disponible sur: <http://www.sp-ps.ch/fr/dossiers/migration-et-integration> [consulté le 1er mars 2016].
- Pytlas, Bartek & Oliver Kossack (2015). "Lighting the fuse: The impact of radical right parties on party competition in Central and Eastern Europe", in Michael Minkenberg (ed.), *Transforming the Transformation? The East European Radical Right in the Political Process*. Abingdon: Routledge: 105-136.
- Pytlas, Bartek (2013). "Radical-right narratives in Slovakia and Hungary: historical legacies, mythic overlaying and contemporary politics", *Patterns of Prejudice* 47(2): 162-183.
- Raijman, Rebeca, Moshe Semyonov & Peter Schmidt (2003). "Do Foreigners Deserve Rights? Determinants of Public Views Towards Foreigners in Germany and Israel", *European Sociological Review* 19(4): 379-392.
- Rescan, Manon & Olivier Faye (2015). *Pourquoi le FN reste résolument un parti d'extrême droite*. Disponible sur: http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/10/pourquoi-le-fn-reste-resolument-un-parti-d-extreme-droite_4613845_4355770.html [consulté le 4 mars 2016].
- Roché, Sébastien (1991). "L'insécurité: entre crime et citoyenneté", *Déviance et Société* 15(3): 301-313.
- Roché, Sébastien (1998). "Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité", *Revue Française de Science Politique* 48(2): 274-305.
- Rokeach, Milton (1979). *Understanding Human Values: Individual and Societal*. New York: Free Press.
- Rooduijn, Matthijs (2014). "The Mesmerising Message: The Diffusion of Populism in Public Debates in Western European Media", *Political Studies* 62(4): 726-744.
- Rydgren, Jens (2013; ed.). *Class Politics and the Radical Right*. London: Routledge.
- Scheve, Kenneth F. & Matthew J. Slaughter (2001). "Labor Market Competition and Individual Preferences over Immigration Policy", *The Review of Economics and Statistics* 83(1) : 133-145.
- Schnapper, Dominique (2008). "Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique", *Revue française de sociologie* 49(1): 133-139.
- Schwartz, Shalom H. (2003). *A Proposal for Measuring Value Orientations across Nations* [Chapter 7, pp. 259-319 in the Questionnaire Development Package of the European Social Survey]. Disponible sur : http://www.europeansocialsurvey.org/docs/methodology/core_ess_questionnaire/ESS_core_questionnaire_human_values.pdf [consulté le 27 octobre 2016]
- Schwartz, Shalom H. (2006). "Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications", *Revue Française de Sociologie* 47(4): 929-968.
- Schwarz, Norbert (2006). "Attitude Research: Between Ockham's Razor and the Fundamental Attribution Error", *Journal of Consumer Research* 33(1): 19-21.

- Schwarz, Norbert & Gerd Bohner (2001). "The Construction of Attitudes", in Abraham Tesser & Norbert Schwarz (eds.), *Blackwell Handbook of Social Psychology: Intraindividual Processes*. Malden (MA): Blackwell: 436-457.
- Smith, Eliot R. & Diane M. Mackie (2014). "Priming from others' observed or simulated responses", in Daniel C. Molden (ed.), *Understanding Priming Effects in Social Psychology*. New York: Guilford Press: 191-202.
- Smolej, Mirka & Janne Kivivuori (2006). "The Relation between crime news and Fear of Violence", *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention* 7(2) : 211-227.
- Socialdemokraterna (n.d.). *Migration*. Disponible sur: <http://www.socialdemokraterna.se/Internationellt/Var-internationella-politik/Internationellt-A-O/Migration/> [consulté le 27 avril 2016].
- Stojanović, Nenad (2013). *Dialogue sur les quotas: Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Stokes, Donald E. (1963). "Spatial Models of Party Competition", *American Political Science Review* 57(2): 368-377.
- Strijbis, Oliver (2014). "Migration Background and Voting Behavior in Switzerland: A Socio-Psychological Explanation", *Swiss Political Science Review* 20(4): 612-631.
- sweden.se (2016a). Sweden and Migration. Disponible sur: <https://sweden.se/migration/> [consulté le 1er mars 2016].
- sweden.se (2016b). *The Swedish System of Government*. Disponible sur: <https://sweden.se/society/the-swedish-system-of-government/> [consulté le 16 février 2016].
- Swedish Migration Agency (2015). *You must have lived in Sweden for a certain period of time*. Disponible sur: <http://www.migrationsverket.se/English/Private-individuals/Becoming-a-Swedish-citizen/Citizenship-for-adults/Time-in-Sweden.html> [consulté le 16 février 2016].
- Swedish Migration Agency (2016). *Facts on residence permits and migration to Sweden*. Disponible sur: <http://www.migrationsverket.se/English/About-the-Migration-Agency/Facts-and-statistics-/Facts-on-migration/Facts-on-residence-permit-and-migration.html> [consulté le 16 février 2016].
- Syllignakis, Manolis N. & Georgios P. Kouretas (2011). "Dynamic correlation analysis of financial contagion: Evidence from the Central and Eastern European markets", *International Review of Economics and Finance* 20: 717-732.
- Teney, Céline, Onawa Promise Lacewell & Pieter De Wilde (2014). "Winners and losers of globalization in Europe: attitudes and ideologies", *European Political Science Review* 6(4): 575-595.
- Teorell, Jan, Mariano Torcal & José Ramón Montero (2007). "Political Participation: Mapping the Terrain", in Jan W. van Deth, José Ramón Montero & Anders Westholm (eds.), *Citizenship and Involvement in European Democracies: A Comparative Analysis*. London: Routledge: 334-357.
- The Economist (2015). *Playing with fear*. Disponible sur: <http://www.economist.com/news/leaders/21679792-america-and-europe-right-wing-populist-politicians-are-march-threat> [consulté le 4 mars 2016].
- Tingsten, Herbert (1963[1937]). *Political Behavior: Studies in Election Statistics*. Totowa (NJ): Bedminster Press.
- UDC [Union Démocratique du Centre] (2015). *Programme du parti 2015-2019*. Disponible sur : http://www.udc.ch/fr/assets/File/Parteiprogramm_2015-f.pdf [consulté le 25 février 2016].

- UNHCR (2007). *Convention [1951] et Protocole [1967] Relatifs au Statut des Réfugiés*. Genève: UNHCR.
- UNHCR (2008). *Position de l'UNHCR sur le Retour des Demandeurs d'Asile en Grèce en Vertu du "Règlement Dublin"* [15.04.2008]. Genève: UNHCR.
- van der Waal, Jeroen, Peter Achterberg & Dick Houtman (2007). "Class Is Not Dead – It Has Been Buried Alive: Class Voting and Cultural Voting in Postwar Western Societies (1956-1990)", *Politics & Society* 35(3): 403-426.
- Van Deth, Jan W. & Elinor Scarbrough (1995; eds.). *The Impact of Values. Beliefs in Government, Volume 4*. New York: Oxford University Press.
- Vecchione, Michele, Gianvittorio Caprara, Harald Schoen, José Luis González Castro & Shalom H. Schwartz (2012). "The role of personal values and basic traits in perceptions of the consequences of immigration: a three-nation study", *British Journal of Psychology* 103: 359-377.
- Velluti, Samantha (2014). *Reforming the Common European Asylum System: Legislative Developments and Judicial Activism of the European Courts*. Heidelberg, etc.: Springer.
- Verba, Sidney & Norman H. Nie (1972). *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*. Chicago & London: The University of Chicago Press.
- Verba, Sidney, Kay Lehman Schlozman & Henry E. Brady (1995). *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*. Cambridge: Harvard University Press.
- Verkasalo, Markku, Robin Goodwin & Irina Bezmenova (2006). "Values Following a Major Terrorist Incident: Finnish Adolescent and Student Values Before and After September 11, 2001", *Journal of Applied Social Psychology* 36(1): 144-160.
- Verplanken, Bas & Rob W. Holland (2002). "Motivated decision making: Effects of activation and self-centrality of values on choices and behavior", *Journal of Personality and Social Psychology* 82(3): 434-447.
- Visser, Penny S., George Y. Bizer & Jon A. Krosnick (2006). "Exploring the Latent Structure of Strength-Related Attitude Attributes", in Mark P. Zanna (ed.), *Advances in Experimental Social Psychology vol. 38*. San Diego: Academic Press: 1-67.
- Visser, Penny S., Jon A. Krosnick & Joseph P. Simmons (2003). "Distinguishing the cognitive and behavioral consequences of attitude importance and certainty: A new approach to testing the common-factor hypothesis", *Journal of Experimental Social Psychology* 39: 118-141.
- Weiner, Myron (1992). "Security, stability and international migration", *International Security* 17(3): 91-126.
- Weldon, Steven A. (2006). "The Institutional Context of Tolerance for Ethnic Minorities: A Comparative, Multilevel Analysis of Western Europe", *American Journal of Political Science* 50(2): 331-349.
- Werts, Han, Peer Scheepers & Marcel Lubbers (2013). "Euro-scepticism and radical right-wing voting in Europe, 2002-2008: Social cleavages, socio-political attitudes and contextual characteristics determining voting for the radical right", *European Union Politics* 14(2): 183-205.
- Wilkes, Rima, Neil Guppy & Lily Farris (2008). "'No Thanks, We're Full': Individual Characteristics, National Context, and Changing Attitudes Toward Immigration", *International Migration Review* 42(2): 302-329.
- Wojcieszak, Magdalena E. (2012). "On Strong Attitudes and Group Deliberation: Relationships, Structure, Changes, and Effects", *Political Psychology* 33(2): 225-242.
- Wright, Erik O. (2005; ed.). *Approaches to Class Analysis*. New York: Cambridge University Press.

Wynne, Tom (2008). "An investigation into the Fear of Crime: Is there a link between the Fear of Crime and the likelihood of Victimization?", *Internet Journal of Criminology* [on-line]; disponible sur: <http://www.internetjournalofcriminology.com/wynne%20-%20fear%20of%20crime.pdf> [consulté en avril 2016].

Zaller, John R. (1992). *The Nature and Origins of Mass Opinion*. Cambridge: Cambridge University Press.

Zarafonitou, Christina (2008). "Fear of Crime and Victimization: The Greek Experience", in Helmut Kury (ed.), *Fear of Crime – Punitivity: New Developments in Theory and Research*. Bochum: Universitätsverlag Brockmeyer: 159-172.

Zhirkov, Kirill (2014). "Nativist but not alienated: A comparative perspective on the radical right vote in Western Europe", *Party Politics* 20(2): 286-296.

Zincone, Giovanna, Rinus Penninx & Maren Borkert (2011). *Migration Policymaking in Europe: The Dynamics of Actors and Contexts in Past and Present*. Amsterdam: Amsterdam University Press.

Dans la collection « Cahiers de l'IEPHI »/ « Travaux de Science Politique »

Disponibles sur www.unil.ch/iephi

65. **Nicholas Pohl** (2016). Quand les hiérarchies reviennent par la fenêtre... La démocratie au sein d'un syndicat anarcho-syndicaliste.
64. **Philippe Gottraux et Cécile Péchu** (2016). Sous le populisme, la pluralité. Anti-élitisme et rapports au leader chez les militants de l'Union Démocratique du Centre en Suisse.
63. **Michele Bee** (2015). Opening One's Self Up The Historical Result of Bettering One's Condition According to Adam Smith.
62. **Conor Cradden et Jean-Christophe Graz** (2015). Transnational private authority, regulatory space and workers' collective competences: Bringing local contexts and worker agency back in.
61. **Andrea Pilotti et Oscar Mazzoleni** (2014). Il voto ticinese sull'iniziativa 'contro l'immigrazione di massa' del 9 febbraio 2014.
60. **Michele Bee** (2014). The Love of One's Self. The *Adam Smith Problem* Explained to Myself.
59. **Marion Beetschen** (2014). Les experts académiques dans les commissions extraparlimentaires helvétiques au XXe siècle.
58. **Rahel Kunz** (2013). Partnership in International Migration Governance.
57. **Gilles Descloux** (2013). Déviance et stratégies de conservation de l'estime de soi chez les jeunes de catégorie populaire en quête d'insertion professionnelle.
56. **Pierre Eichenberger, Sébastien Guex, Cédric Humair et André Mach** (2013). Les organisations patronales suisses : Bilan historiographique et perspectives de recherche.
55. **Andrea Plata, Mattia Pacella et Oscar Mazzoleni** (2012). Verso il parlamento. Candidati, partiti e campagna elettorale nelle elezioni cantonali ticinesi del 2011.
54. **Jean-Christophe Graz et Patrick Csikos** (2012). Satellizing Galileo? Non-state authority and interoperability standards in the European Global Navigation Satellite System.
53. **Claire Dupuy et Julie Pollard** (2012). Retour sur une source écrite centrale pour l'analyse des politiques publiques.
52. **Jean-Marie Chenou** (2012). Élitisme dans la politique mondiale. Le rôle des acteurs transnationaux dans les nouvelles formes de gouvernance.
51. **Oscar Mazzoleni, Mattia Pacella et Andrea Plata** (2011). Le elezioni cantonali ticinesi del 2011. Partecipazione e orientamento di voto fra lealtà, defezione, protesta.
50. **Olivier Fillieule** (2011). Disengagement process from radical organizations. What is so different when it comes to exclusive groups?
49. **Olivier Fillieule et Philippe Blanchard** (2011). Fighting Together. Assessing Continuity and Change in Social Movement Organizations Through the Study of Constituencies' Heterogeneity.
48. **Jean-Christophe Graz et Eva Hartmann** (2010). Global regulation of the knowledge-based economy : The rise of standards in educational services.
47. **Jean-Christophe Graz et Nafy Niang** (2010). Standards and services offshoring in India : Moving beyond industry and institutional specificities.

46. **Maude Gex** (2010). Le divin profané par Da Vine ? La Contestation du brevet sur l'ayahuasca et les débats autour de la biopiraterie.
45. **Pacella Mattia** (2010). Qui gouverne le Tessin? Les Elites politiques cantonales tessinoises : l'évolution du profil sociologique des Conseillers d'Etat de 1905 à nos jours.
44. **Aline Mugny** (2010). Analyse du processus de réétatisation du secteur des eaux urbaines dans l'aire métropolitaine du Buenos Aires (1993-2009).
43. **Nicolas Rieder** (2009). La diffusion scientifique dans les Expositions universelles. Les sciences anthropologiques à l'Exposition universelle de Paris en 1889 et à la World's Columbian Exposition de Chicago en 1893.
42. **Philip Balsiger, Yassin Boughaba, Gwendoline Véniat** (2009). Conflit du travail et investissements militants. Les grèves des employés.es de Swissmetal à Reconvilier (2004-2006).
41. **Dietmar Braun** (2009). Federalism in South Africa – Can it work?
40. **Romain Bertrand** (2009). Habermas au Bengale, ou comment "provincialiser l'Europe" avec Dipesh Chakrabarty.
39. **Oscar Mazzoleni et Hervé Rayner** (2008). Une coalition gouvernementale durable. Emergence, institutionnalisation et crise de la «formule magique» en Suisse (1959-2003).
38. **Andrin Hauri** (2008). Les conséquences de la barrière de séparation entre Israël et la Cisjordanie à court et à long terme. Les perspectives pour la fondation d'un État palestinien.
37. **André Mach et Andrea Pilotti** (2008). Professionnalisation et changements de profils des parlementaires suisses au cours de la période récente (1980-2000)
36. **Olivier Fillieule** (2008). Travail militant, action collective et rapports de genre.
35. **Olivier Fillieule et Philippe Blanchard** (2008). Individual SURvey in RAllies (INSURA). A New Tool for Exploring Transnational Activism.
34. **Dupuis Johann** (2008). Analyse politique des conditions de succès et d'échec des marchés de droits d'émissions.
33. **Dietmar Braun et Björn Uhlmann** (2007). Ideas and Power in Swiss Health Care Party Politics.
32. **Fabrizio Gilardi, Katharina Füglistner, Stéphane Luyet** (2007). Learning from Others: The Diffusion of Hospital Financing Reforms in OECD Countries.
31. **Natalia Gerodetti** (2007). Enduring Legacies – Intersecting Discourses in the Context of Eugenics.
30. **Véronique Mottier** (2007). Meaning, Identity, Power : Metaphors and Discourse Analysis.
29. **Olivier Fillieule** (2007). On n'y voit rien ! Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires.
28. **Kathrin Daep** (2006). La re-régulation sélective de la finance internationale : l'initiative sur les pays ou territoires non-coopératifs du GAFI.
27. **Martino Maggetti** (2006). Assessing the De Facto Independence of Regulatory Agencies. The Case of the Swiss Federal Banking Commission in the 1990?
26. **Dietmar Braun** (2006). Modernising Federalism. Towards Convergence in the Organisation of Intergovernmental Relations?
25. **Gilardi Fabrizio** (2006). The Same, but Different. Central Banks, Regulatory Agencies, and the Politics of Delegation to Independent Authorities.
24. **Péchu Cécile** (2006). Entre résistance et contestation. La genèse du squat comme mode d'action.

23. **Gotheil Sarah** (2005) ACCOBAMS. Les pays de mer noire, méditerranée et zone atlantique adjacente s'unissent pour la protection des cétacés.
22. **Schnyder, Gerhard, Martin Lüpold, André Mach et Thomas David** (2005) The Rise and Decline of the Swiss Company Network during the 20th Century.
21. **Buffat Aurélien** (2005) La mise en oeuvre de la réforme de l'armée suisse « Armée XXI » : les changements vécus à l'interne. Etude de cas des militaires professionnels des écoles, hôpital de la place d'armes de Moudon.
20. **Rey Léonard** (2005) La construction du marché intérieur suisse à la lumière de l'expérience européenne : centralité et intervention contrastée des Hautes Cours dans les processus d'intégration économique.
19. **Csikos Patrick** (2005) Emergence d'une nouvelle gouvernance internationale privée/publique : les cas des agences de notation financière et des normes comptables.
18. **Voegtli Michael** (2004) Entre paternalisme et Etat social. Le cas de la fabrique de chocolat Suchard (1870-1940).
17. **Chinotti Luca** (2004) Les effets de l'Accord sur l'Agriculture de l'Uruguay Round sur les pays en développement. Une entrave ou une opportunité pour le développement?.
16. **Afonso Alexandre** (2004) Internationalisation, économie et politique migratoire dans la Suisse des années 1990.
15. **Freymond Nicolas** (2003) La question des institutions dans la science politique contemporaine: l'exemple du néo-institutionnalisme.
14. **Steiner Yves** (2003) Le coût réel de l'indépendance de la banque centrale: économie politique comparée de la Deutsche Bundesbank et de la Banque du Japon dans les années soixante-dix.
13. **Braun Dietmar** (1999) Toward a heuristic framework of the Territorial division of Power in comparative public Policy research.
12. **Braun Dietmar** (1998) Bringing State structures back in: The Significance of Political Arena's in Political Decision-making.
11. **Kübler Daniel** (1996) Neighbourhood conflicts and dialogues.
10. **Mach André** (1995) Représentation des intérêts et capacité d'adaptation de l'économie suisse.
9. **Sancey Yves** (1995) Le Gentlemen's agreement de 1927. Lutte autour de la (non-) politisation de l'exportation du capital.
8. **Kübler Daniel** (1993) L'Etat face à la toxicomanie, action publique et contrat social.
7. **Leresche Jean-Philippe** (1993) Les transformations du pouvoir local en Suisse.
6. **Voutat Bernard** (1993) Les minorités territoriales, quelques considérations théoriques.
5. **Voutat Bernard** (1992) Les origines sociales de la "question jurassienne".
4. **Seiler Daniel-Louis** (1991) Le cas des partis politiques dans les nouvelles démocraties de l'Est européen.
3. **Kobi Silvia** (1991) Les "Neinsager" dans le processus référendaire suisse: des variations sur un thème mythique.
2. **Papadopoulos Ioannis** (1991) La Suisse: un "Sonderfall" pour la théorie politique?
- Spang Nadia** (1991) Scholarly View of Japan throughout the XXth Century.
- Vaziri Shahrokh** (1990) Eléments de réflexion sur les partis politiques et références idéologiques dans le Tiers Monde.